EDITION GENERALE

# L'Action
QUOTIDIEN CATHOLIQUE

LA SALLE DE LECTURE DU SENAT
OTTAWA ONT.
1 MARS 64 CO 4648

**LE TEMPS QU'IL FERA**

Clair avec périodes nuageuses et quelques chutes de neige. Vents froid du nord-ouest de 10 à 20 milles augmentant de 20 à 30 milles. — Maximum: 20
Aperçu pour demain: clair et froid.

57e ANNEE — Numéro 17,015 — QUEBEC — MERCREDI 18 MARS 1964

## *Les ingénieurs forestiers devant la Commission Bélanger*

# Le régime fiscal actuel favorise l'abandon des fermes et la dégradation des forêts

**Dans son mémoire à la commission provinciale d'enquête sur la fiscalité, la corporation des ingénieurs forestiers du Québec attire l'attention sur le fait que "le régime fiscal, dans sa forme actuelle, favorise l'abandon des fermes et la dégradation des forêts privées".**

**"C'est un fait connu et admis du public, précise le mémoire, que l'économie des paroisses marginales et sous-marginales est dans le marasme et que le reconditionnement de la forêt est le principal facteur susceptible de les en sortir."**

Mais, de l'avis des ingénieurs forestiers, le régime fiscal "fait obstacle", dans sa forme actuelle, "aux pratiques d'un sain aménagement".

Dans leur exposé à la commission Bélanger, les auteurs affirment que "pour les terres improductives, toute taxe foncière équivaut à une confiscation". Elle accroit "le risque attaché aux investissements en limitant l'usage intensif du capital et les investissements à une confiscation". Elle accroit "le risque attaché aux investissements en limitant l'usage intensif du capital et les investissements à long terme et en incitant le contribuable à réaliser un revenu de ses boisés le plus rapidement possible, c'est-à-dire à exploiter des peuplements trop jeunes ou à accélérer le rythme de ses exploitations".

*Coupes irrationnelles*

Le propriétaire, signale le mémoire, se voit souvent "forcé de pratiquer des coupes irrationnelles pour faire face à ses obligations". La conséquence se voit dans les coupes à blanc pratiquées pour payer des taxes moins longtemps sur des territoires qu'on aurait autrement déboisés progressivement en s'assurant de leur repeuplement.

Ces constatations portent la corporation à recommander que "le montant de la taxe foncière soit basé uniquement sur la productivité naturelle du site sans tenir compte de l'état actuel des peuplements".

Dans le cas d'érablières exploitées et de boisés aménagés pour fins récréatives ou sportives uniquement sur le revenu annuel réalisé grâce à l'un ou l'autre de ces modes d'exploitation.

Autre recommandation de la corporation, le gouvernement devrait instituer un organisme provincial chargé d'uniformiser l'évaluation.

Quant aux taxes municipales pour le pavage et autres services publics, les ingénieurs forestiers estiment qu'elles devraient être basées sur les services que retire le contribuable plutôt que par la superficie de sa propriété. On éviterait ainsi de porter préjudice aux propriétaires de grandes étendues boisées.

*Néfaste*

La commission Bélanger a aussi reçu cette suggestion : que le gouvernement aide les municipalités et commissions scolaires en difficultés "exceptionnelles ou temporaires".

● Le général de Gaulle a été vivement intéressé par le projet de construction d'habitations familiales, mis de l'avant par l'Institut de sécurité sociale du Mexique. Sur notre photo, le président serre la main à quelques ouvriers lors de sa visite au chantier, en banlieue de Mexico. On apprend que la sûreté mexicaine a été mise en état d'alerte. Elle a en effet été avisée qu'un des auteurs de l'attentat du Petit-Clamart dirigé contre le général de Gaulle au mois d'août 1962, se trouve actuellement à Mexico. Le signalement de ce suspect a été diffusé à tous les organismes de police, mais, jusqu'à présent, la police se refuse à divulguer son nom. (Téléphoto UPI)

## *Caisse de retraite:*

# Le projet a été déposé hier

OTTAWA. (P.C.) — Aux acclamations des députés libéraux, le gouvernement a présenté hier à la Chambre des Communes l'article prépondérant de son programme : la caisse fédérale de retraite.

Comme baptême du feu, l'ancien ministre conservateur de la Santé, M. J.-Waldo Monteith, a déclaré que son parti appuyait le projet sans condition.

**Mlle Judy LaMarsh, son successeur libéral, présenta le bill et prononça le discours préliminaire à l'occasion de la déposition de la résolution qui précède le projet de loi et mit à la disposition de la Chambre un Livre Blanc exposant les tenants et aboutissants du bill, dont la plupart ont été communiqués en janvier dernier par le premier ministre Pearson.**

**Tel en sera le sort :**

**Si la résolution est adoptée, le bill sera présenté. Alors au "stage approprié", le bill sera référé à un comité conjoint des Communes et du Sénat qui assignera des témoins.**

**Si la loi franchit toutes les étapes voulues aux deux Chambres, le plan entrera en vigueur l'an prochain.**

**La perception des cotisations commencera en janvier 1965.**

**Les contributions seront obligatoires pour la plupart des employés; volontaires pour ceux qui travaillent à leur compte. La prime de l'employé sera déduite du chèque de salaire, tout comme l'impôt sur le revenu, et adressée par le patron au ministère du Revenu tous les mois. Ceux qui travaillent à leur compte la payeraient annuellement.**

**Au début, la contribution sera de deux pour cent sur les premiers $4,500 du salaire annuel. Patrons et employés verseraient de chaque côté un pour cent. Ceux qui sont à leur compte défrayeraient les deux pour cent.**

**Le plafond de $4,500 resterait inchangé jusqu'à 1970. Par la suite il sera modifié chaque année suivant les augmentations de la moyenne du revenu.**

**La contribution de deux pour cent serait fixe pendant les 15 premières années. Durant les 35 années suivantes, elle pourrait être augmentée graduellement d'un quart de un pour cent jusqu'au sommet de quatre pour cent en l'an 2015. Ces majorations pourraient être différées si elles ne s'avèrent pas nécessaires au point de vue financier.**

**Les premières rentes seraient versées en janvier 1966 mais il faudra attendre 1975 pour qu'elles atteignent leur maximum.**

**Ces rentes prendraient deux formes, mais toutes deux feraient l'objet d'un seul chèque.**

**Premièrement, la présente pension universelle de $75 par mois, si demandée à l'âge de 70 ans, âge auquel elle est maintenant touchée. Elle serait réduite si demandée avant cet âge. La réduction est de 40 cents par mois pour chaque mois écoulé entre le moment où le retraité en fait la demande après avoir atteint 65 ans, et le 70e anniversaire de sa naissance. De sorte que si la pension est sollicitée à 65 ans, la réduction serait de 40 cents par mois pour 60 mois, soit $24, ce qui abaisserait la pension à $51 par mois pour le reste de la vie du pensionnaire.**

**Deuxièmement, la rente à contribution serait de 20 pour cent de la moyenne du salaire habituel jusqu'à concurrence de la limite du revenu qui est initialement de $4,500. Cette pension est payable soit à l'âge de 75 ans, sans condition ou en tout temps entre les âges de 65 et 69 lors de la retraite. Ainsi cette partie de la pension serait de $75 par mois pour la vie pour quiconque dont le salaire était à la limite du revenu.**

**Elle jouerait ainsi :**

**Une personne prenant sa retraite à l'âge de 65 ans pourrait toucher une pension contributoire de $75 si ses revenus ont toujours été à la limite du fonds de pension, plus $51 sous forme de pension universelle de vieillesse, pension financée au moyen de revenus provenant de l'impôt, soit un total de $126.**

## Trois millions de travailleurs français en grève

**PARIS (Reuter) — Toute une série de grèves de 24 heures, impliquant en tout quelque 3,000,000 de travailleurs, paralyse aujourd'hui la France, et particulièrement Paris.**

**La capitale a son visage habituel des jours de grève: pas d'autobus, de rares métros sur certaines lignes, des embouteillages dus au nombre inhabituel des voitures privées, des camions militaires assurant le transport des banlieusards.**

**Les cheminots sont également en grève et, des 300 trains qui quittent chaque jour Paris, la SCNF compte ne pouvoir assurer le fonctionnement que de 47 trains qui risquent de plus de connaître des retards de une à trois heures.**

**Les grèves intéressent également les employés des postes, les enseignants — les enfants seront en vacances — la sécurité sociale, des hôpitaux, les transports aériens et certains secteurs des employés de l'électricité et du gaz de France.**

**DANS NOS PAGES**


| | |
|---|---|
| Page sociale | 6 |
| Sports | 20-21-22 |
| Finance | 14-23 |
| Cinéma | 25 |
| Programmes TV | 25 |
| Nouv. étrangères | 26 |


# *La CIC propose: programme d'enseignement de base entièrement payé par la Province*

La Corporation des instituteurs du Québec a proposé cet avant-midi un "système de base" d'éducation dont les frais seraient assumés en entier par le gouvernement provincial. Elle a suggéré d'autre part des "services d'enseignement supérieurs au programme de base", avec un financement local sans aide de l'Etat.

Présentant un mémoire à la Commission d'enquête sur la fiscalité — Commission Bélanger — la C.I.C. a dit qu'elle formulait "un compromis entre les forces de centralisation et celles de décentralisation".

Le mémoire est un document de 123 pages complété par 29 tableaux statistiques. Il a été soumis cet avant-midi aux commissaires, siégeant au Palais de Justice de Québec. Trois économistes ont collaboré à sa préparation comme conseillers spéciaux.

*Le système de base*

Le programme d'enseignement de base, dont l'Etat soldera la note à lui seul, ne serait pas nécessairement identique dans toutes les régions. En certaines, il pourrait être "équivalent" à cause des besoins propres du milieu.

Dans son mémoire, la C.I.C. le définit comme "un enseignement de qualité considéré comme le niveau minimum correspondant aux besoins de la collectivité nationale, compte tenu de la limitation des ressources et de ses préférences".

L'Etat financerait ce programme avec ses sources actuelles de revenus, augmentées par une *"provincialisation" de l'impôt foncier*, un meilleur partage des dépenses publiques entre Ottawa et Québec, ainsi qu'éventuellement un impôt sur les gains capitaux.

*Des services supérieurs*

En plus du système de base, la C.I.C. insiste pour que l'on sauvegarde la possibilité de services supérieurs d'enseignement que certains milieux voudraient se donner à leurs frais.

Elle voit dans une telle formule un moyen d'éviter une centralisation excessive et rigide. Elle y trouve de plus une garantie que la souplesse et le dynamisme nécessaires au progrès de l'éducation seraient conservés.

Au chapitre des revenus, la C.I.C. suggère ici un impôt foncier "local" et, si on le juge utile, une taxe locale de vente. Cependant les unités locales cesseraient d'être aussi petites et elles seraient peut-être mieux appelées régionales.

*Aide au contribuable*

Tout au long du mémoire, il semble se maintenir des lignes de force dont les principales seraient de diversifier autant que possible les sources d'impôts afin d'atteindre à plus d'équité; d'arranger les impôts de manière à ce qu'ils frappent moins les citoyens à revenus faibles; de rendre plus cohérente la participation de l'Etat; de faciliter aux contribuables une relation entre leur contribution et les services publics qu'ils obtiennent.

Au sujet d'une certaine provincialisation de l'impôt foncier, le mémoire suggère d'en faciliter le paiement. Il rappelle que l'impôt sur le revenu se perçoit au moyen de déductions à la source.

Il mentionne aussi que les compagnies d'assurance-vie ont facilité le paiement des primes grâce à un système appelé PAM, c'est-à-dire "paiement automatique mensuel", qui consiste de la part du client à autoriser la compagnie à tirer sur son compte de banque chaque mois le montant de la prime.

Le mémoire soutient que des arrangements analogues pourraient se faire dans le cas de l'impôt foncier. Et il demande : "Pourquoi rendre le financement de l'éducation plus difficile que tous les autres ?"

*Ottawa et Québec*

La C.I.C. aborde d'autre part le conflit fiscal entre Ottawa et Québec. Elle note qu'il est "fort probable que les dépenses d'éducation soient plus rentables que certaines dépenses du gouvernement fédéral".

Le mémoire ajoute qu'il s'agirait alors de procéder aux réajustements qui s'imposent dans la structure d'ensemble des dépenses publiques canadiennes. Il dit que le mécanisme existant à cette fin comprend les conférences fédérales-provinciales, et jusqu'à un certan point, le processus électoral.

Ces observations font suite à une analyse des sources additionnelles de revenus auxquelles le gouvernement provincial pourrait s'alimenter. On trouve dans le mémoire cette constatation réaliste : "Il ne semble pas y avoir de sources nouvelles de revenus, sauf la taxation des gains capitaux qui existe dans nombre de pays".

*Une première partie*

Toutes les considérations relatées sont tirées de la seconde partie du mémoire. Mais avant de se pencher sur la meilleure manière de doter le système d'éducation des ressources indispensables pour satisfaire aux désirs de la collectivité ,la C.I.C. a d'abord considéré quels sont et quels seront dans l'avenir les besoins.

On trouve à ce propos une abondance de détails qui semblent prouver l'obligation de dépenses accrues, et graduellement croissantes encore durant les années à venir.

Les cadres forcément restreints de cet article empêchent d'y donner écho. Ils obligent aussi à négliger les 29 tableaux statistiques qui terminent la mémoire.

**AFRIQUE**

**BULAWAYO, Rhodésie du Sud.** — Deux prisonniers ont été tués et 15 autres blessés, les gardiens de la prison de Khami, à une douzaine de milles de Bulawayo, ayant ouvert le feu sur un groupe de 500 prisonniers mutinés.

Les victimes sont des Africains, a précisé un porte-parole de la police.

**ETATS-UNIS**

**WASHINGTON.** — Evoquant les dangers que pourraient rencontrer les premiers hommes débarquant sur la lune, M. Homer Newell, haut fonctionnaire de la NASA, a déclaré que les astronautes couraient le risque de disparaître dans une épaisse couche de poussière et de recevoir de violentes décharges d'électricité statique.

***CHRONIQUE PARLEMENTAIRE***

Par Jean-Marc Poliquin

# *La caisse fédérale de retraite*

**Ottawa. — La future caisse fédérale de retraite est repassée hier au coeur de l'actualité parlementaire.**

**Sous sa forme largement définitive, telle que l'honorable Judy Lamarsh cherche à la faire adopter, elle a donné lieu à un nouveau débat.**

**Dûment métamorphosée sur les instances des provinces, elle présente les caractéristiques suivantes:**

**Très peu de temps après sa mise en place, elle commencera à verser des pensions, qui, modestes au départ, augmenteront au cours d'une période de transition de dix ans.**

**Elle donnera naissance à un régime qui intégrera la nouvelle pension avec la pension de sécurité de la vieillesse.**

**Elle fonctionnera avec souplesse; le maximum des gains ouvrant droit à la nouvelle pension augmentera en fonction de l'accroissement de la moyenne des salaires.**

**Elle comportera la participation obligatoire des employés et la participation facultative des personnes travaillant à leur propre compte.**

**Elle exigera annuellement des employés 1 p. 100 de la première tranche de $4,500 de leurs gains ouvrant droit à la pension. Une cotisation équivalente viendra des employeurs. Le faible taux initial restera tel quel pendant 15 ans. Il augmentera imperceptiblement par la suite. Dans 50 ans ,il atteindra 2 p. 100.**

**Elle permettra aux retraités d'opter pour leur pension soit à 70 ans soit à n'importe quel âge après 65 ans. Au début, c'est-à-dire à compter du 1er janvier 1966, les personnes âgées de 69 ans ou plus qui sont à leur retraite auront droit de toucher une pension, à leur gré. L'année suivante, cet âge sera abaissé à 68 ans, et ainsi de suite jusqu'en 1970.**

**Elle versera la pension intégrée par un seul et même chèque. La partie imputable aux gains antérieurs représentera 20 p. 100 de la moyenne des gains ouvrant droit à la pension. Cette partie ne changera pas. L'autre partie, qui relève du présent régime de sécurité de la vieillesse, pourra être touchée dès l'âge de 65 ans et s'élèvera alors à $51.**

**Elle permettra de verser des prestations au veuf ou à la veuve de la défunte personne retraitée, pourvu que le survivant ou la survivante ait 65 ans ou plus.**

**Elle versera une double pension d'Etat qui pourra se compléter grâce aux économies personnelles des retraités, à leurs placements, à divers régimes privés de pension.**

**Elle instaurera un régime de pension qui sera transférable d'une province participante à l'autre.**

**Elle accumulera d'importantes réserves qu'Ottawa investira dans des obligations fédérales ou dans des obligations provinciales.**

**Voilà les avantages que la future caisse fédérale de retraite offrira aux Canadiens, sauf ceux du Québec, si elle agrée à la majorité des parlementaires.**

**En tous cas, le gouvernement veut déférer le projet de loi qui constituera cette caisse à un comité mixte des Communes et du Sénat. La discussion y sera âpre et longue.**

**D'une part, l'opposition donne son approbation de principe au projet, mais elle en désapprouve les modalités de fonctionnement éventuel.**

**Par ailleurs, le comité mixte entendra des Témoins, des experts, des porte-parole des compagnies d'assurance qui ont une peur bleue de la future caisse fédérale de retraite. Ces sociétés craignent que la caisse fédérale ne diminue les attraits des régimes privés de pension.**

**Au point de vue politique, le noeud de la situation réside dans le fait que les compagnies d'assurance ont un ami, un allié, en la personne de M. John Robarts dont elles ont "assuré" — soit dit sans jeu de mots — la réélection en septembre dernier. Comme premier ministre de l'Ontario, province la plus riche du Canada, la plus industrialisée aussi, donc la plus en mesure d'alimenter une caisse gouvernementale de retraite, M. Robarts fera aboutir ou échouer le projet Lamarsh. Ce premier ministre conservateur tient entre ses mains le destin du grand projet libéral. Il décidera ainsi du confort ou de l'inconfort des vieillards des neufs provinces anglaises.**

RIVE SUD — RIVE SUD — RIVE SUD — RIVE SUD — RIVE SUD — RIVE SUD

● Cette photo fut prise, hier, alors que l'Orchestre Symphonique de Québec participait, en l'église des Sts-Martyrs, à une répétition générale de "La Passion de Jésus-Christ". Ce concert sacré sera donné pendant la Semaine Sainte.
(Photo "L'Action", par Marcel Laforce)

# Un surplus de $10,100 possible au budget de Ville Saint-David

Les estimés budgétaires de ville St-David pour la prochaine année montrent qu'un surplus de l'ordre de $10,100 est possible, si les membres du conseil savent dire non, s'ils disent non souvent comme le déclare l'échevin Jacques Carrier. Ce surplus anticipé sera éventuellement employé à réduire le déficit encouru l'an dernier. Il en sera de même d'une somme de $4,200, payée en expertise sur le réseau d'aqueduc et d'égoûts et qui serait récupérable. Ces deux montants additionnés réduiraient par conséquent le déficit encouru l'an dernier à $8,000 près et ce montant pourrait être payé en 1965 puisque cette année-là, le service de la dette exigera une somme de $14,000 de moins que cette année.

Les taxes demeurent inchangées, le taux de la taxe foncière est de $0.30, la taxe spéciale de $0.45 et le tarif de compensation pour le service d'aqueduc et d'égoût de $40, annuellement.

Les revenus prévus s'établissent comme suit :

**Section générale**

| | |
|---|---|
| Taxe foncière | $11,000. |
| chemins et $1,800. pour l'électricité. Le service de la dette à la section générale demandera une somme de $16,500., à la | |
| Taxe de vente | $38,000. |
| Divers | $10,400. |
| **Sous-Total** | **$59,400.** |
| Aqueduc | $60,600. |
| **TOTAL** | **$120,000.** |

Les dépenses s'établissent à $109,900. dont $10,000. pour le déneigement, $5,000. pour les section aqueduc de $41,000. et une somme de $3,000. est prévue en immobilisations dont près de la moitiée est déjà dépensée. "Il faudra dire non, dire non souvent si nous voulons nous en tenir aux estimés mais j'estime que nous devons et que nous pouvons le faire. 1964 est un point tournant pour la ville et nous devrons être vigilants. L'an prochain, nous aurons moins, beaucoup moins d'obligations à rembourser et nous pourrons alors être plus libres, de déclarer l'échevin Jacques Carrier, président du comité des finances. Il y a certaines dépenses incompressibles qu'il faut bien admettre, le seul item sur lequel nous pouvons économiser, c'est sur les immobilisations et Dieu sait qu'avec seulement $3,000. à ce chapitre, nous devrons y voir sérieusement.

## Unité sanitaire de Montmagny

**Principales activités:**

Lundi 23 mars: Inspections Médicales Scolaires.

Mardi 24 mars: Clinique de B.C.G. à l'hôpital. Inspections Médicales Scolaires.

Mercredi, 25 mars: **Berthier: 1 heure 30:** Clinique de bébés au village.

Jeudi, 26 mars: **Unité Sanitaire: 2 à 4 heures:** Clinique de bébés.

A.M.: Clinique Dentaire.

A.M.: Clinique de B.C.G. à l'hôpital

Vendredi, 27 mars:

VENDREDI SAINT.

Dr A. Bélanger, m.h.
Médecin-Hygiéniste.

## Des travaux d'aqueduc de $37,000 à St-David

Le conseil de ville de St-David a fait hier soir la première lecture de son règlement no 131 décrétant des travaux d'aqueduc et d'égouts sur une longueur de 2,600 pieds sur les rues Françine, de la Falaise, Rousseau et autres au coût de $37,000, dont $7,000. seront récupérés en vertu de la loi des travaux d'hiver qui prévoit le remboursement de 90% du coût de la main-d'oeuvre. Ces travaux qui seront à la charge des riverains de ces rues seront faits soit à la journée soit par contrat, et les plans ont été préparés par MM. Royer et Royer, ing. conseils. A cette fin le règlement décrète un emprunt par obligations série 20 ans, d'une somme n'excédant pas $30,000. à un taux d'intérêt ne dépassant pas 6%.

L'échevin Jacques Carrier a déclaré au cours de l'étude de ce règlement que le montant de l'emprunt est un peu plus élevé que le montant original parce qu'il y a toujours des imponderables, mais que les travaux devraient coûter moins, ce moins pouvant même atteindre $5,000, qui éventuellement pourront être employer ailleurs sur adoption d'un règlement à cet effet. Si le solde dépasse $5,000., il faut dans ce cas tenir un référendum à moins que l'on rembourse par anticipation une partie de l'emprunt de façon que le solde ne dépasse plus les $5,000. Le règlement a été adopté unanimement et fera l'objet prochainement d'une séance publique et possiblement d'un référendum.

**Logements à louer**

ST-ROMUALD, en face de Sillery et Ste-Foy, des logements chauffés ou non, 4 et 5 pièces. Marché Olivier. Appelez entre 9 et 12 heures a.m. à Tél.: 839-9408.

40397 13-3 (6 fs) 118 C.L.

20, RUE BEGIN, Bienville, Lévis. Logement 4 pièces, plus chambre de bain, semi-chauffé, pour adultes seulement, aussi 1132, rue Commerciale, St-Romuald. Logement 3 pièces, plus chambre de bain, idéal pour nouveaux mariés. S'adresser ALBERT BESHRO, 20, rue Bégin, Bienville. Tél.: 837-5341 ou 839-9982.

40108 2-3 (1 ms) 118 C.L.

**A vendre — Divers**

AUX FUTURS MARIES
VOYEZ notre ASSORTIMENT de MEUBLES
DEMANDEZ NOS PRIX
UN JOLI SOUVENIR
est remis à chaque couple des futurs mariés qui nous visitant
NOREAU ELECTRIQUE LTEE
44, rue St-Louis, Lévis
Tél. : 837-9321
1-2 (5-10-15-19-24-29-2) 4-9-14-18-23-28-3) 21 C.L.

## Entre la Fédération libérale du Québec et l'organisation libérale fédérale,

# "Mariage" impossible

MONTREAL (P.C.) — M. François Aquin, président de la Fédération libérale du Québec, a déclaré hier qu'un "mariage" entre le parti provincial et l'organisation libérale fédérale est impossible.

Il a également laissé entendre qu'il est impossible pour quiconque d'appartenir simultanément aux deux groupements et il a déclaré que le parti fédéral est dirigé par le haut par un petit groupe fermé.

M. Aquin a également affirmé devant le club Kiwanis-Laval qu'un "mariage" est impossible à cause "des priorités du Québec".

"Vous pouvez parler tant que vous le voulez de biculturalisme et de bilinguisme, a-t-il dit, c'est là une approche psychologique.

"Mais ici, au Québec, nous n'avons pas besoin de psychiatres nationaux pour nous dire quels sont nos droits.

"Nous croyons à l'existence de deux nations mais pas à l'existence d'une seule nation politique. Pour dialoguer, il faut être deux".

M. Aquin a précisé que le parti libéral fédéral est comme les partis progressistes-conservateur les conservateurs britanniques, et l'Union nationale au Québec — "un parti de type fermé, connu aussi sous le nom de parti de cadres, formé de gens en place, de notables, d'hommes influents dans leurs milieux respectifs".

**Parti de cadres**

"Dans ce parti, le député et quelques amis forment, avec le chef, la structure du parti dont l'ultime but est la victoire à l'élection".

Il a comparé ce genre d'organisation avec le parti de masse qui appartient à ses membres et qui est dominé par une idéologie.

"Pour gagner des élections ? Oui, mais surtout pour faire l'éducation politique".

Il a insisté pour dire que ce devrait être là le caractère du parti libéral du Québec. La Fédération libérale du Québec compte 114,000 membres.

"Il m'apparait impossible d'appartenir en même temps à deux partis n'ayant pas le même système, l'un étant parti de cadres, l'autre, parti de masse".

"Il nous faut dialoguer", a dit M. Aquin. "Mais c'est l'Assemblée législative — l'Union nationale comprise — qui dialoguera au nom du Québec et non nous, libéraux, sous prétexte que nous portons le même nom. Le Québec est plus important que le parti".

Il a invoqué le danger d'un règlement des problèmes du Québec autour d'une table ronde entre amis d'un même parti fédéral-provincial.

## Aiglons éliminés à Lac-Mégantic

A Lac Mégantic en fin de semaine dernière, les Aiglons pee-wee de Lévis ont compté 14 buts et n'en ont accordé que 13 à leurs adversaires en 3 parties, mais ce ne fut pas suffisant pour leur assurer une place dans la finale du tournoi.

C'est au Centre des Loisirs Mgr Bonin de Lac Mégantic que s'est déroulé ce grand tournoi alors que des équipes de toute la province se sont disputé le championnat remporté l'an dernier par Lévis

Le tournoi n'avait duré qu'une journée en 1963. Vu un plus grand nombre d'équipes qui désiraient y participer cette année (20) on a dû le répartir sur une période de 3 jours, soit le vendredi soir au dimanche soir.

**Victoire de 4 à 2**

Samedi après-midi, à la suite d'un voyage en autobus de 120 milles les Aiglons du pilote Jean Malouin ont disposé assez facilement du Waterloo par 4 à 2. Dans la soirée, contre l'équipe de l'endroit, Lac Mégantic, ce fut cependant un peu plus difficile.

**Victoire de 8 à 4**

En effet le jeune gardien de buts de Mégantic n'accorda qu'un seul but aux Aiglons dans les deux premières périodes effectuant des arrêts fantastiques pour repousser les élans de ses adversaires. C'est avec un déficit de 2 à 1 que les Aiglons entreprirent le 3e engagement.

Le jeune Denis Carrier traversa toute la patinoire et déjoua le gardien de buts de Mégantic pour égaliser les chances à 2:02. Ce fut la débandade pour Mégantic. Emile Bernatchez, aidé de Gilles Bédard, donna l'avance 3 à 2 aux Aiglons à 2:17. Puis Gilles Bédard, qui avait compté le 1er but des Aiglons, porta le compte 5 à 2 avec ses 2e et 3e buts de la rencontre à 8:07 et 7:22. A 7:55, Jean Thibault compta pour Lévis. Gilles Bédard ajouta son 4e but de la rencontre à 9:55 pour porter le compte 7 à 2. Puis Mégantic eut un regain d'énergie alors que Larry Perron compta deux buts à 11:45 et à 12:02. Mais il était déjà trop tard et Denis Cayouette vint compléter le pointage qui se termina 8 à 4 pour les Aiglons.

Lorsque les Aiglons sautèrent sur la glace dimanche après-midi, il ne restait plus que 5 équipes en lice pour le championnat Drummondville, Asbestos, Thetford-Mines, Piopolis et Lévis.

**Elimination des Aiglons**

Dimanche après-midi contre Asbestos, ce fut Claude Latulippe, gardien de buts des Aiglons qui résista avec brio aux assauts répétés des joueurs pour n'accorder qu'une avance de 2 à 1 à Asbestos après deux périodes de jeu.

Bien décidés à répéter leur exploit de la veille, les Aiglons revinrent au jeu avec plus d'entrain au début de la 3e période, malgré la perte de Jean Carrier, blessé au coude au début de la partie.

Les nombreux spectateurs de Lévis, venus encourager leurs jeunes pee-wee, eurent une lueur d'espoir lorsque Asbestos reçut une punition d'une minute et demie à 2.10. Malheureusement 57 secondes plus tard Emile Bernatchez de Lévis, à cause d'un coup de gouret inutile, reçut une punition qui venait annuler celle d'Asbestos, enlever l'avantage numérique à Lévis pour 33 secondes et donner cet avantage numérique à Asbestos pour 57 secondes.

Comme les joueurs de Lévis continuaient de montrer de la nervosité dans le déblaiement de leur territoire, Asbestos profita de son avantage numérique pour compter à 4.06 et porter le pointage à 3 à 1.

Jean Thibault ajouta un 2e but pour Lévis, à 4.22, mais le mal était déjà fait. Privés de leur meilleur compteur du tournoi, Denis Cayouette blessé sous les yeux de l'arbitre au début de cette 3e période, les Aiglons ne purent continuer à maitriser les joueurs d'Asbestos qui comptèrent encore 4 buts sans réplique du Lévis avant que la sirène n'annonce la fin du match au compte de 7 à 2.

**Remerciements**

La direction des Loisirs Notre-Dame de Lévis, de même que les joueurs des Aiglons et leurs parents désirent remercier bien sincèrement la population de Mégantic et les organisateurs du tournoi qui leur ont réservé un accueil des plus chaleureux. C'est avec un peu d'envie que les Lévisiens ont visité le magnifique Centre de Loisirs que Mgr Bonin a construit pour une saine récréation de ses ouailles.

**Rendement des joueurs**

| | B. | A. | Pts |
|---|---|---|---|
| Denis Cayouette | 3 | 3 | 6 |
| Gilles Bédard | 4 | 1 | 5 |
| Denis Carrier | 2 | 2 | 4 |
| Emile Bernatchez | 1 | 3 | 4 |
| Jean Carrier | 2 | 1 | 3 |
| Jean Thibault | 2 | 1 | 3 |
| Gilbert Dionne | 0 | 2 | 2 |
| Alain Bonneau | 0 | 1 | 1 |
| | B. | A. | Pts |

AVIS
aux résidents de
LEVIS - LAUZON
et la banlieue
Pour toutes
NOUVELLES
à publier dans
L'ACTION
S.V.P. communiquer avec
M. J.-L.-M. VERRET
6 rue Magloire - Lauzon
TEL.: 837-4152

# La police de Montréal saisit 500,000 billets de loterie

MONTREAL. (P.C.) — La police a saisi 500,000 billets de loterie basée sur les matchs de la coupe Stanley dont les éliminatoires débuteront la semaine prochaine.

Cette saisie, opérée en fin d'après-midi, lundi, porte à 600,000 le nombre de billets de sweepstake confisqués par la police depuis deux semaines.

Un individu de 25 ans a été appréhendé au cours de ce raid dans un garage.

Six autres jeunes gens ont comparu par suite de la saisie de tranches de 55,000, 22,000 et 30,000 billets de loterie du même genre, la semaine dernière.

Quatre des prévenus, Réal Grenier, 18 ans, André Grenier, 25 ans, Jean Desricher, 18 ans, et Jean Noël, 27 ans, ont enregistré des aveux de culpabilité à l'accusation d'avoir illégalement exploité une loterie. Ils ont écopé d'amendes allant de $250. à $500.

Deux autres prévenus ont protesté de leur innocence et subiront leur procès le 25 mars. Il s'agit de George Higgins, 25 ans, et Robert Higgins, 29 ans, qui ont été remis en liberté provisoire.

LA SOURIS MIQUETTE — par Walt Disney

LE FANTOME — par Lee Falk et Ray Moore

PHILOMENE — par Ernie Bushmiller

STEAK DE SURLONGE 109
STEAK DE FILET 109
STEAK DE RONDE 87
ROSBIF DE COTE PRESQUE DESOSSEE 87
ROSBIF DE CROUPE 93
STEAK HACHE 33

W. E. Bégin

JAMBON FESSE DE 3 A 17 LB PRESQUE DESOSSEE 57
CHOPS DE PORC MAIGRE 69
ROTI FILET DE PORC 53
HAUT-PATTE DE PORC 27
SAUCISSE FRAICHE 39
JAMBON EPAULE SANS HAUT-PATTE 43

500 ST-JEAN
524-5271

520 DE LA SALLE
529-1331

SERVICE DE LIVRAISON
DANS TOUTE LA VILLE ET LA BANLIEUE

l'Action
QUOTIDIEN CATHOLIQUE

Par Rémy d'Anjou

## Des documents secrets bien gardés...

**Un monsieur, canadien-français comme vous et moi, demandait l'autre jour une passe pour pouvoir entrer au Camp Militaire de Valcartier. Il était accompagné de sa secrétaire, d'un subalterne et d'un . . . serrurier. Pourquoi le serrurier, vous le verrez tout à l'heure. Toujours est-il que le monsieur en question se présente et demande son laissez-passer. Le monsieur en question déclare, d'une voix très forte : "Je suis directeur, pour la région de Québec, du Emergency Measures Organisation". Comme si cet Emergency Measures Organisation ne se traduisait pas en français. En tout cas, cette patente, c'est apparenté de très près avec la défense civile. La défense civile, vous savez, cette organisation qui tient des exercices de bombardement atomique en collaboration avec l'armée. Exercices au cours desquels on joue à la guerre et au bombardement. Revenons à nos moutons, le monsieur demande son laissez-passer et quand on lui a demandé le but de sa visite au camp militaire, il a répondu que le coffre-fort dans lequel on dépose les documents ultra-secrets du Emergency Measures Organisation ne s'ouvrait plus. Capiche, maintenant pourquoi le serrurier . . . Supposons qu'il y ait eu une véritable attaque atomique . . . au moment même où on s'est aperçu que le coffre-fort contenant les documents ultra-secrets et les ordres à exécuter ne s'ouvrait plus . . . Dire que la vie de milliers de citoyens dépend de petits détails de la sorte...**

## Une farce bien drôle

*Vous savez comme les français sont entêtés. Ce n'est pas un reproche, au contraire, je dirais même que c'est un compliment. Ce skieur français arrive dans un centre de ski très populaire et surtout très achalandé. Il se rend à l'hôtel le plus chic de la place et demande une chambre. On lui demande s'il a fait ses réservations, mais, le monsieur répond que non. On lui répond que c'est bien dommage, mais que, sans réservations, il n'y a absolument rien à faire. Le type insiste en disant que depuis vingt ans, il vient à l'hôtel et que jamais il n'a fait de réservations, mais que toujours on lui a trouvé une chambre.*

*Il a beau dire, il a beau faire, le commis, inlassablement lui répète : "il n'y a rien à faire". Alors le skieur se décide. "Si le président De Gaulle arrivait ici pour passer la fin de semaine, auriez-vous une chambre à lui donner?" Très heureux de son coup, il s'entend répondre: "Oh! certainement, que nous aurions une chambre pour le président." Du tac au tac il répond: "Eh! bien vous savez, la chambre que vous avez réservé pour le président, vous pouvez me la donner, parce que le général . . . il ne viendra pas".*

## Du coq à l'âne

**Un lecteur assidu de l'Action rencontre en fin de semaine dernière l'assistant du rédacteur en chef, M. Jean Hubert, et, faisant son petit Jos. Connaissant, il se met à critiquer le journal. "Vous savez, le pire problème avec votre journal, c'est qu'il est bien difficile de trouver les renvois. Vous êtes toujours mêlé avec vos suites." Le gars venait de se mettre les pieds dans les plats et ce, de la belle façon, depuis plusieurs mois, l'Action est le seul journal au Canada à ne pas avoir une seule retourne . . . Conctatation faite à Valcartier, plus précisément au camp militaire. Il y a des baraques neuves et de vieilles baraques. Dans les vielles baraques vivent les militaires. Devinez un peu ce qu'il y a dans les baraques neuves . . . C'est de la marchandise. Ce qui a fait dire à un malin : "Y faut pas maganner le stock".**

# Les entrepôts et les bureaux des Editions Européennes sont détruits par les flammes

## Trois sapeurs blessés en combattant le sinistre

Par Rémy d'Anjou

**Un violent incendie qui a fait rage pendant toute la nuit a détruit de fond en comble les entrepôts et les bureaux des Elitions Européennes, situés dans un triangle formé par la rue St-Crépin, par la rue St-Vallier et par le boulevard Charest.**

**Trois pompiers ont été blessés en combattant le sinistre et l'un d'eux a dû être hospitalisé souffrant de graves douleurs internes au côté. Le pompier Georges Michaud, du poste numéro 11, a été transporté à l'Hôtel-Dieu de Québec après avoir glissé dans une échelle. Le sapeur Gaston Blouin, du poste numéro 3, s'est infligé un tour de reins, tandis que le sapeur Jacques Cadorette, du poste numéro 5, s'est coupé à une main. Ces deux derniers ont été soignés à la voiture de secours par le capitaine Germain et par le pompier-secouriste Louis Blouin.**

Les flammes ont débuté vers minuit et trente et elles ont été découvertes par le constable André Ouellet du poste numéro 3. Ce dernier effectuait sa ronde quand il a entendu du bruit, il s'est approché de la bâtisse dont l'arrière donne sur la rue St-Vallier et a aperçu de la fumée. Il s'est empressé de donner l'alarme. Les pompiers du poste numéro 3 ont éte les premiers sur les lieux et ils se sont attaqués à l'élément destructeur qui commençait déjà à prendre des proportions inquiétantes. Une deuxième et une troisième alarme ont été sonnées successivement faisant accourir sur les lieux une centaine de pompiers des postes 1, 2, 3, 5, 7, 8, 9 et 11.

Une fumée très dense s'échappait du brasier, rendant plus difficile le travail des pompiers qui étaient dirigés par le chef J.-B. Voiselle et son assistant, le chef Henri Auclair.

Les trois bâtisses incendiées communiquaient entre elles et formaient les entrepôts et les bureaux de la maison d'édition. L'entrée principale, soit l'entrée du bureau était situé sur le Boulevard Charest. Les bureaux occupaient une partie d'un édifice de trois étages tandis que les entrepôts occupaient une petite maison d'un étage et demi avec l'entrée sur la rue St-Crépin. Une autre bâtisse de deux étages, communiquant avec les deux premières, avait son entrée sur la rue St-Vallier.

De ces trois maisons, il ne reste que les murs. Les flammes ont mis du temps à percer, mais dès qu'elles eurent atteint la toiture, elles se mirent à courir avec rapidité. Le feu a originé au premier plancher de la maison sise rue St-Vallier et il s'est rapidement communiqué aux étages supérieurs et aux bâtisses adjacentes. La station service Maranda et les bureaux de la Provincial Fire Protection ont subi des dommages assez considérables par l'eau et la fumée. Des logements sis au deuxième étage de la bâtisse occupée par la station service et par la Provincial Fire Protection ont également été touchés par l'eau et la fumée.

Des pompiers qui combattaient les flammes au deuxième étage d'une des maisons ont dû sortir précipitamment quand ils ont été entourés par le feu. Ils n'ont pas été blessés. Les sapeurs ont travaillé pendant six grosses heures avant de pouvoir regagner leurs casernes respectives.

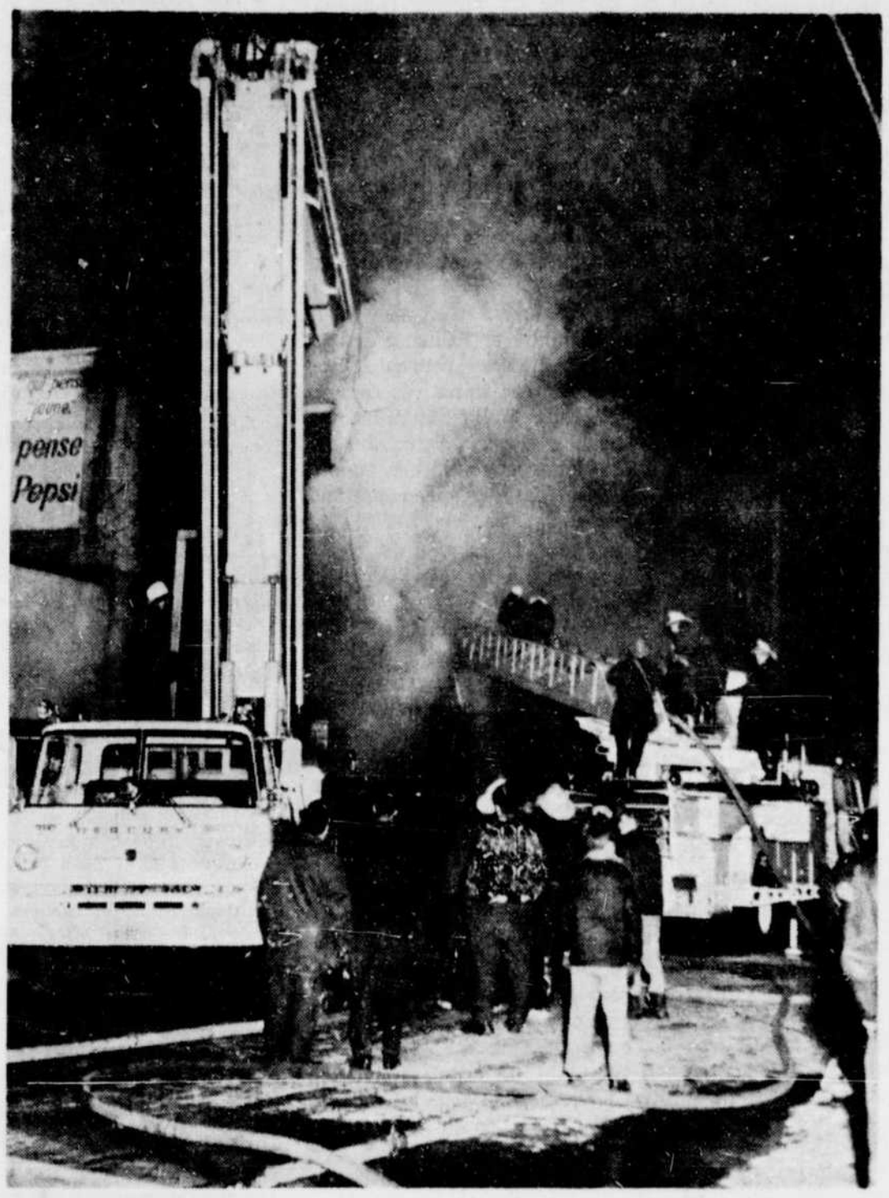


## Projection de films

***Le Centre Culturel St-Jean-Eudes et le Musée Canadien du Film sur l'Art présentent ce soir à 8h.30, à 1390, 8e avenue, quatre films sur l'art français. Au programme: Picasso, Romancero du Picador; Marquet; La Maison aux Images (sur la Gravure); Dunoyer de Segonzac. Les films sont en couleur et l'entrée est libre.***

## Rapport médical

193 cas de maladies contagieuses ont été signalés à Québec au cours du mois de février selon un rapport soumis par le directeur adjoint du service municipal de la Santé, le Dr Jacques Roussel.

Aucune mortalité n'a toutefois été à déplorer alors que les différentes maladies contagieuses se répartissent comme suit: 3 cas de scarlatine, 47 de varicelle, 17 de coqueluche, 120 d'oreillons, 4 de rougeole et 2 d'hépatites infectieuses.

Au cours de janvier, 180 cas de maladies contagieuses avaient été rapportés.

## Les à-côtés de la 3

### A l'hôtel de ville

*Selon l'échevin Gérard Moisan il s'est répandu 8 à 9 chars de sel de plus cette année dans le quartier St-Jean-Baptiste que l'an dernier. M. Moisan a demandé au maire Hamel de faire vérifier ces chiffres afin de voir si les employés municipaux n'y vont pas un peu fort sur la pelle.*

*Son collègue, M. Emile Robitaille a déclaré pour sa part qu'il avait reçu des plaintes de ses contribuables à l'effet que certains employés municipaux avaient été vus, répandant du sel à profusion sur des trottoirs complètement exempts de neige ou de glace, "des trottoirs à l'asphalte"*

— — —

*Le chef de police a reçu une demande des échevins visant à informer la population que le stationnement des voitures dans les rues de la cité, la nuit, n'est pas permis avant le 1er avril prochain.*

*MANQUE DE PERSONNEL*

*L'échevin Moisan a de plus demandé au maire de s'informer des conditions actuelles de travail au service du contentieux où, selon lui, les avocats sont complètement débordés, au point où l'un d'eux pense devoir prendre des vacances forcées afin de récupérer. M. Moisan a demandé d'étudier la possibilité d'engager un autre avocat pour ce département.*

*PROTECTION*

*Les échevins ont voté une somme de $167 devant servir à l'installation d'une vitrine dans le département de la police, vitrine qui permettra aux témoins d'identifier les suspects. Une pareille demande avait été faite parce que plusieurs personnes refusent d'identifier les suspects par crainte des représailles. Cette vitrine permettra aux témoins de voir les suspects sans être vus.*

*CONCERT*

*L'orchestre nationale de la jeunesse du Canada pourra donner un concert le 8 août prochain dans les locaux du Palais Montcalm que la ville leur offre gratuitement en plus de leur offrir au même titre les services des appariteurs nécessaires au spectacle. De plus, les membres du comité administratif ont résolu de proclamer "Semaine de l'orchestre nationale de la jeunesse", celle du 2 au 8 août prochain.*

*REMORQUAGE*

*Le chef de police de la cité, M. Roger Lemire, o.b.e., apportera certaines précisions aux devis pour les contrats de remorquage de la ville dont les soumissions seront demandées bientôt. M. Lemire a revu ces devis avec les membres du comité administratif hier et il a été convenu de certains changements qui devront être faits avant l'approbation définitive.*

*Par J.J.*

## Le complexe Manicouagan - Aux Outardes devenu le point de mire des ingénieurs

"Le complexe hydroélectrique Manicouagan - Aux Outardes est déjà le point de mire des ingénieurs et des producteurs d'électricité du monde entier. C'est que les innovations s'y multiplient dans de nombreux secteurs du génie". C'est ce qu'a déclaré M. Alexandre Beauvin, administrateur délégué de la Québec Power, hier, lors d'un diner du Club Rotary, au Château Frontenac.

**Pourquoi Manic 2**

"Parce qu'il faudra de sept à huit ans pour que le réservoir de Manic 5 atteigne le niveau d'eau prévu pour l'exploitation de la centrale du même nom, et aussi parce qu'il faut élever un barrage long de 4,000 pieds et d'une hauteur de 650 pieds au-dessus de ses fondations, il ne sera pas possible d'exploiter la centrale prévue à cet emplacement avant 1968. C'est pourquoi de dire M. Beauvin qu'il fut décidé de construire immédiatement Manic 2 en vue de pouvoir répondre à la demande des prochaines années. Manic 2 sera mise en exploitation à partir de l'automne 1965".

**Tension de 735.000 volts**

Après la présentation d'un films qui consistait essentiellement à donner un aperçu des travaux gigantesques qui se continuent sur la Manicouagan, soit aux chantiers Manic 5, à 130 milles au nord de Baie-Comeau, et à Manic 2, à une dizaine de milles de cette même ville, et qui montrait aussi l'attention que les autorités de l'Hydro-Québec ont donné au confort et à l'organisation des loisirs des 4,000 à 5,000 employés, qui sont répartis sur les deux chantiers, le conférencier a complété son exposé en parlant du transport de l'énergie du complexe vers Québec et Montréal. Ceci se fera au moyen de trois lignes à une tension de 735,000 volts.

**Premières au monde**

"Ces lignes, de continuer M. Beauvin, seront les premières au monde à transporter du courant alternatif à tension aussi élevée. Les pylônes seront nécessairement beaucoup plus hauts à cause de la distance plus grande requise pour isoler les câbles les uns des autres de la structure métallique et du sol. Ainsi, les câbles devront être à une distance d'au moins 45 pieds du sol, ce qui exige des pylônes de plus de 132 pieds de hauteur, soit l'équivalent de 13 à 14 étages d'un édifice ordinaire".

**Postes collecteurs**

Deux grands postes collecteurs seront construits dans la région, l'un nommé Outardes pour les centrales Mamic 5 et Outardes 58, l'autre nommé Manicouagan pour les centrales Manic 2, Manic 3 et Outardes 58.

Deux lignes de transport seront rattachées au poste Manicouagan, une au poste Outardes. Les deux premières seront dirigées sur Lévis en passant par l'Ile d'Orléans, puis continueront sur la rive sud jusqu'au poste d'arrivée à Boucherville, en face de Montréal. La ligne partant du poste collecteur Outardes passera par le poste Laurentides à Québec, puis se dirigera vers Montréal par la rive nord.

**Lévis - Boucherville**

En terminant, M. Beauvin a déclaré que "comme nous avons déjà des lignes de transport qui suivent la rive nord, et que d'autre part, les rivières de la rive sud ne prennent pas l'aménagement de centrales d'importance, il convient d'autant plus de diriger deux lignes de transport du côté de Lévis et de Boucherville parce que c'est probablement de ce côté que se fera le prochain mouvement d'industrialisation".

## Le Barreau de Québec s'oppose au déménagement des locaux de la Cour municipale

(Par Jacques JOBIN)

Dans une lettre à l'adresse du maire Wilfrid Hamel, le Barreau de Québec s'oppose fermement à ce que la Cour municipale et son effectif soient délogés de leurs locaux actuels à l'hôtel de ville pour être installés dans la centrale de police que la ville se propose de construire au parc Victoria.

Le bâtonnier du Barreau de Québec, Me Paul Lebel, c.r., souligne qu'actuellement les tribunaux de droit commun sont installés au Palais de Justice et aux environs, que le gouvernement provincial a fait l'acquisition de l'hôtel St-Louis afin de centraliser les tribunaux réguliers et les commissions administratives provinciales, ceci afin d'en faciliter l'accès aux avocats et au public.

Le Barreau déclare qu'en installant la Cour municipale et ses différents services au parc Victoria cela causerait des retards considérables et des ennuis constants aux avocats exerçant devant la Cour ainsi qu'au public lui-même.

Cet avis a été remis par le maire dans le dossier de la nouvelle centrale de police afin qu'il soit considéré en temps et lieu.

A ce sujet, l'échevin Isidore Deschênes a eu une remarque directe à l'endroit des membres actuels de la Cour municipale en ce sens qu'il dit que ce sont eux qui ont incité le Barreau à faire une pareille démarche parce qu'ils ne veulent pas déménager au parc Victoria.

**La centrale**

Le maire Wilfrid Hamel a déclaré qu'il est allé lui-même sur les lieux de la future construction dernièrement en compagnie de quelques fonctionnaires de la cité. Il a suggéré comme emplacement l'endroit situé près du parc de stationnement appelé communément parc Matte parce qu'il y a une légère dénivellation qui permettrait la construction d'un autre étage, un sous-sol, où pourraient être garées les voitures et où il serait possible d'aménager certains entrepôts pour la police.

Cependant l'échevin Jos Matte a suggéré qu'il serait préférable de construire la centrale de police sur le terrain actuel de stationnement afin de conserver tout le territoire actuellement réservé aux jeux.

A proximité de l'endroit où le maire Hamel a proposé d'ériger l'édifice, se trouvent les courts de tennis qu'il faudra réduire pour procéder à la construction.

Cette discussion n'a mené à aucune décision puisque la chose est pour l'instant "gelée" jusqu'à ce qu'on revise le montant d'argent qui doit être consacré à cet effet.

Le montant de $750,000 voté en 1962 a paru actuellement très désuet en regard des nécessités présentes.

## PRÉCISIONS DEMANDÉES AU SUJET DES ORDRES DONNÉS PAR LE CAPT. MATTE À HENRI DOYON

(Par Robert GIROUX)

Deux fois, au cours de la séance d'hier de la Commission Brossard, l'ex-sergent Henri Doyon s'est vu demander si en aucun temps, le capitaine Alphonse Matte ne lui avait donné des ordres qu'il jugeait contraires au cours normal des choses.

Le témoin révéla qu'au cours d'un procès en Gaspésie, l'officier, qui venait d'être exclu de la cour à titre de témoin, donna l'ordre à son sergent d'écouter ce qu'un témoin dirait en cours et de lui faire le rapport sur les dates, les jours et les heures qu'il mentionnait au cours de son témoignage.

Il déclara qu'il avait écouté les dépositions du témoin pendant une quinzaine de minutes environ.

Il ne se souvenait cependant pas de la personne qui témoignait, ce qu'elle avait dit.

Le juge-commissaire Brossard remarqua que dans le procès-verbal de cette cause il n'y avait rien qui mentionnait que le capitaine Matte avait reçu du juge l'ordre de quitter la cour, avec le rapport à l'appui.

"Avez-vous consommé de l'alcool seulement en présence de vos supérieurs à l'époque?", demanda-t-on à l'ancien sergent de la Sûreté provinciale. "J'en ai également pris quand ils n'étaient pas là aussi", fut la réponse.

"Avez-vous été encouragé par eux?" — "Il n'a jamais été question d'encouragement, d'une part comme de l'autre".

A un certain moment on a demandé au témoin comment il s'expliquait que l'on ait pu trouver le morceau métallique de carabine alors qu'un peintre avait balayé le pont de Québec, en 1954, à l'endroit précis où la pièce fut retrouvée, l'année suivante.

J'ai pensé que la carabine aurait pu demeurer dans les poutres et que le froid et les vibrations auraient pu faire détacher cette pièce métallique.

Les procureurs à l'enquête mentionnèrent que des titres dans une couple de journaux ne correspondaient pas à la nouvelle que leur avaient envoyé leurs correspondants.

Le commissaire enquêteur pria les chroniqueurs des journaux de demander à leurs chefs de rédaction d'être fidèles à la nouvelle dans la composition de leurs titres.

Au cours de la journée, les journalistes se firent confirmer que Me Jean Bienvenue ne secondait plus Me Jean Grenier comme procureur des intérêts des représentants du département du procureur général et des membres de la Sûreté provinciale, qui avaient agi, à l'époque de l'affaire Coffin.

Me Bienvenue se refusa à tout commentaire à l'égard de la presse.

### Dans la cause de M. Gérald Martineau

## Le juge Simard rejette une motion de la défense

**Le juge Gérard Simard a rejeté, une motion de la défense visant à annuler divers chefs d'accusation de fraude contre le conseiller législatif, M. Gérald Martineau.**

La motion pour annulation portait sur trois griefs.

D'une part, M. Géraid Martineau, disait la motion, n'est pas un fonctionnaire au sens du code pénal;

En outre, l'acte d'accusation est défectueux du fait qu'il s'abstient de dénoncer le corrupteur, la peinture Sico Limitée, aussi bien que son complice.

Enfin, il est également défectueux du fait qu'il contient, sur chaque chef, plusieurs offenses distinctes ou une multiplicité d'offenses.

Dans son jugement, le juge Simard déclare qu'en ce qui a trait au second grief, soit le fait de ne pas dénoncer son complice, "judiciairement, il nous parait nullement fondé".

Car, précise-t-il, dans chacun des 11 chefs d'accusation qui pèsent sur M. Martineau, il appert que le nom de son complice, soit Peinture Sico Limitée, de même que les noms des bénéficiaires auxquels furent distribuées les largesses de celle-ci, sont nettement mentionnés.

Et cela dit le juge Simard, conformément aux exigences de la loi. Au surplus, en pareille hypothèse, l'initiative des procédures en matière pénale appartient à la Couronne. D'où le rejet de ce grief.

Sur la multiplicité d'offenses, se référant à plusieurs articles du code pénal, le juge Simard déclare que d'emblée, sa conclusion est non équivoque et le troisième grief doit être également écarté.

A l'objection majeure, à savoir que M. Martineau n'est pas un fonctionnaire au sens de la loi, le juge s'évoqué pour le rejet de cette objection, la jurisprudence établie dans des causes antérieures.

## l'Action éditoriale

Lorenzo Paré, rédacteur en chef

# De Gaulle au Mexique

Le peuple du Mexique fait un triomphe au président de Galle. L'enthousiasme mexicain s'explique, sans doute, par le caractère exceptionnel de l'événement : c'est la première fois que la France vient rencontrer officiellement le Mexique. Par ailleurs, Paris a ouvert récemment un crédit de $150 millions aux Mexicains, leur apportant par là de nouvelles possibilités économiques.

Mais dominant tout cela et à l'arrière-plan des discours d'apparat, il y a le fait suivant. De Gaulle, au nom de la France et aussi au nom de l'Europe, apporte une alternative aux républiques de l'Amérique latine enfermées trop étroitement jusqu'ici dans le tête-à-tête avec les Etats-Unis et dont elles ne semblaient pouvoir se dégager qu'en se jetant dans les bras de Moscou ou de Pékin.

La visite mexicaine est une autre étape dans le grand dessein politique du président de Gaulle, qui prend de plus en plus les contours d'une "troisième force" entre les deux colosses qui se partagent l'hégémonie du monde depuis la fin de la guerre, la Russie et les Etats-Unis. La première étape fut la libération de l'Algérie et la "décolonisation", la consolidation du Marché commun malgré les pressions exercées sur l'Allemagne ou l'Italie, puis l'énorme relèvement de la situation domestique en France. En ces dernières semaines, "le grand dessein" de la France dans les politiques internationales s'est précisé à un rythme rapide. Ce fut d'abord le projet de la "neutralisation" dans le Sud-est asiatique, puis la reconnaissance de la Chine et maintenant, l'ouverture au "tiers-monde" qui s'amplifie par le voyage au Mexique.

* * *

De quel oeil Washington peut-il considérer *"l'invasion"* gaulliste dans cette arrière-cour américaine que constituaient jusqu'ici le Mexique et les autres républiques de l'hémisphère ? A vrai dire, de Gaulle a été une épine au coeur des politiques de Washington : sa "force de frappe" assurant une marge d'autonomie à la France a empêché la création de l'armement atomique "multilatéral" sous contrôle américain. Son entente avec l'Allemagne et sa lutte contre la Grande-Bretagne pour maintenir l'intégrité du Marché commun a mis des obstacles à la "communauté atlantique" souhaitée par Washington. Dans le Sud-est asiatique, la neutralisation envisagée par de Gaulle se heurte aux positions américaines du Vietnam. La reconnaissance française de la Chine communiste continue d'irriter les Etats-Unis, sans compter l'afflaiblissement de son autorité vis-à-vis de l'ensemble du "tiers-monde" qui s'empresse désormais de suivre l'exemple de la France dans son geste envers Pékin...

En juillet 1963, le président de Gaulle avait consacré l'une de ses célèbres conférences de presse aux relations de la France et des Etats-Unis. — "On a été très agité, en particulier dans les journaux américains, depuis quelques mois", disait-il. "Je vous dirai que la pratique que je peux avoir personnellement depuis tantôt 25 ans des réactions publiques aux Etats-Unis fait que je m'étonne assez peu des saccades de ce qu'on est convenu d'y appeler l'opinion publique. Cependant, j'avoue que voici quelque temps le ton et la chanson en ce qui concerne la France m'ont paru assez excessifs".

Ces "agitations qui sévissent outre-Atlantique", poursuivait-il, ne sauraient altérer en France ce qui est fondamental à l'égard de l'Amérique. — "Pour nous, dit de Gaulle, les données fondamentales franco-américaines, ce sont l'amitié et l'alliance".

* * *

En fait, "l'amitié et l'alliance" entre les nations occidentales peuvent être mieux servies par des initiatives comme celles de la France qui permettront un choix et une liberté aux amis et aux alliés, plutôt qu'un monolithisme auquel ils ne peuvent échapper qu'en passant d'un extrême à l'autre.

Par-dessus tout, l'émulation des grandes nations industrielles de l'Occident dans l'assistance aux pays sous-développés ne peut qu'être salutaire. Les Etats-Unis, si profondément attachés à la "libre-concurrence" ne sauraient en disconvenir. Or, la France est la nation qui consacre la plus forte proportion de son revenu national à l'aide étrangère, soit 2.8 pour cent (environ $2 milliards et quart par année) comparativement à 0.7 pour cent pour les Etats-Unis. La volonté française de conserver des liens avec ses anciennes colonies se manifeste également sur le plan pratique du commerce. A la conférence du mois prochain, à Genève, la France proposera une hausse des prix pour les produits primaires qui sont la principale source de revenus de tous ces pays naissants.

La stabilisation des prix pour la production primaire est, en fait, le meilleur moyen d'aider les pays du tiers-monde à s'aider eux-mêmes alors que toute leur vie économique tient le plus souvent à l'exportation d'une matière première ou aux fruits d'une monoculture. Stabiliser les cours mondiaux des matières premières; ce serait déjà stabiliser la politique et la paix chez tous les peuples.

On voit ainsi que "le grand dessein" du président de Gaulle est loin d'être incompatible avec celui de Washington : il s'agit de conjuguer des efforts, bien plus que de les opposer.

Lorenzo Paré

# Pie XII et les Juifs

*Pour ma part, je ne puis concevoir comment quelqu'un pourrait porter une telle accusation (en faire le sujet d'une pièce) contre un pontife qui aurait bien pu, s'il l'avait voulu, déclarer au monde entier avec une conscience claire : "Aucun effort de notre part n'a manqué, rien de ce que la sollicitude anxieuse pouvait inspirer ne fut négligé pour prévenir les horreurs des déportations et de l'exil en masse; et quand, malgré nos justes espérances, ces efforts s'avérèrent stériles, nous nous sommes employés à faire tout ce qui était en notre pouvoir pour adoucir, au moins, les cruautés d'un état de choses imposé par la force brutale".*

***Pape Paul VI***

Rolf Hochhuth est un luthérien allemand dont la pièce accuse Pie XII d'avoir fait preuve d'indifférence criminelle et coupable au sujet de l'extermination de 6 millions de Juifs par les Nazis. Hochhuth prétend que le pape, en tant que chef d'une des forces morales les plus puissantes dans le monde occidental, l'Eglise catholique romaine, aurait dû condamner formellement l'exécution des Juifs. Il ne l'a pas fait, dit le dramaturge, à cause d'un désir d'opportunisme politique, d'intérêts économiques et d'ambition personnelle.

**Le Vicaire** représente un Jésuite qui, dans la scène de la confrontation, somme Pie XII de faire une déclaration et, ainsi, de sauver les Juifs.

Il ne fait pas de doute qu'il y ait un drame pénible dans cette scène, peut-être même un grand drame, mais je ne suis pas sûr qu'il soit raisonnable. Car, après tout, c'est une scène fictive — et qui est loin des croyances de tout un groupe religieux comptant des millions de fidèles avec des milliers d'églises, de monastères et d'organisations.

Selon la pièce, le pape n'accepte pas la demande du Jésuite et, de ce fait, condamne les Juifs. Il est très difficile d'accepter cette conclusion, même d'une façon symbolique. Car nous savons que s'il y a eu de réelles confrontations qui ont condamné les Juifs, elles n'ont pas eu place dans les bureaux de Pie XII.

### Des documents authentiques

Robert E. Sherwood rapporte dans "Roosevelt et Hopkins" que, lors d'un meeting tenu à la Maison Blanche le 27 mars 1943, le Secrétaire d'Etat du temps, Gordell Hull, souleva la question d'une offre allemande pour sauver 70,000 Juifs de Bulgarie si les Alliés étaient prêts à les accepter. Le Secrétaire britannique des Affaires étrangères, Anthony Eden, répliqua : "Toute cette question des Juifs en Europe est très difficile et nous devons agir avec beaucoup de prudence au sujet de l'offre d'accepter les Juifs sortant de la Bulgarie. Si nous le faisons, les Juifs du monde entier nous demanderont alors de faire des propositions semblables en Pologne et en Allemagne. Hitler pourrait bien nous prendre au mot et alors il n'y aurait tout simplement pas assez de bateaux dans le monde pour les transporter".

Si Hochhuth blâme un pape mort, il doit aussi blâmer un Anthony Eden bien vivant et Franklin D. Roosevelt.

Des documents authentiques conservés au Département d'Etat des Etats-Unis montrent qu'une offre nazie bien précise fut faite par l'intermédiaire de la légation suisse à Berlin : il s'agissait de relâcher 5,000 enfants juifs d'un camp de concentration en échange de 5,000 civils allemands en prison. L'Angleterre refusa de relâcher les civils allemands parce que, dit-elle, "les enfants juifs ne sont pas citoyens de l'Empire britannique".

Je pense aussi à la scène authentique et dramatique où Joel Brand, juif hongrois, dut laisser sa femme en otage à Eichmann, à Budapest. Brand devait négocier l'échange de 100,000 Juifs contre 10,000 camions.

Joel Brand a été un témoin véritable à travers les années. J'ai passé plusieurs jours avec lui durant le procès d'Eichmann à Jérusalem. C'est une âme perdue, flânant dans les rues d'Israël comme dans une transe, à jamais ébranlé par le souvenir de sa rencontre avec Lord Moyne, haut-commissaire britannique au Moyen-Orient. A Brand qui lui exposait les conditions de l'échange proposé par Eichmann, Lord Moyne répliqua: "Que ferons-nous, pour l'amour du ciel, de 100,000 Juifs ?"

"Où serions-nous, demanda M. Randall du ministère britannique des Affaires étrangères à Moshe Shertok de l'Agence juive, si les Allemands nous offraient de déverser un million de Juifs sur nous ?"

**Harry Golden** (*)

Je mentionne ces incidents pour montrer que Hochhuth aurait pu se servir de scènes plus dramatiques à base historique pour faire le portrait de l'essence de la culpabilité.

Roosevelt, Churchill, Eden et Moyne auraient vraiment pu sauver les Juifs, alors que l'efficacité d'une déclaration de Pie XII doit encore être regardée comme un sauvetage problématique. La déclaration du pape aurait pu sauver les Juifs comme elle aurait pu ne pas les sauver. Il est possible qu'elle ait amélioré les choses, comme il est possible qu'elles les ait empirées. Nous ne le savons pas. Hochhuth non plus.

**Pie XII se servait de son jugement. Et je sens que le dramaturge Hochhuth aurait pu faire dire au pape, dans sa réponse à Ricardo, que son silence sur la persécution des Juifs s'étendait aussi à la persécution des catholiques. Après l'intervention publique de Pie XII, en 1942, quelque trois mille prêtres catholiques furent mis à mort par les Nazis en Allemagne, en Autriche, en Pologne et en France; les écoles catholiques furent fermées et l'impression des publications catholiques discontinuée.**

Puisque ces faits ont été révélés au procès de Nuremberg par les procureurs américains, anglais, français et russes, il semble étrange que Hochhuth n'employât pas cet argument, au moins comme adoucissement durant sa scène de confrontation.

### Les Nazis sont coupables !

Feu le pape Pie XII et l'Eglise catholique romaine n'ont pas besoin de moi pour les défendre. Il est devenu populaire parmi les écrivains disciples de Krafft-Ebbing et de Freud, de rendre l'humanité entière coupable des crimes nazis; certains vont même jusqu'à dire que les plus coupables de tous sont les Juifs eux-mêmes.

> **"Durant la decennie de la terreur nazie, alors que notre peuple était soumis à un terrible martyre, la voix du pape s'éleva avec compassion pour les victimes".**
>
> Golda Meir, ministre des Affaires étrangères d'Israël.

Le crime était tellement monstrueux, le mal si grand, que les gens, dans un état d'incrédulité complète, semblent se tirer de leur incompréhension en faisant du massacre de 6 millions de Juifs un simple sujet de débat académique.

La vérité, c'est que ce sont les Nazis d'Allemagne, aidé et soutenu par leurs compatriotes, qui ont tué les Juifs et non Roosevelt, Eden, Lord Moyne ni le Pape. Ils sont coupables. Pas nous.

Je suis fermement convaincu, cependant, que le monde est vraiment coupable d'une aberration mentale connue sous le nom d'antisémitisme, mais qui n'a rien à voir avec la pièce d'Hochhuth.

L'antisémitisme est une question tout à fait différente. C'est une constante de la civilisation occidentale et elle a pu agir parce qu'elle renonce à toute logique. Pendant que Churchill, Roosevelt, Eden et Staline rejetaient même la mention du mot "Juif" de leurs deux avertissements officiels (contre le massacre) aux Nazis, Hitler pouvait encore dire, avec beaucoup de succès : "Derrière Churchill et Roosevelt se tiennent les Juifs". Ça fait rire un homme; ça le fait aussi pleurer.

Jacques Maritain, le philosophe catholique, m'a donné à moi, Juif, l'optimisme et l'espoir qui m'ont aidé durant toutes ces années difficiles. Dans "Un chrétien devant la question juive", le Dr Maritain écrit :

"Comme un ferment catalyseur injecté dans la masse, il (le judaïsme) n'apporte pas la paix au monde. Il empêche le sommeil, enseigne au monde à être mécontent et inquiet aussi longtemps que le monde n'aura pas Dieu. Il stimule la marche de l'histoire."

(Our Sunday Visitor)

(*)M. Golden se dévoue depuis plusieurs années dans des organisations pour une meilleure compréhension raciale et religieuse. Rédacteur et éditeur du journal "The Carolina Israélite", il est l'auteur de plusieurs livres, entre autres : "Only in America", "Enjoy, Enjoy", et "Carl Sandburg".

# Ne pas se compromettre

André JOBIN, ptre

*C'était clair et net : c'était un cas de cécité de naissance. Or voici qu'avec un peu de boue appliquée sur les yeux, Jésus de Nazareth a fait le miracle de donner la vue.*

*C'est tout un événement. Tout le monde en cause, mais avec un esprit différent :*

*1— Les Pharisiens trépignent de fureur devant la réputation grandissante de ce Nazaréen qui leur dit leur quatre vérités. Ils ne savent quoi répondre. Ils sont perplexes. Voici leur argutie : le jour où Jésus s'est permis de faire de la boue est un jour de Sabbat. Donc ce guérisseur ne peut pas être envoyé de Dieu puisqu'il n'observe pas le Sabbat.*

*2— Le bénéficiaire de la puissance du Christ se déclare franchement pour celui qu'on appelle Jésus et quand les Pharisiens lui demandent : "D'après toi, qui est-ce qui a bien pu t'ouvrir les yeux ?" Il répond d'emblée : "C'est sûrement un prophète".*

*3— Enfin il y a les parents du miraculé, qui sont des "branleux". Ils savent que c'est Jésus qui a guéri leur fils, mais ils ne veulent pas se compromettre. Ils s'imaginent que seront privés de leurs droits civils tous ceux qui reconnaissent Jésus pour le Messie. C'est pourquoi ils répondent aux Pharisiens qui les poursuivent de questions : "Il est assez grand pour parler tout seul, interrogez-le".*

*La peur de se compromettre est un mal qui s'attrape à tout âge. Le respect humain est une damnée maladie. Et je suis sûr que les catholiques comme groupe auraient meilleure réputation s'ils ne mettaient pas si souvent leur drapeau dans leur poche.*

*Les papes ne cessent de nous répéter de nous afficher énergiquement et humblement sur tous les plans. Le Christ et l'Eglise ont besoin de témoins qui crânement paient de leur personne et répandent la vérité là où l'erreur veut s'implanter.*

*Claudel est le grand poète qui plane parfois terriblement haut. C'est aussi un catholique engagé au sein de la grande fraternité humaine. Il est tout opposé de ces "chiens muets" dont parle Isaïe.*

*Il a parfois dégainé et ferraillé avec une ardeur qui a indisposé certains, mais que de grâces dont il a été le canal pour plusieurs ! Que de conversions à son crédit !*

*Sommes-nous des confirmés ? Ça paraît peu ou prou.*

## l'éducation et nous

La première guerre des éteignoirs (6)

# La loi scolaire de 1846 déclenche les hostilités

Louis-Philippe AUDET *de la Société Royale*

La loi scolaire de 1846 mit définitivement la paroisse à la base de notre système scolaire. Parmi les nombreux devoirs imposés aux commissaires d'écoles, soulignons l'obligation de prélever, par cotisation et répartition, un montant égal à l'octroi gouvernemental; les réfractaires s'exposaient à être poursuivis en justice. C'était donc le rétablissement de la contribution forcée, telle qu'établie en 1841.

Il nous semble aujourd'hui que cette législation tout à fait libérale eût dû être accueillie avec grande faveur dans les milieux canadiens-français. Il n'en fut rien cependant et, comme le signale le Dr Jean-Baptiste Meilleur, cette "loi est celle qui a le plus excité le parti de l'opposition, qui en a le plus animé l'esprit, et qui a porté plus les gens qui la composaient à se mettre à l'oeuvre pour en empêcher le fonctionnement et son bon effet." (Mémorial de l'Education, p. 361).

### *ON CHERCHE DES PRETEXTES...*

La nouvelle loi scolaire de 1846 imposait donc une taxe obligatoire ou coercitive à tous les propriétaires de bien-fonds sans distinction; en effet, tout père de famille était tenu de payer 30 sols par mois pour chacun de ses enfants de 5 à 14 ans, que cet enfant aille à l'école ou qu'il n'y aille pas : c'était donc, bien avant 1943, un moyen détourné d'imposer la fréquentation scolaire obligatoire. Tels étaient donc les deux principaux prétextes invoqués par les agitateurs pour déclencher les hostilités. Ajoutons-y deux autres causes qui ont rendu plus laborieuse l'application de la loi de 1846, je veux dire l'obscurité du texte légal en certains points de la plus haute importance et le manque de qualification des commissaires d'écoles. Le premier projet de loi avait été rédigé en français : il fallut le traduire en anglais pour le soumettre aux Chambres. "Ainsi, écrit le Dr Meilleur, l'anglais dans lequel on a traduit ce projet à la hâte, est devenu la langue du texte qu'on a ensuite traduit en français, non d'après l'original, mais d'après ce texte même souvent incorrect et défectueux (Mémorial, p. 339)."

Cette traduction de la traduction fut donc un autre prétexte utilisé par les agitateurs publics. A titre d'exemple, signalons que l'expression *"Municipal Authority"* fut traduite par *La Municipalité* au lieu de *Conseil municipal*. En effet, "la municipalité", est-ce la municipalité rurale ou scolaire ? Et puis l'interprétation de la loi, son application furent trop souvent confiées à des commissaires ignorants et dépourvus de toute qualification. D'ailleurs, la clause 51 de la loi déclarait qu'il suffisait de posséder une propriété foncière d'une valeur d'au moins 250 louis pour devenir membre d'une commission scolaire; des qualifications académiques, il n'en est point fait mention...

### *LES CHARLATANS POLITIQUES...*

Malgré ces quelques lacunes, il est bien évident que la loi scolaire de 1846 aurait pu fonctionner si tous les intéressés y avaient apporté un peu de bonne volonté. Bien au contraire, les fauteurs de désordre, les esprits brouillons en profitèrent pour soulever la population de certaines paroisses, de certains comtés. Le surintendant Meilleur les appelle "des charlatans politiques, des chercheurs de places, des faiseurs d'utopies ,des avares, des égoïstes, des hommes perfides (*Mémorial*, pp. 378 et 407)."

Ce n'est pas sans étonnement que l'on voit apparaître, à la tête des opposants, un certain nombre de politiciens de l'époque qui, voyant disparaître ainsi d'excellentes sources de patronage voulaient revenir aux belles années de la loi de 1832 qui prêtait le flanc à toutes sortes de manoeuvres politiques. Le Dr Meilleur ne les nomme pas dans son Mémorial, mais sa correspondance privée, surtout celle avec l'abbé Bois, nous permet d'en identifier quelques-uns. Voici d'abord David Armstrong, l'éteignoir chef de Maskinongé, J.-L. Turcotte dont le champ d'action est la ville des Trois-Rivières et les comtés de Champlain et de Nicolet, André Papineau qui s'agite dans le nord de Montréal et Luc-Michel Cressé, juge de paix de Nicolet. Puis à Beaumont, ce sera un membre du Parlement qui dirigera les révoltés, appuyé par un magistrat résidant. Lorsque, en 1850, on arrête un groupe d'émeutiers à Saint-Michel d'Ymaska, le député du comté est au nombre des plus ardents fauteurs de désordre.

Enfin, le Dr Jean-Baptiste Meilleur n'est pas tendre pour certains personnages en vue tels Jacques Crémazie et Etienne Parent qui se permettent de critiquer le système scolaire de l'époque. Nous hésitons cependant à classer ces derniers personnages dans le groupe des charlatants politiques dont l'action néfaste méritait d'être placé au pilori de l'opinion publique...

Mais ce n'était là que le début des hostilités...

## Votre opinion

### Canadiens à Chypre

M. le Rédacteur,

Les Canadiens français vont avoir enfin une représentation totale à Chypre.

En effet, un détachement du 22 ième bataillon canadien-français partira pour aller défendre les intérêts anglais à Chypre. Quel magnifique voyage pour nos petits Canadiens français. Sac au dos et mitraillette à la main. Et dire que la St-Jean-Baptiste ne veut pas recevoir la Reine après une aussi haute considération de notre part.

Dire aussi qu'il ne s'est pas trouvé un seul journaliste pour signaler le fait à la population, alors qu'ils sont si empressés de vous blâmer pour la moindre erreur que vous faites dans notre représentation partout au Canada.

Félicitation à notre prix Nobel. Nous sommes fiers de vous. M. Pearson, vous comprenez très bien votre devoir vis-à-vis de l'humanité. D'ailleurs le parti libéral a toujours été très bien à ce point de vue. C'est pourquoi nous avons déclaré la guerre de trente neuf, 48 heures avant l'Angleterre et 2 ans avant les Etats-Unis. Vous avez aussi mis de l'ordre en Corée en 1951, et je suis certain que vous allez encore réussir ce coup-ci.

Allez-y, M. Pearson. Plus il y aura de Canadiens à Chypre, moins il restera de chialeux au Canada et dans le Québec. Et ce sera autant de fait pour le maintien de la paix dans le Québec.

Allez-y, les journalistes, sortez vos encensoirs. C'est le temps.

**Louis Bolduc,**
**Beauceville.**

### "J'ai honte de ma race"

M. le Rédacteur,

J'ai honte des miens car ils ne sont que des tout-petits qui ne peuvent se passer de la bouteille. On est en train de noyer notre Canada français dans l'alcool et ça les laisse indifférents. On sursaute ici et là, mais pas plus, exactement comme un malade à l'agonie.

Chacun ou à peu près y va de son petit verre; les brasseurs font des affaires d'or. Les annonces se multiplient. Le gouvernement, lui, étale les comptoirs (tavernes). Tout est parfait. De nouveaux ivrognes naissent chaque année. Les foyers manquent du nécessaire. On accuse les Anglais de tout prendre, ceci, précisément parce que l'on ne sait rien garder. Les accidents, les vols, les meurtres, les viols, etc., se multiplient, à cause de la bouteille et on trouve cela normal. On loange ces brasseurs parce qu'ils semblent très charitables, soit en encourageant hypocritement les sports ou en faisant pondre une poule. Tas de moutons que nous sommes. Les papas de chez-nous, eux, pour la grande majorité amis du petit verre ou plus, que laisseront-ils en héritage à leurs grands fils ou grandes filles, si ce n'est des brasseurs qui tôt ou tard les feront tomber eux également dans le panneau.

On voudrait que nos compatriotes de langue anglaise nous admirent. Admirer quoi ? Un tas de nonos qui, en plus d'assister au massacre du peuple par l'alcool, voient ces pourritures que sont les mauvais spectacles, tant au cinéma, qu'à la T.V. Il y a aussi ces clubs de nuit où l'on trouve toujours de nouveaux supporteurs, et ces journaux jaunes, ces mauvaises revues qui nous avilissent.

Oui, nous sommes un tas de têtes fortes qui, pour respecter la fameuse démocratie, ne pouvons, ne voulons entraver en aucune façon le sordide jeu de ces baise-la-piastre qui veulent notre perte, ici, chez-nous, dans la Belle Province.

Ces lignes, je les ai écrites absolument pour rien, car l'élite de chez nous, aussi bien que les moins instruits, continueront demain à verser leur 10-25 sous, leur dollar et plus à ces industries néfastes. Il n'y a pas à dire, le Québec est appelé à un grand avenir. A mon point de vue, on est appelé au socialisme ou à quelque chose de semblable, car, le gouvernement dirigera tout! Nous sommes trop bêtes pour garder notre argent pour le nécessaire. Peuple de génie !

Pauvre jeunesse, comme tu es à plaindre, toi qu'on traîne sur les sentiers de l'alcoolisme et de ces autres pourritures, tout ceci par l'exemple de tes frères les adultes.

On nous a traités jadis de "charieux" d'eau; on aurait dû dire : "Charieux de bière, d'alcool".

Nous, un peuple fier ? Allons, allons, ne soyons pas ridicules à ce point !

Continuons à nous détruire car nous sommes trop lâches pour réagir.

**B. Pellerin,**
**Sorel.**

# Un prêtre rwandais m'a dit...

Par Roger Tessier, p.b.

Lorsque je rencontrai pour la première fois l'abbé Léon Nzabamwita, c'était à mon bureau du Service d'Information, à Montréal, au début de mars. Il venait d'arriver du lointain Rwanda, minuscule pays situé entre le Congo et l'Uganda, au centre de l'Afrique. Lorsque j'ai revu récemment ce prêtre africain, quelques jours avant son retour dans son pays, j'ai pu apprécier de nouveau sa sympathique délicatesse. Avec un calme tout naturel, il répondit à mes questions. Il me dit qu'il le faisait avec d'autant plus de plaisir que, partout, il avait été bien accueilli aussi bien dans les paroisses que dans les familles. A Québec, il a aussi passé quelques jours; à cette occasion, il a visité en particulier le grand séminaire qui accueille deux de ses compatriotes du diocèse de Nyundo.

DES CHRETIENS HEROIQUES MEME

Pour l'abbé Nzabamwita, sa visite au Canada a été un événement tout-à-fait inattendu. Son évêque, Son Excellence Mgr Jean-Baptiste Gahamanyi, devait lui-même venir au Canada, mais "des circonstances douloureuses l'empêchèrent de s'éloigner à ce moment de son peuple", comme il l'expliqua dans une lettre. L'évêque rwandais délégua alors l'abbé Nzabamwita qui est membre du conseil diocésain et recteur du petit séminaire diocésain de Savé. Ce dernier connaissait un peu le Canada grâce au R.P. Richard Dessureault, un Père Blanc de Dolbeau, avec qui il a travaillé.

Nous avons causé longuement du Rwanda, de ses difficultés économiques, qui n'ont pu encore être surmontées malgré un sérieux régime d'austérité gouvernementale, des efforts d'adaptation liturgique comme les grand'messes chantées dans la langue du pays, le kinyarwanda.

Quant aux récentes "circonstances douloureuses" qui ont été marquées par la mort de quelques milliers de ses compatriotes dans une lutte fratricide, après les avoir déplorées, l'abbé Nzabamwita a insisté sur le fait que les agences de presse avaient largement exagéré le chiffre des victimes, établi, semble-t-il, plutôt sur des rumeurs que sur des constatations. Comme prêtre, il dit qu'"il faut être au dessus des divisions tribales et être le prêtre de tous, des Bahutus comme des Batutsis". Il a aussi rappelé que, le 1er janvier, les quatre évêques du pays ont publié une lettre pastorale collective pour rappeler à tous, leurs devoirs de citoyens et de chrétiens. Quant au comportement des chrétiens en ces circonstances il a cité les paroles de Mgr Gahamanyi dans son récent mandement de Carême : "Malgré les faits coupables survenus durant la période troublée, faits que nous condamnons formellement, d'autres faits louables nous ont prouvé combien certains agissaient et réagissaient en véritables chrétien, chrétiens héroïques même".

PAULO EMILI, URASHAKA KUBALIZWA ?

C'est avec joie qu'il évoqua le passage du Cardinal Léger dans son pays. "Lorsque l'éminent visiteur apparaissait souriant, les bras étendus, il gagnait les coeurs des gens. Comme d'instinct, la foule, oubliant la dignité cardinalice, pour ne répondre simplement qu'à cette invitation fraternelle, se précipitait sur lui, qui pour baiser son anneau, qui pour toucher son pied, qui pour s'accrocher à son bras... Il fallut souvent l'intervention des autorités pour essayer de dégager le Cardinal".

L'abbé Léon Nzabamwita ajouta que "la paternité spirituelle du prélat canadien s'étendait maintenant jusqu'au coeur de l'Afrique, car, à Butaré même, il y avait baptisé et confirmé une vingtaine de catéchumènes adultes". L'un d'eux avait — de son propre choix — opté pour le nom de Paul-Emile. Dans la langue du pays, le Cardinal lui avait posé la question rituelle : "Paulo Emili, urashaka kubalizwa ?" (Paul-Emile, veux-tu être baptisé ?), et il avait répondu : "Ndabishaka !" (Je le veux !).

Parlant ensuite des problèmes pastoraux du diocèse de Butaré (l'un des quatre diocèses du Rwanda), le prêtre rwandais dit qu'on y comptait environ 265,000 baptisés et 70,000 catéchumènes, soit au total près de la moitié de la population. Or, dans les 19 paroisses autour desquelles sont groupés plus de 500 centres de prières, il n'y a que 67 prêtres, en comptant ceux qui sont directement occupés à des tâches d'éducation comme les Pères Dominicains à l'université de Butaré.

OU TROUVER DES PRETRES ?

Devant ce fait angoissant, on n'entrevoit pas de solution prochaine. Il est certain qu'un apport massif de prêtres étrangers aiderait, mais où les trouver ? L'autre face de la solution se trouve dans la préparation d'un clergé local. Les 20 prêtres rwandais du diocèse sont le signe vivant des efforts entrepris depuis longtemps par les Pères Blancs efforts maintenant prolongés par le clergé rwandais lui-même. Le diocèse de Butaré compte 13 grands séminaristes et 372 séminaristes.

Pour sa part, l'abbé Nzabamwita direge, à Savé, le petit séminaire de cycle inférieur qui accueille 287 élèves. (Ce cycle correspond à peu près aux quatre premières années de notre cours classique). Il a ajouté que, faute de fonds et de personnel, l'expansion du séminaire est arrêté, alors que le nombre actuel des entrées donne de grands espoirs pour l'avenir. Fait notable, la communauté de Savé est vraiment internationale : 2 prêtres, 1 grand séminariste et 2 laïques rwandais, 1 prêtre séculier français, 3 Pères Blancs et 3 laïques belges.

Mon dernier contact avec le recteur du séminaire de Savé s'effectua grâce au téléphone. Avant de me saluer une dernière fois, il me demanda de dire aux Canadiens "combien il avait été touché de l'esprit missionnaire rencontré dans les paroisses et les familles, esprit missionnaire, qui selon lui, est tout-à-fait dans la ligne du Concile et a été stimulé par le récent voyage du Cardinal".

● Des quatre évêques du Rwanda, un est un Père Blanc d'origine suisse et les trois autres sont originaire du pays. On voit ici (à gauche) S. E. Mgr Sibomana, évêque de Ruhengeri, et Mgr Gahamanyi, évêque de Butaré. (Photo Vivante Afrique).

# Une "formule nouvelle" pour réaliser l'unité des chrétiens

*Innsbruck. (C.C.C.) — Mgr Paul Rusch, administrateur apostolique d'Innsbruck - Feldkirch, a présenté ce qu'il a a appelé une "formule nouvelle" pour réaliser l'union des chrétiens.*

*L'évêque a déclaré qu'en cas de réunion, les confessions chrétiennes actuellement séparées de Rome, devraient conserver leurs rites et leur discipline ,l'union ne devant se faire que dans le domaine de la foi, et principalement sur le point que l'Eglise du Christ est une. C'est dans ce sens que va le schéma sur l'oecuménisme en reconnaissant toutes les valeurs chrétiennes des autres Eglises. Parmi ces valeurs, il y a notamment chez les protestants l'amour de la Bible et la piété familiale, et chez les orthodoxes la haute spiritualité et une profonde dévotion. Il s'agit maintenant de faire passer ces valeurs réelles dans l'ensemble de la chrétienté.*

*Une ré-union de tous les chrétiens est d'autant plus urgente, a poursuivi Mgr Rusch, que le monde est actuellement divisé en deux camps : l'un de croyants, l'autre prônant une sécularisation totale et radicale. Les plus petites divisions qui se manifestent entrent les chrétiens réduisent considérablement la crédibilité de leur foi et paralyse l'efficacité de leur action aux yeux de ceux qui ne croient pas. Les missionnaires, principalement, sont dans l'obligation de faire fréquemment une telle constatation.*

*Mgr Rusch a parlé également des "difficultés historiques" qui s'opposent à une réunion et a souligné, à ce point de vue, que les voies de l'Eglise orientale et de l'Eglise occidentale étaient divergentes. L'Eglise orientale a toujours manifesté une certaine autonomie à l'égard de l'Eglise romaine. L'Occident s'est laissé, à maintes reprises entraîner à des imprudences dans ses relations avec l'Orient, voire à des erreurs, dont les conséquences subsitent encore. La raison la plus profonde de la division entre l'Eglise catholique et l'Eglise orthodoxe réside dans la différence de conception de l'autorité dans l'Eglise et de l'Eglise elle-même. L'Orient considère l'Eglise surtout sous son aspect collégial et estime que l'Eglise romaine insiste trop sur son caractère "primatial" et sur l'aspect centralisateur.*

*Ce problème de la diversité des conceptions ecclésiologiques est également à la base des divisions entre catholiques et protestants, a dit encore Mgr Rusch. Chez les protestants eux-mêmes, on peut observer diverses tendances à l'égard du Concile. Parmi les observateurs, certains manifestent une "ouverture" à l'égard du Concile, tandis que les autres demeurent plutôt réservés quant aux efforts entrepris à Rome.*

# Journées d'étude sur la morale médicale

CHICOUTIMI. (CCC). — L'Association des hôpitaux catholiques du Canada, en collaboration avec l'Association des hôpitaux catholiques de la province de Québec, organise, les 6, 7 et 8 avril, à Chicoutimi, à l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier, des Journées d'étude sur les problèmes de morale médicale.

Les diverses séances, consacrées entre autres à l'étude de l'euthanasie, du secret professionnel, de l'avortement, de l'administration des sacrements en cas d'urgence, seront dirigées par Mgr Edgar Godin, chancelier du diocèse de Bathurst.

Ces journées ont pour but d'instruire des nouvelles données de la morale médicale les membres du clergé, les aumôniers d'hôpitaux, les religieuses, les médecins, les infirmières, les étudiants et étudiantes en médecine et en nursing et toutes les personnes qui s'intéressent aux problèmes de morale médicale.

S. E. Mgr Marius Paré, évêque de Chicoutimi, a accordé son patronage à cette session d'étude, la quatrième depuis 1961, et prendra la parole à la réunion d'ouverture.

Les inscriptions doivent être adressées à l'A.H.C.C., 312, avenue Daly, Ottawa, 2, Ont.


GEM Roi des bas Prix

Voyez combien vous EPARGNEZ lorsque vous achetez chez 'GEM'

Boeuf de l'Ouest STEAK DE RONDE TRANCHE COMPLETE DESOSSE 79¢ LB REDUCTION .20 LB

FOIE DE VEAU NOURRI AU LAIT SELECT LB 99¢ REDUCTION .30 LB

BACON Tranché sans couenne Swift Premium LB 59¢ REDUCTION .22 LB

SAUCISSE FUMEE HYGRADE Pour délicieux Hot Dogs LB 49¢ REDUCTION .10 LB

VENTE RENOVATION DU SUPER-MARCHE D'ALIMENTATION "FRADETTE" 1790 TRINITE COIN CHAMFLEURY, ST-PASCAL

Soupes 'KNORR' POULET - NOUILLES POIREAUX LEGUMES 2 BTES 69¢ REDUCTION .09

Fromage 'KRAFT' TRANCHE CANADIEN PQT 2 LB 1.15 PRIX REGULIER 1.25 .07 RE RABAIS

Nourritures Dr Ballard POUR CHATS 4 BTES 15 OZ AU BOEUF ET FOIE POULET, POISSON ENTIER 69¢ REDUCTION .05

Grosses BANANES 2 LB .25 QUALITE No 1 MURIES A POINT REDUCTION .11

CHAMPIGNONS FRAIS DE WATERLOO — blanc neige BTE ½ LB 35¢ REDUCTION .14

CONCOMBRES FRAIS DES SERRES D'ONTARIO CH. 19¢ REDUCTION .06

ORANGES SUNKIST - NAVEL - GROS. 163 2 DOUZ. 69¢ REDUCTION .09

Jus tomates 'HEINZ' QUALITE FANTAISIE 6 BTES 20 OZ .95 REDUCTION .04

Thé 'Salada' EN SACHETS BTE 60 SACS 79¢ REDUCTION .08

Jus D'ORANGES Importé de la Jamaïque 'PANTRY-SHELF' BTE 48 OZ 65¢ REDUCTION .04

Biscuits 'Christies' SODA PREMIUM BTE 2 LB 63¢ REDUCTION .08

Biscuits 'David' 4 DANS 1 CONTIENT 4 VARIETES SAC 125 BISC. 99¢ REDUCTION .19

SAUMON ROSE PINK SEAL BTE ½ LB 35¢ REDUCTION .02

SAUMON ROSE PINK SEAL BTE 1 LB 63¢ REDUCTION .04

CHERIOS CEREALE D'AVOINE BTE 10½ OZ 33¢ REDUCTION .02

CREVETTES Petites Orgueil de la Nouvelle-Orléans BTE 4½ OZ 43¢ REDUCTION .02

SAVON Toilette Palmolive Assortis - Couleurs 9 BARRES REG. 99¢ PRIX REGULIER 3/.29

MARGARINE GOLDEN GIRL 4 BTES 1 LB 1.00 REDUCTION .10

BLE D'INDE EN CREME QUALITE FANTAISIE LIBBY'S 5 BTES 15 OZ 1.00 REDUCTION .08

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU 21 MARS

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Le coût du transport est sujet à être ajouté à ces prix pour Hauterive, Baie-St-Paul, L'Isletville, Rimouski, Riv.-du-Loup, Mont-Joli, Price, Montmagny, Trois-Pistoles, St-Raymond, Donnacona et Ste-Marie de Beauce.

Papier toilette 'SOFT-RITE' COULEURS ASSORTI 4 ROUL. 53¢ REDUCTION .05

Javex DE RABAIS .07 Eau-Javelle concentrée BOUT. 64 OZ 43¢ PRIX REGULIER .51

SURF DE RABAIS .40 Détergent en poudre BTES 5 lbs 99¢ PRIX REGULIER 1.65

AJAX LIQUIDE Nettoyeur à tout usage BOUT. 32 OZ 85¢ REDUCTION .04

25 TIMBRES SUPPLEMENTAIRES Gold Star — AVEC L'ACHAT DE : PATE DENTIFRICE COLGATE tube géant 69¢ brosse à dents, val. .39 gratuite — CETTE OFFRE EST NULLE APRES LE 21 MARS 1964

50 TIMBRES SUPPLEMENTAIRES Gold Star — AVEC L'ACHAT DE : DETERGENT LIQUIDE MIR 2 btes 2 pr 1 2½ oz 91¢ — CETTE OFFRE EST NULLE APRES LE 21 MARS 1964

25 TIMBRES SUPPLEMENTAIRES Gold Star — AVEC L'ACHAT DE : BEURRE DE PEANUT YORK FRIG. JARRE 16 OZ 49¢ — CETTE OFFRE EST NULLE APRES LE 21 MARS 1964

25 TIMBRES SUPPLEMENTAIRES Gold Star — AVEC L'ACHAT DE : FARINE PURITY SAC 7 LB 78¢ — CETTE OFFRE EST NULLE APRES LE 21 MARS 1964

50 TIMBRES SUPPLEMENTAIRES Gold Star — AVEC L'ACHAT DE : VICKS VAPORUB JARRE 64¢ — CETTE OFFRE EST NULLE APRES LE 21 MARS 1964

25 TIMBRES SUPPLEMENTAIRES Gold Star — AVEC L'ACHAT DE : CIRE LIQUIDE CRYSTAL SUCCES BTE 32 OZ $1.15 — CETTE OFFRE EST NULLE APRES LE 21 MARS 1964

25 TIMBRES SUPPLEMENTAIRES Gold Star — AVEC L'ACHAT DE : 5 LB CAROTTES FRAICHES QUALITE No 1 — CETTE OFFRE EST NULLE APRES LE 21 MARS 1964

25 TIMBRES SUPPLEMENTAIRES Gold Star — AVEC L'ACHAT DE : 4 LB DE BETTERAVES QUEBEC No 1 — CETTE OFFRE EST NULLE APRES LE 21 MARS 1964

25 TIMBRES SUPPLEMENTAIRES Gold Star — AVEC L'ACHAT DE : SALADE AUX CHOUX BILOPAGE 12 OZ 39¢ — CETTE OFFRE EST NULLE APRES LE 21 MARS 1964

25 TIMBRES SUPPLEMENTAIRES Gold Star — AVEC L'ACHAT DE : EGG ROLLS AVEC SAUCE AUX POMMES BILOPAGE BOITE 6 53¢ — CETTE OFFRE EST NULLE APRES LE 21 MARS 1964

50 TIMBRES SUPPLEMENTAIRES Gold Star — AVEC L'ACHAT DE : TAIES D'OREILLERS EN COTON BLANC Bonne pesanteur Grandeur 42" Spécial - la paire 99¢ — CETTE OFFRE EST NULLE APRES LE 21 MARS 1964

25 TIMBRES SUPPLEMENTAIRES Gold Star — AVEC L'ACHAT DE : BRIOCHES AU CARAMEL OU AUX FRAISES SIMARD BTE 1 DOUZ. 45¢ — CETTE OFFRE EST NULLE APRES LE 21 MARS 1964

# FEMME DE MAISON FEMME DE RAISON

## Il n'est jamais trop tard pour apprendre

Montréal (P.C.) — Mme Phyllis Hobday, une grand-mère de Winnipeg, qui avait près de 60 ans lorsqu'elle commença à peindre professionnellement, présentera maintenant une exposition de ses toiles à Montréal.

Cette exposition se tiendra à la Galerie Klinkhoff, du 14 au 28 mars, et l'artiste sera présente durant les premiers jours, avec son mari, M. Reginald Hobday. Le couple a trois filles: Eunice, domiciliée à Burlinghame, en Californie; Mme Earl-E. Mcellar, de Winnipeg; et Mme Robert Dawson, de Whitehorse, au Yukon, ainsi que cinq petits-enfants.

Mme Hobday a toujours eu la marotte de griffonner des dessins, parfois distraitement tout en causant au téléphone, ou assise quelque part.

Ses enfants lui avaient conseillé de perfectionner cet art, mais Mme Hobday donnait pour prétexte qu'elle n'avait pas le temps. Finalement, pour contenter sa famille, elle commença à peindre sérieusement, en 1960. Elle suivait un cours artistique à l'université du Manitoba. Après quelques semaines, son professeur lui dit qu'elle s'inscrivait dans le "style primitif", et qu'elle n'en devait pas déroger.

Depuis lors, "en donnant libre cours à son imagination", Mme Hobday a réalisé plus de 300 toiles, dont la plupart de grandes dimensions, et à la peinture à l'huile. "Je peins presque toujours dans la cuisine, parce que je me sens bien dans cette pièce", a-t-elle avoué.

*FORMES ET PORTRAITS*

L'artiste n'a pas un penchant marqué pour les paysages, et elle préfère dessiner des formes, parfois abstraites, ainsi que des portraits.

Elle parle "d'une étrange inspiration" qui lui vient en créant ses oeuvres. Parfois, en regardant une toile finie, la famille est d'accord pour y voir une ressemblance avec un personnage que l'artiste aurait connu dans sa jeunesse. Dans d'autres cas, Mme Hobday commence un tableau qui se termine en suivant une toute autre inspiration.

L'artiste croit que ses idées changent leur cours, en transportant diverses impressions de voyages. Elle a parcouru les Etats-Unis, le Mexique, les Antilles, aussi bien que l'Europe et le Canada.

M. Klinkhoff a demandé l'autorisation d'organiser une exposition à Montréal, après avoir admiré les oeuvres de Mme Hobday, alors qu'il s'était rendu chez elle, en compagnie de M. John-A. Maculay, amateur d'art de Winnipeg.

## 83e titulaire

NEW YORK. — (P. A.) — La médaille Laetare de l'Université Notre-Dame, a été décernée à Phyllis McGinley, femme poète gagnante d'un prix Pulitzer. Elle est la 83e titulaire de cette médaille offerte annuellement au quatrième dimanche du Carême, à une personnalité catholique laïque aux Etats-Unis.

**Le défunt président Kennedy avait reçu cette récompense en 1961, et l'an dernier, le contre-amiral George Anderson ,de la Marine américaine, en fut le récipiendaire.**

Mlle McGinley avait décroché le Prix Pulitzer en 1961 pour son livre intitulé "Times Three: Selected Verse From Three Decades". "En trois temps: Poèmes choisis de trois décades". Cette charmante poétesse de 58 ans, est née sur un ranch du Colorado. Elle se fait encore appeler Miss McGinley, en tant qu'écrivain, mais dans la vie privée, son nom est Mme Charles Hayden, de Larchmount, dans l'Etat de New-York, où elle habite avec son mari et leur deux filles.

C'est au moment où elle fréquentait d'abord l'université de l'Utah, et ensuite l'université de la Californie du Sud, qu'elle commença à vendre sa brillante poésie à des revues. Son premier succès l'encouragea à s'installer à New-York, où elle enseigna la littérature poétique dans la banlieue de New Rochelle, durant plusieurs années. Plus tard, elle rédigea des poèmes pour le magazine "Town and Country".

portefeuilles et porte-monnaie
SACS A MAIN et SERVIETTES
tout articles en cuir
CHRISTIAN ENR.
483, de la Couronne. Tél.: 523-8337

Robol
Une ou deux ROBOL ce soir, effet demain matin
CONSTIPATION

● C'est le chapeau qui fait la différence. C'est le chapeau qui complète et caractérise un ensemble équilibré. Un béret de paille noire et blanche bordé de cuir verni sera aussi élégant avec une robe qu'un costume. Le chapeau derby en paille de Panama lui fera un sérieux concurrent.

● CREVETTES A LA CREOLE. — Les Crevettes à la Créole sont un vieux plat favori des hôtesses de la Nouvelle-Orléans; on peut le préparer avec des crevettes congelées ou en boite. Cette recette facile et rapide, qui doit sa saveur à une enveloppe de soupe aux tomates et légumes, est un régal spécial du carême, pour les repas en famille ou de gala.

# Des dessinateurs parisiens présentent leurs modèles originaux à Québec

Holt Renfrew & Cie Limitée ont présenté hier au cours d'une soirée à l'hôtel Laurentide (La Bastogne), la première et unique collection au Canada des nouveaux modèles originaux de Haute Couture par Christian Dior et Yves Saint-Laurent, ainsi que des modèles originaux de Haute Couture en fourrure, par Jeanne Lanvin et Christian Dior.

De plus, cette présentation comprenait des modèles des collections Boutique, de Christian Dior et Nina Ricci. Tous ces modèles sont exécutés à Paris et comprenaient des ensembles, robes et manteaux, robes et jaquettes, ainsi que des robes du soir.

Les deux jeunes dessinateurs parisiens, Marc Bohan pour Christian Dior, et Yves Saint-Laurent, ont à nouveau remporté les lauriers de cette nouvelle saison. Leurs collections respectives ont été justement acclamées, et chacune est en elle même une aimable révolution . . . une révolution qui ne peut faire oublier le but de chacun de ces deux dessinateurs . . . **une mode pour la nouvelle et active femme moderne.**

Marc Bohan nous présente une femme "charmante et joyeuse" dans des modèles mouvants. La mode est mouvante parce que l'évidente "construction" a disparue. Chaque modèle est léger, facile, créé afin que la femme se sente jeune, ait l'air jeune. Le meilleur exemple de cette nouvelle mode est évident dans les deux-pièces à petites manches gonflantes et resserrées dans un parement, dans les nouveaux revers triangulaires, dont nombreux sont recouverts d'organdit; quelques-unes avec décolleté profond et d'autres retenus sous la poitrine par un unique bouton. Les jupes sont minces ou alertement plissées. Les robes de cocktail, simplement élégantes, ont un décolleté plongeant, flatteur et féminin qui est, soit retenu par une fleur, soit par un lien noué.

Le plus nouveau style dans les tailleurs, est net, gentiment moulé, à jaquette légèrement plus courte, aux épaules à peine carrées, et au décolleté profond.

Les robes du soir, en général ne touchent pas le sol. Le style aisé se retrouve dans les manteaux de laine ou de toile; ils sont droits, ils sont minces, soit à simple ou double boutonnage, finissant généralement juste au-dessous de la poitrine. Quelques-unes ont des ceintures ou martingales placées haut. Marc Bohan utilise beaucoup de toile et de soie pour ses tailleurs et robes. Les coloris prédominants sont le noir, le marine, le beige à carreaux en soie ou en lainage. Le blanc est utilisé pour une touche de fraîcheur ou un effet "fini".

Les modèles créés par Yves Saint-Laurent sont pour la femme raffinée, sensible, discrète et mesurée, aux épaules et manches minces, au corps souple, à la taille discrètement indiquée. Un thème important de la collection est la forme allongée par jupes plissées bas et sous-bande plate. Plusieurs modèles sont adoucis par une garniture blanche, un ruban, une écharpe ou un noeud "fragonard". Le tailleur à succès est en lainage noir avec jaquette courte, échancrée en avant, à manches montées, à la poitrine rehaussée par un jeu de coutures. Yves Saint-Laurent habille la femme nouvelle en noir, en marine, quelquefois en gris, ainsi qu'en soie unie ou imprimée.

La collection Balenciage était représentée par une robe de cocktail en soie chocolat avec un dos souple, et par une robe de cocktail en surah noir, dont le décolleté coulissé se transformait en deux effets différents.

Les chapeaux aussi adoptaient des lignes plus douces, des calottes plus basses avec bord découpé en carré, et ombrant le visage. De nombreux chapeaux étaient de la Collection de Christian Dior, Yves Saint-Laurent, Hattie Carnegie et Otto Lucas.

Toujours magnifique, la collection de Fourrures de Christian Dior, se caractérisait par un ravissant manteau de breitschwantz noir, et une nouveauté de la saison . . . un manteau en loutre du Labrador travaillé horizontalement, des manteaux en vison Emba Autumn Haze, en vison sauvage de la rivière Mackenzie et de loutre de mer d'Alaska lustré Matara, étaient présentés ainsi qu'un jaquette longue en vison lustré noir.

La Collection de Jeanne Lanvin se caractérisait par une superbe étole en vison blanc, ainsi que par une jaquette en vison du Canada Majestic Hope, et un manteau de loutre de rivière naturelle, avec col de loutre du Labrador.

Deux manteaux de Balenciaga étaient présentés, l'un en loutre de mer d'Alaska lustré Matara, et l'autre en loutre de mer d'Alaska lustré Kitovi. Par Maximilian, un magnifique manteau de loutre du Labrador, non rasée.

Tous les modèles de fourrure étaient reproduits dans les ateliers spécialisés de Holt Renfrew, par les meilleurs techniciens en fourrure.

Tous les modèles de Haute Couture de Boutique et de Fourrure, par Christian Dior; tous les modèles de Haute Couture, par Yves Saint-Laurent sont exclusifs à Holt Renfrew, au Canada.

Cette exclusivité s'applique aussi aux modèles de fourrure de Jeanne Lanvin, ainsi qu'aux modèles de Maximilian, New-York.

La présentation de modèles originaux d'Europe présentés par Holt Renfrew à l'hôtel des Laurentides était sous les auspices du club Rotary.

● MOTS CROISES — Un modèle qui confère un caractère de simplicité. Il est de Marc Bohan qui l'a dessiné pour la Maison Christian Dior. A noter, la carrure des épaules.

● FEMINITE — Des plis gracieux qui sont reliés à une bande ajustée à la taille faciliteront les mouvements tout en assurant l'élégance de la ligne. Une touche de blanc égaye cette création bleu marine, signée Yves St-Laurent. Un modèle exclusif présenté dans le défilé de Holt-Renfrew.

# Horoscope

JEUDI 19 MARS

**21 mars au 20 avril (Bélier)** — N'attendez pas de voir ce que font les autres pour prendre des initiatives. Une journée qui fera sa marque dans la semaine.

**21 avril au 21 mai (Taureau)** — Influences planétaires mixtes, mais propices à la marche de vos entreprises. Vous vous reconciliez avec certaines réalités domestiques.

**22 mai au 21 juin (Gémeaux)** — Apprenez à utiliser votre énergie de la façon la plus profitable qui soit. Vous aurez plus de facilité à commander qu'à obéir, aujourd'hui.

**22 juin au 23 juillet (Cancer)** — Journée sous le signe de l'activité, de l'ingénuité et de l'économie dirigée. Ne négligez pas les détails.

**24 juillet au 23 août (Lion)** — Ne vous surmenez pas. Une journée qui requière un grand contrôle de soi-même. Ne donnez à la fantaisie que la place qui lui revient.

**24 août au 23 septembre (Vierge)** — La planète Mercure influencera les décisions des natifs de ce signe. Vous feriez bien de ne pas risquer le certain pour l'incertain.

**24 septembre au 23 octobre (Balance)** — L'inactivité sera mauvaise conseillère. N'hésitez pas à faire des recherches pour trouver ce que vous avez besoin de savoir.

**24 octobre au 22 novembre (Scorpion)** — Ne faites pas de changement pour obéir à des pressions indues. Sachez discerner ce qui est bon pour vous de ce qui ne l'est pas.

**23 novembre au 21 décembre (Sagittaire)** — Allez de l'avant avec confiance, vous êtes dans la voie d'une réussite. On vous inonde de toutes sortes de pamphlets publicitaires.

**22 décembre au 20 janvier (Capricorne)** — Prenez le temps d'inventorier votre situation Mieux vaudra réfléchir longuement avant de faire une déclaration importante.

**21 janvier au 19 février (Verseau)** — Une des journées les plus favorables du mois pour ceux qui sont engagés dans des entreprises de construction ou de réfection.

**20 février au 20 mars (Poissons)** — Vous cultiverez de nouvelles amitiés. Prenez soin de votre santé si vous ne voulez pas qu'elle vous joue de mauvais tours.

SI VOUS ETES NE UN 19 MARS

Les personnes nées sous ce signe du Zodiaque sont affectueuses, responsables, entières. Elles sont très attachées à tous leurs proches et dépendants. Douées d'une belle intelligence et de perspicacité elles ne craignent pas les situations qui sortent de l'ordinaire.

## Grandeurs 34 à 48

A la maison, vous aimerez porter cette pratique robe dans laquelle vous serez très à l'aise. Elle peut se porter avec ou sans boléro et son encolure est carrée et ornée d'un petit V à l'avant.

Le patron 9262 se vend grandeurs: 34, 36, 38, 40, 42, 44, 46 et 48.

Envoyez 0.50 en bon de poste. Les timbres ne sont pas acceptés.

Ecrivez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "L'Action", 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 10 jours entre la date de commande et la réception du patron.

No du patron .....
Mesure désirée .....
Nom .....
.....
Adresse .....
.....

## Sautant et gambadant voici venir les petits lapins

Le printemps, qui, après les vilains jours d'hiver, arrive au bon moment, nous amène avec des petits lapins de toutes couleurs, une foule d'idées merveilleuses. Quelle surprise, cette gélatine aux fruits, de goût délicat et si simple à faire!

La recette de cet exquis dessert, telle qu'elle est donnée ici, sera versée dans les moules individuels ou prise dans un moule carré pour permettre d'y découper des lapins ou des poulets avec un moule coupant spécial. Du chocolat chaud et des petits gâteaux seront le complément de ce régal sans égal. La gelée surprise aura du succès près des petits, dans n'importe quelle circonstance. (Et près des grands également).

**Garniture de la gelée aux fruits**

2 cuil. à table d'huile à salade
1 contenant (4½ oz) de prunes tamisées Gerber
¼ de tasse de jus de citron
1 cuil. à table de sucre
¾ de cuil. à thé de sel

Bien mélanger les ingrédients. Agiter avant l'emploi... Pour ¾ de tasse.

## Retraites fermées

Maison Notre-Dame-du-Cénacle, Soeurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception, 1073 ouest, rue Saint-Cyrille, Québec (6).

Mars: 20 au 22 après souper, Jeunes filles, R. P. Paul Mayer, S.J. 25 au 28 après dîner, Jeunes filles, R. P. Grégoire Roy, S.J. 25 au 28 après dîner, Jeunes filles, R. P. Gérard Dufour, c.v.

Avril: 3 au 5 après souper, Jeunes filles, R. P. Léo Bourdeau, s.m. 6 au 9 après dîner, Dames, R. P. Léo Bourdeau, s.m.

Ces retraites commencent à 7.45 heures du soir.

Pour renseignements supplémentaires et inscriptions, s'adresser à la directrice des retraites: Téléphone: 683-0600 ou 527-1525.

Ce que le Père Noël ne vous apportera pas
La danse vous l'apportera | PLAISIR - DETENTE GAIETE - JEUNESSE
32 leçons privées: $48.00
ECOLE DE DANSE LAVAL LABERGE Enr.
330 rue St-Vallier, est — Tél.: 523-4091

À PARIS
MOQUETTE: le mot pour un tapis mur à mur.
À QUÉBEC
ROCHETTE: le nom pour un tapis bien posé et qui dure.
tapis ER & FILS LIMITÉE Emilien Rochette et Fils Ltée

## Crevettes à la créole à base de mélange à soupe aux tomates et légumes

Un chef éminent remarquait récemment qu'un mets vraiment local, ça n'existe plus. Les fameuses spécialités de la mer, autrefois réservées aux endroits maritimes, peuvent maintenant être savourées n'importe où sur le continent, grâce aux méthodes modernes d'expédition et de refrigération; de même que les fruits et légumes frais, jadis un luxe de la saison, sont aujourd'hui offerts à l'année longue, même dans les froides régions du nord.

Les Crevettes à la Créole, qui furent longtemps une spécialité des hôtesses de la Nouvelle-Orléans, occupent maintenant une place importante dans les recueils de recettes des ménagères de tout le pays. Cette nouvelle version, pouvant être préparée avec des crevettes congelées ou en boîte ,ne pourra que devenir une favorite, car elle peut être préparée si facilement et si rapidement. La sauce Créole, le secret de son succès, représentait auparavant une longue tâche, mais l'ingéniosité moderne a simplifié la recette en ajoutant une pratique enveloppe de mélange à soupe aux tomates et légumes. Son assaisonnement subtil et sa variété de légumes font une base savoureuse pour la sauce, et se marient parfaitement aux autres ingrédients.

Qu'il s'agisse d'un "repas de gala" ou d'un souper du dimanche à la bonne franquette, spécialement durant le carême, servez-le sur du riz ou accompagné de pain français et d'une salade verte. Des fruits frais et du fromage, comme dessert, compléteront un menu qui sera à la fois facile à servir, appétissant et bien équilibré.

**Crevettes à la créole**

1 livre de crevettes fraîches ou congelées
2 c. à table de piment vert haché
¼ de tasse d'oignon haché
1 petite gousse d'ail hachée
1½ c. à table d'huile d'olive
1½ tasse d'eau bouillante
1 enveloppe de soupe aux tomates et légumes
¼ c. à thé d'orégano
½ c. à thé de sucre
1 (7½ oz) boîte de sauce-tomate

Eplucher et nettoyer les crevettes fraîches; cuire dans l'eau bouillante salée, 3 minutes. S'il s'agit de crevettes congelées, cuire selon le mode d'emploi indiqué sur le paquet. Sauter le piment vert, l'oignon et l'ail dans l'huile d'olive. Ajouter eau bouillante, mélange à soupe, orégano, sucre et sauce-tomate. Porter la sauce au point d'ébullition; laisser mijoter 10 minutes. Incorporer les crevettes cuites et laisser mijoter un autre 5 minutes. Donne 4 à 6 portions. Des crevettes en boîte peuvent aussi être utilisées.

Employer deux boîtes de ¼ oz. Aucune cuisson n'est alors requise; il suffit de les égoutter avant de les ajouter aux autres ingrédients.

## Les femmes ne cherchent pas à être appelées comme membre d'un jury

WINNIPEG. (P.C.). — Le procureur-général Stewart McLean a déclaré mardi à la législature du Manitoba, que les femmes de cette province, à son avis, ne désiraient pas être jurés dans les causes criminelles.

M. McLean dit que le gouvernement n'a rien fait pour rendre le quartier général des jurés du Manitoba séduisant pour les femmes, parce que, a-t-il précisé, "je ne crois que les femmes doivent, ou souhaitent faire partie d'un jury". Il faisait ces commentaires en réponse à la question du député néo-démocrate A.-E. Wright, qui avait demandé s'il était question que les femmes du Manitoba soient appelées comme jurés. M. Wright a reçu l'appui de deux autres députés néo-démocraes.

M. Schreyer a dit que "d'après ses renseignements, les femmes étaient consentantes à devenir jurés, mais que, par ailleurs, les déclarations du ministère n'étaient pas complètement erronées".

M. Cherniac la dit pour sa part, que "les femmes ne cherchent pas à être appelées comme membres d'un jury, mais elles y seraient consentantes".

# "Le bill 54 en donne plus que le client en demande" (G. McManus)

GRANBY — Le vice-président de la Fédération des travailleurs du Québec pour la région des Cantons de l'est, M. Gérald McManus, a déclaré devant le Conseil du travail de Granby que le bill 54 en donne plus que le client patronal en demande. "Non seulement, dit-il, le législateur résiste aux principales exigences syndicales, mais il gave le patronat au point que celui-ci rejette certaines clauses'.

Le porte-parole de la FTQ a tenu ce langage aux syndiqués de la région de Granby dans le cadre d'une grande tournée d'information que la centrale poursuit à travers la province, à l'échelle des conseils régionaux du travail. Il s'en est pris particulièrement aux articles 54 et 57 du projet de code du travail, dont la conséquence, selon le mouvement syndical, est d'intégrer le code du travail au code civil et de compromettre gravement tout le régime de la convention collective.

"Ces jours-ci, d'expliquer M. McManus, nous nous époumonons en vain à tenter de convaincre le gouvernement que l'article 57 annule la convention collective en l'assimilant au contrat individuel de travail. Et nous disons que cette clause détruit le caractère représentatif du syndicat et celui de ses dirigeants'.

Le leader syndical affirme que, tout paradoxal que cela puisse paraître, c'est le patronat qui, aux séances du comité parlementaire des relations industrielles en juin dernier, a le premier demandé la radiation de l'article. Et, à l'appui de ses prétentions, il a cité une déclaration de Me Paul Renaud, procureur de l'Association des manufacturiers canadiens (Débats de l'Assemblée législative du Québec — comité des relations industrielles : page 208) :

"M. le président, déclarait alors Me Renaud, nous craignons beaucoup que cet article 57 pourrait créer des situations assez difficiles. Au cours de la convention collective, il peut arriver certaines ententes et je crois qu'en vertu de la loi et du principe de la loi, l'union représente tous les employés.

"Avec cet article, il pourrait arriver des cas où il y a eu entente de bonne foi entre l'employeur et les unions; et un ou des employés pourraient, en vertu de la deuxième partie ou de la dernière phrase, causer des ennuis assez sérieux, non seulement aux employeurs, mais même aux unions. Nous soumettons que la première partie de cet article, "les dispositions de la convention collective applicables à un salarié font de plein droit partie de son contrat individuel de travail", ça existe et que, même en vertu de la loi actuelle, nous n'avons pas besoin de cette déclaration-là. Et dans la suite, par exemple, "il peut, nonobstant toute renonciation, en réclamer les avantages", je soumets que cela peut créer à l'employeur et aux unions des ennuis très sérieux. Pour cette raison, nous soumettons que l'article devrait être rayé".

(fin de la citation)

Quant à l'article 54, qui est dans le même esprit, il n'a été demandé ni par le patronat ni par les syndicats, selon M. McManus. Il s'agit, d'après lui, d'élucubrations de juristes coupés de la réalité sociale.

Pour le porte-parole de la FTQ, le bill 54 doit donc être repensé dans sa philosophie et réécrit dans plusieurs de ses dispositions.

# La Tchécoslovaquie accessible aux touristes occidentaux

PRAGUE (P.A.) — La Tchécoslovaquie qui fut longtemps un territoire interdit à tous, à l'exception d'une poignée d'étudiants communistes, est maintenant accessible aux touristes occidentaux. Le gouvernement de Prague a adopté une politique de libre accès qui fait de la Tchécoslovaquie le pays du bloc communiste le plus facile à visiter après la Yougoslavie.

Il est également beaucoup plus aisé pour les Tchèques eux-mêmes de visiter l'Autriche.

Quelle est la raison de ce changement ?

Les autorités occidentales mettent l'accent sur la nécessité de devises étrangères pour défrayer le coût des importants achats effectués dans les pays de l'Ouest, comme par exemple le blé canadien.

Mais le sous-ministre des Affaires extérieures, M. Otto Klicka, a expliqué au cours d'une interview :

"C'est une erreur d'interpréter notre décision purement du point de vue économique. Nous ne pouvons pas ne pas tenir compte de l'aspect politique du problème. Nos efforts visant à favoriser le tourisme en Tchécoslovaquie constituent une contribution importante à la détente internationale."

**Derrière le rideau de fer**

Il est également plus facile pour les communistes de voyager dans les pays situés derrière les rideau de fer. Les Tchèques par exemple peuvent se rendre en Hongrie sans passeport. Il leur suffit d'un permis de sortie émis par l'agence de voyage. Un porte-parole Tchèque a déclaré que des négociations sont en cours avec la Pologne et l'Allemagne orientale et que des arrangements semblables sont en perspectives.

Au cours des dernières semaines depuis la mise en vigueur des nouveaux règlements, une moyenne de 8,000 Autrichiens ont franchi les frontières. Cette avalanche de touristes occidentaux — la plupart en automobile — devrait s'accentuer considérablement au cours des mois d'été. Les autorités admettent cependant que cette nouvelle politique suscitera des problèmes. Jusqu'à tout récemment encore, hôtels et tavernes étaient fermés parce que ces institutions représentaient la "décadence bourgeoise". On les avait convertis soit en bureaux gouvernementaux soit en centres de récréation.

Pendant que d'autres pays communistes construisaient des hôtels, des motels et autres installations pour attirer les touristes occidentaux, la Tchécoslovaquie se croisait les bras.

La Bulgarie et la Roumanie particulièrement ont construit une série d'hôtels en bordure de la Mer Noire tandis qu'en Yougoslavie, on compte une multitude de motels en bordure de l'Adriatique et autres centres balnéaires.

**Vieilles routes**

La plus grande partie des routes en Tchécoslovaquie datent de la période d'avant-guerre. La circulation routière étant infime en comparaison du trafic sur les routes occidentales, les stations services et gros garages sont rares.

# *Les trois premiers barbiers professionnels de l'Afrique*

Ottawa (P.C.) — Il se pourrait que le Nord ne soit plus jamais le même après que Charlie cookie, Tommy Hohannes et David Uknuknuk seront de retour au pays du soleil de minuit.

Charlie, Tommy et David sont trois jeunes Esquimaux qui suivent un cours de barbier à Ottawa. Dans quelques mois, munis d'un parchemin et d'un équipement de barbier, moins la chaise évidemment, retourneront au pays des igloos.

Le ministère des Affaires du Nord qui agit en quelque sorte comme tuteur des apprentis figaros note que ces trois jeunes gens seront les trois premiers barbiers professionnels de l'Arctique.

Il est à se demander toutefois quelle sera la réaction des Esquimaux vis-à-vis des salons de barbier ?

"À vrai dire, la grande majorité des adultes se coupent eux-mêmes les cheveux, mais nombre de jeunes gens aiment avoir les cheveux en brosse", avoue Tommy, un jeune homme âgé de 25 ans qui est originaire de Fort Chimo, sur la baie d'Ungava, à 900 milles au nord de Montréal.

"Je pourrai tout au moins tondre mes jeunes frères", déclare philosophiquement le cadet du trio, Charles, de Great Whale, hameau situé sur la baie d'Hudson.

Quant à David, qui est âgé de 23 ans et est originaire d'une agglomération située au-delà du cercle articque, dans la Terre de Baffin, il est le plus optimiste des trois figaros :

"Peut-être les affaires seront-elles lentes au début, mais j'aurai des clients. Ils ne peuvent aller nul part ailleurs".

## La muraille d'Adrien reprend de la vogue

**Angleterre.** — (P. C.) — Il se pourrait qu'on reconstruise une petite partie de la muraille d'Adrien, érigé de 121 à 127 de notre ère, en Angleterre, et complétée un siècle plus tard. Cette construction de 73 1-2 milles va de Wallsend, sur le Tyne, à Bowness, sur le détroit de Solway, à travers la partie étroite du pays.

Muni de tours de guet et de fortins à intervalles réguliers, ce dispositif fut défendu pendant 200 ans par 25,000 hommes contre de féroces maraudeurs du nord, qui comprenaient probablement les ancêtres de sir Dougas-Home et de sir Ernest MacMillan, tous deux Ecossais.

Par la suite, les constructeurs y trouvèrent d'excellents matériaux gratuits. Mais certaines parties de la muraille sont assez bien conservées.

Actuellement, Charles Grey, député travailliste de Durham, mène une campagne en faveur de la reconstruction d'une partie de la muraille. Il déclare : "Ce serait un lieu privilégié sur le plan touristique et cette reconstruction permettrait à des milliers d'enfants de voir exactement comment était ce dispositif du temps des Romains." Cette proposition est soutenue par Eric Birley, professeur d'histoire romaine et britannique à l'université Durham, et par Alex Cussons, archéologue qui a acheté une ferme dans le Lancashire pour protéger une route romaine.

**LE PROJET**

Ce plan dépasse celui du ministère des Travaux Publics qui veut seulement retenir et consolider le mur dans l'état où il se trouve, en remplaçant les pierres tombés, mais sans le reconstruire.

Comme le note le Guardian, même le plan du ministère fait l'objet de critiques. On prétend en effet que, ce qu'il faut protéger, c'est le mur tel qu'il était avant que les archéologues ne s'y attaquent, c'est-à-dire les grandes lignes adoucies par de la mousse et de la terre.

Le British National Trust, qui possède une partie de la muraille, adopte l'attitude la plus traditionnelle, de sorte qu'on peut déjà obtenir une image variée de cette construction. Le rétablissement proposé par M. Grey pourrait permettre de voir une partie de la muraille et un fortin dans l'état où ils étaient du temps des Romains, mais ils seraient alors beaucoup plus près de la construction originale que ce qu'on en peut voir aujourd'hui.

Le Guardian énonce la proposition suivante : "Une solution de compromis consisterait à construire, près d'une partie de la muraille, une section de celle-ci beaucoup plus courte et qui n'aurait pas la prétention d'être l'oeuvre des Romains mais qui donnerait la meilleure idée, sur le plan archéologique, de ce que furent le mur et un fortin.


LA COMMISSION DU SERVICE CIVIL
de la
**Province de Québec**
DEMANDE
**ECONOMISTES**
pour le
**Conseil d'Orientation Economique du Québec**
**Traitement initial de $6,800. — $7,600. ou $8,400. selon la compétence.**

**FONCTION :** Dans les cadres d'une étude globale des industries à variations saisonnières, définir et mesurer leur importance dans l'économie et les inter-relations qui les caractérisent; coopérer avec le comité sur le chômage saisonnier et établir un plan de travail concernant la cueillette et l'analyse des données; assurer l'explication des tendances constatées ainsi que les problèmes particuliers à ces industries, notamment les techniques dans la coupe du bois, les coûts de construction en hiver; rédiger des rapports techniques clairs et précis; sur demande, assister aux réunions du comité et accomplir toute autre tâche connexe confiée par le comité.

**QUALITES REQUISES :** Diplôme universitaire en économique ou autre discipline connexe aux tâches à exécuter; expérience pertinente valable selon le niveau; aptitude à travailler en équipe; aptitude à entretenir des contacts avec des représentants gouvernementaux ou industriels; habileté à rédiger des rapports techniques; connaissance des langues française et anglaise; qualités personnelles appropriées et état physique satisfaisant.

**NOTA :** Il y a présentement trois vacances à combler à Québec.

Les candidats doivent s'inscrire immédiatement au moyen de la formule "demande d'emploi" de la Commission du Service Civil, 50 est, rue St-Joseph, ou 1454, de la Montagne, Montréal. Mentionner le numéro de concours 64-736.



# Les marchés S.P. se tiennent à la page !

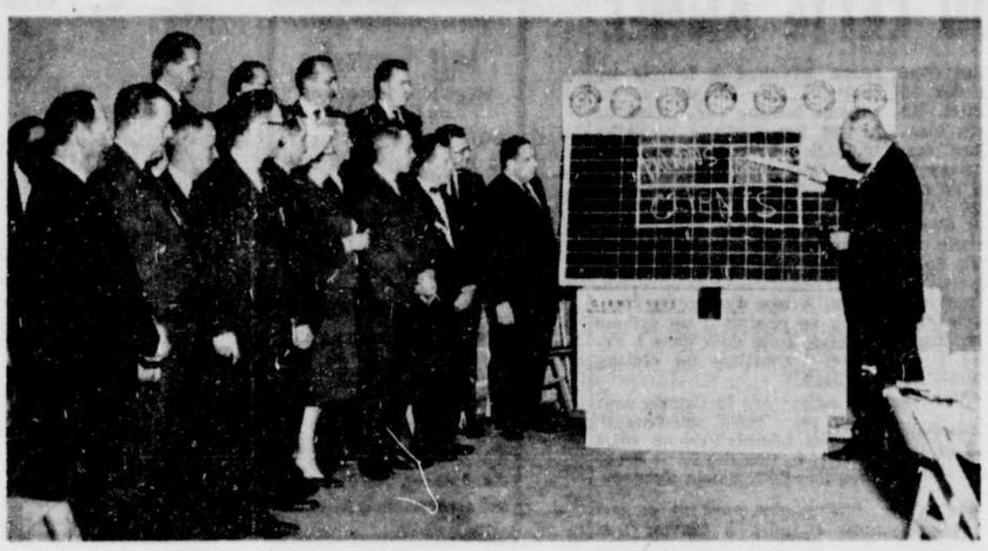

★ Inauguration d'un cours de perfectionnement de coupes de viandes sous les auspices du bureau de direction des MARCHES S.P. M. Drolet, technicien au service des S.P., en est l'initiateur.
★ Aucun effort n'est épargné pour satisfaire une clientèle toujours en éveil quant au prix et la qualité de ses achats de viandes.
★ La confiance est à la base de nos relations avec le public. Pour vous assurer QUALITE et SATISFACTION nous voulons que nos bouchers se tiennent à la pointe du PROGRES.
★ UN SUPER-SERVICE EST A VOTRE DISPOSITION A NOS COMPTOIRS DE VIANDES.
★ En plus de l'aide experte du commis-boucher S.P. qui vous conseillera sur vos coupes préférées, vous obtenez la satisfaction de garantie absolue qui font de nos marchés le rendez-vous de la ménagère.
★ MAGASINEZ AU MARCHE S.P. LE PLUS PROCHE DE VOTRE VOISINAGE OU LE SERVICE EST DE RIGUEUR.

SERVICE & PRIX — SP — UNE CHAINE VOLONTAIRE CANADIENNE-FRANÇAISE — NOTRE SUCCES CREE le VOTRE

**POIS VERTS** DEL MONTE Early Garden, boite 10 oz ... Escompte 24% — 8/1.00

**SAUMON ROSE** A B C qualité fantaisie, boite de 8 oz ... Bote de 16 oz 54¢ Escompte 6% — 33¢

**MARSHMALLOW** KRAFT, 'Jet Puffed' chocolat 10½ oz ... — 4/1.00

**FROMAGE TRANCHE** KRAFT, cello 1 livre — 63¢ Escompte 5%

Jusqu'à **29%** d'escompte sur les spéciaux en vigueur cette semaine.

**TOMATES** MONT ROYAL Choix, boite 28 oz — 3/85¢ Escompte 5%

**CHAMPIGNONS** ENTIERS WATERLOO, boite de 10 oz — 39¢

**PECHES** AUSTRAL fantaisie boite de 28 oz — 3/1.00 Escompte 13%

**FEVES** GERMEES Montréal boite de 28 oz — 3/57¢ Escompte 9%

JEUNE **DINDE** FRAICHE CAT. "A" EVISCEREE - TENDRE bien dodue pesant 6 à 8 lb — LA LB 43¢ Escompte 12½%

**CRETON** BILOPAGE En bol pyrex 7 oz. Chacun — 39¢ ESCOMPTE 18%

**JAMBON** Pesant 2 à 3½ lbs DUBRISSON LA LB — 89¢ ESCOMPTE 15%

**SAUMON** TRANCHE — CONGELE En paquet de 3 à 4 tranches. Pesant 1½ lb La livre — 79¢ ESCOMPTE 15%

PARTICIPEZ AU CONCOURS "L'HEURE DES AUBAINES" Achetez les produits Tide, Spic Span, Comet, M. Net, Oxydol. Echangez vos bons chez votre marchand S.P. **SPIC SPAN** Petit format bote de 24 oz — 2/79¢ Escompte 9%

**MOUCHOIRS** SCOTTIES PAPIER CIRE Bte 400 — 3/87¢ CUT RITE bte de 100 pds — 2/59¢ Escompte jusqu'à 7%

**JAVEX** Eau de Javelle concentrée 64 oz — 39¢ RINCE LINGE FLEECY 32 oz — 2/69¢ Escompte 15%

**JUS DE TOMATES** Libby qualité fantaisie 3 btes de 48 oz pour 95¢ bte de 20 oz — 7/1.00 Escompte 12½%

**PAPIER TOILETTE** WHITE SWAN blan, couleurs — 8/1.00 Escompte 13%

GAGNEZ UN VOYAGE A PARIS
Aller-retour pour 2 personnes plus $1000.00 avec l'achat d'un de ces remarquables produits BEXMIT tampon nettoyeur à 1000 usages, CADMIT filtre contre les dépôts des bouilloires, SECCO colle transparente à tout usage. Le tirage de ce magnifique voyage aura lieu le 12 décembre 1964.

NOUVELLE **CEREALE** 2 Boite de 7 oz — 69¢

**BOVRIL** CORDIAL bout. de 10 oz — 89¢ Escompte 15%

**ORANGES** JAFFA provenant d'Israël ensoleillé. Belle grosseur. 5 lbs — .59 ESCOMPTE 15%

**SOUPES** LIPTON Poulet et Nouilles Légumes et Tomates ENV. — 8/1.00 Escompte 7%

**CHOCOLAT DE PAQUES** GAUVIN Lapin-Coq-Poules sur nid 10" et 7" — VOTRE CHOIX 1.59

POMMES CORTLAND DU QUEBEC Idéales pour table et cuisson 5 lb — 39¢ ESCOMPTE 20%

ECHALOTES FRAICHES ET VERTES De Floride 2 paquets — 25¢ ESCOMPTE 14%

TOMATES MURIES AU SOLEIL du Mexique Cello 12 oz — 19¢ ESCOMPTE 29%

DIVIDENDES SP 25 ADDITIONNELS DE .10 GRATIS — avec ce coupon et cet achat — NOUVEAUX TAMPONS JET Boite de 10 — 2/45¢ — NUL APRES LE 21 MARS — Dividendes échangeables au magasin seulement.

DIVIDENDES SP 25 ADDITIONNELS DE .10 GRATIS — avec ce coupon et cet achat — PATATES CARNATION Instantanées boite de 6 oz — 2/57¢ — NUL APRES LE 21 MARS — Dividendes échangeables au magasin seulement.

**LA SAINTE BIBLE** Nous nous excusons auprès de notre clientèle pour les numéros manquants dans notre collection. Vous pourrez vous les procurer dans un avenir rapproché.

DIVIDENDES SP 25 ADDITIONNELS DE .10 GRATIS — avec ce coupon et cet achat — SAUCE CHINOISE Montréal boul. 5 oz — 2/39¢ — NUL APRES LE 21 MARS — Dividendes échangeables au magasin seulement.

DIVIDENDES SP 25 ADDITIONNELS DE .10 GRATIS — avec ce coupon et cet achat — SAVONS PALMOLIVE format régulier — 9/99¢ — NUL APRES LE 21 MARS — Dividendes échangeables au magasin seulement.

DIVIDENDES SP 25 ADDITIONNELS DE .10 GRATIS — avec ce coupon et cet achat — 5 LIVRES D'OIGNONS — NUL APRES LE 21 MARS — Dividendes échangeables au magasin seulement.

DIVIDENDES SP 25 ADDITIONNELS DE .10 GRATIS — avec ce coupon et cet achat — 5 LIVRES DE CAROTTES nouvelles — NUL APRES LE 21 MARS — Dividendes échangeables au magasin seulement.

DIVIDENDES SP 25 ADDITIONNELS DE .10 GRATIS — avec ce coupon et cet achat — SALADE AUX FRUITS Heart Delight boite de 28 oz — 2/95¢ — NUL APRES LE 21 MARS — Dividendes échangeables au magasin seulement.

DIVIDENDES SP 25 ADDITIONNELS DE .10 GRATIS — avec ce coupon et cet achat — PRIME : Vase décoratif, couleurs assorties avec bougie unité — 69¢ — NUL APRES LE 21 MARS — Dividendes échangeables au magasin seulement.

DIVIDENDES SP 25 ADDITIONNELS DE .10 GRATIS — avec ce coupon et cet achat — 5 LIVRES DE POMMES McIntosh — NUL APRES LE 21 MARS — Dividendes échangeables au magasin seulement.

DIVIDENDES SP 25 ADDITIONNELS DE .10 GRATIS — avec ce coupon et cet achat — 2 DOUZAINES D'ORANGES — NUL APRES LE 21 MARS — Dividendes échangeables au magasin seulement.

DIVIDENDES SP 25 ADDITIONNELS DE .10 GRATIS — avec ce coupon et cet achat — 1 LIVRE DE SAUCISSE fumée — NUL APRES LE 21 MARS — Dividendes échangeables au magasin seulement.

DIVIDENDES SP 25 ADDITIONNELS DE .10 GRATIS — avec ce coupon et cet achat — 1 LIVRE DE STEAK haché — NUL APRES LE 21 MARS — Dividendes échangeables au magasin seulement.

# LE PREMIER RAPPORT DU CONSEIL ÉCONOMIQUE ATTENDU CETTE ANNÉE

Par DON HANRIGHT

OTTAWA (P.C.) — A titre de président du nouveau Conseil économique du Canada, un poste qui commande un salaire respectable de $26,000 par année, M John James Deutsch, âgé de 52 ans, est l'un des piliers de l'économie canadienne.

En effet, cet économiste originaire de la Saskatchewan a reçu pour mission la tâche de piloter un groupe de 25 financiers, industriels, leaders syndicaux et représentants du monde agricole dans le sentier d'un programme économique à long terme.

Ses qualifications pour cette tâche difficile, qui est en outre des plus délicate sur le plan politique, ne peuvent être mises en doute.

Pendant près de 30 ans, M. John J. Deutsch a en quelque sorte été un commissaire enquêteur ambulant, se voyant confier des tâches délicates tantôt par les conservateurs tantôt par les libéraux. Cet homme, qui a pourtant horreur de la politique, s'est occupé affaires d'économies nationales, de relations fédérales-provinciales, du commerce et des tarifs, de chômage et de l'éducation. Il a détenu des postes clés tant au ministère fédéral des Finances qu'à celui des Affaires étrangères.

Les observateurs politique à Ottawa s'accordent à dire que l'influence Deutsch sera prédominante lorsque le Conseil économique soumettra son premier rapport vers la fin de cette année.

**Ni oui ni non**

En réalité, il a pratiquement déterminé lui-même le montant de son salaire pour ce poste.

En 1962, le premier ministre Diefenbaker a offert à M. Deutsch de lui confier la direction du conseil national de développement économique que le gouvernement conservateur se proposait de former. Toutefois, M. Deutsch ne s'était pas compromis. Il a préféré attendre pour faire connaitre sa réponse que le projet de loi soit adopté et d'en connaitre les modalités. Or, le conseil n'a jamais vu le jour. Le projet de loi est mort avec le gouvernement conservateur quand celui-ci a été défait en février 1963. L'opposition libérale d'alors avait dénoncé le conseil projeté en arguant que ce ne serait qu'une autre branche du ministère des Finances qui aurait pour tâche de faire des rapports confidentiels au cabinet.

Des informateurs soutiennent qu'après la prise de pouvoir par les libéraux, le gouvernement Pearson a sondé M. Deutsch avant même que soit rédigé la législation qui devait engendrer le présent Conseil économique.

Eventuellement, il se vit offrir la présidence de cet organisme. Il accepta, mais il posa ses conditions. L'une de ces dernières était une complète indépendance politique, tant en pratique qu'en théorie. Ses amis ne craignent pas d'affirmer que M. Deutsch n'hésitera pas à démissionner si le travail du Conseil économique est saboté.

**Choix des directeurs**

Le président a également eu son mot à dire dans le choix de deux directeurs à plein temps — J. Arthur Smith et J.-L.-E. Couillard — tout aussi bien que dans la composition et dans certains cas, le choix des 25 membres à temps partiel. En outre, il a obtenu carte blanche moyennant certaines restrictions financières, dans le choix et le recrutement de son personnel relativement restreint de chercheurs et d'analystes. Grâce à une échelle de salaires supérieure à celle de la Commission du service civil, il a réussi à retenir les services d'une vingtaine de spécialistes recrutés dans diverses branches du fonctionnarisme.

"C'est le conseil Deutsch", a fait observer un chroniqueur parlementaire.

Néanmoins, il n'y a rien dans ses plus récents écrits qui indique qu'il a préconisé la formation d'un organisme de ce genre. Cela ne signifie pas qu'il n'a pas prodigué ses conseils aux autorités gouvernementales.

Il s'est toujours fait l'avocat de la spécialisation dans l'industrie canadienne.

"Nous devons concentrés nos efforts manufacturiers dans ce que nous faisons de mieux et cesser de produire un peu de tout et de rien."

M. Deutsch n'a jamais ménagé ses critiques à l'égard de l'emploi de fonds publics pour renflouer "des industries périclitantes". L'argent serait utilisé à meilleur escient si ces fonds servaient à fournir les capitaux, les talents et les moyens sociaux permettant de mettre sur pied de nouvelles industries "dont la demande auprès des consommateurs s'accroit sans cesse", écrivait-il en 1962.

"Nous sommes lents à mettre sur pied des organismes et à dénoncer la politique pour un tel changement dans l'orientation. A une époque où l'évolution se produit à un rythme accéléré, cette déficience à s'adapter constitue un sérieux handicap."

Il estime que le Canada peut jouer un "rôle satisfaisant" dans les négociations au sujet de la réduction des tarifs douaniers lors de la ronde Kennedy

"Néanmoins, nous ne pouvons nous attendre à trouver une place satisfaisante si nous nous contentons d'assister à ces négociations à titre de simple spectateur et si nous nous limitons à un rôle passif. Il nous faudra apporter une contribution active dans l'élaboration de la politique commerciale extérieure en proposant des idées originales et en suggérant des principes nouveaux. Les vieilles tactiques de transaction de cheveaux sont périmées," de conclure l'économiste.

*Dans les Cantons de l'Est*

## La possibilité d'une grève imminente est écartée

La possibilité d'une grève imminente est écartée relativement au différend qui oppose les instituteurs et les commissions scolaires des Cantons de l'Est.

Le ministre des Affaires municipales, M. Pierre Laporte, qui agit comme ministre intérimaire de la Jeunesse en l'absence de M. Paul Gérin-Lajoie, a déclaré en Chambre que le négociateur nommé par le gouvernement, M. Léon Lalande a continué d'avoir des pourparlers avec tous les intéressés en fin de semaine.

M. Laporte a eu personnellement des communications avec les représentants des instituteurs, des commissions scolaires et avec le négociateur. Il n'y a pas eu de rencontre officielle. Mais M. Lalande a continué la discussion. Il semble que les points de vue se soient rapprochés, dit le ministre ajoutant que M. Lalande doit faire son rapport officiel incessamment. Ce rapport sera étudié sans délai par le ministre intérimaire de la Jeunesse et par les officiers supérieurs du ministère, et M. Laporte sera ensuite en mesure de faire des déclarations.

"L'optimisme dont j'ai parlé vendredi demeure. Inutile d'ajouter que tous les instituteurs et institutrices sont au travail aujourd'hui et que la possibilité d'une grève imminente est écartée. Je fais appel au sens des responsabilités de toutes les parties en cause, ce qui inclut les parents des 15,000 élèves concernés, pour qu'un règlement définitif survienne dans les prochaines 24 ou 48 heures", a dit le ministre.

## Publication d'une carte détaillée sur le commerce du minerai de fer au pays

OTTAWA. — Le ministère des Mines et des Relevés techniques annonce la publication en français d'une carte géographique d'une conception toute particulière sur le commerce du minerai de fer au Canada et dans le monde. La carte elle-même montre à l'échelle mondiale différents aspects de cette importante industrie, tandis que cinq tableaux fournissent de précieux renseignements sur l'ensemble du commerce à travers le monde.

Imprimée par la Direction des levés et de la cartographie, la carte du monde situe les ports et les villes importantes des pays où s'effectue le commerce du minerai de fer et indique aussi l'emplacement des principales mines et fonderies. D'un coup d'oeil, le lecteur pourra évaluer la production et la consommation de minerai de chaque pays à l'aide de symboles appropriés; il trouvera également des indications précises sur les routes maritimes qu'emprunte le minerai et la distance qui sépare les ports de mer.

De son côté, la Division des ressources minérales a préparé les cinq tableaux qui apparaissent au bas de la carte. L'un d'entre eux offre une évaluation précise de la production, des importations et des exportations, ainsi que de la consommation du minerai de fer dans le monde au cours de l'année 1960. Les chiffres de 1950 sont également cités et permettent de suivre l'évolution du commerce au cours de la dernière décennie. Les quatre autres tableaux portent sur le transport du minerai et donnent les précisions suivantes : les tarifs selon les divers modes de transport ainsi que les frais de manution; la distance par voie de terre entre les principaux centres; la longueur des voies de navigation intérieures et, enfin, des renseignements généraux sur les voies maritimes.

Insérée dans une enveloppe spéciale, cette magnifique carte de 45 pouces de largeur et de 35 pouces de hauteur est disponible au prix de 50 cents l'exemplaire. Les personnes intéssées peuvent l'obtenir en écrivant à la Division des ressources minerales, ministère des Mines et des Relevés techniques, Ottawa, et en mentionnant la référence "Carte MR2. Commerce du minerai de fer au Canada et dans le monde, édition française".

## Plan d' amaigrissement Recette à domicile

Il est facile de perdre rapidement, chez soi, des livres de graisse disgracieuse! Etablissez vous-même ce plan de recette. C'est très facile—et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez quatre onces de Concentré Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillerées à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le plan Naran.

Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et ne vous aide pas à retrouver la sveltesse de votre ligne; si les livres et les pouces réduisibles de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme le gonflement disparaîtra vite—combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.

*En visitant*

ITALIE

ceux que passionnent les arts et l'histoire pourront trouver partout les vestiges de civilisations très anciennes.

BONS D'ESSENCE — REDUCTIONS DE CHEMINS DE FER

*Renseignements :*

OFFICE DU TOURISME ITALIEN

(E.N.I.T.)

3 Place Ville-Marie — Montréal

ou toute Agence de Voyage


## Tarif spécial

MONTREAL. — (P.C.) — A l'occasion du 20e anniversaire du débarquement des troupes alliées en Normandie, Air France a annoncé qu'un tarif spécial de $250 pour le voyage Montréal-Paris aller-retour a été approuvé par les gouvernements canadien et français. Ce tarif sera valable du 20 mai au 5 juin à l'aller, le retour devant s'effectuer dans les 22 jours après la date d'arrivée.

## 1 mort dans le Parc des Laurentides

CHICOUTIMI. (P.C.) — Un homme a perdu la vie lorsque deux automobiles sont entrées en collision dans le Parc des Laurentides.

La victime a été identifié comme étant Claude Bouchard, de St-Ambroise.

Trois autres personnes, dont l'identité n'est pas encore connue, ont subi des blessures. Elles ont été hospitalisées à l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi.

L'accident est survenu à une trentaine de milles au sud d'ici.


50 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat : Lait écrémé en poudre, instantané de CRINO ! BOITE 3 LB 97¢ — Nul après mardi, 24 mars

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat : Concentré D'ORANGES MARQUE SUNKIST 2 BOITES 6 onces 43¢ — Nul après mardi, 24 mars

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat : Miel blanc LIQUIDE, No 1 ! MARQUE DOYON Pot 32 oz, seulement 67¢ — Nul après mardi, 24 mars

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat : Chipits au chocolat, semi-sucrés de VAN KIRK 2 PQTS 6 OZ 66¢ — Nul après mardi, 24 mars

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat : Riz italien léger et floconneux de GATTUSO BOITE 2 LB 45¢ — Nul après mardi, 24 mars

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat : Spaghettini OU ZITI TAGLIATI DE LANCIA PAQUET 2 LB 41¢ — Nul après mardi, 24 mars

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat : Nourriture POUR CHIENS KEN-L-RATION 4 BOITES 15 onces 66¢ — Nul après mardi, 24 mars

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat : Dragées DE CHOCOLAT MARQUE MORRIS PAQUET 8 ONCES 39¢ — Nul après mardi, 24 mars

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat : Noix mélangées EN BOITE DE MORRIS BOITE 14 ONCES 79¢ — Nul après mardi, 24 mars

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat : BISCUITS DIVERS Mélange 100 DE LIDO BOITE de 100 $1.19 — Nul après mardi, 24 mars

STEINBERG

DES MARCHES EXPRESS AURONT LIEU DEMAIN MATIN à 10 h. A.M. AUX MARCHES STEINBERG SUIVANTS :

4840, rue Sherbrooke ouest, près Victoria, Mtl
1990, ave Mont-Royal est, près Bordeaux, Mtl
5665, avenue Verdun, près Breault, Verdun
4405, rue Ste-Catherine est, près Morgan, Montréal
201, boul. Curé-Labelle, Centre d'Achats Rosemère
790, boul. Décarie, près De L'Eglise, Montréal
11150, boul. Gouin, Centre d'Achats Ste-Genevieve
399, boul. Taschereau, Greenfield Park
50, Chemin St-Charles, Centre d'Achats Beaconsfield
15, rue Leduc, Hull, Qué.
44, rue St-Henri, Centre d'Achats Rond-Point, Lévis, Qué.

COMMENT PARTICIPER :

Inscrivez vos nom, adresse et numéro de téléphone sur l'endos d'une étiquette ou d'un fac-similé acceptable d'un des six (6) Produits-de-la-Semaine représentés en "Coupon Pinky Double-Format". Vous déposez cette inscription dans la Boite Marché Express installée à cet effet à l'entrée de votre supermarché d'alimentation STEINBERG, ceci avant le samedi de la semaine où le coupon est nul ... (le 28 mars 1964) Chaque semaine, 10 inscrits seront tirés au sort et les dix personnes ainsi qualifiées auront droit, après avoir correctement répondu à une question-concours, à leurs 3 minutes de Marché Express GRATUIT !

Produits de la semaine pour le Marché Express !

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat : Nettoyeur Spic & Span 15¢ de moins ! Boite format économique, $1.40 4¢ de moins 2 btes format régulier 80¢ — Nul après le 24 mars — STEINBERG

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat : Détersif Mir LIQUIDE, DOUX ! 2 BOUTEILLES 24 ONCES 92¢ — Nul après le 24 mars — STEINBERG — 1 GRATIS

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat : Pois de Fantaisie YORK, NON-CLASSES ! 4 BOITES 15 ONCES 75¢ — Nul après le 24 mars — STEINBERG

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat : Olives Queen NON-FARCIES GATTUSO 10¢ DE MOINS ! BOCAL 16 OZ 49¢ — Nul après le 24 mars — STEINBERG

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat : Huile à Salade PURE, MONARCH ! BOUTEILLE 32 ONCES 75¢ — Nul après le 24 mars — STEINBERG

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat : Mélanges à gâteau De Luxe, Duncan Hines ! Chocolat foncé, Diavolo, Marbré au fudge, Suprême aux cerises ou Blanc ! BTE 19 ONCES, SEULEMENT 49¢ — Nul après le 24 mars — STEINBERG

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat : Raisins AUSTRALIENS MARQUE WASCO BOITE 2 LB 59¢ — Nul après mardi, 24 mars

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat : Ragoût de boeuf ou ragoût irlandais de CLARK 2 BOITES 8 OZ 43¢ — Nul après mardi, 24 mars

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat : MELANGE A Sauce Bar-B-Q MARQUE V-H 2 paquets 1 once 54¢ — Nul après mardi, 24 mars

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat : Corned Beef BOEUF MARINE DE FRAY BENTOS 8 BOITES 7 onces 78¢ — Nul après mardi, 24 mars

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat : Betteraves MARINEES MARQUE HABITANT POT 24 OZ, seulement 35¢ — Nul après mardi, 24 mars

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat : Diverses variétés de VIANDES en CONSERVE CORDON BLEU 4 BOITES 3 onces 64¢ — Nul après mardi, 24 mars

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat : Papier d'aluminium Reynolds Wrap roul. 18" x 25'... .67¢ 2 ROUL. 12' x 25' 74¢ — Nul après mardi, 24 mars

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat : Papier hygiénique BLANC OU ROSE FACELLE ROYALE 4 roul. en 2 paquets 66¢ — Nul après mardi, 24 mars

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat : Essence à briquet GAZ BUTANE MARQUE RONSON BTE 1 OZ POUR SEUL 75¢ — Nul après mardi, 24 mars

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat : Polis à chaussures et Scuff Kote DE ESQUIRE En spécial ! Les deux pour seul 49¢ — Nul après mardi, 24 mars

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat : SACS de PLASTIQUE Save - It de Stuart House ! PAQUET de 25 sacs 49¢ — Nul après mardi, 24 mars

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat : Boeuf haché TRES MAIGRE DE MARQUE ROUGE LA LB. SEUL. 43¢ — Nul après sam., 21 mars

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat : 10 (ou plus) Pamplemousses sucrés et juteux, toutes variétés, frais, importés ! — Nul après mardi, 24 mars

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat : 1 lb (ou plus) Endives de Belgique, fraiches, tendres et fermes ! Idéales en salades ! — Nul après mardi, 24 mars

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat : MACARONI CUIT, au FROMAGE STEINBERG PQT 14 OZ CHACUN 29¢ — Nul après sam., 21 mars

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat : Saucisse de porc, très maigre STEINBERG LA LB SEUL. 65¢ — Nul après sam., 21 mars

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat : Deux (ou plus) sacs cello 10 oz Epinards nettoyés et lavés, Canada classe No. 1 — Nul après mardi, 24 mars

Pour que soient vôtres de nombreuses merveilles telles que meubles, jouets, appareils électriques ou photographiques et même articles de sport, consultez votre catalogue de cadeaux PINKY et amassez en grande quantité les timbres que vous offre votre supermarché STEINBERG !

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat : Coquetier de céramique très utile ! CHACUN, seulement 27¢ — Nul après sam., 28 mars

200 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat : CASSEROLE en aluminium, Pantry King à poignée renforcée et manchon de bakélite ! CONTENANT 2 PINTES $2.79 AVEC COUVERCLE ! — Nul après sam. le 28 mars, au marchés Steinberg !

Série de Concerts Symphoniques

ALBUM DE LA SEMAINE

No 6 : Cinquième Symphonie, de Beethoven; Orchestre Symphonique de Vienne; au pupitre, Kurt Wozss ! $1.37 chacun

Accompagné d'un disque compact : "La Vie des Compositeurs" !

ENCYCLOPEDIE MEDICALE pour usage au foyer

volume no 1 59¢ — volumes 2 à 8 $1.29 ch.

Volume no 6 maintenant en vente !

# Vive La Différence!

# TOMATES

## DE FLORIDE, MÛRIES-À-POINT!

STEINBERG

La différence, c'est qu'en plein hiver vous obtenez des tomates fraîches, mûries à point au soleil, cueillies au moment même où elles sont prêtes à manger.
En effet, arrivant directement de Floride, ces fruits délicats n'ont pas eu à subir un mûrissement en serre chaude qui leur aurait enlevé beaucoup de finesse et donné un certain arrière goût déplaisant.

Le Comptoir des Fruits et Légumes de votre STEINBERG, grâce à l'arrivage quotidien de ces denrées fraîches cueillies, recrée, pour ainsi dire, un jardin estival dans votre réfrigérateur.
Jouissez en mars de salades et de légumes frais comme vous en jouiriez en plein mois de juillet . . . grâce à STEINBERG . . . l'endroit par excellence où trouver de la fraîcheur !

**Tomates fraîches, juteuses, mûries à point, de Floride**

Canada classe No 1 Bas prix spécial ! **3** lb au pqt **59¢**

**Concombres** CANADA No 1 **2** POUR SEUL. **29¢**
FRAIS, IMPORTES !

**Radis frais** IMPORTES ! SAC POLY 6 OZ **7¢**
ROUGES-RUBIS, CANADA No 1 !

**Carottes sans coeur** **5** LB EN SAC POLY. **29¢**
CULTURE DE QUEBEC, CLASSE No 1

**Fraises fraîches** Cont. comble de 2 chop. **35¢**
JUTEUSES, DE FLORIDE, CANADA No 1 !

**Oranges de Jaffa** grosseur 123 La doux. **49¢**
JUTEUSES, IMPORTEES D'ISRAEL !

VOYEZ NOS NOMBREUX
**Spéciaux non-annoncés**
qui vous attendent dans les étalages de votre supermarché STEINBERG du voisinage. — Profitez des timbres 'Pinky' additionnels !

Les prix annoncés sont en vigueur jusqu'à l'heure de fermeture, samedi le 21 mars 1964. Les prix des denrées sont sujets aux fluctuations du marché.

*Pâtisseries de Qualité, Fraîches du four Steinberg !*

**TARTE à L'ANANAS**
sucrée, délicieuse croûte légère !
10¢ DE MOINS! **49¢**

En spécial cette semaine!

**Brioches du Carême** **8** AU PQT **33¢**
épicées, légères ! se servent chaudes ou froides !

**Roulé au chocolat** TRES GROS, CHACUN **59¢**
garniture de crème à la vanille !

25 timbres 'Pinky' additionnels . . . sans coupon . . .
lors de l'achat de l'un de ces deux spéciaux en pâtisserie !

**Gâteau marbré** GENRE 'POUND' CHACUN **39¢**
délicieux avec crème glacée !

**Beignes glacés** DORES LEGERS! **12** AU PQT **45¢**
frais, savoureux !

**DRY GINGER ALE**
Ice Castle, pétillant et rafraîchissant !
11¢ de moins ! Bout. format familial ! Dépôt pour bout. remboursable) **4** BOUT. 30 ONCES **59¢**

**Jambon en boîte maigre** bte 1½ lb **$1.39**
PRET-à-SERVIR, DE BURNS

**Soupe tomates** marque Clark **5** btes 10 oz **49¢**
CONDENSEE — 12¢ DE MOINS !

**Sacs de thé** Pagoda Orange Pekoe **60** au pqt **49¢**
BRISK — 10¢ DE MOINS !

BREUVAGE BESSEY
**à l'Orange** cruche 64 onces **59¢**
RAFRAICHISSANT — 6¢ DE MOINS !

**Soupe au céleri** marque Clark **4** btes 10 oz **49¢**
CONDENSEE — 9¢ DE MOINS !

**Carottes tranchées** de choix, bte 20 oz **10¢**
MARQUE SNYDER

**Gratis !** Un pqt 6 oz de **Patates chips Bar-B-Q**
Schuler . . . lors de l'achat d'un paquet jumelé 13 oz de
**Patates chips** SCHULER, une épargne de 33¢
Les deux pour seul. **69¢**

**Lait évaporé** **5** btes 16 oz **79¢**
MARQUE CARNATION

**Biscuits importés** Pqt 7 oz pour seul. **19¢**
Aux fruits, Chocolettes de lait pur ou Assortiment Regenay ! Marque Parkinson !

**Fromage Velveeta** Pqt 2 lb pour seul. **63¢**
KRAFT — 4¢ DE MOINS !

**Tomates en boîte** **5** btes 20 oz **$1.00**
DE CHOIX, CARRIERE

VENTE DE BOEUF DE MARQUE ROUGE
. . . Canada de Choix !

**RÔTI de PALETTE**
Coupe régulière !
LA LB, SEUL. **39¢**
Pour ragoût ou pot-au-feu !

**BOEUF DE MARQUE ROUGE**
de Choix . . . Garanti de plaire !

**Rôti de côtes croisées** LA LB, SEUL. **59¢**
TENDRE, POUR ROTI EXCEPTIONNEL !

**Rôti de côtes de choix** LA LB **99¢**
ROULE, JUTEUX !

**Boeuf haché maigre** FRAIS! LA LB **43¢**
NOUVELLEMENT HACHE à TOUTES LES HEURES !

**Jarret de boeuf** de Marque Rouge ! LA LB, SEUL. **39¢**
COUPE DU CENTRE !

**Rôti de paleron roulé** LA LB **59¢**
DESOSSE, TENDRE !

**RÔTI de PALETTE**
tendre, juteux, de Marque Rouge !
Os de palette enlevé ! LA LB **45¢**

**CAFÉ CREAM-O**
INSTANTANE, RICHE ET CORSE !
10¢ de moins ! BOCAL 10 OZ **$1.29** CAFE A 100% PUR !

**DINERS CONGELÉS**
Brook Park, Pqt 11 oz **45¢** Boeuf, Dinde ou Poulet frit !

**Moitiés de pêches** de choix **4** btes 15 oz **89¢**
ORCHARD KING — 11¢ DE MOINS !

**Nettoyeur à vitres** Bouteille 20 onces **39¢**
"WINDOPAL" de Dak, avec vaporisateur gratuit !

**Epingles à linge** à ressort **60** au pqt **39¢**
EN BOIS, STEINBERG !

STEINBERG

# Mémoire de la Fédération des Services Sociaux à la Famille remis au ministre Emilien Lafrance

*Par Claude Gravel*

La Fédération des Services sociaux à la Famille, organisme indépendant qui groupe 25 agences sociales dans la province de Québec, a remis hier son mémoire annuel au ministre de la Famille et du Bien-Etre social, l'hon. Emilien Lafrance. C'est M. Gilles Lacroix, de Trois-Rivières, président de la Fédération, qui dirigeait la délégation d'une quinzaine de personnes.

Le rapport fait remarquer que "l'évolution actuelle de la société place certaines familles et personnes dans un état d'inactivité permanente ou quasi-permanente et qu'il faut prévoir des moyens susceptibles d'empêcher la détérioration personnelle et familiale des victimes de cette évolution de la société".

Constatant "la montée des dislocations familiales et des placements d'enfants", ce qui crée "un état de crise chez la famille canadienne française", le rapport demande à l'état d'investir de fortes sommes dans les services spécialisés visant à aider les familles en difficultés. Il demande en plus la mise en application d'une "loi générale d'assistance basée sur les besoins des familles", la création et la multiplication "des services d'aides familiales pour maintenir l'unité des foyers" et "l'établissement des cours familiales à travers la province avec un personnel compétent et versé dans le traitement des mauvaises relations familiales".

Toujours au plan de la famille, la Fédération des Services sociaux recommande l'élaboration le plus tôt possible d'un Code de la famille.

Se penchant ensuite sur le problème de la réhabilitation des travailleurs, aptes ou inaptes au travail, la F.S.S.F. affirme dans son rapport qu'il faut mettre à leur disposition, pour les premiers, "des services de "casework" susceptibles de résoudre leurs problèmes personnels ou interpersonnels", et pour les autres, "les moyens de se procurer soins hospitaliers et médicaux adéquats".

Les soins offerts aux milliers d'enfants placés en foyers nourriciers ne respectent pas, selon le rapport, les normes recommandées par le Comité interdépartemental. On y lit en page 16 que chaque agence sociale tend à réaliser ces normes, mais qu'avec leurs moyens financiers actuels, la plupart son incapables de les réaliser. L'ensemble des agences estiment donc que le "per diem" alloué par le Ministère doit être élevé afin de leur permettre d'offrir de meilleurs services.

"Les services d'adoption se sont considérablement améliorés au cours des dernières années" fait-on remarquer. Mais on en a augmenté le coût. Le rapport suggère que soit revisé la formule actuelle de financement, cela, afin "de réduire au minimum le nombre d'enfants non-adoptés".

Plus loin, on signale que, faute de revenus suffisants, nombre de personnes âgées doivent demeurer dans les "nursing homes". Ils devraient offrir à leur patients "des services comparables à ceux offerts par les meilleurs hôpitaux".

La Fédération des Services sociaux à la Famille se dit entièrement favorable à l'établissement d'un Conseil supérieur de la Famille. "Cet organisme, lit-on en page 22, devrait provoquer le stimulus et l'orientation nécessaires à toutes les institutions sociales qui oeuvrent dans le champ du bien-être familial". Mais le rapport demande "qu'il soit composé d'un nombre de membres supérieur à celui suggéré par la Commission Boucher (9), qu'il soit bien structuré, qu'il soit muni d'un secrétariat permanent, et qu'il soit vraiment représentatif des secteurs public et privé du bien-être". La F.S.S.F. se dit prête à y apporter sa contribution, "si elle est invitée à en faire partie".

A la fin de son rapport de 30 pages, la F.S.S.F. suggère au gouvernement de fournir des octrois spéciaux et des bourses d'études, "afin de permettre aux agences familiales d'obtenir à brève échéance des spécialistes en nombre suffisant".

La F.S.S.F. annonce aussi qu'elle tiendra en avril prochain "des assises générales au cours desquelles des experts de diverses disciplines aideront à définir, à prévoir les implications des changements en cours dans la perspective d'exigences au niveau du bien-être familial et social".


MAL DE TÊTE *au milieu de l'après-midi?*

1. Prenez 2 Comprimés d'Aspirin
2. Restez assis pendant quelques minutes
3. Fermez les yeux et reposez-vous

Grace à Aspirin, vous pouvez vous sentir mieux en quelques minutes!

Aspirin est la marque déposée de The Bayer Company, Limited, Aurora, Ontario


## Messe de S. Joseph

A l'occasion de la célébration des fêtes de St-Joseph, des messes auront lieu au cours de la journée de jeudi à l'Oratoire St-Joseph de Québec.

Le matin, il y aura messe à 6.00 h., 6.30 h., 7.00 h., 7.30 h. et à 8.00 h. une grand'messe.

Au cours de la messe de 4.30 h. p.m., il y aura prédication par M. l'abbé F. Jolicoeur de l'université Laval.

Le soir à 9.00 h., il y aura messe avec prédication par Mgr L. Noël, évêque auxiliaire de Québec. Les Saluts du Saint Sacrement auront lieu à 5.30 h. p.m., 7.30 h. p.m. et 8.00 h. p.m.

# Le Conseil canadien du commerce de détail : une agence centrale de perception des taxes

**QUEBEC (P.C.) — Le Conseil canadien du commerce de détail a recommandé avec insistance à la commission provinciale d'enquête sur la fiscalité la création d'une agence centrale de perception des taxes, tant fédérales que provinciales. Une chambre de compensation bien établie réduirait les frais de perception sans affecter la part de chaque gouvernement, précise le mémoire présenté à la commission Bélanger.**

Autre point sur lequel s'attarde le mémoire, le présent système de taxation, au point de vue scolaire, n'est nullement favorable à l'industrie parce qu'il repose sur la propriété foncière et que l'entreprise ne peut se passer de propriétés de grande valeur.

"Nous croyons", disent les détaillants, "qu'une plus grosse proportion des revenus affectés à l'éducation devrait provenir d'autres sources".

Le mémoire recommande encore la "réserve" dans le recours à la taxe de vente. Le gouvernement provincial devrait, selon le document, en prendre charge et l'imposer à un taux uniforme à travers la province, quitte à en assurer la redistribution aux administrations locales.

Outre les marchandises, les services aux consommateurs devraient, de l'avis des détaillants, être soumis à la taxe de vente.

On mentionne, entre autres services : les réparations, l'installation d'appareils ou de mobilier, la buanderie et le nettoyage à sec, les lubrifications et remorquages assurés par les postes d'essence, les salons de beauté, les notes d'hôtel ou de motel, ainsi que divers travaux autour de la maison, tels que le peinturage.

Cette extension, selon les auteurs du mémoire, procurerait au trésor provincial un accroissement de 12 pour cent par rapport au revenu qu'il tire de la taxe de vente.

**Allègements**

Toutes les taxes sur le revenu personnel, celui des compagnies et les droits de succession, d'après le mémoire, devraient être perçues par une agence conjointe fédérale-provinciale.

Reprenant une recommandation déjà faite à la commission fédérale d'enquête sur la fiscalité, le Conseil canadien du commerce de détail propose des réductions "au niveau des taux plus élevés d'impôt personnel afin d'empêcher l'émigration aux Etats-Unis de nombre de Canadiens de grande valeur".

"Si jamais l'évolution économique permet à la province de réduire les taux d'impôts", insiste-t-on plus loin, "nous croyons qu'on devrait tout d'abord réduire le taux d'impôt des corporations".

Au chapitre des droits sur les successions, le mémoire recommande aussi des allègements accrus parce que cette taxe oblige souvent à des ventes forcées d'entreprises familiales.

Il ne saurait être question par ailleurs, poursuit le mémoire, d'augmenter les taxes sur la gazoline et les combustibles en raison de leurs répercussions sur les coûts de production et de distribution.

Les détaillants recommandent enfin l'uniformisation de l'évaluation municipale pour fins de taxation foncière, de même que la consolidation de toutes les taxes d'affaires sur la base d'une évaluation annuelle du loyer des locaux d'affaires.


ATTACHEZ VOS CEINTURES! DODGE, MERVEILLE D'ÉLÉGANCE, PREND SOUDAIN DES ALLURES DE COURSIER: LA *POLARA "500"

La Dodge Polara "500" est nerveuse, impatiente, enthousiaste – cela se voit! La Polara "500" a de l'allure: garnitures extérieures originales... enjoliveurs de roues à papillon... sièges-tonneaux... et bien plus encore. L'équipement facultatif comprend le changement de vitesses automatique monté sur la console ou manuel au plancher... le toit de vinyle, façon cuir grainé pour la hardtop. Donnez-lui un coup d'oeil, puis un coup de pédale... ce sera le coup de foudre!

* Hardtop 2 portières ou décapotable

Dodge POLARA "500"

CHRYSLER CANADA LTD.

LA GARANTIE DE 5 ANS OU DE 50,000 MILLES DU ROUAGE D'ENTRAÎNEMENT

comprend les pièces et la main-d'oeuvre. Demandez tous détails au vendeur Dodge.

*partout et toujours... prix d'élégance!*

CHOUINARD AUTOMOBILES, INC. 150, Avenue St-Sacrement

R. TANGUAY AUTOMOBILES, LTEE Rond-Point, Lévis

AUTOS USAGÉES Dependable

LE VENDEUR DODGE OFFRE ÉGALEMENT UN GRAND CHOIX DE VOITURES D'OCCASION


## Le Conseil général des employés du Gouvernement formera une autre ass.

**Par Jean Martel**

"Le Conseil Général des Employés du Gouvernement de la Province de Québec . . . annonce publiquement son désir de faire partie d'une nouvelle association indépendante groupant tous les fonctionnaires de la province".

Voilà ce qu'a annoncé, hier, le Conseil Général dans un mémoire présenté devant le Comité parlementaire de la Fonction publique.

Dans son mémoire, le Conseil Général dit que la Commission du Service Civil jouera pleinement son rôle "si elle se limite au recrutement des candidats, à leur nomination, à la permutation et à la promotion des employés du gouvernement".

Selon le Conseil, si un fonctionnaire désire déposer une plainte relative à ses conditions de travail, mais qui ne relève pas de la convention collective, il devrait pouvoir se faire entendre lui-même ou par l'intermédiaire de son représentant auprès des autorités du ministère.

Le mémoire présenté hier déclare qu'il est anormal que le futur bill 54 (Code du travail) "refuse à certaines catégories de professionnels-salariés le droit d'association".

Il demande que les ouvriers qui sont à l'emploi du gouvernement soient considérés comme des fonctionnaires: "Le Conseil Général estime que ces 10,000 ouvriers ont le droit d'être considérés comme fonctionnaires de l'Etat au même titre que leurs confrères qui sont fonctionnaires et qu'ils devraient pouvoir continuer à faire partie de la même association".

**PLAN HORIZONTAL**

Contrairement au Syndicat des Fonctionnaires qui groupe les fonctionnaires par ministère, le Conseil Général suggère de les grouper par catégorie.

"C'est la raison, dit le mémoire du Conseil, pour laquelle nous souhaitons que tous les fonctionnaires se groupent autour d'une seule association afin de permettre d'entreprendre la négociation d'une façon logique et ordonnée. Une seule association pourrait être subdivisée selon les catégories distinctes qui la composent, permettant la négociation, non pas au niveau des ministères, mais au niveau des groupements logiques de classes. Mais nous ne pouvons concevoir le morcellement des groupements de fonctionnaires en plusieurs associations séparées".

## Québec aidera l'Oeuvre des Bourses de Saint-Boniface

Le ministre des Affaires culturelles du Québec, M. Georges Lapalme, vient d'accorder à l'Oeuvre des Bourses du Collège de St-Boniface, au Manitoba, une subvention de $5,000 afin de lui permettre de continuer son action en faveur de la diffusion de la culture française.

L'Oeuvre des Bourses, qui est une institution formée en société en vertu de la loi, qui a ses règlements et ses formules pour orienter judicieusement les bourses et prêts d'honneur vers les candidats les plus méritants à tous égards, constitue une preuve de vitalité du groupe franco-manitobain. C'est pourquoi le ministère n'hésite pas à appuyer cette Oeuvre à aider les Canadiens-français de cette province, où le français compte un siècle et demi de présence. Le président de cette Oeuvre des Bourses du Collège St-Boniface est monsieur Raymond Bernier.


**Comment maintenir VOTRE DENTIER solidement en place**

Si votre dentier vous gêne parce qu'il bouge constamment et menace de tomber chaque fois que vous ouvrez la bouche pour parler, manger ou rire, saupoudrez-le de poudre FASTEETH. Cette poudre alkaline (non acide) tient les dentiers plus solidement et plus confortablement. Ne forme ni pâte ni gomme, ne laisse aucun goût. Ne sûrit pas, assainit l'haleine. FASTEETH se vend à sous les comptoirs de produits pharmaceutiques.

# DERNIÈRE SEMAINE POUR GAGNER $100 ou $500

Mme Gérard Patenaude (100)
138 St-Laurent
Beauharnois, P.Q.

Mme Marcel Savoie ($100)
3270 French, Montréal.

Mme O. Chevrier ($100.)
512, Therrien, Montréal.

Mme Normand Vachon ($100.)
629, 12e Avenue
Lachine, P.Q.

Mlle S. Beggs ($100.)
1748 Ave Cedar, Apt. 4
Montréal, P.Q.

Mme Armand Caron ($100.)
7355, St-André,
Montréal, P.Q.

Ginette Ste-Marie ($100.)
Rivière Gagnon,
St-Jérôme, P.Q.

## 4-DE-SUITE ou 4-D'UNE-SORTE

Votre dernière chance de gagner $100.00 ou $500.00 arrive samedi prochain, le 21 mars. Si vous avez joué à "4-de-suite" ou "4-d'une-sorte", c'est peut-être votre semaine pour gagner! Alors venez cette semaine au Dominion et obtenez votre carte gratuite. La prochaine carte que vous obtiendrez sera peut-être celle qui vous fera gagner $100.00 ou $500.00.

Des centaines de clientes heureuses au Dominion ont déjà gagné des prix appréciables au jeu "4-de-suite" ou "4-d'une-sorte", et une foule de gens ont gagné un boni de $2.00. Rappelez-vous que la semaine prochaine sera le concours pour le grand prix de $1,000.00 Lisez tous les détails au verso de votre carte. Vous avez aussi la chance de gagner ce grand prix!

**Obtenez votre carte gratuite au DOMINION!**

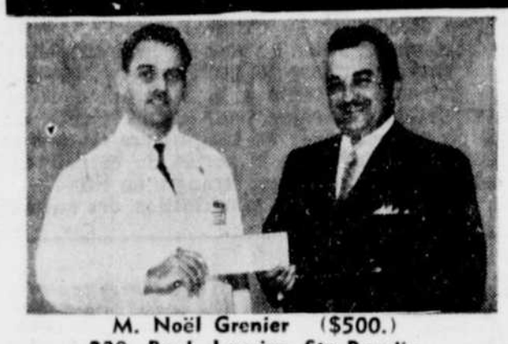
M. Noël Grenier ($500.)
220, Boul. Laurier, Ste-Rosalie.

Odina Turcotte ($100.)
7284, Châteaubriand,
Montréal, P.Q.

Rita Robert ($100.)
3185, Petter Curry,
Apt. 3, Montréal, P.Q.

Mme G.-J. Légaré ($100.)
785, Jean Talon, Apt. 5
Montréal, P.Q.


Mme P. De Serres ($100.)
95-A Elice, Beauharnois


Mme E. Valiquette ($100.)
6, St-André, Ste-Agathe

Mme Colette Allard ($100.)
26, Hannah,
Beauharnois, P.Q.

Mme René Trudel ($100.)
337, St-Ferdinand
Montréal, P.Q.

Mme Jean Lapierre ($100.)
2975 Pierre Tétreault,
Montréal, P.Q.

Mme Jennie Leboeuf ($100.)
2117, Avenue Marlowe,
Montréal 28, P.Q.

Mlle Jean Pollock ($100.)
3385, Barkley, Apt. 6,
Montréal, P.Q.

**JUS de TOMATES** 4 Btes 20 oz **55¢**
"Domino" — Surchoix — Spécial !

**Papier d'Aluminium** 2 Rou. 12" x 25' **69¢**
"Reynolds" (Roul. 18" x 25 pieds 69c) Spécial !

**Gelée "Brodie xxx"** 12 Pqts. 3 oz **1.00**
Saveurs assorties — Spécial !

**Produits "YORK"** 6 Btes 15 oz **1.00**
Légumes de Qualité ! Surchoix — Spécial !

**Epargnez! FRUITS et LEGUMES FRAIS**

**CHOUX VERTS** **9¢ lb**
NOUVEAUX DE CALIFORNIE
FRAIS ET TENDRES
GROSSES POMMES

**Concombres Frais** Ch. **23¢**
DE SERRES CHAUDES — LES MEILLEURS — LONGS — VERTS

**Noix de COCO** 2 Pour **39¢**
DE HONDURAS — GROSSEUR GROS

**Oranges "JAFFA"** Doz. **69¢**
DE L'ISRAEL ENSOLEILLE — SUCREES — JUTEUSES — GROSSEUR 105

**Carottes en paquet** 2 pqts **33¢**
DE CALIFORNIE — FRAICHES — JEUNES ET TENDRES

**SPECIAL!**

**PECHES** "Cal Linda". — Tranchées ou moitiés
Surchoix
Boite 28 oz **35¢**

**PAPIER de TOILETTE** 2 roul. Rég. **31¢**
"Delsey" blanc ou rose

**SAUCE aux TOMATES** Boite de 8 oz **10¢**
"Gattuso" — Spécial !

SPECIAL !
**SOUPES "KNORR"** Pqt de 2 env. **35¢**
Assorties

**POUR LA MAISON!**

**NETTOYEUR vert** Format Rég. **43¢**
"Jim Dandy" 6c de rabais — (Géant 12c de rabais 77c)

**DETERGENT "LUX"** Format géant **87¢**
Liquide — 8c de rabais

**SAVON "PRAISE"** 3 Pains Rég. **39¢**
Rose — 15c de rabais

**DANS LES GRANDS MARCHES!**

**LINGES à VAISSELLE** chacun **39¢**
20" x 30" — Achat spécial !

**NETTOYEUR à VITRES** Bout. 20 oz **45¢**
"Windex" — Nouvelle bouteille pratique !

**PANIER D'OSIER** ch. **77¢**
Choisissez parmi une variété de 6

**ENCYCLOPEDIE DE LA CUISINE CANADIENNE** **99¢**
De Mme Jehane Benoit
La plus grande autorité canadienne en matière Culinaire !
Fascicule No. 5

SEULES LES VIANDES INSPECTEES PAR LE GOUVERNEMENT SONT VENDUES AU DOMINION !

**LONGES DE PORC FRAIS**
Jeune — Tendre — Inspecté par le Gouvernement
Bout des Côtes 3 lb et plus lb **39¢**
Bout du Filet 3 lb et plus lb **49¢**

**VEAU ROULE** LB **59¢**
Inspecté par le Gouvernement.
Chair solide. Pas de perte

**"SMOKED MEAT"** ½ LB **85¢**
Viande fumée "Hygrade". Savoureux tranché à votre goût !

**Saumon "Cohoe"** LB **89¢**
Délicieux produit de mer !

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — Avec coupon et achat de **RAGOUT DE BOULETTES** "Cordon Bleu" Boite 28 oz 55¢ — Se termine mar. 24 mars au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — Avec coupon et achat de **DINER à la viande** Tamisé ou Junior "Swift" assorté 4 pots 4¾ oz — Se termine mar. 24 mars au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — Avec coupon et achat de **CORN FLAKES** "QUAKER" Coupon Spécial ! Paquet 12 oz 31¢ — Se termine mar. 24 mars au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 50 — Avec coupon et achat de **CIRE LIQUIDE** Crystal "Success" (32 oz 1.29) Boite 16 oz 73¢ — Se termine mar. 24 mars au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — Avec coupon et achat de **GRUAU** "ROBIN HOOD" Instantané ou Rapide Paquet 49¢ — Se termine mar. 24 mars au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — Avec coupon et achat de **GATEAU** Aux fruits "Riebmalle" Carré 16 oz 69¢ — Se termine mar. 24 mars au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — Avec coupon et achat de **FROMAGE** en pâte "DOMINO" Pot 16 oz 59¢ — Se termine mar. 24 mars au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — Avec coupon et achat de **Sels de fruits** "ENO" — Dans les Grands Marchés ! Grosse bout. 1.19 — Se termine mar. 24 mars au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — Avec coupon et achat de **Tissus faciaux** "Scotties" — Dans les Grands Marchés ! Boite de 400 — Se termine mar. 24 mars au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — Avec coupon et achat de **"JAVEX"** Javelle concentrée Cont. Plast. 64 oz 51¢ — Se termine mar. 24 mars au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 50 — Avec coupon et achat de **SURF BLEU** 10c DE RABAIS Paquet 5 lb 1.25 — Se termine mar. 24 mars au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — Avec coupon et achat de **"DRANO"** Nettoyant à tuyaux Boite 12 oz 37¢ — Se termine mar. 24 mars au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 50 — Avec coupon et achat de **VITAMINES "Ultra-Vites"** Dans les Grands Marchés ! — Se termine mar. 24 mars au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — Avec coupon et achat de **Pamplemousse** "INDIAN RIVER" de Floride 8 ou plus — Se termine mar. 24 mars au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — Avec coupon et achat de **TOMATES** Mûres - Fraiches No 1 Carton de 2 lb — Se termine mar. 24 mars au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — Avec coupon et achat de **POMMES** McINTOSH Sac de 5 lb — Se termine mar. 24 mars au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — Avec coupon et achat de **CRETONS** "BILOPAGE" Cont. 8 oz — Se termine sam. 21 mars au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — Avec coupon et achat de **WIENERS** "HYGRADE" Paquet 1 lb — Se termine sam. 21 mars au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — Avec coupon et achat de **BOLOGNE** "HYGRADE" Format 24 oz — Se termine sam. 21 mars au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 50 — Avec coupon et achat de **CUISSES ou POITRINES** de poulet "FLAMINGO" Boite 2½ lb — Se termine sam. 21 mars au DOMINION

**TOUT EST 100% GARANTI!**

NOUS NOUS RESERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITES !

Prix en vigueur jusqu'à samedi le 21 mars au DOMINION : A TOUS LES MAGASINS DE LA VILLE DE QUEBEC, LEVIS ET MONTMAGNY, P.Q.

DOMINION STORES LIMITED

**DOMINION**

# La sentence arbitrale de Dorchester: (1)

# "L'Association diocésaine des commissions scolaires n'a pas de certificat de reconnaissance patronale"

Me Réal Gagné, avocat, président du tribunal d'arbitrage dans le litige qui opposait neuf des dix-neuf commissions scolaires du comté de Dorchester et le Syndicat des Instituteurs et Institutrice laïques de Dorchester, vient de rendre publique la sentence arbitrale de ce tribunal composé en outre de M. Alexandre Dugré, arbitre patronal, qui est aussi conseiller technique à la Fédération des Commissions scolaires du Québec, et de M. Aimé Brochu, arbitre syndical, qui est le président de la Fédération des Instituteurs du diocèse de Québec.

Trois sujets au moins, d'importance capitale, ont été abordés par Me Réal Gagné: 1— le droit des associations diocésaines de commissions scolaire d'être reconnues officiellement comme agents négociateurs des commissions scolaires locales; 2— le problème de la planification des salaires des instituteurs en général et de ceux des milieux ruraux en particulier; 3— la relation entre les indices de richesse et la fiscalité foncière.

(En raison du caractère de "test-case" ou de "banc d'essai" que revêt l'arbitrage de Dorchester, l'ACTION plubiera en trois tranches un résumé des notes de Me Gagné).

**Reconnaissance patronale**

C'était la première fois, dans la province de Québec, qu'une association diocésaine de commissions scolaires tentait de faire insérer dans une convention collective l'obligation pour un syndicat d'instituteurs de reconnaître cette association comme "la représentante collective et officielle" des commissions scolaires parties à la convention.

L'Arsociation diocésaine de Québec était également la première des 19 autres associations diocésaines dans la province à se prévaloir ou à tenter de se prévaloir du certificat de reconnaissance patronale décerné depuis deux ans à une dizaine de ces associations diocésaines· Haute-Rive, Chicoutimi Sherbrooke, Valleyfield, St-Jérôme, Québec, etc.

Ce certificat de la C.R.O., en vertu duquel l'Association des commissions scolaires du diocèse de Québec a prétendu, au moyen de communiqués de presse dans les journaux, pouvoir représenter collectivement et officiellement les quelque 200 commissions scolaires (sur 260) qui sont ses membres, a été l'objet de remarques importantes de la part de Me Réal Gagné.

**Convaincre l'arbitre patronal**

Me Gagné, dans les notes qu'il a rédigées, déclare que le tribunal d'arbitrage, après s'être rendu compte que l'Association diocésaine

**— n'a pas de certificat de reconnaissance patronale;**

**— ne peut en contenir un du dit tribunal.**

s'est rallié à la thèse syndicale à l'effet que le syndicat des instituteurs ne pouvait être force de reconnaître l'Association diocésaine comme agent négociateur des neuf commissions scolaires du comté de Dorchester parties au litige.

Cette décision, ajoute le président du tribunal, n'alla pas sans "de longues délibérations", mais fut finalement unanime. Il avait fallu, auparavant, que Me Gagné ait convaincu l'arbitre patronal, M. Alexandre Dugré, que le problème du certificat de la C.R.O. soit considéré une question de **droit strict** et non simplement **d'équité.**

**Décalage évident**

Ailleurs dans ses considérations, Me Réal Gagné souligne en effet que toutes ces prises de position se situent à un niveau exclusivement juridique, en ne mettant aucunement en cause l'opinion personnelle des membres du conseil d'arbitrage sur ce sujet délicat.

"En fait, écrit Me Gagné, le rédacteur de ces notes voit très bien qu'il y a là un problème réel à résoudre qu'il existe un décalage évident entre le niveau plutôt régional d'association du syndicat (tout un comté, celui de Dorchester), et le niveau encore local de l'organisation scolaire".

Et le président ajoute: "L'Association diocésaine a fait un magnifique travail, aux fins de grouper bénévolement les neuf commissions scolaires concernées dans le présent arbitrage. Il est normal qu'elle veuille tenter d'obtenir un certain droit de représentation".

"Il semble bien que ce ne soit qu'une question de temps, avant de pouvoir obtenir le droit de grouper juridiquement un certain nombre de ses membres, aux fins des négociations collectives au palier d'un comté ou d'une région homogène".

**Qui sont ses membres ?**

Tout le problème de la portée du certificat de reconnaissance émis par la Commission des Relations Ouvrières en faveur de la Fédération des Commissions scolaires du Québec à l'égard de ses associations diocésaines tourne d'abord autour de la question suivante: **Qui sont les membres de la Fédération provinciale des commissions scolaires?**

Le certificat émis par la C.R.O. déclare en effet que la Fédération provinciale est "reconnue représentant de ses membres auprès de leurs employés pour négocier ou conclure toute affaire relatives aux Lois ouvrières de la province de Québec".

A ce sujet, l'avocat Gagné affirme: "Les membres de la Fédération ne sont pas les commissions scolaires locales, mais les associations diocésaines; et le pouvoir de représenter chacun de ses membres à toutes phases d'une négociation ou d'un arbitrage attribué à la Fédération ne peut inclure que les employés, très peu nomgreux, de ses membres les associations diocésaines et non les instituteurs, employés des commissions scolaires".

**Qui sont ses employés ?**

Car sous une seconde facette, le problème se pose de la façon suivante:

**Qui sont les employés de l'Association diocésaine**

Me Réal Gagné répond:

"Le certificat de la C.R.O. est parfaitement valide. Il accrédite la Fédération auprès de l'Association diocésaine pour négocier avec les employés de cette dernière, non avec les instituteurs employés par chacune des commissions scolaires locales... Les instituteurs ne sont pas les employés de l'Association diocésaine. En d'autres termes, l'Association diocésaine n'a rien à voir avec les instituteurs".

"Vouloir utiliser le certificat de reconnaissance patronale décerné à la Fédération, et non à lAssociation diocésaine, pour légitimer cette dernière de négocier avec les instituteurs est une extension inadmissible de la portée du certificat. Si le certificat est bon, il est étranger au litige".

(Demain: La planification des salaires)

## Me Réal Gagné, président du Tribunal, rétablit les faits

**En marge d'une affirmation formulée, le 4 février dernier, par l'Association des Commissions scolaires du diocèse de Québec, à l'effet que M. Aimé Brochu, président de la Fédération des Instituteurs du diocèse de Québec et arbitre syndical dans le litige de Dorchester, avait "accusé la Commission des Relations Ouvrières d'incompétence", Me Réal Gagné, président du tribunal d'arbitrage dans la présente cause, a tenu à faire la mise au point suivante, laquelle est contenue dans la sentence arbitrale :**

**"Il convient de souligner qu'il est pour le moins malheureux qu'on ait tenté de faire des procès d'intention dans des communiqués et surtout dans les journaux, après la fin des auditions qui ont eu lieu à Saint-Malachie de Dorchester. On a discuté publiquement une cause qui était en délibéré, on est allé jusqu'à prêter des paroles fausses à l'arbitre syndical, membre du conseil d'arbitrage. Or, jamais la C.R.O. n'a été accusée d'incompétence par aucun des arbitres lors des auditions: l'arbitre patronal a simplement mentionné le fait qu'il fallait que le certificat (de reconnaissance patronale) ait un sens".**

## Un article de langue anglaise dans "La Tribune"

SHERBROOKE. — (P.C.). — Pour la première fois dans ses 54 ans d'existence, le journal "La Tribune", de Sherbrooke a publié dans son édition d'hier, fête de la Saint-Patrice, un article en langue anglaise.

# Droit de grève pour les professeurs et législation des salariés réclamés par la Corporation des instituteurs

(Par Jean Martel)

La Corporation des Instituteurs et des Institutrices catholiques du Québec demande le droit de grève et réclame que les enseignants du Québec soient régis par la législation générale de l'ensemble des salariés de l'industrie et du commerce en ce qui concerne particulièrement la reconnaissance du droit d'association et le règlement des conflits de droit et d'intérêt dans les relations entre les employés et les employeurs.

Telles sont les principales réclamations qui sont contenues dans un mémoire que la Corporation a présenté, hier, devant le Comité parlementaire de la Fonction publique.

La Corporation demande que les enseignants ne soient pas "mis en quarantaine", c'est-à-dire que l'on ne fasse pas une législation d'exception pour eux mais qu'au contraire on les considère comme tout salarié de l'industrie et du commerce.

Les instituteurs ne veulent pas être considérés comme des fonctionnaires et demandent que l'article 1 du bill 54 soit amendé de façon à exclure les instituteurs et les institutrices des services publics.

"Les relations entre l'Etat et les instituteurs, dit le mémoire de la Corporation, sont très médiates, c'est-à-dire non étroites, et ne sont pas de la nature que possèdent celles existant entre les fonctionnaires gouvernementaux et l'Etat".

**Droit de grève**

Les instituteurs réclament le droit de grève. "Dans l'exercice du droit d'association, déclare le mémoire soumis au Comité de la Fonction publique, non seulement les pourparlers autour d'une table font partie du processus de négociation, mais aussi la grève. En somme, la grève n'est qu'une forme de langage plus claire et plus incisive que les durs d'oreilles entendent mieux".

M. Léopold Garant, président de la Corporation, a dit que la menace de grève rendrait les négociations entre les commissions scolaires et les professeurs plus serieuses permettrait à la partie patronale et à la partie syndicale de prendre leurs responsabilités et les empêcherait de faire des propositions exagérées comme elles le font à l'heure actuelle tout en se remettant au tribunal d'arbitrage qui, disent-elles, saura faire la part des choses.

**Ministre de l'éducation**

Le mémoire de la Corporation affirme que celle-ci s'oppose à ce que tous les conflits et différends dans le domaine des relations entre commissions scolaires et associations d'instituteurs soient référés au ministre de l'Education.

"Est-ce bien le rôle du ministre de l'Education de statuer dans les conflits de droit et d'intérêt surtout quand ce même ministre a les pouvoirs de normaliser les budgets des commissions scolaires (nos employeurs), d'accorder des octrois et de combler des déficits?"

Les enseignants désirent voir leurs relations du travail être régies par l'autorité compétente en cette matière, le ministre du Travail, et non pas par le ministre de l'Education.

De plus, M. Léopold Garant, président de la Corporation, a affirmé que les instituteurs ne veulent pas que le ministre de l'Education ni que son représentant soit présent à la table de négociations lorsque les instituteurs et les commissaires d'école négocient une convention collective.

## Les directeurs d'hôpitaux ne sont pas de véritables employeurs

Par Jean Martel

Selon la Fédération des Syndicats Professionnels des Infirmières catholiques du Québec les directeurs d'hôpitaux ne sont pas les véritables employeurs; ils sont des employeurs de "façade", des "marionnettes". Le véritable employeur, c'est le ministère de la Santé.

C'est ce qu'a affirmé le mémoire que la Fédération des Syndicats Professionnels des Infirmières a présenté devant le Comité de la fonction publique.

La Fédération a demandé que le ministre de la Santé ou son représentant soit présent, conjointement avec les dirigeants de l'hôpital concerné, lors des négociations d'une convention collective.

Cependant, l'Association des Hôpitaux du Québec, dit dans un mémoire qu'elle a soumis au Comité de la Fonction publique qu'elle s'oppose à ce que le ministre participe aux négociations.

D'autre part, elle n'accepte pas que les personnes qui travaillent dans les hôpitaux aient le droit de grève, car la santé des malades pourrait être mise en danger.


L'ENSEIGNE de votre SATISFACTION

ENSEIGNE OFFICIELLE DES MAGASINS CO-OP

CO-OP

ROTI de HAUT de COTE

BOUVILLON lb 45

ECONOMIQUE lb 39

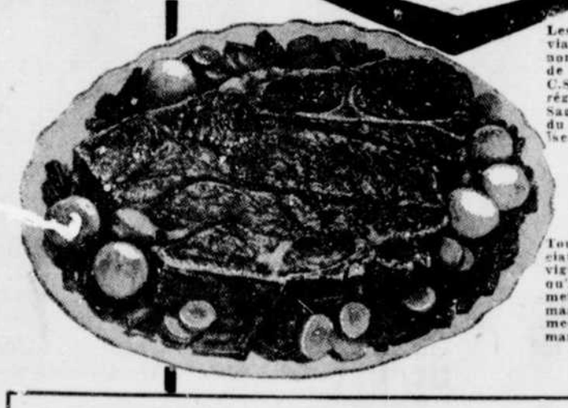

Les items de viandes annoncées, sont de marque C.C.S., pour les régions du Saguenay et du Lac St-Jean.

Tous ces spéciaux sont en vigueur jusqu'à la fermeture de nos magasins, samedi le 21 mars.

ROTI DE COTES CROISEES
BOUVILLON LB .65
ECONOMIQUE LB .59

BOEUF HACHE
BOUVILLON LB .45
ECONOMIQUE LB .39

FESSE DE VEAU DEGRAISSEE, 4 à 6 lbs lb .79

SOUPES LIPTON poulet et nouilles, tomates et légumes 4/.49

Margarine BLUE BONNET 2 lbs .65

THE SALADA 15 sacs gratis avec l'achat de 60 sacs 75 sacs .79

FARINE CO-OP SAC 7 lbs .67

CAFE INSTANT MAXWELL 10 oz 1.49

PAPIER TOILETTE SCOTT blanc ou couleurs 8 roul. .89

FLORIENT nouveau déodorisant jet incliné, pin, floral, lavande, épices, lilas, naturel 6½ oz. .69

CIRE CLAIR JOHNSON 32 oz 1.15

CRISCO 2 lbs .75
NESTLE QUIK 2 lbs .95
BEURRE PEANUT PLANTERS 16 oz .39
BISCUITS SODA CHRISTIE boite 1 lb .33

Participez au concours "L'heure des Aubaines" Achetez les produits TIDE, SPIC & SPAN, COMET, M. NET, En spécial Spic & Span format régulier 2/.79

SAUMON ROSE Pink Seal boite 1 lb .63
JUS DE FRUITS HI-C 48 assortis 2/.79
CHEERIOS boite 10½ oz .33
RAISINS JAFFA 15 oz .29
MELASSE CO-OP 52 oz .39
SIROP D'ERABLE Pur CITADELLE 16 oz .55
BISCUITS DAVID Empaquetage de 4 cellos .99
PUDDING INSTANT et GARNITURE A TARTE AU CITRON ROYAL, 3 oz 3/.45
PATE A DENTS GLEEM format économique .79
DETERGENT LIQUIDE MIR 24 oz 2/.83

VEDETTE DU MOIS

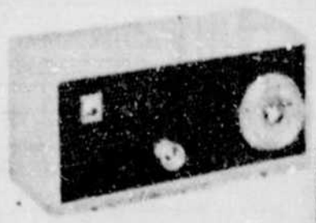

RADIO symphonic fabrication canadienne 15.95

Modèle de table 5 lampes

En vente à votre Magasin CO-OP Meuble de Québec ainsi qu'à votre Magasin CO-OP de votre localité.

Valeur rég. 25.95

PAMPLEMOUSSES FLORIDE 10 pr 65

Oignons jaunes CELLO 5 lbs .25

Carottes CELLO 5 lbs .25



MAL DE DOS

Quand les reins n'éliminent pas l'excès d'acidité et de déchets, il en résulte souvent des maux de dos, une sensation de fatigue, un sommeil troublé. Les Pilules Dodd's pour les Reins stimulent les reins à reprendre leur fonction normale. Vous vous sentez mieux—dormez mieux.

72F



ABONNEZ-VOUS A L'ACTION !

BULLETIN D'ABONNEMENT

Vous trouverez ci-inclus $ ..... pour ..... mois d'abonnement à l'édition quotidienne (Par bon de poste ou par chèque).

Nom .....

Adresse ..... Comté .....

Endroits desservis par porteurs

| 1 mois | 3 mois | 6 mois | 12 mois |
|---|---|---|---|
| $1.35 | $4.00 | $7.00 | $13.00 |

Abonnement à la semaine par porteurs .30 cts par semaine

LIVRAISON PAR LA POSTE

3 mois $3.00 — 6 mois $5.25 — 12 mois $10.00

L'abonnement est payable d'avance

AUX ETATS-UNIS 12 mois — $22.00

Hebdomadaire, partout au Canada (Journal du jeudi sans supplément) $8.00 par année

Angleterre et pays du Commonwealth Quotidien $15.00 par année

Angleterre et pays du Commonwealth Hebdomadaire $7.00 par année

Autres pays étrangers Quotidien $22.00 par année

Autres pays étrangers Hebdomadaire $10.00 par année

Adressez votre abonnement à Casier Postal 1727, Québec ou signalez 522-4771

C'EST L'HEURE DE L'ACTION !

Pour vos travaux d'impression, choisissez l'atelier de l'Action. Procédés typographiques et lithographiques.

l'Action
QUOTIDIEN CATHOLIQUE

L'annonce régulière dans "l'Action" est un placement à rendement immédiat



# Insinuations de M. Johnson sur la famille de M. Lesage

## LES SOUS-TRAITANTS DEVRAIENT ÊTRE PROTÉGÉS DANS LES CAS DE FAILLITE DES ENTREPRENEURS

Le chef de l'opposition, M. Daniel Johnson a attiré l'attention du ministre des Travaux publics, M. René Saint-Pierre sur un problème concernant les cas de faillite dans les entreprises.

Plusieurs fournisseurs de matériaux travaillant pour des entrepreneurs ayant de l'ouvrage au gouvernement ou à l'Hydro-Québec ou à d'autres organismes qui dépendent du gouvernement, se plaignent de plus en plus qu'ils perdent de l'argent dans des faillites.

Le chef de l'opposition sait que le gouvernement, sans y être obligé, retient quelquefois de l'argent sur les contrats et paie les sous-traitants ou les fournisseurs de matériaux. Mais le gouvernement n'y étant pas obligé, cela devient une question de discrétion, dit-il. "Et on sait que ces problèmes de discrétion sont toujours très ennuyeux dans l'administration".

Ainsi, dit-il, il arrive qu'un fournisseur de matériaux ou un sous-traitant, voyant l'entrepreneur ou le sous-traitant dans le cas de fournisseur de matériaux, sur le point de culbuter au point de vue affaire, doit choisir entre faire tenir, faire enregistrer un privilège, ou prendre le risque de perdre sa créance.

Par contre, des entrepreneurs qui sont parfois des hommes solvables, sont insultés de recevoir un avis à l'effet qu'un privilège a été enregistré.

En Ontario, il existe une loi qui permet au débiteur d'un entrepreneur ou sous-entrepreneur travaillant pour le gouvernement ou ses organismes, de se faire payer directement par le gouvernement ou ses organismes en donnant un avis au gouvernement à cet effet dans les 90 jours de la vente, de la fin de l'emploi ou des services. La loi s'applique en principe aux professionnels, tels qu'ingénieurs, architectes et autres, mais en pratique, ces derniers sont payés directement par le gouvernement ou ses organismes. La loi de l'Ontario vise surtout à protéger les vendeurs de matériaux, ouvriers et les sous-traitants.

Le chef de l'opposition est d'avis qu'on devrait songer à instaurer au Québec un pareil système.

Le ministre des Travaux publics, M. René Saint-Pierre a assuré le chef de l'opposition que le gouvernement étudie présentement une formule pour protéger les fournisseurs et les sous-traitants dans de tels cas.

Cependant, le ministre se surprend qu'un fournisseur puisse vendre des matériaux à crédit à un entrepreneur sans jamais s'assurer auprès de la banque de la solvabilité de l'acheteur.

## "Je ne lui pardonnerai jamais" dit M. Lesage

(Par Roger BRUNEAU)

**"Je ne lui pardonnerai jamais", s'est exclamé le premier ministre Jean Lesage, en parlant du chef de l'opposition hier, alors que se terminait une séance du comité des comptes publics qui avait été plutôt mouvementée.**

**Au cours de la séance, le chef de l'opposition avait insisté sur le fait que la maison de courtage Lagueux et Desrochers Limitée de Québec avait été visiblement avantagée par la Commission des accidents du travail depuis 1960.**

**Le premier ministre comprit immédiatement que le chef de l'opposition voulait rattacher ses déclarations au fait que le beau-frère de M. Lesage fait partie de la maison de courtage mentionnée.**

Ce débat se situait après que M. Saint-Georges White, commissaire de la Commission des accidents du travail, eut fourni aux membres du comité, une liste des placements de l'organisme depuis 1958, liste qu'il tenait cependant pour confidentielle et qu'il demandait de ne pas publier pour la bonne raison que les noms des courtiers qui s'y trouvaient n'étaient pas les seuls qui avaient bénéficié des transactions et qu'il y en avait beaucoup d'autres qu'il aurait fallu mentionner.

Dans cette liste, M. Johnson constate que la maison Lagueux et Desrochers Limitée a vu progresser comme suit la proportion de ses ventes à la Commission des accidents du travail: en 1958, $86,000 sur un total de $11 millions; en 1959, $80,000 sur un total de $6 millions; en 1960, $526,000 sur un total de $17 millions; en 1961, $792,000 sur $13 millions; en 1962, $868,000 sur un total de $17 millions

● M. Daniel JOHNSON

et en 1963, $674,000 sur un total de $6 millions.

M. Johnson affirme par ailleurs que dès 1960, on a mis de côté du moins ce qui concerne le "managing group" la maison Crédit Interprovincial à cause des opinions politiques de ses membres. Cette maison profite encore des placements de la province, mais elle n'a plus le prestige du titre de "managing group" qui reçoit généralement toute la publicité.

**Réaction**

Le chef de l'opposition hésitait à remettre au président du comité, la liste des courtiers qui avaient vendu des valeurs à la Commission des accidents du travail depuis 1958.

C'est à ce moment que M. Johnson s'est lancé dans une attaque, disant qu'on ne lui ferait pas croire que l'augmentation mentionnée à la maison Lagueux et Desrochers était régulière.

"Le chef de l'opposition tente de jeter un doute sur un de mes beaux-frères. Il commet une injustice. Il se sert du comité des comptes publics pour les mêmes fins que son chef en 1936. Je trouve cela dégoûtant!" protesta le premier ministre, ajoutant qu'aujourd'hui, le gouvernement ne s'occupe plus de la couleur politique des courtiers.

Le premier ministre dit que la maison Lagueux et Desrochers a aujourd'hui sa part des transactions alors qu'elle était affamée par l'Union Nationale. La part de cette maison de courtage est basée sur l'avantage des offres qu'elle fait.

Le chef de l'opposition croit plutôt que c'est plus une question d'encouragement qu'une question de marché.

Le ministre du Revenu, M. Eric Kierans, est d'avis comme M. Lesage qu'il n'y a rien d'irrégulier dans les ventes faites par la maison Lagueux et Desrochers. Il mentionne l'autre exemple de la Société de Placements, une entreprise canadienne-française qui a ouvert des bureaux à Toronto et New-York, et M. Kierans souhaite que d'autres maisons canadiennes françaises réussissent comme cette société. Cette dernière a aussi augmenté ses ventes à la Commission des accidents de travail depuis quelques années, dit-il.

**Le document**

Le premier ministre continuait d'insister pour que le chef de l'opposition remette la liste des courtiers. "Quand on sait l'usage que le chef de l'opposition a fait ce matin de ce papier pour essayer tout de suite d'attaquer un membre de ma famille!" dit le premier ministre.

Après avoir déclaré que la maison Lagueux et Desrochers est une maison d'excellente réputation, M. Lesage ajoutait: "Je puis vous assurer que jamais je ne suis intervenu, ou qui que ce soit dans mon entourage, directement ou indirectement soit à la Commission ou au ministère des Finances, pour demander des faveurs spéciales pour cette maison".

**M. Godbout**

Le député de Québec-Est, M. Ernest Godbout expliqua ensuite la situation comme il la comprenait: sous l'Union Nationale, peut-être que cette maison de courtage se disait que c'était bien inutile de faire des propositions pour qu'elles soient refusées et que maintenant, certains que l'accueil était meilleur et plus juste, cette maison fait des offres de valeurs.

M. Godbout insiste par ailleurs sur le fait que le travail du comité des comptes publics est teinté de politique et demande qu'on évite de s'acheminer sur cette voie.

**M. Lesage**

Voyant que le chef de l'opposition prenait des notes au sujet du document qu'on voulait lui faire déposer, le premier ministre protesta. "Je suis sûr que justement, le chef de l'opposition essaiera de monter un bonhomme de paille avec une affaire qui est absolument dans le cours normal des choses. Est-ce que c'est parce que j'ai un beau-frère qui est dans le commerce des obligations, qui y était bien avant que j'arrive en politique, qu'il va être obligé de fermer ses portes? C'est une injustice épouvantable du chef de l'opposition que je ne lui pardonnerai jamais!"

**Pardon**

M. Johnson dit que lui personnellement, il a pardonné au premier ministre des injustices beaucoup plus graves. "Alors qu'il connaissait l'état du marché le premier ministre s'est arrangé pour salir la réputation

● M. Jean LESAGE

de plusieurs personnes, d'une façon injuste, même s'il a été couvert par un juge qui faisait le jeu des libéraux".

Dans le passé, dit-il on nous a accusé d'exercer de la discrimination envers des maisons qui n'étaient pas du bon côté.

Le chef de l'opposition a terminé son exposé en déclarant qu'il avait prouvé son point mais le premier ministre protesta par la négative disant qu'au contraire, le témoin M. Saint-Georges White avait clairement établi qu'il n'y avait rien d'anormal.

Au Parlement de Québec

## Des employés ne travaillent que vingt heures par semaine

Certains employés du gouvernement provincial, ne travaillent que 20 heures par semaine, mais retirent des salaires en conséquence. Ainsi les portiers du parlement reçoivent environ $1,800. par année; les préposés à l'ascenseur, qui travaillent 25 heures par semaine, touchent $2,450 par année.

Le ministre des Travaux publics, M. René Saint-Pierre a expliqué que cette coutume existe depuis nombre d'années au parlement et que c'est un problème dont a hérité le gouvernement actuel.

Répondant au chef de l'opposition qui protestait que ce n'étaient pas des salaires convenables à donner à des pères de famille, M. Saint-Pierre a expliqué qu'il n'y aurait qu'une solution au problème: couper le personnel de moitié pour offrir un meilleur salaire aux autres. Actuellement, on vise vers ce but en ne remplaçant pas ceux qui démissionnent ou qui meurent. Bien plus, on invite ces employés à accepter les positions plus avantageuses qui pourraient leur être offertes.

Mais il arrive que ces employés ont accepté les conditions de travail qu'ils ont actuellement, que bien souvent ils demandent eux-mêmes à ne pas travailler plus de 20 heures par semaine; plusieurs de ces employés ont déjà des positions ailleurs ou touchent des pensions.

Le ministre admet lui aussi que les salaires de $1,800 et $2,500 ne sont pas convenables et qu'il vaudrait mieux avoir moins d'employés pour les payer davantage.

Le chef de l'opposition, M. Johnson doute par ailleurs que ces demi-employés aient été reclassifiés depuis 1960, alors qu'on ne se gêne pas pour payer de gros salaires à des technocrates.

M. Johnson a souhaité que le ministre aura trouvé d'ici l'an prochain une solution à ce problème.

## M. Johnson s'oppose à la présence de hauts fonctionnaires sur le parquet de la Chambre

Par Roger Bruneau

Le chef de l'opposition, M. Daniel Johnson, est venu bien près d'exiger qu'on mette fin en Chambre à une coutume qui existe depuis nombre d'années: la présence sur le parquet de la Chambre des hauts fonctionnaires d'un ministère lorsqu'on étudie les crédits du ministre concerné.

En vertu de l'article 82 des règlements, il est interdit à toute personne, sauf les députés et officiers de l'Assemblée, de se trouver sur le parquet de la Chambre pendant que celle-ci est en séance. Cependant, on tolère qu'un ministre soit entouré de ses sous-ministres ou autres officiers pour l'étude de ses crédits afin de fournir plus rapidement les détails qui sont demandés par les oppositionnistes.

Un incident survenu pendant l'étude des crédits du ministre des Travaux publics, M. René Saint-Pierre, a bien failli mettre fin à cette coutume hier.

**Des paroles**

Le chef de l'opposition avait prononcé des paroles jugées antiparlementaires par le président du comité plénier, M. Jean-Jacques Bédard, qui lui demanda de les retirer ce que M. Johnson fit immédiatement. M. Saint-Pierre avait eu le temps de renvoyer la balle au chef de l'opposition et ce dernier fit remarquer que la réplique avait été soufflée par une personne assise juste derrière le ministre.

Le député de Bagot exigea alors que le ministre nomme cette personne et donne son titre pour justifier sa présence en Chambre.

"Les fonctionnaires qui sont tolérés dans cette Chambre sont ici pour fournir les renseignements au ministre et non pas pour faire de la politique, non pour prendre des attitudes politiques ni pour participer aux débats."

M. Johnson dit que c'est la troisième fois au moins depuis qu'on a commencé à étudier les crédits des ministères que des fonctionnaires qui assistent un ministre, manifestent.

"D'abord ce fut le cas d'un fonctionnaire du département des Affaires culturelles qui pendant des interventions du ministre des Affaires culturelles et du premier ministre se permettait d'applaudir. Ce fut ensuite le président de l'autoroute, M. Poliquin, qui manifestait comme un partisan dans une assemblée contradictoire", dit le chef de l'opposition.

"Ce soir, pournuit-il, nous avons un fonctionnaire que je n'ai pas l'honneur de connaître, placé derrière le ministre, qui souffle au ministre certaines choses, le ministre se lève, les dit, et le fonctionnaire a toutes les misères au monde à ne pas applaudir des deux mains."

**Droits**

"Ce soir, poursuit-il, nous aprivilèges du chef de l'opposition que je revendique", dit M. Johnson en notant que ces scènes n'ont jamais été vues nulle part au Canada ni dans le Québec antérieurement.

M. Johnson exigea donc que le ministre justifie la présence de quatre personnes qui l'entouraient pour l'aider, et comme le ministre refusait, M. Johnson invoqua le règlement et demanda au président du comité plénier de faire rapport à la Chambre.

Il dictait son rapport au président, lorsque le premier ministre arrivant rapidement en Chambre se rendit vers M. St-Pierre, parla quelques secondes avec ce dernier qui se leva pour donner les noms des personnes qui l'entouraient, mettant ainsi fin à l'incident.

La personne particulièrement visée par M. Johnson, et qui se trouvait à l'arrière de M. St-Pierre était M. P.-E. Rodrigue, en charge de la mécanique à l'entrepôt de la Petite-Rivière. Les autres fonctionnaires étaient: MM. P. Jalbert, du Service d'aménagement des locaux, J.-U. Morel, comptable en chef, M. René Bisson, sous-ministre adjoint, M. Hervé A. Gauvin, sous-ministre et M. B. Marchand, architecte en chef.

## La Commission des Accidents de Travail ne devrait pas rendre compte aux députés

Le premier ministre Jean Lesage et le chef de l'opposition M. Daniel Johnson n'étaient pas d'accord hier à savoir si la Commission des accidents du travail devait ou non rendre compte de ses opérations aux députés, ou au gouvernement.

Le premier ministre estime que toute commission qui n'a pas de budget dans les livres du gouvernement, n'est pas tenu de rendre compte au gouvernement. Tel est le cas par exemple de la Commission hydro-électrique du Québec.

Le chef de l'opposition pour sa part dit qu'il s'agit d'un organisme du ministère du Travail et qu'à ce titre les députés ont droit de savoir comment elle est administrée.

Un membre de la Commission, M. Saint-Georges White, qui était venu au comité des comptes publics pour donner des détails sur les placements de valeurs, opte aussi pour l'opinion du premier ministre et souligne qu'à la commission, on s'est même demandé si on était justifié de mentionner la Commission dans le livre des comptes publics.

**Débats**

MM. Lesage et Johnson différaient d'opinion également sur un autre point hier: l'enregistrement des débats du comité des comptes publics.

Le chef de l'opposition insiste sur le fait qu'il serait avantageux de faire enregistrer les débats qui se tiennent au comité par l'équipe du Journal des Débats. En 1936, dit-il, on avait enregistré tous les débats du comité des comptes publics au moyen de sténographes. M. Johnson voudrait qu'on ait au moins un procès verbal des réunions.

Le premier ministre s'appuie sur les difficultés pour l'équipe du Journal des Débats de transcrire les débats qu'elle pourrait enregistrer, parce qu'elle doit faire le même travail pour la Chambre. Il ne voit pas la nécessité non plus de retenir les services d'un sténographe.

Toutefois, le premier ministre n'a pas repoussé l'idée d'avoir un secrétaire pour établir des procès-verbaux des réunions.

**Prochaine séance**

La prochaine séance du comité des comptes publics se tiendra le 7 avril prochain. A cette occasion, le comité entendra M. Hector Joyal, directeur du service des bourses aux étudiants.

## La St-Patrice au Parlement

La fête de saint Patrice, patron des Irlandais, n'est pas passée inaperçue à l'Assemblée législative. Le député de Montréal Ste-Anne, M. Frank Hanley a profité de cette fête pour faire porter au premier ministre et au chef de l'opposition, de magnifiques bouquets qui ont été déposés par les pages sur les pupitres de MM. Lesage et Johnson dès l'ouverture de la séance d'hier.

## Trophée de la Maison Moderne à Y. Germain

Le Club Optimiste St-Laurent et la Société des Expositions de l'Est du Canada ont présenté, hier soir, lors d'un souper à la Bastogne le trophée de la Maison Moderne à M. Yves Germain qui s'est mérité cet honneur pour l'Habitation Normandie qu'il a présentée en 1963, au Salon de la maison moderne dans la classe des maisons de valeur moyenne.

**Essor particulier**

Lors de cette présentation, M. Emile St-Pierre, président de la Société de l'Exposition de l'Est du Canada, a déclaré "lorsque nous avons accepté l'initiative de l'organisation d'un "Salon de la Maison Moderne" pour Québec, en 1963, sous les auspices du club Optimiste St-Laurent Québec, nous avons cherché surtout à donner un essor particulier au domaine de la construction, nous appuyant sur les normes particulières d'une exception spécifique, dirigée vers un segment commercial d'une extrême importance pour notre développement économique".

Puis il ajouta, "nous avons fait tout ce qui était humainement possible pour éclairer la population sur les divers produits et nous avons sollicité la coopération des exposants pour la préparation d'exhibits avec un caractère éducationnel".

**Un paradis**

Dans un bref exposé M. Yves Germain a soutenu, après avoir visité plusieurs pays, "que le Québec est le paradis des constructions. Dans la construction, dit-il, nous avons voulu créer un état de confort et faire accepter ce confort par le public. Il ne faut pas oublier que la valeur de la maison est égale à la considération qu'on lui porte".

● M. Paul Lavergne, président du Salon de la Maison Moderne, M. Emile St-Pierre, président de la Société de l'Exposition de l'Est du Canada, remettant le trophée de la Maison Moderne à M. Yves Germain et M. Claude Auger, président du club Optimiste. (Photo L'ACTION, par Marcel Laforce)

NE RESTEZ PAS SOURDS!
Découpez ceci!
En vous dépêchant vous pourrez recevoir GRATIS un livre très intéressant, démontrant comment vous retrouverez une audition claire des deux oreilles, vous saurez qui vous parle et d'où vient le son. Vous trouverez, décrite en termes simples et en images, une extraordinaire nouveauté de Beltone destinée aux personnes qui ne veulent pas porter d'appareil acoustique. Voulez-vous retrouver une 2e chance de bonheur en famille, de succès en affaires et en société? Ecrivez et vous recevrez ce livre précieux dans un emballage ordinaire.
CENTRE BELTONE
Québec
487 est, boul. Charest
Dépt. 26

Profitez de notre
VENTE
AVANT-INVENTAIRE
Escomptes allant jusqu'à ..... 50%
sur TOUS les ARTICLES en MAGASIN
Période de l'année où nous offrons à nos clients des valeurs extraordinaires, soit pour des appareils à l'état neuf ou légèrement usagés.
PROJECTEURS 8mm et 35mm
CINE-CAMERAS 8mm
CAMERAS
et tous autres appareils et accessoires photographiques.
Aubaines de toutes sortes. Ne manquez pas de nous rendre visite.
CREDIT: Facilités de paiement
Au Royaume de la CAMERA
359 Boul. Charest Est — Québec

Message
Ne choisissez pas
VOTRE MAISON
sans visiter nos
CENTRES D'HABITATION
10 MAISONS — CHARLESBOURG — Coin 3e ave est et 79e rue; Coin 8e ave est et 68e rue; Coin 6e ave est et 81e rue
1 MAISON — VILLENEUVE — Rue Choisy et des Neiges par le Boul. des Chutes
3 MAISONS — BEAUPORT — RUE DELAGE parallèle à Seigneuriale
2 MAISONS — ANC.-LORETTE — Parc de La Rivière Loretto à 3½ milles de Québec sur la route No 2
TRES BELLES MAISONS avec le boni de $500
$12,200 - $13,450 - $13,950 - $14,200 - $14,400 - $14,850
Tous les frais inclus. — Directement du constructeur.
Livraison à partir du 1er avril
VILLE-NEUVE
CONSTRUCTION LTEE
SALON DES VISITEURS
8325 BOULEVARD HENRI-BOURASSA, CHARLESBOURG
626-1171

NOURRITURES
A BEBES GERBER
6 jarres 5 oz 69¢

TRANS-AUBAINES
CHAMPIGNONS
ENTIERS REEVES
2 boites 10 oz 69¢

TRANS-AUBAINES
SIROP D'ÉRABLE
PUR CITADELLE
5¢ rabais Bouteille 16 oz 59¢

PRIME DE LA SEMAINE
SERVIETTE
de ratine souple et duveteuse. Choix de plusieurs couleurs et motifs à rayures. Dimensions 18" x 38".
SPECIAL 59¢

PRIMES DE VALEUR
SEMAINE DU 16 MARS
A QUI LA CHANCE

CHAQUE SEMAINE une prime de valeur sera attribuée à la personne chanceuse.
Indiquez plus bas le nom de votre Marchand TRANS-KEBEC et joignez une preuve d'achat.
NOM DU MARCHAND .....
Signez ici ce coupon :
Votre NOM .....
et ADRESSE .....
Et retournez à :
TRANS-KEBEC
a/s Rioux & Pettigrew Ltée, C.P. 1396 - Qué
Le gagnant de notre concours "A QUI LA CHANCE" pour la semaine du 2 mars 1964 est Mme Alphonse Dompierre, 320 - 71ième Rue est, Charlesbourg, cliente de Jean-Paul Carmichael, marchand Trans-Kébec, 3385 - 3e Avenue est, Charlesbourg. Cette dame se mérite un magnifique fer à vapeur General Electric.

JUS D'ORANGES pur Pantry Shelf importé de la Jamaïque BTE 48 OZ 65¢
FEVES JAUNES coupées, Raymond BTE 20 OZ 4/69¢
FEVES AU LARD Heinz, sauce tomates BTE 15 OZ 2/39¢
SPAGHETTI Heinz, sauce tomates BTE 15 OZ 3/49¢

SOUPES Lipton Poulet et Nouilles 4/49¢
SOUPES Lipton Lég. et Tomates 4/49¢
SHORTENING Jewell 12¢ rabais Boite 3 lbs 93¢
CROISSANTS PILLSBURY 8 oz 39¢
MIEL PUR CANTIN Jarre 8 oz 23¢ Jarre 16 oz 39¢

POULET
FRAIS CAT. A
éviscéré, prêt-à-cuire
4 à 6 lbs
43¢

SIROP de TABLE RAYMOND BOUTEILLE 32 OZ 49¢
SAUCE ATOCAS SHIRRIFF JARRE 9 OZ 31¢
GELEE en POUDRE LUSHUS Saveurs ass. 3 oz 6/67¢
PAPIER ALUMINIUM Reynold's 12", 26 pds 2/69¢
CIRE CLAIR JOHNSON 13¢ rabais, 32 oz 99¢

BACON tranché Legrade, paquet 1 lb ..... 59¢
SAUCISSE pur lard Bilopage, Tray Pack 1 lb ..... 49¢
TETE FROMAGEE Hygiénic, 12 oz ..... 35¢
POISSON
FILET d'Aiglefin frais avec grissol gratis LB 49¢

SERVIETTES A MAINS KLEENEX Couleurs assorties 2/49¢
SERVIETTES PAPIER BALLET Pqt 60 2/35¢
PAPIER TOILETTE Ballet blanc ou rose, 3¢ rabais 8/89¢
MIR DETERGENT LIQUIDE 24 oz 2/83¢

JAVEX concentrée 7¢ rabais 64 oz 39¢
FLEECY 10¢ rabais pour assouplir votre linge 32 oz 37¢

FRUITS ET LEGUMES
ORANGES SUNKIST Cello 5 lbs 59¢

CHOUX VERTS FLORIDE, 50 LBS LB 09¢
CHAMPIGNONS frais, Waterloo, ½ lb 33¢

PREM boites carrées BOITE 12 OZ 2/89
RIZ MINUTE BOITE 14 OZ 47¢

SERVICE GRATUIT
WEST BEND
Ce percolateur est présentement chez votre marchand Trans-Kébec près de chez vous. Il est disponible GRATIS pour vos réceptions, mariages, réunions où il faut servir le café en grande quantité. Vous pouvez retenir le percolateur en question en vous informant chez votre ami l'épicier Trans-Kébec où vous faites habituellement vos emplettes. Il s'agit d'un service exclusif de votre Epicier Trans-Kébec.

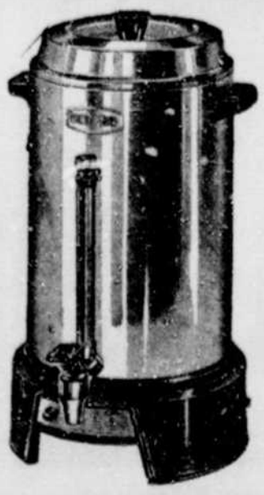


# Londres

| | | |
|---|---|---|
| Aluminium Ltd | | 856¾ |
| Anglo Am of So Africa | 225S | |
| Assd Brit Foods | 6S | 9 D |
| Assd Elec | 40S | |
| Assd News | 18S | 10½D |
| Babcock and Wilcox | 37S | 9 D |
| Blyvoors | 28S | 7½D |
| Borax Holdings Ltd | 19S | 7½D |
| Bowater Paper Corp | 42S | 6 D |
| Bristol Aero | 21S | 7½D |
| Brit Am Tob | 80S | 10½D |
| Brit Motors | 17S | 4½D |
| Brit Oxygen | 10S | 6 D |
| Brit Petrol Ltd | 63S | 4½D |
| Burmah Oils | 63S | 4½D |
| Can Pac | | 869⅛ |
| Cent Min | 46S | 10½D |
| Charrington United Brew | 14S | 9 D |
| Consol Golds | 88S | 10½D |
| Courtaulds | 74S | 6 D |
| Daggafontein | 18S | 6 D |
| Intl Pub Corp | 18S | 10½D |
| De Beers | 298S | 3 D |
| Decca | 74S | 6 D |
| Decca "A" | 73S | 6 D |
| Dunlop | 37S | 9 D |
| Elec and M | 43S | 9 D |
| Elliott Automation | 43S | 6 D |
| Free St-Geduld | 110S | 7½D |
| Gen Elec | 67S | 3 D |
| Glaxo Labs | 56S | 9 D |
| Gt Univ Strs | 50S | |
| Hawker Siddeley | 32S | 4½D |
| Hoovers | 48S | 9 D |
| Hudson's Bay | 102S | |
| Imp Chem | 45S | 9 D |
| Imp Tob | 39S | 4½D |
| Intl Distillers | 16S | 7½D |
| Jaguar | 72S | 7½D |
| John Summers and sons | 32S | 9 D |
| Metal Box | 70S | |
| Monsanto Chem | 15S | |
| Mt Isa Mines | 33S | 9 D |
| Phillips Lamps | 132S | 6 D |
| Rand Mines | 76S | 3 D |
| Rank "A" | 68S | 4½D |
| Rhodesian Anglo | 69S | |
| Rsodesian Select Trust | 47S | 6 D |
| Rhokana Corp | 50S | |
| Rio Tintos | 30S | |
| Rolls Royce | 34S | |
| Rootes Motors | 8S | 10½D |
| Shell Oil | 39S | 10½D |
| Steel Co of Wales | 20S | 6 D |
| Stewart and Lloyd | 29S | 1½D |
| Tanganyika | 11S | 7½D |
| Tube Investment Ltd | 66S | |
| Ultramar Ltd | 25S | 9 D |
| Unilever Ltd | 35S | 9 D |
| United Corp | 93S | 6 D |
| United Molasses | 37S | 9 D |
| United Steel Corp | 27S | 6 D |
| vickers | 29S | 7½D |
| West Driefontein | 95S | |
| West Holdings | 170S | 10½D |
| West Reefs | 29S | 3 D |
| Woolworth | 31S | 1½D |
| **OBLIGATIONS :** | | |
| Brit 2½S | £ | 42 15-16 |
| Brit 3½S War Loans | £ | 58½ |
| Brit Fundings 4S 2960-90 | £ | 94 11-16 |
| Brit Transport 3S 1978-88 | £ | 63⅝ |
| German 5S 1924 | £ | 104 |
| Intl Bank 3½S 1966-71 | £ | 90 |
| Consol | £ | 63¾ |
| victory | £ | 95¾ |
| Conversion | £ | 57 5-16 |
| Treasury | £ | 49¼ |
| Redemption | £ | 61¼ |
| Brit Savings 1955-65 | £ | 97 9-16 |
| Brit Savings 1960-70 | £ | 87 3-16 |
| Brit Savings 1965-75 | £ | 79⅝ |

## FONDS MUTUELS

(Par la Presse Canadienne)

| | Offre | Dem. |
|---|---|---|
| All CDN Com | 5.47 | 6.00 |
| All CDN Div | 7.45 | 8.17 |
| American Growth | 10.15 | 11.09 |
| Beaubrar | 35.58 | 38.64 |
| Canada Growth | 5.52 | 6.03 |
| CDN Gas and Energy | 7.70 | 8.44 |
| Canadian Invtstment | 11.19 | 12.28 |
| CDN Trusteed | 4.75 | 5.19 |
| Canafund | 46.00 | 48.30 |
| Champion Mutual | 6.28 | 6.90 |
| Collective Mutual | 5.28 | 5.74 |
| Commonwealth Inter | 9.69 | 10.62 |
| Commonwealth Inter. Lv | 8.32 | 9.12 |
| Corporate Investors | 10.77 | 11.77 |
| Diversified Inc. "A" | 25.00 | — |
| Diversified Inc. "B" | 5.05 | 5.55 |
| Dividend Shares | 3.70 | 4.06 |
| Dominion Comp | 3.88 | 4.17 |
| Dominion Equity | 20.45 | 20.90 |
| Dominion Div | 3.20 | 3.43 |
| Dreyfus Inc. | 20.02 | 21.76 |
| European Growth | 6.60 | 7.23 |
| Federated Growth | 5.21 | 5.89 |
| First Oil and Gas | 4.65 | 5.08 |
| Fonds Collectif "A" | 6.81 | 7.40 |
| Fonds Collectif "B" | 5.52 | 5.87 |
| Fonds Collectim "C" | 7.22 | 7.85 |
| Group Inc. | 3.93 | 4.30 |
| Growth Oil and Gas | 10.10 | 10.61 |
| Investors Growth | 7.59 | 8.24 |
| Investors Intl | 4.92 | 5.35 |
| Investors Mutual | 13.44 | 14.61 |
| Mutual Accumulating | 4.26 | 4.66 |
| Mutual Income | 5.82 | 6.36 |
| North American of Can | 12.11 | 13.23 |
| One William Street | 13.37 | 16.80 |
| Prêt et Revenu (Mutuel) | 6.57 | 7.18 |
| Provident | 5.32 | 5.78 |
| Putnam Growth | 9.35 | 10.22 |
| Radisson | 4.74 | 5.21 |
| Regent | 6.19 | 6.74 |
| Research Investing | 12.37 | 13.83 |
| Savings Investment | 6.57 | 7.18 |
| 1962 Exec. Fund CDA | 5.88 | 6.13 |
| Ty Electronics | 8.19 | 8.93 |
| Timed Investment | 6.55 | 7.19 |
| United Accumulative | 7.13 | 7.81 |
| West Growth | 4.98 | 5.44 |

**FONDS AMERICAINS**
(Par la Presse Canadienne)

| | Offre | Dem. |
|---|---|---|
| Affil Fund Inc | 8.61 | 9.31 |
| American Bus Shares | 4.13 | 4.52 |
| Boston Fund | 10.03 | 10.96 |
| Bullock Fund | 14.60 | 16.00 |
| Keystone Cust S-1 | 23.94 | 26.12 |
| Keystone Cust S-4 | 4.70 | 5.14 |
| Keystone Cust K-2 | 5.62 | 6.14 |
| Mass Inv Growth Stock | 8.65 | 9.45 |
| Wellington Fund | 14.93 | 16.27 |

(Quotation en argent américain)

## Mines hors lictes

(Par la Presse Canadienne)

| | Offre | Dem. |
|---|---|---|
| Bald Mountain | 6 | 8 |
| Indent | 2 | 4 |
| Kenmac | 1 | 3 |
| M Oka | 10 | 20 |
| Nat Mal | 36 | 39 |
| Nipiron | 6 | 8 |
| Oklend | 1 | 3 |
| Quelo | 3 | 5 |
| Rand Mal | 5 | 7 |
| Scott Ch | 1½ | 2½ |
| W Levs | 1 | 3 |
| Young Dave | 14 | 16 |

● BOURSIER. — M. Guy Beauchesne, de La Sarre, a remporté une bourse d'étude de Alcan. M. Beauchesne est étudiant de deuxième année en génie physique. Il est diplômé de l'Ecole Secondaire St-André, de La Sarre. Il a terminé sa douzième année scolaire à l'Académie La Salle, des Trois-Rivières. Après l'obtention de son diplôme, M. Beauchesne espère poursuivre ser études en vue d'obtenir une maîtrise en génie physique; suivre un cours en administration pour entrer ensuite au service d'une industrie. Les bourses d'étude de Alcan sont offertes par l'Aluminum Company of Canada, Ltd., et sont décernées par les universités. L'Alcan et ses sociétés affiliées distribuent chaque année, 31 bourses d'étude à des étudiants fréquentant des universités canadiennes.

Les fonds mutuels (9)

# Investir ses dividendes fait croître rapidement le capital

**En 1948, les Canadiens ont investi environ $20 millions de leurs économies dans les actions de fonds mutuels. Aujourd'hui, 16 ans plus tard, le total dépasse $900 millions .**

**Cette augmentation fantastique a fait des fonds mutuels une force importante parmi les institutions de placements. Les fonds mutuels ont augmenté non seulement en nombre mais aussi en variété.**

**(The Financial Post)**

Quand l'on réinvestit ses dividendes pendant une longue période de temps, le capital peut monter rapidement.

Plusieurs de ceux qui investissent de l'argent semblent avoir les yeux englués sur les gains de capital quand ils achètent des titres. Bien que la chose soit naturelle, particulièrement de la part des personnes qui versent beaucoup en matière de l'impôt sur le revenu, elle tend à rejeter dans l'ombre les nombreux et réels avantages qu'il y a à laisser croître le revenu.

Cette dernière attitude consiste simplement à réinvestir les dividendes sur le capital initial, puis, subséquemment, à réinvestir les profits issus de ce même réinvestissement.

Le capital supplémentaire qui s'accroit peut parfois être la différence entre un investissement fructueux et un autre qui ne l'est pas. Par exemple, considérons un investissement de $10,000, pendant vingt ans, à un intérêt simple de 3 p. 100. En pareil cas, on recevrait chaque année la somme de $300. Ce qui, au bout de vingt ans, représenterait une hausse de $6,000, pour le capital initial.

Si, au lieu de dépenser cet intérêt, vous le réinvestissiez chaque année à 3 p. 100 pendant un laps de temps de 20 ans, vous accumuleriez $18,061. Le taux annuel d'intérêt sur le montant original de $10,000 monterait à 5¼ p. 100. Plus le taux d'intérêt est élévé, plus rapidement croît l'argent. Une somme placée à 3 p. 100 prend approximativement 24 ans à se doubler; elle en prend 14 ans, si elle est placée à 5 p. 100; elle prend douze ans à doubler si on la place à 6 p. 100 et neuf années si elle est placée à 8 p. 100.

C'est sur le fait de tabler sur un haut rendement que plusieurs compagnies d'assurance fondent leur philosophie de l'investissement.

L'acheteur de parts de fonds mutuel doit avoir à l'esprit deux principes fondamentaux :

1. — Il doit être prêt à investir pendant une longue période de temps, parce que l'effet de l'intérêt composé accélère au cours des années.

2. — Quand le principe du recours à l'intérêt composé est utilisé en conjonction avec le souci de l'équilibre du dollar, les résultats sont relativement plus effifaces. Et c'est le second principe de base dont doit tenir compte celui qui envisage de détenir des parts de fonds mutuels.

Pour l'équilibre du dollar, vous devez investir le même montant en dollars à des intervalles réguliers, en part du fonds. Comme resultat, quand les prix sont bas, un plus grand nombre de parts sont achetées que lorsque le prix est plus élevé.

Votre gain par dollar investi sera naturellement plus élevé si vous achetez les parts à un bas prix. Et de même que le prix moyen payé dans un plan d'équilibre du dollar sera plus bas que la moyenne des prix, ainsi le rendement moyen sera plus élevé que la moyenne des rendements.

Un autre avantage du dollar placé dans les fonds mutuels réside en ceci que ses dividendes peuvent ordinairement être réinvestis, quelque minime que soit le montant et souvent sans frais.

En investissant dans les stocks individuels et particulièrement dans les obligations, il est souvent difficile d'acheter de petits montants avec le revenu des titres.

Les fonds mutuels utilisent le principe de l'intérêt composé de trois différentes façons.

Certains versent des dividendes en espèces aux détenteurs de parts et leur suggèrent de réinvestir cet argent dans d'autres parts du fonds. D'autres déclarent un dividende sur chaque part à intervalles réguliers; ces dividendes ne sont point versés aux détenteurs de parts, mais automatiquement réinvestis à intérêt composé. D'autres fonds ne versent ni ne déclarent de dividendes mais réinvestissent le revenu du portefeuille dans des investissements additionnels du portefeuille.

Bien que le recours à l'intérêt composé ait ses avantages, certains fonds, principalement ceux dont l'accent est sur la croissance, comptent de façon plus marquée sur l'accroissement de capital issu de stocks achetés pour le portefeuille.

On ne peut pas déterminer, en considérant les statistiques des performances passées, qu'est-ce qui produira les meilleurs résultats dans l'avenir. Toutefois, ceux qui songent à acquérir des parts de fonds mutuels devraient voir quel plan convient le mieux à leur programme d'épargne.

Ils devraient s'assurer qu'en procédant à des comparaisons, ils étudient les compilations démontrant les résultats des dividendes réinvestis et non point seulement les changements dans la valeur nette de l'actif par action.

Pourvu que celui qui songe à investir envisage des perspectives raisonnables au sujet de ce qu'un fonds peut faire pour lui, il ne devrait pas être désappointé. Les gens achètent des parts de fonds mutuels pour bien des raisons. Ceux qui, parmi les acheteurs de parts de fonds mutuels, ont le mieux réussi dans le passé sont ceux dont les objectifs portaient loin dans l'avenir.

Aux Etats-Unis ,a eu lieu un relevé des raisons pour lesquelles l'on investissait dans les fonds mutuels. Plus que 41 p. 100 de ceux que l'on a interrogés ont déclaré qu'ils avaient acheté des parts en vue d'un revenu, pour le jour où ils prendraient leur retraite. Vingt neuf pour 100 visaient à assurer un meilleur rendement à leurs épargnes. Quelque 15 p. 100 désiraient une protection contre l'inflation. Environ 12 p. 100 voulaient accumuler un futur fonds relatif à l'éducation. Seulement quelques-uns voulaient avoir un revenu accru pour leur vie quotidienne.

# $981,000 en obligations à Grand'Mère, à Arthabaska et à Saint-Romuald

**GRAND'MÈRE**

La cité de Grand'Mère, comté de Laviolette, a vendu, le 2 mars, $429,000, d'obligations remboursables en séries en 20 ans. La meilleure des 11 soumissions reçues fut adjugée à un syndicat formé de Nesbitt, Thomson & Co. Ltd., W. C. Pitfield & Co. Ltd., Greenshields Inc., au prix de 98.77. L'émission comprend $315,500 de titres à 5½% 1965-74 et $113,500 à 5¾% 1975-84. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 5.8055%.

C'est en novembre 1962 que la corporation avait fait sa transaction antérieure sur le marché des obligations. Elle avait vendu alors $350,000 de titres à 5½% séries 20 ans, au prix de 99.059. Le coût moyen net de la finance avait été de 5.6192%.

Datées du 1er avril 1964, les nouvelles obligations échoient en séries du 1er avril 1965 au 1er avril 1984 inclusivement. Elles ne sont pas rachetables par anticipation. Le capital et l'intérêt semi-annuel (1er avril et 1er octobre) sont payables à toutes les succursales d'une banque à charte dans la province de Québec. Autorisé par les règlements numéros: 192-A, 201-A et 203-A, l'emprunt est contracté pour services recréatifs, travaux de voirie, d'éclairage, d'égouts, d'aqueduc, d'électricité, ouverture de rues, fins industrielles.

L'évaluation imposable de la cité, pour 1963-64, s'élevait à $23,915,343., y compris $15,417,138 pour les compagnies. Le 31 janvier 1964, la dette consolidée nette de la corporation se chiffrait par $3,150,800. L'an passé, la population de la cité était de 15,919 âmes.

**ARTHABASKA**

Lt ville d'Arthabaska, comté d'Arthabaska, a vendu, le 3 mars, $392,000, d'obligations remboursables en séries en 20 ans. La meilleure des six soumissions reçues fut adjugée à un Syndicat formé dqe La Banque Provinciale du Canada et Bélanger Inc., au prix de 98.698. L'émission comprend $140,500 de titres à 5¾% 1965-74 et $251,500 à 6% 1975-84. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 6.1078%.

C'est en juillet 1962 que la corporation avait fait sa transaction antérieure sur le marché des obligations. Elle avait vendu alors $150,000 de titres à 5½-6% séries 15 ans, au prix de 97.78. Le coût moyen net de la finance avait été de 6.2630%.

Datées du 1er avril 1964, les nouvelles obligations échoient en séries du 1er avril 1965 au 1er avril 1979 inclusivement. Elles ne sont pas rachetables par anticipation. Le capital et l'intérêt semi-annuel (1er avril et 1er octobre) sont payables à toutes les succursales d'une banque à charte dans la province de Québec. Autorisé par le règlement no 198, l'emprunt est contracté pour une consolidation de dettes.

L'évaluation imposable de la ville, pour 1964, s'élève à $8,453,075., y compris $1,201,275. pour les compagnies. Le 31 décembre 1962, la dette consolidée nette de la corporation se chiffrait par $993,500. L'an passé, la population de la ville était de 6,083 âmes.

nouvelles obligations échoient en séries du 1er avril 1965 au 1er avril 1984 inclusivement. Elles ne sont pas rachetables par anticipation. Le capital et l'intérêt semi-annuel (1er avril et 1er octobre) sont payables à toutes les succursales d'une banque à charte dans la province de Québec, et au bureau principal de la même banque à Toronto. Autorisé par les règlements numéros : 194, 199, 201 et 202, l'emprunt est contracté pour des travaux d'aqueduc, et d'égouts, construction d'un barrage, acquisition d'immeubles et construction d'une bâtisse pour fins industrielles.

L'évaluation imposable de la ville, pour 1963, s'élevait à $4,985,370., y compris $255,150. pour les compagnies. Le 31 décembre 1963, la dette consolidée nette de la corporation se chiffrait pas $627,000. L'an passé, la population de la ville était de 3,759 âmes.

**ST-ROMUALD D'ETCHEMIN**

La ville de St-Romuald-d'Etchemin, comté de Lévis, a vendu, le 2 mars, à un syndicat formé de Garneau, Boulanger Ltée, Grenier, Ruel & Cie Inc., La Corporation de Prêts de Québec, J.-E. Laflamme Ltée, et Oscar Dubé & Cie Inc., au prix de 97.98, $160,000. d'obligations remboursables en séries 15 ans. L'émission comprend $57,500. de titres à 5½% 1965-74 et $102,500. à 5¾% 1975-79. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 5.9540%. L'emprunt comporte un solde de $58,500. à renouveler en 1979 pour un terme additionnel de 5 ans.

C'est en mars 1963 que la corporation avait fait sa transaction antérieure sur le marché des obligations. Elle avait vendu alors $97,000. de titres à 5½% séries 10 ans, au prix de 96.92. Le coût moyen net de la finance avait été de 5.9337%.

Datées du 1er avril 1964, les nouvelles obligations échoient en séries du 1er avril 1965 au 1er avril 1979 inclusivement. Elles ne sont pas rachetables par anticipation. Le capital et l'intérêt semi-annuel (1er avril et 1er octobre) sont payables à toutes les succursales d'une banque à charte dans la province de Québec. Autorisé par le règlement no 198, l'emprunt est contracté pour une consolidation de dettes.

L'évaluation imposable de la ville, pour 1964, s'élève à $8,453,075., y compris $1,201,275. pour les compagnies. Le 31 décembre 1962, la dette consolidée nette de la corporation se chiffrait par $993,500. L'an passé, la population de la ville était de 6,083 âmes.

## LES BESTIAUX

MONTREAL (P.C.) — Les prix ont été en général fermes sur les marchés à bestiaux, mardi. La vente a été animée et la demande considérable.

Arrivages : 184 bovins, 131 veaux, 86 porcs, aucun mouton ni agneau.

Bouvillons, bons, 23; qualité moyenne, 20.25 à 23; commune, 13.75 à 19.75.

Taures communes, 13 à 15.

Vaches, bonnes, 16 à 17; qualité moyenne, 15 à 16.50; communes, 13 à 15.50; pour la conserve, 11 à 14.

Taureaux, bons, 18.50; qualité commune et moyenne, 13 à 17.75.

Veaux de lait, 27 à 32; qualité moyenne, 20 à 27 et commune, 14 à 19.

Porcs, catégorie A, 25.25. Truies, 18.

Aucune vente de mouton ou d'agneau.

## LES DOLLARS

MONTREAL (P.C.) — Le dollar américain a gagné hier 1-32 à $1.08 1-16 par rapport au dollar canadien.

La livre sterling a marqué une hausse de 1-16 à $3.02 3-8.

NEW YORK (P.C.) — Le dollar canadien a perdu hier 1-16 à 92 15-32 par rapport au dollar américain. Il cotait 92 37-64 la semaine dernière.

La livre sterling a pris 1-64 à $2.79 13-16.

## COTE DE L'OR

LONDRES. — (P. C.) — Cote de l'once d'or fin, hier, au marché de l'or européen en argent américain : $35.07 à l'achat et $35.09 à la vente.

Prix de l'once de Troyes à la Bourse londonienne des lingots : $35.07 69-100; 250 shillings, 8 3-4 pence.

PARIS. — (P. C.) — Le napoléon, ancienne pièce d'or française de 20 F, cotait hier, 42.60 F au marché libre de l'or français.

L'aigle, pièce américaine de $10, valait 103.40 F.

## LES DENREES

MONTREAL. — (P.C.) — Bours des denrées transmis à Montréal hier par le ministère fédéral de l'Agriculture :

Oeufs : prix de gros aux centrales de campagne, cagents de bois : extra-gros, 41; A-gros, 38 à 39; A-moyens, 35 à 36; A-petits, 30 à 31; B, 34 à 35; C, 27 à 28.

Beurre : arrivages courants, admissible 92 : 51½; 93 : 51¾; non admissible, 51.

Fromage : livré à Montréal, cité, arrivage courants, en gros québecois blanc, 35; coloré, 35¼.

Pommes de terre : en gros Québec, $1.35 les 75 livres, .90 à $1.10 les 50 livres. — Nouveau-Brunswick, $1.40 à $1.50 les 75 livres; .90 à .98 les 50 livres; .24 à .36 les 10 livres.— Ile-du-Prince-Edouard, $1.70 à $1.85 les 75 livres; $1.15 à $1.25 les 50 livres; .30 à .32 les 10 livres.

## CHANGE

| | |
|---|---|
| Etats-Unis (dollar) | 1.08¼ |
| Royaume-Uni (sterling) | 3.02¾ |
| Belgique (franc) | 2.17¾ cents |
| Tchécoslovaquie (couronne) | 15.18 cents |
| Danemark (krone) | 15.71 cents |
| France (franc) | 22.12 cents |
| Allemagne (mark) | 27.09 cents |
| Hollande (guilder) | 30.06 cents |
| Italie (lira) | .1746 of a cent |
| Mexique (peso) | 8.60 cents |
| Norvège (krone) | 15.15 cents |
| Suède (krone) | 21.07 cents |
| Suisse (franc) | 25.07 cents |
| Venezuela (bolivar) | 24.19 cents |

## BENEFICES NETS

(Par la Presse Canadienne)

Hinde and Dauche Ltd, année terminée le 31 décembre : 1963, $1,178,415, $3.27; 1962, $1,411,959, $3.92.

Macleod's Ltd, année terminée le 31 décembre: 1963, $4,024,256; 1963, $3,357,401.

Toronto Iron Works Ltd, année terminée le 31 décembre: 1963, $158,529; 1962, $175,348.

Canadian Export Gas and Oil Ltd, pour la période de neuf mois terminée le 31 janvier 1964: $1,023,408 au regard de $347,000 pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Canadian International Investment trust Ltd, pour la période de 10 mois terminée le 31 décembre 1963: $167,058 au regard de $154,764 pour la période correspondante de l'exercice précédent.

## Session internationale des guides

# Une Québécoise au Mexique

(Par Claude Gravel)

Tout le monde connait les guides. Fondé par Baden-Powell, ce mouvement mondial, qui a des ramifications dans tous les pays, est actuellement dirigé par Lady Baden-Powell. Au Canada, elles sont 200,000 jeunes filles à se diviser plusieurs milliers d'unités. Tout le monde connait les guides, . . . mais en dehors de savoir qu'à chaque été, elles organisent des camps, peu sont renseignés sur leurs principales activités.

Du 2 au 14 mars, elles ont tenu une session internationale d'échange à leur maison de Cuernavaca, au Mexique. De telles sessions existent souvent, si l'on considère l'ampleur de ce mouvement et le nombre de jeunes filles qui en font partie. Mais rares sont les Canadiennes déléguées par l'Organisation nationale des guides pour y représenter notre pays. Rares surtout sont les Québécoises qui vont à de telles sessions . .

Quand nous avons rencontré Mlle Ghislaine Garneau, elle avait eu tout juste le temps de défaire ses valises et de prendre quelques heures de repos. Cheftaine des Guides catholiques pour la Compagnie de l'Ancienne-Lorette, elle fut la seule déléguée du Canada durant cette session internationale. Nous lui avons demandé de nous renseigner sur cette session et de nous raconter son voyage.

C'est dans un but d'échange culturel entre les guides du monde entier qu'on organise de telles sessions, nous expliqua-t-elle. Ces sessions d'aventure pour adultes réunissent pendant plusieurs jours des déléguées de différents pays du monde. Elles apprennent à se mieux connaitre, découvrent les coutumes d'autres pays, s'enrichissent d'une foule d'expériences. De retour dans leur pays respectif, ces guides font profiter aux autres de leur voyage.

A celle-ci, six pays étaient représentés. Vingt guides sont venues des Etats-Unis. Les autres, moins nombreuses, venaient de l'Argentine, du Brésil, du Mexique, de la Norvège et . . . du Canada.

Notons que de semblables maisons existent dans deux autres pays du monde : en Angleterre et en Suisse. Toutes trois organisent des sessions. Au Mexique, elles le sont depuis six ans. Les guides qui y sont toutes déléguées par l'Organisation nationale des guides de leur pays. Pour la sélection, les dirigeants regardent notamment les connaissances de la candidate, sa santé, sa position dans le guidisme, ses références.

— Mais le fait que vous parliez des langues différentes devait être une cause de problèmes. Existait-il un système de traduction simultanée ?

"Non. Tout se faisait en anglais vu que la plupart venaient des Etats-Unis. Celles du Brésil parlaient le portugais. Celles du Mexique, en plus de parler l'espagnol, parlaient le portugais et comprenaient l'anglais. Toutes s'aidaient. Tout s'est bien passé."

Quelles furent les principales activités de cette session ? Lui avons-nous demandé.

La soirée réunissait les guides autour d'un feu de camp. Elles ont toutes appris des danses mexicaines, des chants d'autres pays. Elles ont également appris des techniques nouvelles, des jeux nouveaux. La journée était consacré aux échanges.

Les guides ont aussi beaucoup voyagé à travers le Mexique, nous dit-elle. Cuernavaca est situé à 47 milles au sud de Mexico. Elles ont donc visité la capitale et sa magnifique université. Au cours de leur voyage, elles se sont notamment arrêtées à Acapulco et Taxco. Elles ont aussi exploré les pyramides et les grottes de ce pays.

Mlle Garneau nous parla ensuite du mouvement des guides lui-même. — "Le guidisme est un mouvement de formation. Il vise à former la jeune fille intellectuellement, manuellement. Il lui apprend aussi à se débrouiller." — Elles nous avait expliqué que si, au Canada, durant l'été, elles campent devant monter leur tente et se débrouiller entièrement il n'en est pas de même pour tous les pays. Aux Etats-Unis par exemple, des camps où tout est préparé les reçoivent. En fait, le programme des guides est adapté pour chaque pays, cela, en tenant compte du climat, de la géographie, des coutumes des habitants.

En plus de ces sessions, elle nous informa qu'un prochain jamboree international se tiendra en 1965 dans l'Idao, aux Etats-Unis. — "Tous les pays du monde y sont représentés. Là, c'est une ville de tentes qui se monte, nous dit-elle. Le jamboree dure deux semaines".

Mlle Garneau est étudiante en 12e année commerciale au O'Sullivan College de Limoilou.

Mlle Ghislaine Garneau

**• SOUVENIRS DU MEXIQUE — Au retour de cette session internationale, Mlle Ghislaine Garneau ne rapporte pas du Mexique qu'un enrichissement culturel et d'inoubliables expériences. Une foule d'objets : des céramiques, des amulettes, des disques, des sombreros, des fanions, une poupée faite à la main, et naturellement, des vêtements, autant de trophées qui attendent, étalés sur le divan du salon, d'être rangés sur les bureaux . . . ou dans les tiroirs de bureaux. "Les Mexicains ont beaucoup d'imagination et de talent pour les arts, nous dit-elle. Le pays étant pauvre, même s'ils sont fabriqués à la main, leurs oeuvres se vendent relativement peu cher". Nous la voyons ici, portant l'uniforme des Guides du Canada, assise au milieu de ses souvenirs. Détail qui a son importance : le généreux soleil du Mexique lui a fait aussi cadeau d'un magnifique teint bronzé.**

## Dans la province de Québec

# *Les salles paroissiales sont à l'origine d'un mouvement d'avant-garde*

Par Gérard McNEIL

Les petites salles paroissiales du Québec, où les puissantes Caisses populaires se répandent de plus en plus, sont à l'origine d'un mouvement d'avant-garde ayant pour but d'apprendre aux familles ce qu'est un budget quotidien.

A Thetford-Mines, située à 50 milles de Québec, 300 familles étudient l'achat à crédit, l'art d'établir un budget, les lois sur les petits prêts et les taux d'intérêt. Des groupes d'étude du même genre ont été établis dans d'autres endroits du Québec; la Confédération des syndicats nationaux, qui groupe dans la province 125,000 membres, donne une série de 10 leçons sur l'administration des revenus familiaux dont l'auteur est André Laurin. Le samedi soir, M. Laurin se rend à Jonquière pour donner, au poste de télévision privé CJRS-TV, un entretien de 15 minutes.

L'hiver dernier, ses causeries à ce poste ont fait jeter les hauts cris dans la région du Saguenay, montrant ainsi à quel point les téléspectateurs s'intéressent à des problèmes du genre de celui des achats à crédit. M. Laurin avait d'abord l'intention de parler une seule fois pendant 15 minutes à la télévision, mais il finit par s'y manifester au cours d'une série d'émissions de 15 minutes et d'une demi-heure pendant plusieurs mois.

### La Fédération

Il espérait faire une série de conférences sur un réseau de postes de télévision privés, cet hiver, mais la Fédération des Caisses populaires Desjardins refusa de faire sienne certaines de ses convictions et ne lui apporta pas d'appuis financiers. Ce groupement se préoccupe lui-même d'apprendre aux familles le bon emploi du crédit.

Cependant, M. Laurin a formé lui-même des syndicalistes qui donnent des conférences dans les salles paroissiales du Québec. Il instruit actuellement 20 conférenciers pour la région de Montréal et expliquera en détail ses leçons à 26 autres qui transmettront alors son message aux membres des syndicats des hôpitaux, au nombre de 15,000 dans la métropole. La CSN distribue également le texte de ces conférences.

Cette série de conférences a été modifiée depuis que M. Laurin, membre d'une opulente famille de Québec et qui se qualifie de socialiste, a accordé ses entretiens l'hiver dernier à Jonquière. A cette époque, il employait d'authentiques factures pour montrer comment on contournait les lois sur les petits prêts.

Son attitude est plus constructive maintenant, mais ses déclarations provoquent encore de vives réactions, surtout dans les milieux d'affaires. Lorsque M. Laurin se fait l'avocat du recours à la loi Lacombe pour sortir d'impasses financières créées par des dettes, certains organismes de crédit se sentent vivement touchés.

### La loi

En vertu de la loi Lacombe, votée au cours des année 40, les familles du Québec peuvent porter devant les tribunaux les problèmes suscités par leurs dettes. On leur accorde $24 par semaine pour se nourrir, et on prélève ensuite 30 pour cent du reste du salaire du père, chaque semaine, pour régler les dettes familiales. Cette loi prévoit également que l'intérêt sur les dettes portées à l'attention des tribunaux ne dépassera pas cinq pour cent. Actuellement, 20,000 ou 30,000 familles règlent leurs dettes en vertu de cette loi.

Bien que M. Laurin souligne le fait que "nous n'attaquons personnes", les groupements qui s'occupent de crédit dans le Québec l'ont critiqué, soutenant qu'il prête à tous, les actes répréhensibles de quelques-uns, et qu'il ne parle pas des services que rendent ces organisations. Et l'Association des agents de crédit a formé un comité pour venir en aide aux débiteurs en difficulté.

M. Laurin reconnait qu'il a une opinion peu favorable au principe de l'achat à crédit. Il a déclaré à ce sujet : "Seulement cinq pour cent des produits vendus en Suède ne sont pas achetés comptant. Cependant le niveau de vie suedois est plus haut que le nôtre. La Suède montre que le crédit n'est pas nécessaire".


# VOUS ÊTES INVITÉS À LA PREMIÈRE AU CENTRE D'ACHATS PLACE STE-FOY

**Visitez notre nouveau**

# MAIL COUVERT

Jouissez d'insurpassables commodités et de confort pour votre magasinage à Québec. Venez avec votre famille et parcourez nos promenades et plazas pourvues de l'air climatisé . . . magnifiquement décorées de sculptures, fleurs et plantes tropicales.

**3 JOURS D'ATTRACTIONS ! RENCONTREZ DES VEDETTES ! VOYEZ NOS SPECTACLES SUR SCENES ! GRATIS ! AUCUN BILLET REQUIS !**

**PREMIER GRAND JOUR** — Jeudi, le 19 mars, à 7 h. 30 p.m., le maire de Ste-Foy présidera à la cérémonie en coupant le ruban traditionnel.

RUI MASCARENHAS

MURIEL MILLARD

ROGER DULUDE, M.C.

**DEUX SPECTACLES SUR SCENE JEUDI,**

LE 19 MARS
à 7h. 30 et 9h. 30 p.m.

**DEUX SPECTACLES SUR SCENE VENDREDI**

LE 20 MARS
à 7h. 30 et 9h. 30 p.m.

MICHEL LOUVAIN

PERE GEDEON

GIGI DESROSIERS, M.C.

LUCIEN COURVAL,
ventriloque

**SAMEDI ! SPECTACLES SPECIAUX POUR ENFANTS**

NOMBREUX ARTISTES

JACQUES GAUTHIER

**SAMEDI ! 21 MARS**
10h. 30 a.m. et 4h. p.m.

**SAMEDI le 28 mars**
10h. 30 a.m. et 4h. p.m.

NOMBREUSES ATTRACTIONS

NUMERO DE CHIEN DE ERIC BADICTON
et plusieurs autres attractions.

● RENCONTRE SUR L'ORGANISATION DES LOISIR. — Figurent sur cette photo, dans l'ordre habituel, MM. Pierre Laplante, professeur en organisation communautaire à l'Ecole de Service social de l'Université Laval; Robert Desprès, trésorier du Conseil des oeuvres et président conjoint de la soirée; Ben Morin, président de la Fédération des oeuvres de loisirs; et Pierre Leclerc, directeur de la Fédération des oeuvres de loisirs.

# Difficultés dans les loisirs organisés

# planifier; coordonner les efforts

Par Claude Gravel

**Il semble bien que les loisirs organisés traversent une période de crise. Période durant laquelle on revise les effectifs actuels, on se pose maintes questions, on tente de trouver des solutions aux problèmes. L'homme se découvre, avec les semaines de travail plus courtes et de multiples avantages sociaux, des besoins nouveaux, inconnus jusqu'ici. L'un des plus crucial est celui d'occuper ces longues heures de la journée durant lesquelles il est libre.**

Dans ce contexte, est-ce que nos organismes de loisirs répondent à ces nouveaux besoins de l'homme ? Quelle est l'attitude de la jeunesse devant eux ? Et les adultes ? . . . En cherchant la solution aux problèmes des loisirs, il ne faut pas les oublier. Dans ce cas, c'est toute la conception, toute la philosophie des loisirs qui entre en jeu. Quelle méthode faut-il adopter ? Quelles sont celles qu'il faut laisser tomber, parce que périmées ?

Ce sont quelques-unes des questions que se sont posé hier soir les centaines de participants à la rencontre organisée par la Fédération des oeuvres de loisirs du diocèse de Québec et le Conseil des oeuvres. Réunis à l'école secondaire Joseph-François-Perreault et venus de Québec et de plusieurs villes de la banlieue, les participants ont voulu voir où en était l'organisation des loisirs dans la zone métropolitaine de Québec. Tous venaient d'organismes de loisirs ou intéressés aux loisirs: des Patros, des centres de loisirs, des commissions scolaires, etc . . .

Au début de la soirée, un responsable de la Fédération avait fait lecture d'un texte dans lequel il soulignait les deux principales orientations qui se dessinent dans la région de Québec quant à l'organisation des loisirs.

Il faisait remarquer "l'évolution des organismes de loisirs qui se sont surtout occupés d'activités d'extérieur pour les jeunes (v. g., terrains de jeux d'été, patinoires et sports d'hiver), vers l'organisation communautaire des loisirs pour toutes catégories de la population de leur milieu respectif" et "la participation de plus en plus grande des pouvoirs publics dans l'organisation communautaire des loisirs".

"Cette prise de responsabilité, continua-t-il, prend diverses formes et va dans certains cas jusqu'à la mise sur pied de services municipaux et de commissions municipales de loisirs. La contribution financière des municipalités s'accroit en conséquence et certains songent à faire, ou ont déjà fait faire, une enquête sur l'organisation des loisirs afin de mieux orienter leur action dans le sens d'une meilleure satisfaction des besoins de loisirs de leurs populations".

Une discussion de plus d'une heure et demie a suivi. On peut réellement dire qu'on a vidé tout le sujet des loisirs.

Six panelistes ont amorcé les discussions auxquelles participait toute l'assemblée. Sur la création de l'adolescent face aux principales organisations de loisirs, l'on s'est, en général, accordé à reconnaitre que si, souvent, celui-ci ne s'y intéressait pas suffisamment, c'est qu'il n'y prenait pas une part assez active. L'adolescent doit être écouté; de même, l'on doit lui faire confiance, ont admis les participants.

Les discussions furent plus animées quand l'on parla d'argent. Représentant du Centre de loisirs St-Sacrement, M. Jean Lemieux expliqua que, devant engager des moniteurs qualifiés, des spécialistes, les centres ne peuvent boucler leur budget et accusent toujours un déficit. L'on s'est d'ailleurs sur ce point accordé à dire que les organismes de loisirs, en général, manquent d'argent.

Il semble que l'absence de fonds soit la plaie principale. La planification fut envisagée comme solution. "Qu'est-ce que la ville de Québec attend pour engager un spécialiste pour faire une planification dans l'ensemble ? a dit M. Lemieux. On a besoin d'une enquête".

L'on a aussi souhaité qu'une plus grande coordination des efforts existe entre les différente organismes. Sur ce point, un des participants avait déclaré qu'une coopération entre les paroisses de Québec et de la région était à désirer cela, parce que la commission Sylvestre ne s'entend pas encore et qu'il faudra au moins 2 ans avant que la cité de Québec adopte les solutions concrètes.

Prenant la parole à la fin de la rencontre, M. Pierre Leclerc, directeur de la Fédération des oeuvres de loisirs du diocèse de Québec, rappela que pour que le travail soit efficace, la population doit se réveiller et demander. Pour cela, il estima qu'une certaine éducation du public devait se faire par la presse, la radio. "Le travail doit se faire en commun, dit-il. Ce n'est plus un caprice les loisirs, c'est nécessaire".


PHARMACIE Roy PRESCRIPTION

PLACE STE-FOY

Tél. : 653-9333

Il nous fait plaisir de vous annoncer que la pharmacie Gilles Roy sera maintenant située à l'avant de la populaire Place Ste-Foy

Nous croyons ainsi que la nombreuse clientèle de cette populaire pharmacie sera ravie de ce changement n'ayant plus à l'avenir que quelques pas à faire à partir de l'entrée du Centre d'Achats pour s'y rendre. Comme par le passé, un service rapide et courtois vous y attend.

Steinberg

Pharmacie Gilles Roy

Wise Brothers


## Enquête sur le biculturalisme et le bilinguisme

# La commission Laurendeau-Dunton ne publierait son rapport qu'en 1966

## – D. Dunton

(par Ronald LEBEL)

SHERBROOKE, Qué. (P.C.) — M. André Laurendeau, co-président de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, a déclaré hier que la Commission ne publierait vraisemblablement pas les conclusions de son enquête avant la fin de 1966.

C'est la première fois que la Commission, qui a été instituée le 22 juin indication sur la durée de son enquête. Le premier ministre, M. Lester Pearson a déclaré à des journalistes, en juillet dernier, qu'il prévoyait que l'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme durerait environ un an.

M. Laurendeau a déclaré hier au cours d'une conférence de presse que la commission dont il est un des co-présidents fait face à des problèmes de relations humaines de grande complexité et qu'il est raisonnable de prévoir une enquête de trois ans.

Il a précisé que des rapports sur des questions spécifiques pourraient être publiés avant 1966.

M. Laurendeau et quatre autres membres de la Commission sont arrivés à Sherbrooke hier et ont ainsi marqué le début d'une série de rencontres non-officielles avec divers secteurs de la population, rencontres qui doivent se prolonger durant environ trois mois. M. Davidson Dunton, co-président, s'est de son côté rendu, avec quatre commissaires, à Trois-Rivières. Les deux groupes projette de se rendre, d'ici le 15 juin, dans une vingtaine de villes du Canada.

M. Laurendeau a déclaré que le but des rencontres privées est de répandre, dans diverses régions du Canada, des points de vue utiles.

Quelque 200 citoyens en vue des Cantons de l'Est ont été invités à prendre part à des discussions de groupe qui débutent aujourd'hui. Il y aura par ailleurs une séance publique générale de la Commission à la faculté de commerce de l'université de Sherbrooke.

M. Laurendeau a dit hier que la conscience de la "crise" dans les relations entre francophones et anglophones du Canada est plus ou moins forte selon qu'on est plus ou moins éloigné du Québec. Il a exprimé l'espoir que les rencontres privées amélioreront les communications de pensées entre les diverses régions du Canada.

Quelque 460 organismes ou individus ont jusqu'ici exprimé leur intention de présenter des mémoires à la Commission d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme.

# Il n'existe pas d'indifférence envers le bilinguisme et le biculturalisme au pays

(par Guy RONDEAU)

TROIS-RIVIERES (PC) — Le président conjoint de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, M. Davidson Dunton, a déclaré, hier, qu'il n'existe pas de réelle indifférence envers ces deux questions à travers le pays.

C'est plutôt de l'ignorance, a-t-il précisé au cours d'une conférence de presse.

M. Dunton et quatre autres membres de la Commission présideront ici aujourd'hui la première d'une série de rencontres régionales dont le but premier est de connaitre l'opinion des Canadiens sur les problèmes que pose le biculturalisme.

Des rencontres du même genre se tiendront dans les dix provinces du pays au cours des trois prochains mois.

La Commission répond ainsi à la demande de plusieurs organismes qui considèrent ces discussions avec les membres de la Commission nécessaires à la préparation de leurs mémoires.

C'est en septembre prochain que la Commission commencera à tenir des audiences régulières pour l'audition des mémoires. La Commission s'attend de recevoir quelque 450 mémoires au moins.

Les cinq autres membres de la Commission, ayant à leur tête le président conjoint, M. André Laurendeau, présidera une rencontre régionale similaire à Sherbrooke aujourd'hui.

M. Dunton qui, avec M. Laurendeau, a traversé le pays ces dernières semaines rencontrant les différents chefs de gouvernements provinciaux, a dit qu'il n'a pas constaté d'indifférence envers la question bi-culturelle partout où il est passé.

On ignore beaucoup de choses de part et d'autre, a-t-il dit. C'est un problème de communication entre les différentes parties du pays.

Aux deux extrémités du pays, on s'intéresse à la question, a-t-il dit.

Ainsi, a-t-il souligné, nous avons rencontré des personnes particulièrement intéressées au problème à Terre-Neuve et en Colombie-Britannique.

**LIVRE D'OR**

Le maire de Trois-Rivières, Me Gérard Dufresne, a souhaité la bienvenue aux cinq commissaires au cours d'une brève réception à l'hôtel de ville. Le groupe a signé le livre d'or de la ville.

Me Dufresne a souligné que les travaux de la Commission revêtent une grande importance puisqu'en définitive l'unité canadienne repose à l'heure présente sur les conclusions de l'enquête.

Les commissaires discuteront à huis clos aujourd'hui avec quelque 200 personnes représentant les différents organismes de la région.

Une séance publique, avec participation de l'audience aux échanges d'opinions, terminera la rencontre ce soir.

Ces rencontres régionales marquent la troisième phase des travaux de la Commission. Les audiences préliminaires à Ottawa, en novembre dernier, et la rencontre des premiers ministres provinciaux ont constitué les deux premières phases.

Les commissaires accompagnant M. Dunton sont Me Royce Frith, de Toronto, Mme Gertrude Laing, de Calgary, M. Jean Marchand, président de la Confédération des syndicats nationaux et M. Paul Wyczinski, professeur à l'Université d'Ottawa.

# L'ultime espoir de l'Eglise est dans la manifestation sociale et politique des chrétiens sincères

MONTREAL (P.C.) — Le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, a déclaré hier devant les membres de la Chambre de Commerce de Montréal, qu'en matières politique et sociale, l'Eglise place son ultime espoir dans les Chrétiens sincères.

Au début de son allocution, qui portait sur le problème que pose à la foi la civilisation technique, le cardinal Léger a dit que la question essentielle pour l'homme contemporain est celle de son adaptation au milieu dans lequel il vit.

"L'enjeu, a dit le cardinal, c'est de parvenir à équilibrer les besoins éternels et simples de l'âme avec les progrès foudroyants d'une civilisation de robots".

"Mais après avoir posé le fait technique, a ajouté le cardinal, il reste l'essentiel : dégager la signification de l'activité technique, sa portée humaine et spirituelle, sa rencontre avec une autre activité fondamentale de l'homme : l'activité religieuse".

Les techniques ont permis à l'homme de dépasser d'une manière extraordinaire ses forces naturelles; de là la tentation de se considérer comme un surhomme.

"Mais si grandiose que paraissent certaines réalisations de notre temps, a dit le cardinal, nous ne pouvons oublier que ce progrès apparait bien curieusement distribué sur la face de notre globe : l'homme de l'âge atomique n'y coexiste-t-il pas avec l'homme de la pierre taillée ou de l'âge de bronze ?

"N'est-ce pas un phénomène capital de notre époque qu'avec l'expansion économique le monde actuel ait aussi à faire face à une croissance démographique dont nous devenons de plus en plus conscients ? Nous sommes sous la domination du nombre".


BIRKS B-B

la montre "VARSITY" de Rideau

D'une sobre élégance, elle a été conçue à l'intention de l'homme actif, du sportif, de l'homme qui aime la vie au grand air . . . la beauté de ses lignes plaira au plus exigeant de ces messieurs.

- Dessus jaune, fond acier inoxydable
- Bracelet extensible assorti, motif de mailles métalliques
- Cadran fini toile avec minutes bien marquées pour en faciliter la lecture
- Trotteuse
- Aiguilles et indicateurs lumineux
- Protégé contre l'eau et les chocs
- Mouvement de précision 17 pierres fait en Suisse
- . . . et automatique, naturellement!

75.00

BIRKS JOAILLIERS

CARRE DE L'HOTEL DE VILLE QUEBEC — TEL. : 522-7018

CENTRE D'ACHATS STE-FOY BOUL. LAURIER - TEL. : 653-4035



GEORGE W. Archer FLEURISTE

1237 route de l'Eglise Ste-Foy

annonce l'ouverture d'une NOUVELLE SUCCURSALE

PLACE STE-FOY

A ce nouveau local, des plus accueillants, nous vous présentons un choix incomparable de

FLEURS ET PLANTES

pour toutes occasions

Nous anticipons l'honneur d'une visite et vous assurons de notre entier dévouement à vous bien servir.

Tél.: 653-8533

LIVRAISON DANS TOUT LE QUEBEC ET LES ENVIRONS.

Nous cultivons nos propres fleurs dans nos serres.



Ayez la "ligne printemps" souple et élancée . . . sous votre toilette de Pâques

SEUL Sarong AU DEVANT CROISÉ, MAINTIENT ET GALBE SANS GÊNER.

Admirez le profil élancé que vous confère cette gaine Sarong. . . la bande élastique à la taille est légèrement baleinée pour éliminer les bourrelets et empêcher de rouler. . . panneau avant en coton Pima et Dacron brodé, panneau arrière en satin de lastex, fermeture-éclair. Grandeurs: 24-40 (sauf 37-39) $13.00

Voici la première corselette Sarong avec un soutien-gorge à bretelles extensibles. . . le soutien-gorge épouse vos mouvements et supporte mieux votre buste grâce à son devant croisé et à ses renforts Cordtex. Panneau avant en dentelle, panneau arrière en satin de Lycra* spandex. Grandeurs: 34-38 B et C, 34-40 D, paires et impaires $19.00

GRATIS ! 1 bouteille de savon Daisy Fresh d'une valeur de $1.29 vous sera donnée gratuitement avec tout achat de vêtements Sarong et Daisy Fresh au montant de $10.00

ATTRIBUTION de 1 brassière Sarong, le 26 et 28 mars. Gagnez une brassière Sarong à bretelles extensibles à votre choix. Il suffit de déposer votre coupon de participation à l'un de ces deux magasins.

PLACE STE-FOY 653-8282

904 ST-JEAN TEL.: 524-2991

MARGUERITE Bélanger

# L'Afrique :

# Son nouveau visage politique

(Par CAROL KENNEDY)

Londres (PC) — En moins de 10 ans, le visage politique de l'Afrique a changé au point qu'il en est presque méconnaissable; il a également changé de couleur. Il y a huit ans en effet, il y avait ,sur ce continent, quatre Etats indépendants dirigés par des gens qui n'étaient pas de souche européenne, l'Egypte, l'Ethiopie, la Libye et le Libéria.

Aujourd'hui, exception faite pour quelques enclaves espagnoles et portugaises disséminées sur la côte occidentale, il ne reste sur ce continent que quatre pays administrés par des pays d'Europe ou des gens de souche européenne, c'est-à-dire l'Afrique du Sud, la Rhodésie du Sud, l'Angola et le Mozambique, ces deux derniers étaient des colonies portugaises.

**ETATS INDEPENDANTS**

Sur les quatre grands empires européens en Afrique, trois, l'empire britannique, les possessions françaises et celles de la Belgique, se sont fragmentés en un réseau d'Etats indépendants. Seul le Portugal garde son empire d'Afrique, extérieurement intact mais commençant à s'écrouler intérieurement.

Mais les temps sont difficiles pour les nouveaux dirigeants de l'Afrique. Ce continent s'est éveillé à la suite d'un long sommeil et a été plongé presque en une nuit dans le monde terrifiant de la politique des puissances et de la technique de l'avion à réaction. Ce phénomène, aggravé par les vieux différends raciaux et le désir de goûter sur le plan matériel aux fruits de l'indépendance, a provoqué des révoltes et des mutineries. Souvent même des gouvernements stables et pleins d'élan, comme celui du Tanganyika, sont menacés.

Les réactions de violence en chaîne ont fait que de nombreux Blancs se sont demandés si l'Union Jack n'avait pas été retiré trop tôt dans les anciennes colonies britanniques. Pour eux, le mot Congo sonne comme une alerte. Même maintenant, après le bain de sang qu'il a subi, le Congo ex-belge dirigé par Cyrille Adoula, premier ministre, n'est pas certain de sa paix intérieure auquel pourrait bien mettre fin, en juillet le départ des dernières troupes de l'ONU.

**LES BLANCS**

Au sud du Zambèze, le malaise que semble apporter l'indépendance renforcera certainement la détermination des Blancs d'arrêter la vague, s'ils le peuvent, mais la force qui a provoqué la marée nationaliste est trop forte pour qu'on pense qu'elle puisse être contenue indéfiniment au-delà des chutes Victoria.

En outre, on recherche ce qu'on appelle parfois la "personnalité africaine." C'est souvent cela, en même temps qu'un anticolonialisme direct, que les bruits stridents du nationalisme cherchent à exprimer. On veut assurer la voix des Noirs dans le monde.

Les dirigeants africains estiment que l'avenir leur appartient. Mais en anticipant outre mesure, un grand nombre d'entre eux ont promis la lune et eux s'attendaient à l'obtenir en même temps que l'indépendance.

Certains gouvernants ont toléré la formation de mouvements clandestins, dont les membres sont appelés "combattants de la liberté," et qui, en mobilisant des forces en vue d'un futur assaut contre le sud de l'Afrique dirigé par des Blancs, peuvent être également considérés comme un danger pour les gouvernements modérés déjà établis.

**TECHNIQUES COMMUNISTES**

Ces mouvements constituent un lieu de choix pour l'application des techniques communistes consistant à soutenir certains fauteurs de troubles pour créer la confusion en vue d'un éventuel coup de main. Il se pourrait que cela favorisé par la propagande chinoise ou cubaine, ait provoqué les révoltes qui ont éclaté dans l'est de l'Afrique à partir de Zanzibar.

Au Tanganyika, bien que le président de ce pays, Julius Nyéréré, soit personnellement opposé à la violence, Dar es Salam a longtemps constitué un lieu où ces mouvements sont exercés librement. Il se pourrait que Lusaka, en Rhodésie du Nord, devienne une ville du même genre.

Que veulent les communistes en Afrique? Les observateurs divisent leurs objectifs en deux parties:

A court terme, provocations de troubles de la part de guérilleros bien formés afin de provoquer l'anarchie sans idéologie au départ. Il semble que l'URSS, la Chine et Cuba aient quelque chose à voir là-dedans.

A long terme, une campagne de la Chine en vue de la recherche de l'âme politique de l'Afrique pour aliéner les nations de peuples de couleur en voie de développement contre les [illegible] et hautement [illegible] du groupe [illegible] dent.

**[illegible]**

Jusqu'ici les hommes politiques d'Afrique se sont montrés insensibles aux attraits du communisme, de même qu'à toute autre propagande de l'extérieur. Ils ne veulent pas être impliqués dans la guerre froide, pour des raisons d'intérêt économique et aussi parce que les idéologies étrangères ne les intéressent pas. Même ceux qui se sont rapprochés des communistes pour en obtenir de l'aide, comme Sékou Touré en Guinée, reviennent tôt ou tard à une position neutre.

La reconnaissance diplomatique de Pékin par le général de Gaulle est peu susceptible de modifier cette attitude fondamentale du bloc influent des Etats d'Afrique alignés sur la France. Les commentateurs donnent un sens plus significatif au fait qu'un nombre croissant d'Etats d'Afrique du Nord et d'Afrique occidentale manifestent pratiquement de l'intérêt pour la communauté économique européenne.

Par exemple, l'Algérie, dirigée par son président de gauche mais non aligné, Ben Bella, a été assidument approchée par Chou En-Laï, mais elle a néanmoins récemment fait des avances au Marché Commun. Depuis son accession à l'indépendance, en 1961, l'Algérie fait face à un écrasant travail de reconstruction.

**LA NIGERIA**

La Nigeria, dirigée par son premier ministre, sir Abubakar Tafawa Belewa, est allée plus loin en négociant avec la communauté économique européenne, ce qui indique que les vieilles craintes concernant le néocolonialisme s'évanouissent. Cette décision peut être considérée comme une partie du plan créé par Félix Houphouet-Boigny, patient homme d'Etat africain prooccidental, président de la Côte d'Ivoire, qui représentait autrefois son pays à l'Assemblée Nationale française.

M. Houphouet - Boigny est l'architecte du Bloc de Monrovia, composé en grande partie d'anciennes possessions françaises d'Afrique Noire, mais auquel sont venus se joindre, en 1961, la Nigeria, membre du Commonwealth dont la population égale un cinquième des 225,000,000 de Noirs d'Afrique, et le Liberia, la plus ancienne république noire de ce continent.

Le groupe de Monrovia est anticommuniste et favorable à l'Europe. Il est directement opposé au nationalisme militant panafricain du Bloc de Casablanca composé du Ghana, de la Guinée, du Mali, du Maroc et de la RAU.

**BOURGUIBA**

Parmi les dirigeants du Bloc de Casablanca se trouve Habib Bourguiba, président de Tunisie, dont la voix persuasive exprime le compromis et la raison. Mais personne dans ce groupe n'a le prestige de M. Houphouet - Boigny.

Ce dernier a cependant retrouvé, tout comme M. Bourguiba, son idéal de "liens spéciaux" avec la France ruinée après la bataille concernant la base de Bizerte.

La tâche de M. Houphouet-Boigny est également difficile sur le plan intérieur. Il doit combattre le côté séduisant sur le plan effectif de la politique de Casablanca. En outre, son économie libérale qui autorise les affaires françaises à travailler en Côte d'voire, est souvent comparée défavorablement au socialisme agressif pratiqué au Ghana, en Guinée et en RAU. On souligne en Afrique que, succès ou échec, le résultat de cette expérience pourrait avoir des conséquences sur le plan continental.

Les pays africains du Commonwealth n'ont pas la même unité. A côté du Dr Milton Margai, démocrate qui dirige les destinées du Sierra Leone, on trouve Kwame Nkrumah, qui dirige dictatorialement le régime de gauche au Ghana.

Le prestige de Jome Kenyatta, premier ministre du Kenya, a probablement baissé depuis qu'il a dû demander l'intervention militaire de la Grande - Bretagne. On a dit la même chose de M. Nyéréré, du Tanganyika, et de Milton Obote, premier ministre de l'Ouganda.

**LA FEDERATION**

On se demande maintenant ce que deviendra le projet de Fédération d'Afrique orientale fait par M. Nyéréré, espoir économique de tous les Etats récemment bouleversés par des rébellions. Les Britanniques aimeraient que l'idée d'union entre le Kénya, l'Ouganda et le Tanganyika prennent forme. La Rhodésie du Nord et le Nyassaland pourraient s'y joindre par la suite, ce qui ferait de la fédération une force stabilisante dans la partie africaine du Commonwealth.

Kenneth Kuanda, qui dirige les destinées de la Rhodésie du Nord, est le plus jeune premier ministre du Commonwealth. Il a déjà déclaré qu'il veut que son pays soit "la Suisse de l'Afrique." Il est certain que son autorité sera mise à l'épreuve, tout comme celles de MM. Kenyatta et Nyéréré, mais tout indique qu'il a tiré profit de leurs erreurs et qu'il fera face à ses ennuis plus fermement qu'ils ne l'ont fait.

Mais, à l'échelon de toute l'Afrique, ce sont les panafricanistes qui estiment avoir l'avenir pour eux. Ils comptent parmi leurs dirigeants Haïlé Sélassié, empereur d'Ethiopie, hôte, en 1962, des délégués à la conférence panafricaine d'Addis Abéba. Trois personnalités, M. Nkrumah, du Ghana, Sékou Touré, de Guinée, et le président Nasser, dominent depuis longtemps le mouvement panafricain.

**SEKOU TOURE**

Parmi eux, c'est peut-être Sékou Touré qui exprime le mieux l'esprit des nouvelles frontières de l'Afrique. Il est le porte-parole de la jeune génération qui donne une forme à la personnalité de ce continent et la jeunesse se rassemble sous sa bannière.

Sur le plan de la politique étrangère, on admire sa liberté de mouvements. On le considère en effet comme le promoteur du "neutralisme positif", attitude politique maintenant adoptée par la plupart des dirigeants noirs d'Afrique.

En 1958, la Guinée décida de se retirer de la communauté française, et le président de Gaulle mit un terme à l'aide de la France à ce pays. Sékou Touré se tourna alors vers Moscou. Puis, en 1961, il expulsa l'ambassadeur d'URSS de son pays en manifestant son mécontentement à la suite des manoeuvres soviétiques. L'année suivante, il se rendait à Washington et déclara que le président Kennedy était "très au courant des problèmes africains".

Il est cependant un autre dirigeant qui, plus par sa personnalité que grâce à une idéologie, a influencé l'Afrique. C'est Gamal Abdel Nasser, président de la RAU. Il prit le pouvoir en Egypte peu après le renversement du roi Farouk, en 1952 et devint, en 1956, un héros aux yeux des Afro-Asiatiques quand il nationalisa le canal de Suez. Son prestige fut accru par l'échec de l'intervention anglo-française.

**LE CAIRE**

Le colonel Nasser a montré qu'il se considère comme un dirigeant de l'Afrique tout comme du monde arabe. Dans son ouvrage "La Philosophie de la révolution égyptienne", il insiste sur l'héritage africain de l'Egypte et il a fait du Caire un lieu d'élection pour la formation des idées panafricaines.

Mais ses plans d'unité arabe ont échoué et il a consacré ses énergies à l'élaboration de réformes dans son pays. Il jouit cependant encore d'un immense prestige en Afrique, et on trouve sa photo sur les murs, de la Libye au Congo.

L'étoile de Kwame Nkrumah, qui fut parfois surnommé le Lénine d'Afrique, a pâli. Dirigeant du premier Etat noir à être libéré du régime colonial, en 1957, M. Nkrumah fut d'abord salué comme promoteur de la paix au sein du nationalisme africain. Mais son attitude agressive, la dictature de style marxiste qu'il est en train d'établir au Ghana, lui ont suscité beaucoup d'ennemis.

**LA RHODESIE**

Faisant contraste avec l'Afrique Noire, la Rhodésie du Sud, dirigée par des Blancs, semble calme, mais ce n'est qu'en surface. Le Mouvement africain, normalement dirigé par Joshua Nkomo, est divisé et indécis, ce qui aide le gouvernement de droite de Winston Field à empêcher la réalisation des réformes constitutionnelles demandées. Cet Etat pourra ainsi difficilement se maintenir une fois que les deux territoires nordiques de l'ancienne fédération auront établi leurs indépendances et qu'ils auront commencé à encourager leurs frères de l'autre côté du Zambèze.

S'il subsiste un élément non modifié dans la vague qui balaie l'Afrique moderne, ce sera, semble-t-il, le "vieil homme de granit", M. Verwoerd, patriarche afrikander qui a fait sortir en 1961 l'Union sud africaine du Commonwealth et en a fait une république entièrement boer. Apôtre messianique de la ségrégation raciale, qui considère ses gestes politiques comme des expressions de la volonté divine, il défend dans ce pays la suprématie blanche, idée héritée en 1955 de Johannes Strijdom.

Bien que M. Verwoed ait qualifié de "pure folie" l'idée de scinder son pays, il est à remarquer que le Die Burger, journal afrikander, a commencé à préparer l'opinion publique à cette révolution.

**SUD OUEST AFRICAIN**

Le destin du Sud-Ouest africain est appelé à influencer la pensée de M. Verwoerl. On s'attend en effet que cette année ou l'an prochain, la Cour internationale de La Haye retire à l'Union sud africaine le mandat qu'elle a obtenu il y a 44 ans pour gouverner l'ancienne colonie allemande.

Craignant les perspectives d'occupation par l'ONU et ne voulant pas que ce pays serve de point de départ aux activités subversives en Union sud africaine, l'administration Verwoerd favorise activement un plan destiné à faire du Sud Ouest africain un groupe d'états indépendants.

● **ENORME CONTINENT** — L'Afrique est suffisamment grande pour couvrir trois fois le Canada, et il resterait encore de la place. Le Canada a une superficie totale de 3,851,809 milles carrés, et l'Afrique couvre un total de 11,700,000 milles carrés. (Photo P.C.)

STEINBERG

GRANDES VALEURS SPÉCIALES

PLACE STE-FOY SEULEMENT!

Pour célébrer de belle façon l'ouverture officielle de la merveilleuse promenade de Place Ste-Foy où vous pourrez vous balader de magasin en magasin dans le parfait confort, quelle que soit la température, Steinberg offre donc à sa clientèle de plus en plus nombreuse quelques aubaines on ne peut plus fabuleuses! Venez donc vous balader Place Ste-Foy, venez chez Steinberg.

Jeunes, tendres, dodus et grillés à point, ces poulets de catégorie "A" du Québec, feront les délices de tous les membres de votre famille et cela sans exception!

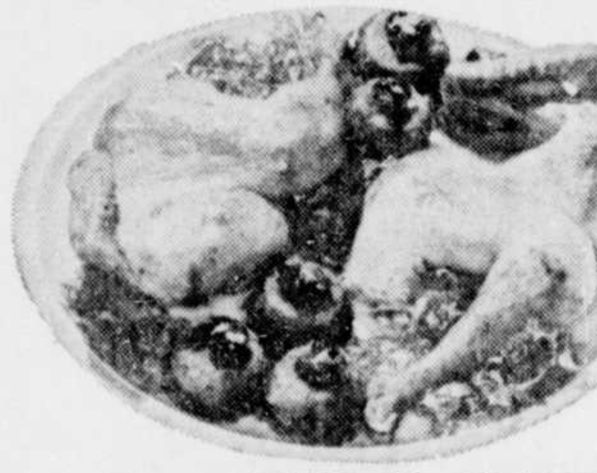

POULETS à la BROCHE

CHAUD OU FROID! CATEGORIE "A" DU QUEBEC! CHACUN 99¢ Limite: 2 poulets par client, tant que la quantité durera!

Choisissez parmi notre vaste choix de produits épicés ou ordinaires, pour préparer des collations ou des repas vraiment savoureux. En vedette . . .

SAUCE À LA VIANDE

POUR SPAGHETTI DE STEINBERG! LA LIVRE 33¢ AU COMPTOIR DE CHARCUTERIE!

Faites votre choix . . . vous trouverez chez Steinberg un rayon complet de fruits et légumes de fraîcheur et de qualité contrôlées et en vedette à bas prix . . .

POMMES de TERRE de TABLE

DU NOUVEAU-BRUNSWICK 50 LB EN SAC 79¢ CANADA CLASSE NO 1

Remplie de gros morceaux de pommes cuites sous une croûte de tarte feuilletée . . . la tarte aux pommes de Steinberg est préparée à la mode de chez nous et . . . vous en raffolerez!

Tarte aux Pommes STEINBERG

FRAICHE DU FOUR! CHACUNE POUR! 29¢ EPARGNEZ 20¢

TOUS LES PRIX ANNONCES SONT EN VIGUEUR JUSQU'A L'HEURE DE FERMETURE, SAM. LE 21 MARS 1964, CHEZ STEINBERG AU 2570, BOUL. SIR WILFRID LAURIER, PLACE STE-FOY.

STEINBERG

MAGASIN MIRACLE MART
UNE DIVISION DE STEINBERG LIMITEE

- Modes printanières dernier-cri
- Nouvelles teintes chatoyantes
- Tissus de qualité superieure
- Bas prix avantageux

# PÂQUES EST UNE AFFAIRE DE FAMILLE

# VENTE OFFRE REMARQUABLE DE MEUBLES DE JARDIN

## A NOTRE COMPTOIR DES DISQUES

Pour célébrer l'ouverture de Place Ste-Foy, vous pourrez voir en personne demain, jeudi le 19 mars, à compter de 7h.30 p.m., l'artiste réputée Muriel Millard, et le vendredi 20 mars le Père Gédéon et Michel Louvain qui seront également au comptoir des disques à compter de 7h.30 p.m.

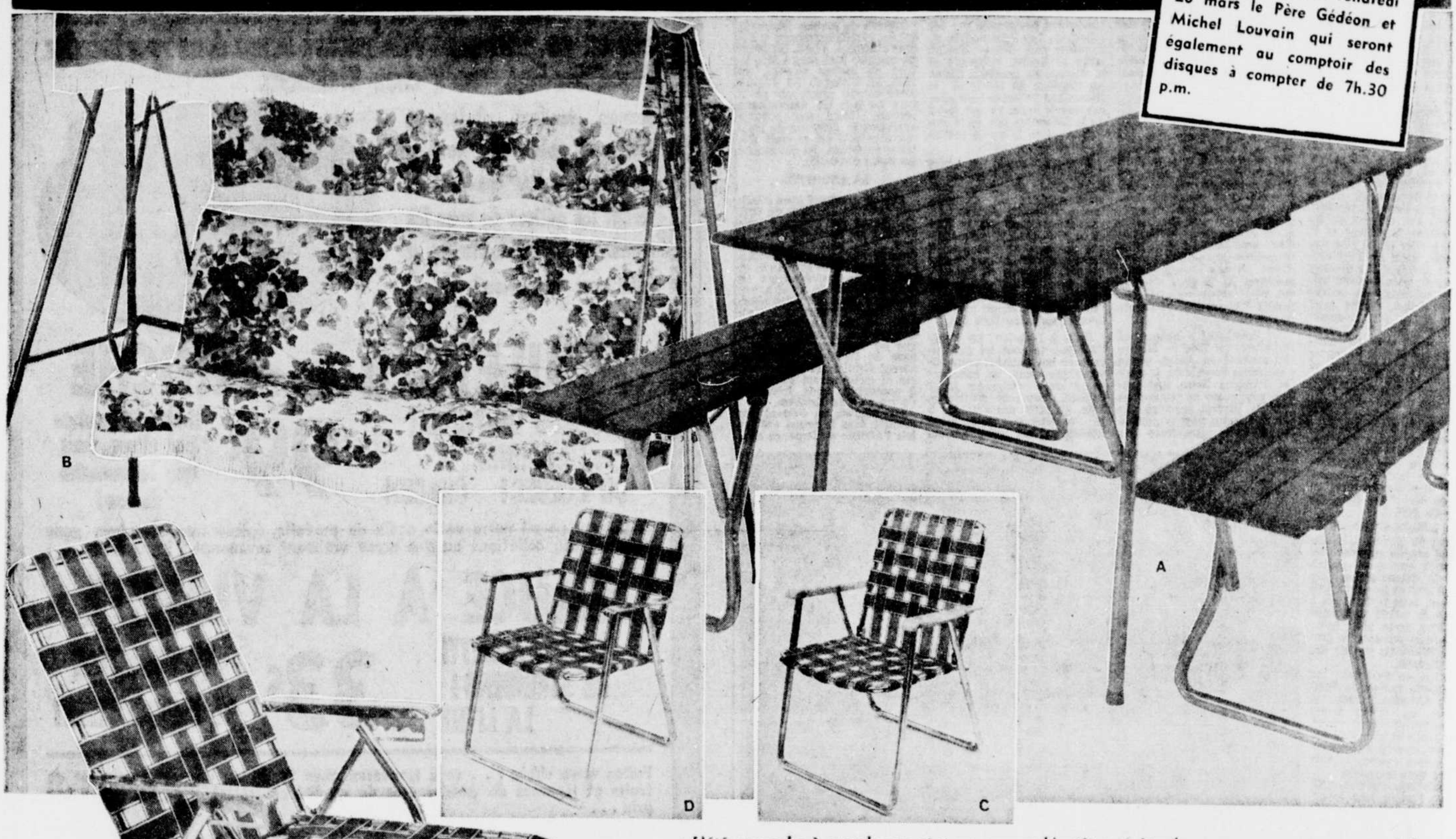


*L'été approche à grands pas et vous pourrez bientôt vous étendre paresseusement sur votre balcon ou dans votre jardin, pour jouir enfin du soleil ! A cet effet, Miracle Mart vous offre une vente sensationnelle de ravissants meubles de jardin, tous à de réels bas prix ! Venez tôt profiter d'un vaste choix !*

### A. Ensemble en bois rouge

Attrayant ensemble de pique-nique en beau bois rouge, comprenant une table de grandes dimensions et 2 larges bancs. Cadre en aluminium tubulaire d'un po. Le tout se pliant pour rangement facile.

**29.97** ENS.

### B. Balançoire de jardin

Pour 3 personnes ! Confortable balançoire de jardin facile à assembler et à ranger. Construction tubulaire en acier léger. Coussins de siège et de dossier en épais plastique laminé et matelassé et grand dais. Imprimé floral.

**47.77** CH.

### C. Chaise en aluminium

Jolie chaise pliante de jardin avec cadre en aluminium léger. Siège et dossier faits de sangles en souple plastique de couleur. Bras en plastique rigide.

**5.97** CH.

### D. Bas prix ! Chaise pliante

Pratique chaise pliante de jardin avec cadre en aluminium tubulaire d'un po. fini brillant. Sangles 4" x 7" en plastique vert, bleu, rouge, jaune avec blanc.

**3.97** CH.

### E. Chaise longue de jardin

Luxueuse chaise de détente avec cadre en aluminium léger. Sangles robustes 5" x 15" tons de vert, jaune, rouge ou bleu. Se plie entièrement.

**7.77** CH.

### F. Chaise oscillante

Attrayante chaise de jardin oscillante avec cadre en aluminium poli d'un po. Sangles en plastique 5" x 9" tons de vert, jaune, rouge ou bleu. Siège confortable.

**6.97** CH.

### FAMEUX PROJECTEUR AUTOMATIQUE EUMIG

Modèle Eumig P-8 avec lentille Zoom — Projection avant, fixe ou arrière — Contrôle de vitesse variable — Rebobinage automatique — Construction de qualité, robuste et résistante.

Profitez de nos facilités de paiement : Achetez comptant, à crédit ou selon notre plan "Mise-de-Côté"!

**99.97** CH.
Mensualités 9.09

## Ce printemps, renovez... En peinturant !

### Peinture exclusive à Miracle Mart !

**Préparée sur commande par "Sherwin Williams"!**

- Peinture blanche Latex pour intérieur, de Miracle Mart : **4.59 gal.**
- Peinture blanche semi-lustrée pour intérieur de Miracle Mart : **4.99 gal.**

**Pour une semaine seulement !** Obtenez gratuitement avec chaque achat d'un gallon de peinture Miracle Mart, un tube de teinture (2 on.) ou un pinceau pour menus détails, ainsi que des bâtonnets à mélanger la peinture.

### Fameuse peinture "Sherwin Williams"

Toute la gamme des peintures "Kem-Glo", "Kem-Tone" et "Kem-Gloss", y compris les toutes nouvelles nuances décoratives !

### A bas prix spéciaux !

1) Nécessaire comprenant plateau de métal et rouleau de 9" en peluche, pour peinturer. **Spécial : .97 ens.**
2) Ensemble de 3 pinceaux en poils véritables. Dimensions : 1", 2", 3". **Spécial : 1.57 ens.**

PINKY — 100 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS
avec ce coupon et l'achat d'un gallon de peinture quelle qu'elle soit, mentionnée ci-contre. Offre valable du 14 au 21 mars '64 incl.

PINKY — 25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS
avec ce coupon et l'achat d'une pinte de peinture quelle qu'elle soit, mentionnée ci-contre. Offre valable du 14 au 31 mars '64 incl.

**4.59** GAL.

**4.99** GAL.

PINKY — Timbres PINKY avec chaque achat

**OUVERT de 10 h. a.m. à 10 h. p.m. LUNDI à SAMEDI**

**PLACE STE-FOY**

MAGASIN MIRACLE MART
UNE DIVISION DE STEINBERG LIMITÉE

- Modes printanières dernier-cri
- Nouvelles teintes chatoyantes
- Tissus de qualité supérieure
- Bas prix avantageux

# PÂQUES EST UNE AFFAIRE DE FAMILLE

## Manteaux de pluie reversibles pour fillettes!

Procurez dès maintenant à votre fillette un pratique manteau de pluie en popeline, reversible et rebelle à l'eau. Ils vous sont offerts dans un magnifique choix d'imprimés tons de rouge, orange ou bleu, reversible sur beige uni. Ages 3 à 6x.

Vous ne regretterez pas cet achat de choix qui vous assure qualité et durabilité !

Aubaine 6.88 ch.

## Jolies robes à bas prix variés!

**4.67 à 16.87 ch.**

Magnifique collection de séduisantes petites robes printanières pour fillettes ! Faites-lui la surprise d'une nouvelle toilette de Pâques, rendez-vous au Miracle Mart le plus près de chez vous ! Les modèles sont nouveaux, les tissus frais et d'entretien facile, tels que coton, piqués, Terylene, Dacron etc. . . . Les modèles sont amples ou de lignes A. Les coloris chatoyants ! Ages 3 à 6x et 7 à 12.

Pour garçons et fillettes ! 5.98 pai.

## Fameux souliers de marque "Savage" pour enfants!

**2 modèles illustrés parmi un vaste choix ! Souliers "Sanitized" pour le maximum de confort!**

A. Robustes souliers Oxford en cuir pour garçons et adolescents ! Empeignes en souple cuir. — Formes très confortables. — Semelles caoutchoutées. Noir ou brun.

B. Escarpins vernis et garnis d'une courroie de fantaisie. Blanc ou noir. Semelles caoutchouc ne pouvant marquer. Pointures 8½ à 4, largeurs C-D; 11 à 4 largeur B.

### Gants nylon pour bambines

Jolis gants de fantaisie en nylon extensible, délicatement brodé. Ils sont parfaits avec les petites robes de printemps ! En blanc seulement. — Pour âges 2 à 6 ans. **.47** pai.

### Gants nylon pour fillettes

Pratiques gants en nylon extensible, pour les jeunes demoiselles ! Blanc seulement. — Pour âges 7 à 14 ans. Lavables et d'entretien facile. **.77** pai.

### Collants pour enfants

Confortables collants très pratiques pour le jeu! Nylon extensible sans couture — Pour les jeunes entre 4 et 6 ans. **1.27**
6 à 8 ans. **1.37**
Blanc seulement. Très en vogue au printemps ! pai.

*Ils sont nouveaux, de très belle qualité et peu coûteux !*

# AUBAINE ! MANTEAUX DE PLUIE

## 14.95 à $19. ch.

**Le printemps '64, c'est . . . un manteau de pluie dernier-cri, suprêmement féminin et à bas prix Miracle Mart ! Hâtez-vous de venir pour avoir la primeur du choix, et économisez !**

A. Attrayant modèle droit, réalisé en popeline soyeuse de belle qualité, entièrement doublé. Piqûres contrastantes, empiècement et boutons garnis de simili cuir. Col transformable. Ivoire, beige ou noir. Tailles 8-16. **14.95 ch.**

B. Modèle genre gabardine, de longueur 7/8, en popeline, doublé. Joli boutons en métal antique. — Se porte avec ou sans la ceinture. Minuscule quadrillé noir et blanc. Tailles 8-18. **$19 ch.**

C. Modèle classique reversible, fait de belle popeline de nylon. Joli col rond. Boutonnage devant pleine longueur. Beige reversible sur brun. Tailles 7 à 15. Vous ne pouvez faire d'erreur avec ce manteau toujours à la mode ! **16.95 ch.**

D. Sobre petit manteau de coupe ample, en popeline de belle qualité. Amusant col rond se boutonnant. Manches semi-raglan. Tons d'ivoire ou brun uni. Tailles 8-16. **14.95 ch.**

Toute une collection de bibis printaniers à un prix vraiment avantageux !

## Coquets chapeaux de Pâques . A bas prix exceptionnel!

spécial Bas prix **2.77 ch.**

Pour la très jeune élégante, Miracle Mart a réuni tout un assortiment de jolis chapeaux de Pâques, réalisés en souple paille de couleur ! Modèles bretons, cloche, tambourin ou "matelot" dans le groupe. Coloris variés — Ages 4 à 6x et 7 à 14.

**Miracle Mart garantit "Satisfaction ou vos achats remboursables en tout temps !"**

PINKY Timbres PINKY avec chaque achat

**OUVERT de 10 h. a.m. à 10 h. p.m. LUNDI à SAMEDI**

**PLACE STE-FOY**

# Le 5e blanchissage de Worsley solidifie les As au sommet

## Pas de commentaire...

Les blanchissages réussis hier soir par les As et les Black Hawks se passent de commentaires. Aux Hornets et aux Canadiens de jouer maintenant . . .

## Trophée Hap Holmes

(individuel)

| | Pj | Bc | Bl | Moy. |
|---|---|---|---|---|
| Croz. | 39 | 97 | 3 | 2.49 |
| Wors. | 42 | 108 | 5 | 2.57 |
| Binkl. | 64 | 179 | 3 | 2.79 |

Minimum requis : 43.2 parties.

## Skippy Burchell a célébré la St-Patrice en récoltant un but et une assistance

PAR JEAN POULIOT

**Les As de Québec ont continué à frapper pour le mille le soir de la St-Patrice en remportant la victoire le 17 mars pour une 3e année d'affilée. Ils ont blanchi les Bisons de Buffalo par 3 à 0 en marquant un but dans chaque période. Comme il est de mise à ce stage de la saison, plusieurs records d'équipe ont été égalisés ou brisés à cette occasion.**

**En effet, pour la première fois en cinq saisons d'activités les porte-couleurs de la vieille capitale ont atteint le total de 79 points. Lorne Worsley a égalisé le record de cinq blanchissages de Charley Hodge et l'équipe en était à son sixième coup de pinceau, un nouveau record. Enfin, Ed Hoekstra est devenu le 6e joueur de l'équipe à totaliser 20 buts, un autre record pour les Gilets Verts.**

Le seul Irlandais sur l'alignement, Skippy Burchell, a célébré sa fête nationale et celle de Bill Dineen, inactif, en marquant le plus beau but de la soirée en plus de fournir une aide sur le but de Frank Martin.

*L'ASSISTANCE*

Même si les records d'assistance de la ligue ne pourront probablement être découverts qu'après une enquête du F.B.I., on peut assumer que les As établiront une nouvelle marque en dépassant les 260,000 spectateurs.

Hier soir, 7,965 amateurs ont bravé la mince couche de glace qui recouvrait les routes de la région pour porter le total à 248,207 spectateurs avec encore deux programmes réguliers à disputer : c'est une augmentation de 44,034 personnes sur le nombre correspondant de programmes l'an dernier.

*PREMIERE PERIODE*

L'arbitre Bob Sloan, qui opérait sous l'oeil de son grand patron Carl Voss, eut la tâche relativement facile et n'infligea que quatre punitions mineures, toutes aux visiteurs.

Doug Robinson récolta la première après une minute et demie et les As affichèrent un excellent jeu de puissance avec quatre lancers sur les buts. Edwards se signala particulièrement sur un lancer de Pennington, dévié par Hicks, mais Worsley lui rendit le change en sauvant contre une échappée à trois dirigée par Billy Dea.

Une punition à Ed Van Impe n'apporta aucun changement. Edwards bloqua sans même le voir un lancer voilé de Hoekstra et Worsley sauva contre Robinson échappé depuis le centre.

Finalement, sur une mise au jeu en zone des Bisons, Burchell s'empara du disque et passa derrière à Frank Martin. Le lancer bas de ce dernier ne quitta pas la glace de la ligne bleue au fond du but pour le but vainqueur.

Worsley sauva sur un boulet de Van Impe et Barry Cullen frappa le poteau.

*DEUXIEME PERIODE*

Le club 4-H se mit à l'oeuvre pour le 2e but des As. Harvey passa dans le coin à Hicks qui relaya à Hanna sur la pointe. Ce dernier lança et Hoekstra posté devant le filet, fit dévier le disque derrière Edwards.

Les As eurent encore un avantage marqué et le cerbère des Bissons effectua son meilleur arrêt sur un piomb de Rochefort qu'il alla cueillir du gant. Hoekstra manqua un but ouvert à la 15e minute.

*TROISIEME PERIODE*

Même privés de Len Lunde qui se retira avec un muscle forcé à la hanche, les Bisons connurent leur meilleure période au 3e vingt, mettant plusieurs fois le blanchissage de Worsley en danger.

Don Blackburn effectua une poussée électrisante à travers les défenses ennemies, mais son revers manqua de précision (voir photo). Mais trente secondes plus tard, Skippy Burchell y alla d'un petit bijou, logeant le disque à l'extrême-gauche du filet avec un revers de 10 pieds, alors qu'il filait lui-même vers la droite.

Brian Smith écopa des deux punitions du Buffalo, la seconde étant d'ailleurs une faute d'équipe (un joueur de trop). Edwards effectua son meilleur arrêt avec le grand écart contre Pennington, alors que Worsley dut avoir recours à un arrêt du patin pour conserver son blanc.

Hanna et Kuryluk jetèrent leurs gants à terre pour un commencement d'escarmouche, mais l'arbitre jugea qu'ils n'avaient pas suffisamment brisé l'esprit de la fête pour se mériter une punition.

Les As prennent ainsi l'avance 4-3 dans leur série contre les Bisons.

LES AS

**SOMMAIRE**

**Première période**

1—Québec, Martin (Burchell) ... 14.24

Punitions: Robinson 1.28, Van Impe 10.34

**Deuxième période**

2—Québec, Hoekstra (Hanna, Hicks) ... 5.07

Aucune punition.

**Troisième période**

3—Québec, Burchell (Blackburn, Harvey) ... 4.30

Punitions: Smith 4.54, Buffalo, purgée par Smith 7.02.

## Classement général des 9 clubs

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Québec | 66 | 39 | 26 | 1 | 238 | 197 | 79 |
| Pittsburgh | 67 | 36 | 28 | 3 | 213 | 189 | 75 |
| Cleveland | 66 | 35 | 27 | 4 | 220 | 184 | 74 |
| Rochester | 66 | 35 | 29 | 2 | 233 | 211 | 72 |
| Hershey | 67 | 34 | 29 | 4 | 220 | 233 | 72 |
| Providence | 66 | 30 | 32 | 4 | 230 | 216 | 64 |
| Baltimore | 66 | 29 | 34 | 4 | 181 | 204 | 61 |
| Buffalo | 67 | 22 | 38 | 7 | 177 | 240 | 51 |
| Springfield | 65 | 22 | 39 | 4 | 219 | 257 | 48 |

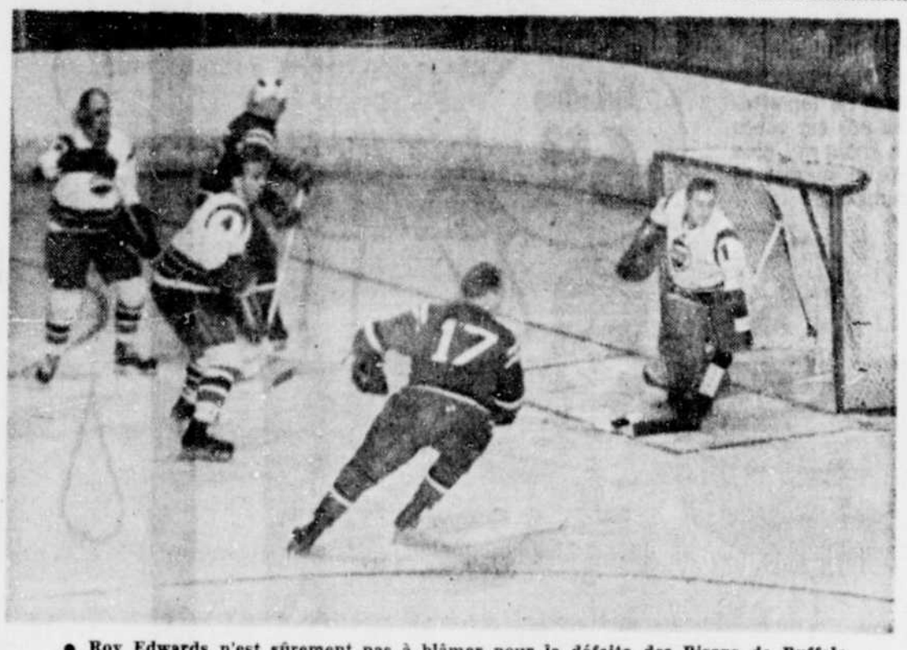

● Roy Edwards n'est sûrement pas à blâmer pour la défaite des Bisons de Buffalo hier soir. Ici, il bloque une attaque du duo Hicks-Gray et il doit envoyer le retour dans le coin, car sa paire défensive Turner-Van Impe arrive avec un pas de retard sur les rapides ailiers des As. (Photo "l'Action", par Marcel Laforce).

## Les chiffres magiques des As

**Pour une place dans le détail :** ✔

**Pour le titre dans l'Est :** 1½

**Pour le grand championnat :** 3½

## Statistiques finales de l'école de hockey de l'Oeuvre des Terrains de Jeux de Québec

Voici les dernières statistiques de l'Ecole de hockey de l'Oeuvre des Terrains de Jeux de Québec Inc.

### PARC BARDY

POSITION DES EQUIPES

| | PJ | G | P | N | Pts |
|---|---|---|---|---|---|
| **MIDGET** | | | | | |
| Canadiens | 15 | 7 | 5 | 3 | 17 |
| Bruins | 12 | 6 | 3 | 3 | 15 |
| Rangers | 13 | 2 | 7 | 4 | 8 |
| **BANTAM** | | | | | |
| Reds | 13 | 9 | 2 | 2 | 20 |
| Barons | 12 | 5 | 5 | 6 | 16 |
| Clippers | 13 | 7 | 4 | 2 | 16 |
| As | 11 | 1 | 6 | 3 | 7 |
| Indiens | 13 | 2 | 8 | 3 | 7 |
| **PEE-WEE "A"** | | | | | |
| Cyclones | 12 | 8 | 3 | 1 | 17 |
| Bulldogs | 12 | 7 | 2 | 3 | 17 |
| Maroons | 11 | 3 | 7 | 1 | 7 |
| Citadelles | 11 | 1 | 7 | 3 | 5 |
| **PEE-WEE "B"** | | | | | |
| Eperviers | 10 | 8 | 1 | 1 | 17 |
| Castors | 12 | 5 | 4 | 2 | 12 |
| Tigres | 10 | 3 | 5 | 1 | 7 |
| Bisons | 10 | 3 | 7 | 0 | 6 |
| **MOSQUITO** | | | | | |
| Lions | 11 | 7 | 1 | 3 | 17 |
| Baleines | 9 | 7 | 1 | 1 | 15 |
| Loups | 11 | 4 | 6 | 1 | 9 |
| Hirondelles | 9 | 2 | 3 | 4 | 8 |
| Puces | 9 | 4 | 5 | 0 | 8 |
| Souris | 10 | 3 | 6 | 1 | 7 |
| Renards | 11 | 2 | 7 | 2 | 6 |

POSITION DES COMPTEURS

| | Buts | Assists | Pts |
|---|---|---|---|
| **MIDGET** | | | |
| Jean-Marc Claveau | 30 | 11 | 41 |
| Robert Delarosbil | 15 | 9 | 24 |
| Yvon Têtu | 13 | 10 | 23 |
| Jacques Lizotte | 16 | 4 | 20 |
| Denis Pelletier | 8 | 5 | 13 |
| Marc Boivin | 5 | 8 | 13 |
| **BANTAM** | | | |
| Réjean Tremblay | 53 | 10 | 63 |
| Dominique Harnel | 33 | 4 | 37 |
| Jean St-Michel | 32 | 1 | 33 |
| Michel Joly | 14 | 17 | 31 |
| Gaétan Moisan | 15 | 9 | 24 |
| **PEE-WEE "A"** | | | |
| Robert Poirier | 25 | 6 | 21 |
| André Sylvain | 13 | 8 | 21 |
| Michel Blouin | 13 | 5 | 18 |
| Daniel Joly | 12 | 6 | 18 |
| Paul Côté | 10 | 7 | 17 |
| **PEE-WEE "B"** | | | |
| Richard Lachance | 10 | 9 | 19 |
| André Côté | 12 | 4 | 16 |
| Claude Cossette | 10 | 3 | 13 |
| René Brown | 7 | 6 | 13 |
| Carl Rémillard | 7 | 6 | 13 |
| **MOSQUITO** | | | |
| Yvon Desrosiers | 11 | 7 | 18 |
| Michel Breton | 15 | 2 | 17 |
| Yvon Ouellet | 15 | 2 | 17 |
| Germain Morin | 15 | 2 | 17 |
| Alain Dufresne | 11 | 2 | 13 |

### PARC FERLAND

POSITION DES EQUIPES

| | PJ | G | P | N | Pts |
|---|---|---|---|---|---|
| **MIDGET** | | | | | |
| Saint-Paul | 15 | 11 | 4 | 0 | 22 |
| Saint-Charles | 14 | 9 | 4 | 1 | 19 |
| Saint-Fidèle | 14 | 5 | 7 | 1 | 12 |
| Sainte-Claire | 14 | 4 | 7 | 3 | 11 |
| Saint-François | 15 | 4 | 11 | 0 | 8 |
| **BANTAM** | | | | | |
| Citadelles | 14 | 9 | 4 | 1 | 19 |
| As | 15 | 8 | 6 | 1 | 17 |
| Braves | 14 | 7 | 7 | 0 | 14 |
| Royal | 15 | 6 | 7 | 1 | 14 |
| Sénateurs | 15 | 6 | 8 | 1 | 13 |
| Cataractes | 15 | 5 | 9 | 1 | 11 |
| **PEE-WEE "A"** | | | | | |
| Tigres | 12 | 9 | 2 | 1 | 19 |
| Panthères | 12 | 8 | 4 | 0 | 16 |
| Aigles | 11 | 5 | 6 | 0 | 10 |
| Léopards | 12 | 5 | 7 | 0 | 10 |
| Lions | 11 | 1 | 9 | 1 | 3 |
| **PEE-WEE "B"** | | | | | |
| Renards | 12 | 8 | 2 | 2 | 18 |
| Bisons | 12 | 8 | 3 | 1 | 17 |
| Loups | 12 | 5 | 5 | 2 | 12 |
| Castors | 12 | 4 | 6 | 2 | 10 |
| Ours | 12 | 1 | 0 | 1 | 3 |
| **MOSQUITO "A"** | | | | | |
| Chicago | 12 | 10 | 2 | 0 | 20 |
| Détroit | 12 | 8 | 4 | 0 | 16 |
| Toronto | 12 | 7 | 5 | 0 | 14 |
| Rangers | 12 | 5 | 7 | 0 | 10 |
| Canadiens | 12 | 0 | 12 | 0 | 0 |
| **MOSQUITO "B"** | | | | | |
| Thons | 10 | 6 | 3 | 1 | 13 |
| Abeilles | 11 | 4 | 6 | 1 | 9 |
| Bourdons | 9 | 3 | 4 | 2 | 8 |

POSITION DES COMPTEURS

| | Buts | Assists | Pts |
|---|---|---|---|
| **MIDGET** | | | |
| M. Morin | 17 | 43 | 60 |
| N. Massicotte | 21 | 32 | 53 |
| Y. Racine | 31 | 21 | 52 |
| R. Déry | 10 | 38 | 48 |
| A. Paris | 29 | 16 | 45 |
| P. Parent | 31 | 12 | 43 |
| **BANTAM** | | | |
| M. Bélanger | 64 | 17 | 81 |
| J. Dion | 63 | 15 | 78 |
| R. Racine | 59 | 16 | 75 |
| P. Chouinard | 43 | 10 | 53 |
| A. Paquet | 32 | 20 | 52 |
| C. Malenfant | 27 | 20 | 47 |
| **PEE-WEE "A"** | | | |
| B. Moran | 19 | 13 | 32 |
| R. Roy | 17 | 14 | 31 |
| C. Boutet | 18 | 10 | 28 |
| P. Boutet | 16 | 8 | 24 |
| M. Verret | 12 | 11 | 23 |
| G. Ross | 17 | 5 | 22 |
| **PEE-WEE "B"** | | | |
| P. Dion | 31 | 6 | 37 |
| P. Laverdière | 22 | 8 | 30 |
| J. Côté | 14 | 14 | 28 |
| P. Kelly | 15 | 12 | 27 |
| J. Noël | 10 | 16 | 26 |
| S. Drapeau | 14 | 7 | 21 |
| **MOSQUITO "A"** | | | |
| G. Chouinard | 37 | 7 | 44 |
| P. Maheux | 29 | 6 | 35 |
| R. Biet | 8 | 15 | 23 |
| D. Taschereau | 13 | 10 | 23 |
| Y. Angers | 12 | 6 | 18 |
| G. Toupin | 10 | 5 | 15 |
| **MOSQUITO "B"** | | | |
| C. April | 6 | 7 | 13 |
| J. Varreault | 6 | 2 | 8 |
| L. Genesse | 2 | 5 | 7 |
| G. Boivin | 6 | 1 | 7 |
| M. Bilodeau | 5 | 1 | 6 |

### PARC CHAMPLAIN

POSITION DES EQUIPES

| | PJ | G | P | N | Pts |
|---|---|---|---|---|---|
| **MIDGET** | | | | | |
| Braves | 10 | 8 | 0 | 2 | 18 |
| Reds | 10 | 2 | 6 | 2 | 6 |
| As | 10 | 2 | 6 | 2 | 6 |
| **BANTAM** | | | | | |
| Citadelles | 12 | 6 | 1 | 5 | 17 |
| Loups | 11 | 1 | 3 | 7 | 9 |
| Cyclones | 11 | 2 | 5 | 4 | 8 |
| **PEE-WEE** | | | | | |
| Panthères | 10 | 6 | 4 | 0 | 12 |
| Castors | 11 | 5 | 4 | 2 | 12 |
| Tigres | 11 | 3 | 6 | 2 | 8 |
| **MOSQUITO** | | | | | |
| Dollard | 10 | 5 | 3 | 2 | 12 |
| Champlain | 11 | 4 | 3 | 4 | 12 |
| Cartier | 11 | 3 | 6 | 2 | 8 |

POSITION DES COMPTEURS

| | Buts | Assists | Pts |
|---|---|---|---|
| **MIDGET** | | | |
| M. Dubé | 12 | 9 | 21 |
| R. Vallée | 10 | 10 | 20 |
| J. Andrews | 6 | 8 | 14 |
| C. Doré | 2 | 9 | 11 |
| G. Dumas | 4 | 5 | 9 |
| **BANTAM** | | | |
| M. Brousseau | 6 | 18 | 24 |
| H. Hewitt | 6 | 13 | 19 |
| P. Vallée | 16 | 2 | 18 |
| T. Voiselle | 5 | 10 | 15 |
| P. Dubé | 10 | 4 | 14 |
| **PEE-WEE** | | | |
| A. Vallée | 7 | 5 | 12 |
| A. Vézina | 6 | 5 | 11 |
| L. Baker | 4 | 7 | 11 |
| M. Andrews | 4 | 6 | 10 |
| R. Gauvin | 2 | 5 | 7 |
| **MOSQUITO** | | | |
| N. Hughes | 10 | 9 | 19 |
| S. Doré | 6 | 11 | 17 |
| J. Bernier | 7 | 9 | 16 |
| P. Pouliot | 6 | 9 | 15 |
| L. Leblanc | 6 | 8 | 14 |

### PARC DOLLARD

POSITION DES EQUIPES

| | PJ | G | P | N | Pts |
|---|---|---|---|---|---|
| **MIDGET** | | | | | |
| Bears | 16 | 9 | 6 | 1 | 19 |
| Clippers | 16 | 7 | 7 | 2 | 16 |
| Reds | 16 | 5 | 8 | 3 | 13 |
| **Bantam** | | | | | |
| Barons | 15 | 10 | 5 | 0 | 20 |
| Indiens | 15 | 6 | 6 | 3 | 15 |
| As | 15 | 5 | 7 | 3 | 13 |
| Bisons | 15 | 4 | 7 | 4 | 12 |
| **PEE-WEE** | | | | | |
| Chicago | 16 | 11 | 3 | 2 | 24 |
| Rangers | 16 | 11 | 4 | 1 | 23 |
| Boston | 16 | 5 | 3 | 8 | 18 |
| Toronto | 16 | 5 | 8 | 3 | 13 |
| Canadiens | 16 | 0 | 14 | 2 | 2 |
| **MOSQUITO** | | | | | |
| Comètes | 12 | 7 | 2 | 3 | 17 |
| Tornades | 12 | 5 | 3 | 4 | 14 |
| Cyclones | 12 | 3 | 5 | 4 | 10 |
| Ouragans | 12 | 2 | 7 | 3 | 7 |

POSITION DES COMPTEURS

| | Buts | Assists | Pts |
|---|---|---|---|
| **MIDGET** | | | |
| Gilles Ruel | 17 | 13 | 30 |
| Michel Roy | 11 | 19 | 30 |
| Allen Nadeau | 17 | 12 | 29 |
| Yves Deslauriers | 15 | 14 | 29 |
| Serge Lamothe | 13 | 14 | 27 |
| **BANTAM** | | | |
| Michel Jobin | 26 | 16 | 42 |
| Daniel Boissonneault | 29 | 12 | 41 |
| Claudel Cloutier | 14 | 8 | 22 |
| Gilles Breton | 14 | 8 | 22 |
| Robert Desroches | 9 | 13 | 22 |
| **PEE-WEE** | | | |
| Pierre Rattée | 23 | 11 | 44 |
| Guy Deschênes | 36 | 17 | 43 |
| Marcel Lainé | 20 | 6 | 26 |
| Jacques Lavoie | 14 | 12 | 26 |
| Michel Lafond | 15 | 10 | 25 |
| **MOSQUITO** | | | |
| Jacques Moisan | 26 | 10 | 36 |
| Jean Gauthier | 22 | 4 | 26 |
| André Gingras | 11 | 6 | 17 |
| Yves Lajeunesse | 4 | 8 | 12 |
| Serge Chabot | 6 | 5 | 11 |

### PARC VICTORIA

POSITION DES EQUIPES

| | PJ | G | P | N | Pts |
|---|---|---|---|---|---|
| **MIDGET** | | | | | |
| Hornets | 15 | 15 | 0 | 0 | 30 |
| Jets | 15 | 5 | 10 | 0 | 10 |
| Mets | 16 | 3 | 13 | 0 | 6 |
| **BANTAM "A"** | | | | | |
| Bombardiers | 14 | 9 | 5 | 0 | 18 |
| Vanguards | 13 | 8 | 5 | 0 | 16 |
| Castors | 14 | 6 | 8 | 0 | 12 |
| Cataractes | 13 | 4 | 9 | 9 | 8 |
| **BANTAM "B"** | | | | | |
| Cartier | 12 | 6 | 2 | 4 | 16 |
| Laval | 13 | 5 | 5 | 3 | 13 |
| Volants | 13 | 5 | 7 | 3 | 9 |
| **PEE-WEE "A"** | | | | | |
| Cyclones | 11 | 8 | 1 | 2 | 18 |
| Sénateurs | 12 | 5 | 4 | 3 | 13 |
| Panthères | 11 | 4 | 2 | 5 | 13 |
| Eperviers | 11 | 3 | 5 | 3 | 9 |
| Lions | 11 | 1 | 9 | 1 | 3 |
| **PEE-WEE "B"** | | | | | |
| Léopards | 12 | 7 | 2 | 3 | 17 |
| Hirondelles | 11 | 6 | 1 | 4 | 16 |
| Bisons | 12 | 1 | 7 | 4 | 6 |
| Moufettes | 11 | 1 | 7 | 3 | 5 |
| **MOSQUITO "A"** | | | | | |
| Renards | 11 | 8 | 3 | 0 | 16 |
| Hiboux | 10 | 7 | 3 | 0 | 14 |
| Abeilles | 9 | 0 | 9 | 9 | 0 |
| **MOSQUITO "B"** | | | | | |
| Poussins | 10 | 8 | 1 | 1 | 17 |
| Loups | 11 | 4 | 7 | 0 | 8 |
| Tigres | 11 | 3 | 7 | 1 | 7 |

POSITION DES COMPTEURS

| | Buts | Assists | Pts |
|---|---|---|---|
| **MIDGET** | | | |
| René Drolet | 27 | 19 | 46 |
| Robert Gagné | 29 | 9 | 32 |
| Yvon Proulx | 8 | 18 | 26 |
| Daniel Gingras | 15 | 10 | 25 |
| Gilles Lachance | 12 | 10 | 22 |
| **BANTAM "A"** | | | |
| Gilles Drolet | 36 | 9 | 45 |
| Réjean Desmeules | 29 | 10 | 39 |
| Conrad Chavanel | 38 | [illegible] | 35 |
| Marcel Denis | 20 | 13 | 33 |
| Gilles Barrette | 16 | 8 | 24 |
| **BANTAM "B"** | | | |
| Réjean Légaré | 13 | 3 | 16 |
| J.-Y. Jobin | 4 | 7 | 11 |
| Jacques Sylvain | 6 | 1 | 7 |
| Michel Lavigueur | 2 | 4 | 6 |
| Richard Lefebvre | 2 | 4 | 6 |
| **PEE-WEE "A"** | | | |
| Daniel Gilbert | 21 | 9 | 30 |
| Gilles Boucher | 10 | 18 | 28 |
| Gilles Boulanger | 17 | 7 | 24 |
| Charles Blouin | 15 | 4 | 19 |
| Jacques Audet | 9 | 10 | 19 |
| **PEE-WEE "B"** | | | |
| Robert Gauvreau | 15 | 16 | 31 |
| Michel Pépin | 15 | 4 | 19 |
| Réjean Siconnely | 9 | 6 | 15 |
| Michel Frédérick | 10 | 4 | 14 |
| Jacques Giguère | 8 | 6 | 14 |
| **MOSQUITO "A"** | | | |
| Réal Boucher | 27 | 4 | 31 |
| Pierre St-Hilaire | 12 | 8 | 20 |
| Yvon Verreault | 12 | 7 | 19 |
| André Dorval | 8 | 2 | 10 |
| Daniel Gignac | 3 | 6 | 9 |
| **MOSQUITO "B"** | | | |
| Michel Verreault | 9 | 5 | 14 |
| Marcel Vézina | 9 | 4 | 13 |
| Richard Barrette | 5 | 7 | 12 |
| Yvon Joly | 7 | 4 | 11 |
| Robert Madore | 7 | 3 | 10 |

### PARC STE-ODILE

POSITION DES EQUIPES

| | PJ | G | P | N | Pts |
|---|---|---|---|---|---|
| **MIDGET** | | | | | |
| Toronto | 12 | 6 | 5 | 1 | 13 |
| Détroit | 12 | 6 | 5 | 1 | 13 |
| Boston | 12 | 5 | 7 | 0 | 10 |
| **BANTAM** | | | | | |
| Citadelles | 12 | 9 | 2 | 1 | 19 |
| Royal | 12 | 5 | 6 | 1 | 11 |
| Canadiens | 12 | 4 | 7 | 1 | 9 |
| As | 12 | 4 | 7 | 1 | 9 |
| **PEE-WEE** | | | | | |
| Voltigeurs | 12 | 6 | 2 | 4 | 16 |
| Carillon | 12 | 5 | 5 | 2 | 12 |
| Cartier | 12 | 4 | 6 | 3 | 11 |
| Météores | 12 | 2 | 8 | 3 | 9 |
| **MOSQUITO "A"** | | | | | |
| Cyclones | 12 | 8 | 1 | 3 | 19 |
| National | 12 | 2 | 6 | 4 | 8 |
| Barons | 12 | 2 | 7 | 3 | 5 |
| **MOSQUITO "B"** | | | | | |
| Lions | 12 | 8 | 1 | 3 | 19 |
| Panthères | 12 | 4 | 4 | 4 | 12 |
| Eperviers | 12 | 0 | 4 | 1 | 1 |

POSITION DES COMPTEURS

| | Buts | Assists | Pts |
|---|---|---|---|
| **MIDGET** | | | |
| Gilles Beaulieu | 19 | 9 | 28 |
| Jean Pérusse | 16 | 5 | 21 |
| Jacques Tanguay | 15 | 5 | 20 |
| Marcel Thibodeau | 13 | 6 | 19 |
| Pierre Fontaine | 6 | 12 | 18 |
| **BANTAM** | | | |
| Michel Bergeron | 13 | 8 | 21 |
| Claude Boucher | 14 | 5 | 19 |
| Normand Baril | 12 | 6 | 18 |
| Claude McKinnon | 13 | 2 | 15 |
| Yves Fradet | 12 | 3 | 15 |
| **PEE-WEE** | | | |
| Gilles Forlin | 20 | 3 | 23 |
| Pierre Boulanger | 9 | 6 | 15 |
| Jocelyn Barakatt | 10 | 2 | 12 |
| Denys Labrie | 5 | 3 | 8 |
| Roger Morency | 5 | 2 | 7 |
| **MOSQUITO "A"** | | | |
| Carol Dufresne | 6 | 4 | 10 |
| Denys Hawey | 6 | 4 | 10 |
| Gilles Garneau | 4 | 1 | 5 |
| Richard Hawey | 4 | 1 | 5 |
| Pierre Maltais | 4 | 1 | 5 |
| **MOSQUITO "B"** | | | |
| Jacques Tardif | 12 | 1 | 13 |
| Michel Lachance | 9 | 3 | 12 |
| Réjean Nolin | 6 | 5 | 11 |
| Guy Noël | 4 | 5 | 9 |
| Louis Falardeau | 5 | 1 | 7 |

### PARC IBERVILLE

POSITION DES EQUIPES

| | PJ | G | P | N | Pts |
|---|---|---|---|---|---|
| **BANTAM** | | | | | |
| Canadins | 11 | 6 | 3 | 2 | 14 |
| Eperviers | 11 | 4 | 4 | 3 | 11 |
| Feuilles d'Erable | 12 | 4 | 5 | 3 | 11 |
| **PEE-WEE** | | | | | |
| Citadelles | 12 | 11 | 1 | 0 | 22 |
| As | 12 | 4 | 8 | 0 | 8 |
| Cartier | 12 | 3 | 9 | 0 | 6 |
| **MOSQUITO** | | | | | |
| Limoilou | 12 | 12 | 0 | 0 | 24 |
| St-Charles | 12 | 8 | 3 | 1 | 17 |
| Iberville | 12 | 4 | 7 | 1 | 9 |
| St-Maurice | 12 | 4 | 7 | 1 | 9 |
| St-Adélard | 12 | 0 | 11 | 1 | 1 |

POSITION DES COMPTEURS

| | Buts | Assists | Pts |
|---|---|---|---|
| **BANTAM** | | | |
| M. Olivier | 10 | 9 | 19 |
| C. Rousseau | 8 | 8 | 16 |
| B. Laponte | 7 | 9 | 16 |
| R. Lafleur | 5 | 10 | 15 |
| C. Léclerc | 2 | 11 | 13 |
| **PEE-WEE** | | | |
| N. Pomerleau | 14 | 9 | 23 |
| M. Gallbois | 11 | 9 | 20 |
| J. Villeneuve | 10 | 7 | 17 |
| D. Langup | 10 | 6 | 16 |
| M. Dionne | 9 | 7 | 16 |
| **MOSQUITO** | | | |
| S. Guérin | 36 | 3 | 39 |
| C. Tailleur | 33 | 8 | 41 |
| R. Guérin | 4 | 26 | 30 |
| R. Allard | 12 | 5 | 17 |
| P. Bélanger | 6 | 9 | 15 |

### PARC ST-MATHIEU

POSITION DES EQUIPES

| | PJ | G | P | N | Pts |
|---|---|---|---|---|---|
| **BANTAM** | | | | | |
| Dollard | 18 | 12 | 4 | 2 | 26 |
| Frontenac | 18 | 8 | 6 | 4 | 20 |
| Montcalm | 18 | 5 | 11 | 2 | 12 |
| **PEE-WEE** | | | | | |
| Toronto | 14 | 6 | 6 | 0 | 16 |
| Canadiens | 14 | 8 | 6 | 2 | 14 |
| Boston | 14 | 6 | 7 | 1 | 13 |
| Rangers | 14 | 4 | 7 | 3 | 11 |
| **MOSQUITO** | | | | | |
| Castors | 16 | 9 | 1 | 6 | 24 |
| Lions | 16 | 8 | 4 | 4 | 20 |
| Tigres | 16 | 5 | 7 | 4 | 14 |

POSITION DES COMPTEURS

| | Buts | Assists | Pts |
|---|---|---|---|
| **BANTAM** | | | |
| R. Drolet | 17 | 10 | 27 |
| D. Aubé | 15 | 8 | 23 |
| J.-C. Saillant | 9 | 11 | 20 |
| A. Vignault | 7 | 8 | 15 |
| J. Plamondon | 7 | 6 | 13 |
| **PEE-WEE** | | | |
| B. Fortier | 26 | 4 | 30 |
| J. Marchand | 20 | 7 | 27 |
| B. Labrecque | 14 | 6 | 20 |
| A. Mayrois | 9 | 10 | 19 |
| J. Côté | 12 | 4 | 16 |
| **MOSQUITO** | | | |
| Y. Saillant | 25 | 8 | 33 |
| J.-P. Dzraiche | 10 | 5 | 15 |
| D. Audet | 6 | 9 | 15 |
| L. Côté | 6 | 6 | 12 |
| P. Rouillard | 4 | 6 | 10 |

## Cassius a-t-il encore échoué ?

**WASHINGTON (P.A.) — Le Washington Post dit avoir appris que le champion mondial poids lourd à la boxe, Cassius Clay, a échoué, pour la seconde fois, à l'examen mental pour son admission dans l'armée.**

Clay a subi la seconde épreuve à Louisville le 13 mars et n'a guère brillé aux tests d'aptitude, mande le Post. Le journal ajoute qu'un psychiatre qui l'a examiné, pour s'assurer qu'il ne simulait pas, a rapporté que Clay ne jouait pas la comédie. Clay a été averti de son échec, ajoute le Post.

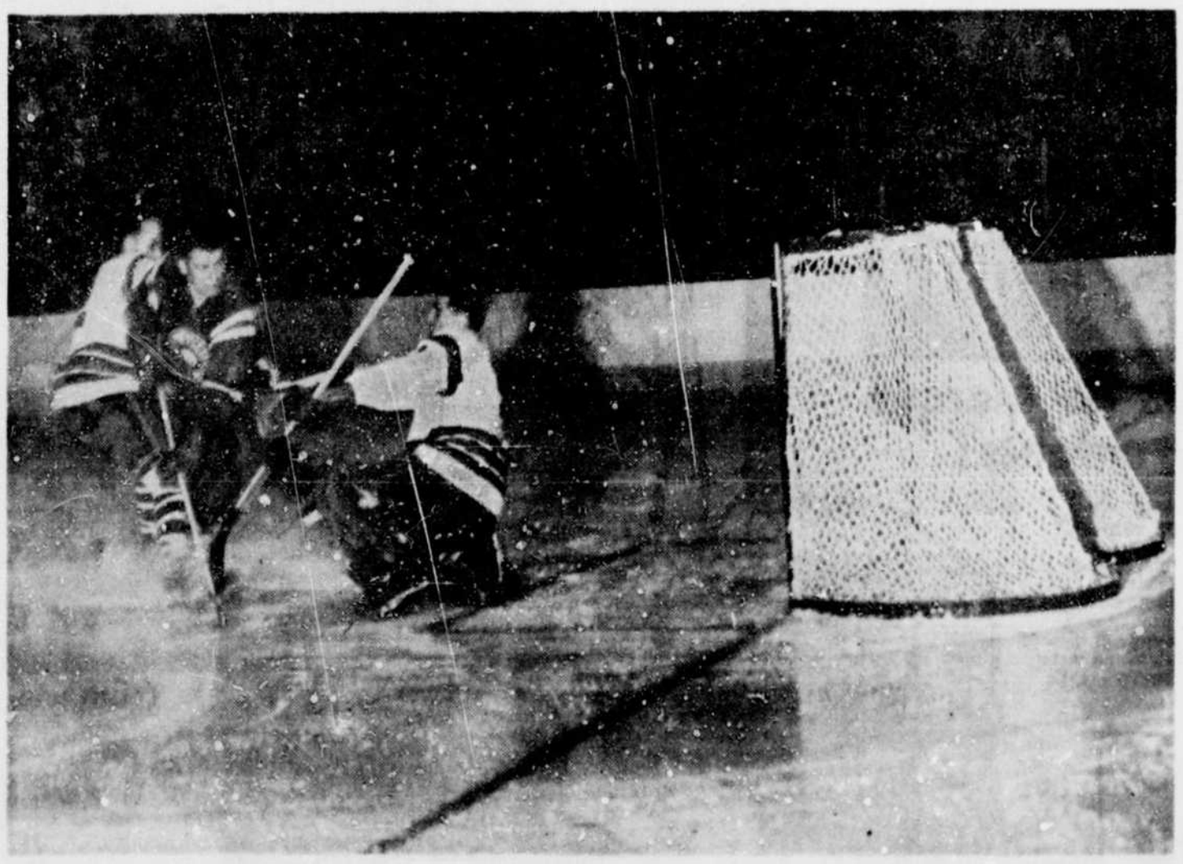

● Don Blackburn a réussi une des montées les plus spectaculaires de la partie d'hier, sautant entre les défenses pour se présenter seul avec Roy Edwards. Malheureusement, son lancer rata la cible. (Photo "l'Action", par Marcel Laforce).

## Dans l'Américaine

LES COMPTEURS

| | B. | A. | Pts |
|---|---|---|---|
| Horvath, Roc. | 23 | 54 | 77 |
| Kilrea, Spr. | 21 | 56 | 77 |
| Ehman, Roc. | 34 | 42 | 76 |
| Marshall, Pro. | 28 | 48 | 76 |
| Hicks, Qué. | 34 | 41 | 75 |
| Mortson, Qué. | 27 | 44 | 71 |
| Glover, Cle. | 23 | 37 | 70 |
| Stratton, Pitt. | 16 | 54 | 70 |
| Nykoluk, Her. | 8 | 60 | 68 |
| Anderson, Spr. | 36 | 30 | 66 |
| Lunde, Buff. | 29 | 36 | 65 |

COLISEE

TEL.: 525-9979 — 525-5129

LIGUE AMERICAINE

35e Joute de la cédule

JEUDI, 8h. 15 p.m.

★ BUFFALO ★

— vs —

★ AS de QUEBEC ★

● RESERVES : Loges ..... $2.00
Mezzanine (4 lères r.) $2.50
(4 dernières rangées) $2.00
Balcon ..... $1.50
● Admis. gén. "millionnaires" Adultes $1.00 — Enfants 50¢

Billets de SAISON et billets LIBRES dans dépôts, jusqu'à 1 h. jeudi. Au COLISEE, jusqu'à 5 h., aujourd'hui et demain. Contrôle ouvert à 7 heures jeudi. (No 3 L)

## Peterborough prolonge le quart-de-finale

PETERBOROUGH (PC) — Les Petes de Peterborough ont évité l'élimination dans la série quart-de-finale, 4 de 7, de la ligue junior A de l'Ontario, hier soir, en écrasant les Canadiens juniors de Montréal au compte de 6-2. Les Canadiens dominent toujours la série par la marge de 3-1. André Lacroix et Yvan Cournoyer ont compté pour les perdants.

**SOMMAIRE**

**Première période**

1—Peterborough, Paterson (Herriman, Grant) ... 8.44

Punitions: Watson 1.22, Lemieux 8.05, 16.18, Herriman 19.06

**Deuxième période**

2—Peterborough, Paterson (seul) ... 5.10

3—Montréal, Lacroix (Charlebois, Drolet) ... 7.47

4—Peterborough, Paterson (Grant) ... 14.41

5—Peterborough, Wright (Redmond, Jamieson) ... 16.03

6—Peterborough, Vanderburg (Paterson) ... 18.23

Punitions: Hyndman 15.56, Jamieson 19.00

**Troisième période**

7—Montréal, Cournoyer (Lemaire) ... 0.56

8—Peterborough, Grant (Herriman, Paterson) ... 9.36

Punitions: Herriman 7.77, Lazacé, mineure, majeure, 11.23, Lemieux 11.23, Savard 13.17, Watson, Savard, Lemieux 18.35, Lazacé 19.23

## Tir au révolver

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| **MASTER** | | | | |
| André Roy | 91 | 96 | 93 | 280 |
| L.P. Ginger | 85 | 96 | 93 | 274 |
| **EXPERT** | | | | |
| Georges Morin | 85 | 97 | 90 | 272 |
| Maurice Lavigueur | 70 | 92 | 97 | 259 |
| **SHARPSHOOTER** | | | | |
| Marcel Gagnon | 72 | 85 | 87 | 244 |
| **MARKSMEN** | | | | |
| André Dubé | 70 | 87 | 82 | 239 |
| Raymond Audet | 67 | 84 | 85 | 236 |
| F. Rochon (R-79) | 76 | 76 | 79 | 9231 |
| Yves Lelièvre (R-75) | 72 | 84 | 75 | 231 |
| Frère Marcel | 71 | 87 | 68 | 226 |
| Jean Jacques | 83 | 72 | 70 | 225 |
| Bruno Côté | 61 | 79 | 78 | 218 |
| François Toffoli | 65 | 76 | 74 | 217 |
| J.-Pierre Cantin | 68 | 69 | 64 | 201 |
| J.-Guy Fréchette | 59 | 42 | 31 | 132 |
| Joseph Dorval (R-45) | 38 | 31 | 45 | 114 |
| M. Balazer (R-6) | 70 | 38 | 6 | 114 |
| Camille Couture | 35 | 28 | 6 | 69 |
| Pierre Gagnon | 17 | 20 | 30 | 67 |
| Roger Elie | | | | — |
| | | | | 3877-5700 |

Moyenne de la pratique: 67.3%

Un vrai gros GIN du pays

UN PRODUIT DU QUÉBEC par Les Distilleteurs du Québec Ltée., Valleyfield

● Le peseur officiel de l'A.B.C. vérifie les boules qu'emploieront les quilleurs Jack Harrison, Coy Faulkner, Frank Deaton, Bev Casey et Janes Ball dans le grand tournoi de l'American Bowling Congress à Oakland. (Téléphoto UPI).

# Plante n'a pas tenu le coup devant les Hawks

## LES ÉPERVIERS TRIOMPHENT PAR 4-0 ET FONT GLISSER LE CANADIEN AU 2e RANG

**CHICAGO (P.A.) — Les Black Hawks de Chicago sont montés seuls en tête de la ligue Nationale de hockey, hier soir, grâce à un blanchissage de 4-0 aux dépens des Rangers de New York. Toutefois, les Canadiens ont trois autres parties à disputer contre une seule pour les Hawks, qui devancent les Montréalais par deux points.**

Bobby Hull, le meilleur compteur de francs buts du circuit, a dirigé l'offensive des vainqueurs avec deux filets, tout en portant son total à 43 cette saison. Stan Mikita, qui domine les compteurs, a ajouté un but et une aide à son total qui est maintenant de 89 points, soit trois de plus que Hull.

Red Hay a complété le total des vainqueurs avec son 22e but de la saison.

Pour sa part, le gardien Glenn Hall a effectué 28 arrêts à l'occasion de son septième blanchissage de la saison. Il est ainsi demeuré sur un pied d'égalité avec Johnny Bower, du Toronto, dans la course au trophée Vézina. Les deux cerbères accusent un retard de trois buts sur Charlie Hodge, des Canadiens, mais ce dernier doit participer à trois autres joutes contre une seule pour Hall.

**ALIGNEMENTS**

New York — Buts: Plante; défenses, Howell, Ingram, McMahon, Johns, Nellson; avants, Hadfield, Ingarfield, Marshall, Gilbert, Duff, Fonteyne, Nevin, Richardson, Ratelle, Goyette, Henry.

Chicago — Buts: Hall; défenses: Pilote, Vasko, Erickson, MacNeil, Hillman; avants, McKenzie, Hull, Hay, Fleming, Esposito, Murphy, McDonald, Maki, Nesterenko, Wharram, Mikita.

Arbitre; Ashley; lignes: Armstrong, Hayes.

**SOMMAIRE**

**Première période**

1—Chicago, Hull (42) (Hay, Pilote) ... 1.04
2—Chicago, Hull (43) (Pilote, Migita) ... 8.57

Punitions; Maki 2.48, McMahon 5.11, Howell 7.40, Hillman 15.25

**Deuxième période**

3—Chicago, Mikita (39) (seul) ... 2.57

Punitions: Pilote 4.37, Hadfield 10.02, Neilson 15.31

**Troisième période**

4—Chicago, Hay (23) (Hull, Erickson) ... 8.48

Punitions: McKenzie 9.16, Fleming 16.09

Arrêts :

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Plante | 7 | 5 | 13 | — 25 |
| Hall | 8 | 12 | 8 | — 28 |

Assistance: 15.214.

## Trophée VÉZINA

| | Pj | Bc | Bl | Moy. |
|---|---|---|---|---|
| Hall | 69 | 166 | 7 | 2.41 |
| Hodge | 67 | 163 | 9 | 2.43 |
| Bower | 67 | 166 | 8 | 2.48 |

**HIER**

**Ligue Américaine**
Buffalo 0, Québec 3

**Ligue Nationale**
New York 0, Chicago 4

**Ligue Junior A d'Ontario**
(Quart-de-finale 4 de 7)
Canadien Jr 2, Peterboro 6
(Canadien mène 3-1)

**AUJOURD'HUI**

**Ligue Américaine**
Baltimore à Hershey
Springfield à Pittsburgh

**Ligue Nationale**
Toronto à Canadiens

**LIGUE AMERICAINE**

**Section EST**

| | PJ | G | P | N | PP | PC | Pts |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Québec | 66 | 39 | 26 | 1 | 238 | 197 | 79 |
| Hershey | 67 | 34 | 29 | 4 | 230 | 233 | 72 |
| Providence | 66 | 30 | 32 | 4 | 230 | 216 | 64 |
| Baltimore | 66 | 21 | 34 | 3 | 181 | 204 | 61 |
| Springfield | 65 | 22 | 39 | 3 | 219 | 257 | 48 |

**Section OUEST**

| | PJ | G | P | N | PP | PC | Pts |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Pittsburgh | 67 | 36 | 28 | 3 | 213 | 189 | 75 |
| Cleveland | 66 | 35 | 27 | 4 | 220 | 184 | 74 |
| Rochester | 66 | 35 | 29 | 2 | 233 | 211 | 72 |
| Buffalo | 68 | 22 | 37 | 7 | 177 | 240 | 51 |

**LIGUE NATIONALE**

| | P. | G | P | N | PP | PC | Pts |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Chicago | 69 | 35 | 22 | 12 | 214 | 166 | 82 |
| Montréal | 67 | 34 | 21 | 12 | 200 | 163 | 80 |
| Toronto | 67 | 31 | 25 | 11 | 181 | 166 | 73 |
| Détroit | 67 | 29 | 27 | 11 | 178 | 192 | 69 |
| New York | 68 | 22 | 36 | 10 | 182 | 231 | 54 |
| Boston | 68 | 18 | 38 | 12 | 166 | 203 | 48 |

**LIGUE DIMANCHE-MATIN**

| | PJ | G | P | N | PP | PC | Pts |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| x-P.E. Guy | 24 | 14 | 5 | 5 | 106 | 63 | 33 |
| Bisson | 24 | 12 | 9 | 3 | 81 | 75 | 27 |
| Malouin | 24 | 12 | 9 | 3 | 56 | 53 | 27 |
| Blais | 24 | 10 | 13 | 1 | 61 | 76 | 21 |
| Pelletier | 24 | 5 | 13 | 2 | 74 | 87 | 20 |
| Beli | 24 | 7 | 15 | 2 | 49 | 78 | 16 |

x-remporte le championnat.

## DANS LA NATIONALE

| | B. | A. | Pts |
|---|---|---|---|
| Mikita, Chi. | 39 | 50 | 89 |
| Hull, Chi. | 43 | 43 | 86 |
| Hay, Chi. | 23 | 33 | 56 |
| Béliveau, Can. | 26 | 49 | 75 |
| Bathgate, Tor. | 19 | 54 | 73 |
| Wharram, Chi. | 38 | 32 | 70 |
| Howe, Dét. | 25 | 43 | 68 |
| Oliver, Bos. | 23 | 42 | 65 |
| Goyette, Ran. | 22 | 41 | 63 |
| Gilbert, Ran. | 24 | 37 | 61 |
| Keon, Tor. | 21 | 25 | 56 |
| Rousseau, Can. | 25 | 29 | 54 |
| Henry, Ran. | 28 | 24 | 52 |
| Mahovlich, Tor. | 23 | 28 | 51 |
| Bucyk, Bos. | 18 | 33 | 51 |
| Richard, Can. | 14 | 37 | 51 |
| Pilote, Chi. | 7 | 44 | 51 |

## Résultats du ski-mascarade

Des centaines de spectateurs se sont groupés aux pieds des pentes du Relais au Lac Beauport dimanche dernier pour être témoins du premier concours ski-mascarade organisé par la patrouille du Ski-Secours.

Les participants costumés ont fait une descente contrôlée dans la côte No 2 et ont ensuite paradé devant les juges dans le bas de la pente. Le gagnant de la classe senior fut Michel Martel et chez les juniors la jeune Suzanne St-Pierre.

Les sujets représentés étaient aussi divers que nombreux; nous avons remarqué une tour de pomalift, un clown sur les mains, une fleur géante, Robin des bois, le géant vert, URLL, le dieu du ski, des indiens, etc.

Les juges ont eu la tâche très difficile pour établir le classement final car les participants ont su rivaliser d'originalité et de compétence dans la réalisation de leur costume.

**SENIORS**

Michel Martel, 286; Françoise Turcotte, 284; Marthe Leclerc, 276; Andrée Villeneuve, 272; Lise Villeneuve, 271; Lucette Duquette, 236; Françoise Leclerc, 225; Michel Fleury, 214; Madeleine Demers, 212; Thérèse Donaldson, 207; Marie Godbout, 207; Estelle Villeneuve, 205; Hélène Tremblay, 203; André Garneau, 196; Régis April, 191; Lisette Filteau, 190; Monique Paiement, 187; J.-Pierre Filteau, 186; Yolande Sylvain, 185; André Allard, 178; Robert Morissette, 177; Georges Vézina, 175; France Lapointe, 173; Cécile Guay, 167; André Moisan, 165; Joan Drayeau 159; Roger Nadeau, 157; Suzanne Carette, 157; François Moisan, 155; René Moisan, 155; Jean-Guy Lapierre, 152; Jerry Bernard, 152; Gilbert Normand, 148; Michelle Carrette 139.

**JUNIORS**

Suzanne St-Pierre, 252; Hélène Sanfaçon, 229; Pierre Beaulieu, 223; Murielle St-Pierre, 202; Diane Leblanc, 197; Francine Mailloux, 175; Hélène Carlos, 173; Marcel Filteau, 170; Alain Vézina, 167; Cécile Huot, 166; Lucie Mailloux, 165; Lucie Rouillard, 162; Renée Girard, 162; Hélène Légaré, 160; Hélène Mailloux, 158; Jacques Bédard, 157; Nancy Amyot, 157; Gilles Fortin, 155; Gilles Fortin, 153; Pierre Beaudet, 146; Pierre Magnan, 136; Renald Bouchard, 135; Gail Amyot, 134; Marie Descoteaux, 123; Marie Bédard, 123; Estelle Alain, 120; Louise Giguère 94; Louis Alain, 41.

Juges: M. et Mme Walter Moisan, Mme Georges Vézina, Mme Ghislaine Desroches, M. Yves Morency.

Important blanchissage pour Glenn Hall

## Les Loups disputeront aux Aigles la finale de la ligue Progression

Un but à quatre minutes de la période supplémentaire a permis aux Loups de battre les Castors 3-2 pour ainsi les éliminer 2 parties à 1, et passer à la finale contre les Aigles dans une série de 2 de 3 qui débutera vendredi, à l'aréna.

Cette partie décisive a d'abord vu les Castors prendre une avance de 2-1 au premier vingt grâce à J.-J. Pichette et à Roddy Roy après le but initial de Gérard Duplain des Loups. A la deuxième reprise, André Drolet égalisait le compte en marquant le deuxième but des Loups et, après une troisième période sans point, c'est Armand Després qui devait venir sceller le sort de la rencontre et de cette semi-finale "B" en réussissant le but gagnant à 3.55 minutes de la première période supplémentaire, assisté de Conrad Gagné. Le gardien des Castors, Yves Trudel, venait d'arrêter deux lancers très difficiles mais il n'a pu rien faire contre celui de Després, à la suite d'une attaque massive des Loups.

Ces derniers affronteront donc les Aigles en finale et les amateurs sont invités à assister à ces matches qui promettent d'être très intéressants.

**Castors 2 — Loups 3**

**Première période**

1—Loups, Duplain (Gagné, Asselin) ... 3.15
2—Castors, Pichette (Paradis) ... 16.40
3—Castors, Roy (J.-J. Pichette) ... 17.35

**Deuxième période**

4—Loups, Drolet (Després) ... 10.29

Punitions: Villeneuve 5.40, Morency 12.33, Côté 13.43, Roy 15.33, Drolet 18.26.

**Troisième période**

Aucun point.
Punition: Ben Robitaille 9.38

**Période supplémentaire**

5—Loups, Després (Gagné) ... 3.55

Punition: Aucune.

## Statistiques de la L.D.M.

**COMPTEURS**

| | B | A | Pts |
|---|---|---|---|
| R. Dubois, (Guy) | 94 | 27 | 31 |
| F. Guérard (Bisson) | 25 | 21 | 46 |
| J. Gravel, (Guy) | 13 | 30 | 43 |
| A. Bilodeau, (Guy) | 21 | 21 | 42 |
| L. Guérard, (Bisson) | 13 | 20 | 33 |

**Gardiens de buts**

| | PJ | PC | Bl | Moy |
|---|---|---|---|---|
| PP Dorion (Malouin) | 34 | 58 | 1 | 2.41 |
| Y. Paquet, (Guy) | 24 | 63 | 5 | 2.72 |
| F. Donavan (Bisson) | 34 | 74 | 3 | 3.08 |
| R. Lacroix, (Blais) | 24 | 75 | 1 | 3.12 |
| Y. Lachance, (Beli) | 34 | 78 | 1 | 3.25 |
| G. Boisvert (Pelletier) | 24 | 86 | 1 | 3.58 |

## Le Basketball A LA LOUPE

(Par Jean-Marc Paradis)

### DE L'IMPORTANCE DES LANCERS FRANCS

**Tout instructeur de basketball insiste pour que ses élèves ou ses joueurs pratiquent de façon continue les lancers francs. On ne cesse de répéter qu'un bon joueur de basketball se doit de réussir au moins 75% de ses lancers francs. On raconte même toute sorte d'anecdotes concernant la perte d'un championnat par une équipe quelconque vu le manque de précision des lancers francs.**

**Dave Blinco n'aura plus besoin de lointains exemples: en effet, jeudi après-midi dernier, ses joueurs juvéniles ont raté VINGT-DEUX lancers francs à la première période seulement. Inutile de vous dire que le Séminaire a gagné le match.**

### LE POINTAGE NE VEUT RIEN DIRE

**A première vue, une partie qui se termine au compte de 71-57 semble un gain facile. Mais lorsqu'on sait que le pointage était égal 28-28 à la mi-temps et que les hommes de Blinco avaient perdu une chance unique de prendre une insurmontable avance de 22 points, on peut vraiment douter de la supériorité des gars de Noël Bouchard. De fait, le QHS afficha une tenue spectaculaire tout au long de la première période refoulant le Séminaire dans sa zone défensive, l'obligeant à prendre des fautes, tant les passes et les feintes étaient habiles.**

**Quoi qu'il en soit, c'est le résultat final qui compte pour déterminer le vainqueur. Et les joueurs du Quebec High School pourront toujours se dire que les bases fondamentales doivent être assimilées très bien si l'on veut obtenir quelque succès au basketball.**

### LE PROTET DU ST-LAWRENCE

**Avec quelques minutes à jouer dans la première partie de la première partie de la semi-finale senior Jésuites-St-Lawrence, Jean-François Dionne reçut sa cinquième faute personnelle. Lorsque le joueur offensé eut reçu le ballon pour effectuer le lancer franc, c'est-à-dire une bonne vingtaine de secondes après la pénalisation, les marqueurs découvrirent soudainement que Dionne avait 5 fautes. Ils avertirent les arbitres mais ces derniers croyants à une substitution illégale n'arrêtèrent pas le jeu. Pour comble de malheur, le joueur du St-Lawrence manqua son lancer franc et le ballon en jeu vint à Dionne qui fit une montée et compta un panier pour donner une avance de 54-51 à son équipe. Avant de reprendre le jeu, après le panier, les officiels s'enquérirent auprès des marqueurs de ce qui se passait.**

**Constatant que Dionne avait cinq fautes personnelles, les arbitres invitèrent Dionne à quitter le plancher. Des protestations s'élevèrent du banc du St-Lawrence: on voulait une faute technique parce que Dionne avait joué de façon illégale. Les arbitres statuèrent que le panier de Dionne comptait et qu'il n'y aurait pas de faute technique puisque c'était la faute des marqueurs. Un protêt s'ensuivit.**

### LA DECISION DU COMITE

**Le comité de protêt présidé par Jean-Charles Bouffard décida de l'invalidité du protêt; on ne peut pas donner de faute technique à un joueur sur le plancher, sous prétexte qu'il a cinq fautes personnelles, s'il n'a pas été averti de son expulsion par l'arbitre. Le comité a jugé sur la question qui lui était posée.**

**Est-ce à dire que St-Lawrence aurait dû contester le fait que le panier ne devait pas compter puisque le joueur était sur le jeu de façon illégale ? Nous ne croyons pas, car il n'y a pas de règle du jeu qui s'applique rétroactivement au basketball: tant qu'il n'a pas été averti par l'un des arbitres qu'il est expulsé de la partie, un joueur est légalement dans le jeu et tout ce qu'il fait compte.**

### LA RESPONSABILITE DES OFFICIELS MINEURS

**Depuis le début de la saison, nous ne perdons pas une occasion de dire que les officiels mineurs de l'Interscolaire sont d'une incompétence notoire, à quelques exceptions près. A venir jusqu'à présent, aucun incident sérieux ne s'était produit. Nous croyons, cependant, que le blâme doit être porté sur les marqueurs des deux collèges concernés lors de ce fameux match St-Lawrence-Jésuites.**

**Avec deux marqueurs, il n'y a aucune raison pour que l'un ou l'autre prennent plus de 20 secondes pour s'apercevoir qu'un joueur a obtenu sa 5e faute personnelle. Au lieu de jaser ou d'applaudir les succès de leurs confrères, ils auraient mieux fait de vérifier leurs feuilles respectives à chaque faute et à chaque panier. De cette façon, Dionne aurait sûrement été expulsé. Qui sait si cette décision d'un officiel mineur ne jouera pas un rôle de premier plan pour le championnat des séries éliminatoires ?**

### LE ST-FIDELE A ST-JEAN

**Le Tournoi Provincial Senior "B" aura lieu à St-Jean lors de la prochaine fin de semaine. Seulement cinq équipes sont inscrites: St-Fidèle de Québec, Trois-Rivières, Sherbrooke, St-Jean et Baie Comeau. N'ayant pas assez d'équipes pour faire un tournoi double-élimination, la direction de la PQABA opta pour un tournoi "round-robin".**

**C'est ainsi que nos représentants québecois feront face aux Dominos de Trois-Rivières à leur première partie samedi midi et au St-Jean à quatre heures. Le lendemain, ils affronteront Sherbrooke à midi et Baie-Comeau à six heures.**

**Nos meilleurs voeux de succès à nos représentants québecois à ce tournoi.**

### QUELQUES NOUVELLES...

**Il est fort possible que Jacques Robitaille, du patro St-Vincent, soit au repos forcé pour quelque temps à la suite de son escapade de samedi dernier. Bousculer un arbitre après avoir reçu une faute flagrante n'est pas une façon d'aider son dossier surtout lorsqu'on est à sa première partie à la suite d'une première suspension...**

**Jean-Maurice Plourde, du Séminaire, a terminé en tête des compteurs de la section Senior Interscolaire. — La série YMCA-Laval est essez bruyante et il appert que les officiels ont eu quelques difficultés à maintenir l'ordre samedi dernier à St-Jean-Eudes. Que se passera-t-il ce soir au "Y" ?...**

**A la prochaine !**

## Donald Marcotte fut la révélation de la finale junior A provinciale

Pour la troisième année consécutive, les Bruins de Victoriaville ont remporté le championnat des séries éliminatoires de la ligue Junior "A" Provinciale, triomphant des Reds de Trois-Rivières en 4 joutes consécutives.

Donald Marcotte des Bruins a été le meilleur compteur de la série avec 11 buts et 1 assistance pour un total de 12 points. Jean Pronovost et Maurice Hurtubise également des Bruins viennent en deuxième avec 10 points. Pronovost a 6 buts et 4 assistances tandis que Hurtubise a 4 buts et 6 assistances.

André Grenier des Bruins de Victoriaville a eu la meilleure moyenne d'équipe, chez les gardiens de buts, avec 2.75 points par partie.

Jean Bertrand des Reds de Trois-Rivières est le joueur qui a été le plus puni dans la série avec 30 minutes.

Le plus de francs buts:
Donald Marcotte ... 11
Le plus d'assistances:
Maurice Hurtubise
Normand Pépin ... 6

Voici les chiffres de la série finale 4 de 7 :

5 mars à Victoriaville, Trois-Rivières 2, Victoriaville 5; 8 mars à Trois-Rivières, Victoriaville 4, Trois-Rivières 3; 10 mars à Victoriaville, Trois-Rivières 3, Victoriaville 11; 12 mars à Trois-Rivières, Victoriaville 9, Trois-Rivières 3.

**Classement des clubs**

| | PJ | G | P | PC | PC | Pn |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Victoriaville | 4 | 4 | 0 | 29 | 11 | 68 |
| Tr.-Rivières | 4 | 0 | 4 | 11 | 29 | 117 |

**COMPTEURS**

| | B | A | Pts | Pn |
|---|---|---|---|---|
| D. Marcotte, Vict. | 11 | 1 | 12 | 2 |
| J. Pronovost, Vict. | 6 | 4 | 10 | 0 |
| M. Hurtubise, Vict. | 4 | 6 | 10 | 2 |
| J.-N. Deschamps, Vict. | 2 | 5 | 7 | 2 |
| N. Pépin, Vict. | 1 | 6 | 7 | 0 |
| A. Hinse, T.-Riv. | 3 | 4 | 6 | 4 |
| R. Cournoyer, Vict. | 1 | 5 | 6 | 6 |
| M. Goudreau, Vict. | 1 | 5 | 6 | 20 |
| G. Lupien, T.-Riv. | 2 | 3 | 5 | 0 |
| G. Lafrance, T.-Riv. | 2 | 3 | 5 | 4 |
| R. Sauvageau, T.-Riv. | 2 | 1 | 3 | 17 |
| D. Gardner, Vict. | 2 | 2 | 3 | 2 |
| R. Ouimet, Vict. | 0 | 3 | 3 | 8 |
| A. Beaulé, Vict. | 0 | 3 | 3 | 4 |
| J.-C. Marcotte, Vict. | 0 | 3 | 3 | 13 |
| P. Piché, Vict. | 2 | 0 | 2 | 4 |
| M. Thibeault, T.-Riv. | 0 | 2 | 2 | 6 |
| J. Dupont, T.-Riv. | 0 | 2 | 2 | 18 |
| J. Bertrand, T.-Riv. | 0 | 2 | 2 | 30 |
| F. Mongrain, T.-Riv. | 1 | 0 | 1 | 12 |
| G. Vachon, T.-Riv. | 1 | 0 | 1 | 0 |
| J.-Yves Lafleur, T.-Riv. | 1 | 0 | 1 | 4 |
| R. Laneuville, T.-Riv. | 0 | 1 | 1 | 2 |
| R. Gauthier, T.-Riv. | 0 | 1 | 1 | 18 |
| D. Durocher, T.-Riv. | 0 | 1 | 1 | 0 |
| R. Boisvert, Vict. | 0 | 0 | 0 | 0 |
| M. Joyal, T.-Riv. | 0 | 0 | 0 | 4 |
| R. Leclerc, Vict. | 0 | 0 | 0 | 4 |
| G. Gagnon, T.-Riv. | 0 | 0 | 0 | 4 |
| G. Sawyer, T.-Riv. | 0 | 0 | 0 | 4 |
| A. Dubuc, Vict. | 0 | 0 | 0 | 11 |
| N. Sarrabournet, Vict. | 0 | 0 | 0 | 0 |
| P. Bellemare, Vict. | 0 | 0 | 0 | 0 |

**Gardiens de buts**

| | PJ | BC | Bl | Moy |
|---|---|---|---|---|
| A. Grenier, Vict. | 3 | 8 | 0 | 2.66 |
| P. Myre, Vict. | 1 | 3 | 0 | 3.00 |
| Total, Vict. | 4 | 11 | 0 | 2.75 |
| R. Joyal, T.-Riv. | 4 | 29 | 0 | 7.25 |

Le plus grand nombre de buts dans une partie: 4 buts, Donald Marcotte Victoriaville, 1 fois et Jean Pronovost également du Victoriaville 1 fois; 3 buts: Donald du Marcotte du Victoriaville 1 fois.

Note:—Il est remarqué aussi que les Bruins de Victoriaville forment le premier club depuis l'existence du circuit, à remporter le championnat de la saison régulière en plus de celui des champions des éliminatoires.

● Il y eut un moment de stupeur lorsque ce taureau Hereford de 1,500 livres s'est échappé sur le toit d'un des abattoirs de Chicago. Heureusement, un des employés, Mucio Zacharias, Mexicain de naissance, s'est rappelé les passes de toréador de sa jeunesse. Se servant de sa blouse, il exécute ici un Paso Natural qui ramena l'animal à de meilleurs sentiments et il le força à se mettre à genoux avec une savante Veronica. (Téléphoto UPI).


GAGNON & FRERE ENR. - TOUJOURS PREMIER !

VOICI LA CHAUSSURE QUE PORTENT LES BEATLES

JEUNES GENS, SUIVEZ LA MODE PORTEZ-LES !

GRATIS ! Jolis scarabées (Beetles) en métal brillant pour placer au bas de la bande élastique de la chaussure portée par les Beatles.

Fabriquées et signées Ritchie Preuve de qualité

$16.95

DITES SIMPLEMENT

Membre du Crédit Populaire Membre Associé

PORTEZ A MON COMPTE S.V.P.

GAGNON & FRÈRE ENR.

AJOUTEZ .30 par pre. Plus 6% taxe prov. Pas de chèque S.V.P.

LES PLUS GRANDS DETAILLANTS DE CHAUSSURES A QUEBEC

180 ST-VALLIER O. — 896 ST-JOSEPH E.
260 ST-JOSEPH E. — 568, 3e AVENUE

A 260 ST-JOSEPH E. DEPARTEMENT SPECIAL POUR ENFANTS

● Whitey Ford réchauffe son précieux bras gauche à l'entraînement des Yankees dont il est également l'instructeur des lanceurs. Cette double fonction n'épuisera-t-elle pas même un moteur de Ford? (Téléphoto UPI).

# Les champions du monde de curling seront des Canadiens ou des Écossais

**CALGARY (P.C.) — Le Canada et l'Ecosse ont continué d'accumuler les victoires hier soir, aux championnats internationaux de curling pour 1964. Le Canada a défait la Suède au compte de 13-6 et l'Ecosse l'a remporté sur les Etats-Unis par un compte de 11-5. Ces victoires dans la troisième ronde laissent les meneurs invincibles et hors d'atteinte de la part de leurs quatre rivaux. La Suède, les Etats-Unis et la Norvège ont des fiches d'une victoire et deux défaites et la Suisse n'a pas remporté une seule victoire en trois rencontres.**

L'Ecosse et le Canada se feront face ce soir dans la dernière ronde des préliminaires.

La Suisse a perdu sa bataille pour sortir de la cave du classement lorsque la Norvège a remporté une victoire de 13-10 dans la troisième ronde.

Le Canada, piloté par Lyall Dagg, de Vancouver, n'a pas eu de difficulté avec le quatuor suédois piloté par Kurt Johnsson. Dagg et ses coéquipiers menaient 4-2 après quatre bouts et 6-4 après le sixième.

**Deuxième ronde**

L'Ecosse et le Canada ont remporté des victoires éclatantes, devant moins de 2,000 spectateurs hier après-midi, en s'assurant une égalité en première place au championnat international de curling 1964.

L'Ecosse, sous la direction d'Alex Torrance, de Perth, a écrasé la Suisse au compte de 22-2, tandis que le Canada, du skip Lyall Dagg, de Vancouver, disposait facilement de la Norvège par 19-2.

Le seul match intéressant de la deuxième ronde fut le gain de 9-6 des Etats-Unis sur la Suède. Les Américains et les Suédois sont égaux avec des fiches de 1-1, tandis que les Norvégiens et les Suisses, à leurs premières armes dans cette compétition, n'affichent aucun triomphe en deux matches.

Le skip des Etats-Unis, Robert Magie, fils, de Duluth, Minnesota, a réussi le point tournant du match lorsque sa pierre a nettoyé la maison au cinquième bout, alors que le skip suédois Kurt Johnsson semblait assuré d'au moins deux points.

**Le Canada**

Le Canada a récolté deux simples aux deux premiers bouts contre la Norvège, puis a réussi son premier point au troisième avant que Dagg et ses coéquipiers prennent charge de la manoeuvre.

Dagg, en compagnie de Léo Hébert, Fred Britton et Barry Naimark, a complètement déclassé les Suédois par la suite jusqu'au 11e bout, où le skip visiteur a réussi son 2e point.

Pour leur part, les Ecossais ont eu la partie encore plus facile contre les Suisses et menaient par 7-0 après trois bouts, avant de concéder un simple à leurs rivaux.

Puis, les Ecossais ont récolté 15 points en sept bouts avant de concéder leur dernier point aux Suisses.

Les quatre meneurs de la ronde préliminaire s'affronteront en semi-finales jeudi après-midi et la finale aura lieu jeudi soir.

On sait que le Canada a toujours été vainqueur au cours des cinq premières compétitions internationales de curling.

# Des super-marchés newyorkais donnent en primes des billets pour les Mets

NEW YORK (P.A.) — Lorsque vous perdez 111 parties, vous devez faire quelque chose, telle l'acquisition de quelques voltigeurs, un arrêt-court et un ou deux receveurs ou bien ... donner des timbres-primes.

C'est cette dernière solution que les Mets de New York ont adoptée.

Ainsi, les clients des super marchés se procureront 2,500,000 timbres-primes lors d'un tirage géant en vue de la partie d'ouverture des Mets à leur nouveau Stadium, le 17 avril.

Quelque 5,000 autres clients vont recevoir des billets gratuits pour cette première joute et 24, des billets de saison.

**Scènes possibles**

Ainsi, vous pouvez vous attendre à assister à la scène suivante dans les grands magasins à travers la cité.

"Je désire deux livres de broccoli, une pinte de slivoritz et trois pizzas congelées. Surtout, n'oubliez pas mes timbres-primes".

"Il n'y a pas de timbre-prime aujourd'hui, Madame. Vous êtes l'heureuse gagnante d'un billet pour la partie d'ouverture des Mets de New York".

"Ou bien vous me donnez les timbres, ou bien vous reprenez le broccoli".

"Madame, je vous ai dit que vous gagniez un billet à la partie des Mets au lieu de timbres Vous êtes une gagnante dans notre grand concours".

"Une gagnante, dites-vous. Mme Blotwurst a gagné hier et a reçu des timbres-primes."

"Mme Blotwurst a gagné un troisième prix, tandis que vous gagnez un deuxième prix, soit un billet gratuit des Mets".

"Si c'est là un deuxième prix, j'ai peur de demander quel est le premier prix".

"Pourquoi, c'est un billet de saison aux joutes des Mets".

"Les perdants devraient être obligés d'aller voir les Mets, non les gagnants. Ils ont perdu 111 parties l'an dernier et 120, en 1962. Ils n'auraient jamais dû renvoyer Throneberry. Donnez-moi mes timbres ou reprenez vos pizzas".

"Ecoutez, Madame, vous pouvez gagner des timbres pendant toute la saison, car nous avons également un concours hebdomadaire, où il s'agit de deviner le record des Mets à chaque semaine".

"Vous appelez cela un concours ? L'an dernier, les Mets ont perdu 22 parties consécutives à l'étranger. Si vous faites un semblable concours, il y aura une égalité de 3,000,000 de personnes au premier rang parmi ceux qui auront deviné une moyenne de ".000".

"Nous avons également un autre concours hebdomadaire où il faudra deviner la moyenne au bâton du meilleur frappeur des Mets".

"Voilà qui ressemble à un concours et je vais y participer. J'espère gagner afin de donner mes timbres à Casey Stengel".

"Pourquoi Casey, Madame ?"

"Je considère que, si nous nous mettons tous ensemble, nous pourrons fournir assez de timbres pour lui procurer un arrêt-court".

# Le baseball d'aujourd'hui mérite plus de considération

CLEARWATER Floride (PA) —Les amateurs du baseball qui regrettent l'ancien temps et qui critiquent les joueurs modernes ennuient beaucoup Gus Triandos. Le receveur vétéran des Phillies de Philadelphie, n'aiment pas voir les gens du baseball nuire à leurs propres intérêts.

"Il y a tellement de gens qui parlent du baseball d'il y a 20 ou 25 ans qu'ils en oublient les joueurs modernes", a ajouté Triandos.

"Tout le monde aime rappeler le bon temps. Je me souviens également de mes bonnes journées et tente d'oublier les mauvaises. Les anciens joueurs se payaient du bon temps, mais on croirait qu'ils ne pensaient qu'au baseball.

Si un jeune joueur étudie maintenant, on dit qu'il n'accorde pas assez de temps au baseball. Que devez-vous faire, vous asseoir dans votre chambre et lancer une balle dans les airs ?

"Un grand nombre d'anciens joueurs sont d'avis que les grandes équipes sont choses du passé. Je ne puis comprendre l'idée de ces gens qui tentent de nuire à leurs propres intérêts. Un groupe prétend que la ligue Américaine est supérieure à la Nationale et un autre pense le contraire, ce qui me rend malade.

"Vous n'entendez jamais les amateurs de football dénigrer la Conférence de l'Ouest aux dépens de celle de l'Est et vice versa".

"Les amateurs de baseball devraient s'occuper à promouvoir ce sport, et non un circuit aux dépens de l'autre".

Triandos parle certes en connaissance de cause à la suite de ses 11 ans d'expérience dans la LA. Il fait ses débuts dans la LN cette saison.

# Robinson ne boxera plus jamais.... à Montréal

MONTREAL (PC) — On a appris hier soir que la Commission athlétique de Montréal avait suspendu à vie le boxeur Sugar Ray Robinson, qui a négligé de se présenter dans les délais requis en vue de son combat contre Joey Durelle, lundi soir prochain, à Montréal.

De plus, Robinson a refusé le paiement d'un chèque de $2,000 au promoteur Régis Lévesque, en garantie de sa présence.

La séance de boxe de M. Lévesque aura quand même lieu lundi, alors que Raoul Sarrazin sera l'adversaire de Durelle.

De plus, Lévesque a annoncé qu'il intentera une action de $100,000 contre Robinson pour trois bris de contrat, faux frais, dommages et intérêts.

Enfin, la commission montréalaise avisera toutes les commissions athlétiques, où Robinson voudra se battre, de sa conduite disgracieuse à l'égard de la population de la Métropole.

Ray ROBINSON

# L'équipe mixte du Québec s'incline de justesse

TORONTO (P.C.) — Le quatuor Ernie Boushy de Winnipeg, est la seule équipe invincible après les trois premières rondes du championnat mixte canadien de curling.

Les représentants du Manitoba ont facilement disposé de Karl Stronach, de Kingston, N.E., par 12-6 à leur troisième triomphe.

Boushy l'avait emporté par 8-7 en bout supplémentaire sur Bill Tracy, de Bagotville, Qué., dans l'après-midi, après avoir triomphé de Cliff MacDonald, de Charlottetown, en première ronde lundi soir.

Le skip Bill Allen, de St-Jean, T.-N., s'est révélé la surprise de la journée en supplantant l'Alberta par 9-8 en deuxième ronde, après un bout supplémentaire, puis la Saskatchewan par 11-8 en troisième ronde.

Ces deux gains ont permis à Terre-Neuve de rejoindre la Saskatchewan et l'Ile-du-Prince-Edouard au deuxième rang du classement.

Dans les autres matches de troisième ronde, MacDonald a écrasé Glenn Gray, d'Edmonton, par 12-6, tandis que Malcolm White, de Belleville, Ont., remportait son premier gain avec un compte de 9-8 aux dépens d'Irving Mitton, de Moncton, N.-B.

Enfin, Tracy a disposé de Gil LeMoel, de Trail C.-B., par 9-8.

# Le Festival du film sportif

Voici le programme du festival du film sportif qui sera présenté ce soir à compter de 8 hres au centre Mgr Marcoux, 1875 de la Canardière par les Sportifs du Québec.

Il y aura tout d'abord un films d'une course de stock cars, puis le mot de bienvenue du président René Tremblay. On pourra ensuite assister à un film de l'O.N.F. réalisé au temps où Jean Béliveau portait les couleurs des As. Un exposé sur la pêche par M. Rigali entrecoupera un film de courses de chiens, d'autos et de draveurs et une pellicule sur la pêche.

Après l'intermission un court métrage donnera un aperçu des sports pratiqués en Ecosse puis Doug Harvey, accompagné de quelques coéquipiers des As répondra aux questions des membres. Enfin, le film en couleurs de la coupe Stanley 1963 clôturera la soirée.


Votre agent Esso

et ces 4 huiles à moteur

se chargent de la lubrification de tous vos moteurs agricoles quels qu'en soient le type et la marque!

**ESSOLUBE HDX**
L'huile à moteur Essolube HDX peut assurer avec une efficacité maximum la lubrification de 80% des moteurs agricoles—diesel ou à essence.

**ESSOLUBE D-3**
L'Essolube D-3 est une huile à moteur de catégorie 3 destinée aux moteurs agricoles de type diesel utilisés dans les conditions les plus rigoureuses. C'est actuellement la meilleure des huiles à moteur pour équipement agricole.

**HUILE À MOTEUR ESSO**
C'est la nouvelle appellation de l'ancienne—et fameuse—Marvelube; le nom seul a changé, et votre moteur est tout aussi bien protégé par la nouvelle huile à moteur Esso que par l'ancienne Marvelube.

**MINERALUBE**
La Mineralube est spécialement destinée à remplir les circuits hydrauliques et à lubrifier les moteurs qui n'ont pas besoin d'huile détergente.

**VOTRE AGENT ESSO**
est votre conseiller local en matière d'huiles à moteur. Il sait ce dont vous avez besoin et connaît bien le matériel que vous utilisez. Il saura vous recommander—et vous fournir—l'huile à moteur qui convient dans chaque cas. Soumettez-lui vos problèmes de lubrification, il vous aidera à les résoudre. Téléphonez-lui aujourd'hui même!

IMPERIAL OIL OFFRE PLUS AUJOURD'HUI, PLUS DEMAIN


# L'artilleur Bill Faul abandonne l'hynoptisme

LAKELAND, Floride (PA) — Le lanceur Bill Faul du Détroit, avait l'habitude de s'en remettre à l'hypnotisme, mais il subit présentement une transformation.

Sous la surveillance étroite du gérant Chuck Dressen, des Tigers, le jeune lanceur droitier, qui défi la superstition en portant le No 13 sur son uniforme apprend à vaincre ses craintes sans l'aide de l'hypnotisme.

Pourquoi Faul abandonne-t-il l'hypnotisme, science qu'il a étudiée et qu'il croit efficace ?

Faul révèle qu'il s'agit d'un ensemble de circonstances : les sarcasmes des rivaux qui l'appelaient Mandrake, la critique publique de "son art de sorcière", ses propres doutes au sujet de son habileté à pouvoir se passer de support et un conseil d'un golfeur professionnel.

Faul a affiché un record de 5-6 l'an dernier, alors qu'il était tantôt sensationnel tantôt médiocre, mais il n'a pas abandonné l'hypnotisme.

*EFFET DE L'HYPNOTISME*

"Vous êtes vous-même, plein de vie", a expliqué Faul. "Vos réflexes sont très rapides et, lorsque vous faites une erreur de jugement, vous en ressentez l'effet violemment car le subconscient réagit contre les erreurs.

"De plus, ça aide mentalement, mais c'est fatiguant, car les muscles semblent perdre leur tenacité".

*LA CURE*

La cure a commencé avec l'introduction de deux nouveaux lancers, une nouvelle manière de lancer et le golfeur professionnel présenté par Dressen.

"Ils m'ont enseigné une balle glissante et un changement de vitesse ainsi qu'un lancer caché, où je garde la balle dans mon gant plus longtemps", a dit Faul.

Le golfeur lui a donné une leçon concrète. Dressen avait rencontré le golfeur Mike Austin à Los Angeles. Ce dernier, après avoir dominé au cours des deux premières rondes d'un tournoi, ne fut plus dans la course par la suite.

"Je ne pouvais constater comment l'hypnotisme pouvait aider au baseball", a dit Dressen. "C'est alors que Austin m'a confié qu'il s'était senti comme une loque après les deux rondes du tournoi.

"Je l'ai présenté à Faul", a poursuivi Dressen", puis ils ont parlé ensemble et Faul a consenti à abandonner l'hypnotisme. Je ne crois pas qu'il y retourne, surtout s'il suit mes conseils.

"Je ne veux pas de loque comme lanceur".

## Premier cyclo-cross

Pour la première fois dans l'histoire de l'Union Nationale, une course dite cyclo-cross sera présentée dimanche prochain. Cette épreuve spectaculaire et difficile oblige le coureur à débarquer de son vélo pour souvent continuer à pied tout en tenant son bicycle.

C'est la date la plus hâtive pour une course, sanctionnée par l'U.C.N. et elle sera de 8 milles. Ce sera la première d'une série de deux épreuves avant les courses du printemps qui se disputeront à Québec, à partir du 5 avril, pour la 9e année consécutive.

Le départ se fera dimanche, beau temps, mauvais temps à la fin du chemin du Foulon, près du restaurant de la Plage Victoria. Le parcours se fera comme suit: chemin du Foulon côte Gilmour et la fin près de la prison des plaines d'Abraham.

Jean Garon et Denis Racine sont les grands favoris pour sortir victorieux, d'après la forme actuelle des coureurs.

Le président du comité des courses de l'U.C.N., Gaston Pouliot, tient à donner avis que seulement les coureurs dûment en règle avec l'association auront le droit de participer au cyclo-cross. Donc, tous ceux qui n'ont pas fait application pour leur carte de coureurs sont priés de le faire avant vendredi au registraire de l'U.C.N., Jean-Paul Hamel.

# MOTS CROISES

**PROBLEME No 50**

**HORIZONTAL**

1—Un peu pâle — Jumelle.
2—Causer une irritation — Plat personnage — Partie du jour.
3—Adj. possessif — Homme politique français né à Chateldon — Caractère du style.
4—Pronom indéfini — Petit chat — Négation.
5—Rongeur — Cheval qui prend part aux courses plates — Oiseau grimpeur.
6—Ministre de la religion musulmane — Pic des Pyrénées — Cyclade.
7—Possédés — Canal dans lequel coule une rivière — Echouer (Fg).
8—Ville de Chaldée — Pronom personnel.
9—Partie postérique du cou — Adj. possessif — Ouvrage de maçonnerie.
10—Poisson du genre gade — Douleur physique — Usé jusqu'à la corde.
11—Pronom personnel — Nom scientifique de la seiche — Mot arabe signifiant fils.
12—Chef lieu de c. (Marne) — Liquide toxique secrété chez certains animaux — Pronom personnel.
13—Monnaie japonaise — Vendre trop cher (Fg) — Grande ouverte.
14—Fils de Jacob — Saur — Petite trompe rustique.
15—Archipel des côtes de Norvève — Subtil, pénétrant (Fg).

**VERTICAL**

1—Qui travaille beaucoup — Qui a rapport au nez.
2—Ville de Belgique — Hokkaido.
3—Partie d'un mur — Monceau — Mot dit aussi substantif — Navire (Poésie).
4—Chaland à fond plat — Homme joyeux et sans souci (Fam) — Lettre grecque.
5—Article — Pronom relatif.
6—Conjonction — Qui étonne, enchante (Fg) — Couvert de vase.
7—Permission — Preposition.
8—Ternir, décolorer — Conduire, guider.
9—Faire manger beaucoup — Mammifère d'Asie.
10—Condition sociale, profession — Souple, insinuant, enjoleur — Symbole chimique.
11—Terme du jeu d'echecs — Grosse pilule.
12—En les — Trait de plume — Génie chez les Orientaux.
13—Rivière de France — Durillon — Personnage de la féerie anglaise — Division du compas.
14—Mammifère carnivore — Engagée et comme moulée dans la vase.
15—Chef lieu de c. (Mayenne) — Caractère de ce qui dure toujours.

Procurez-vous à la Librairie de L'ACTION la Clef des Mots Croisés par F. J. F. — Prix : $0.35

SOLUTION DU PROBLEME No 49

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | ■ | G | ■ | P | E | C | H | E | ■ | D | E | V | O | R | E |
| 2 | R | A | N | A | T | R | E | ■ | F | ■ | H | A | M | ■ | X |
| 3 | U | ■ | S | A | I | ■ | M | A | L | ■ | L | E | V | E | ■ |
| 4 | B | R | E | S | T | ■ | B | O | G | ■ | V | ■ | R | ■ | C |
| 5 | R | E | ■ | I | ■ | P | O | T | O | M | A | C | ■ | T | U |
| 6 | U | ■ | M | O | N | ■ | N | ■ | T | I | R | ■ | P | A | T |
| 7 | ■ | B | A | N | N | I | ■ | B | E | L | ■ | T | A | R | I |
| 8 | S | O | N | N | E | ■ | A | I | R | ■ | C | A | N | I | F |
| 9 | E | R | N | E | ■ | L | I | S | ■ | S | E | V | I | R | ■ |
| 10 | N | E | E | ■ | B | U | G | ■ | T | ■ | T | A | C | ■ | R |
| 11 | S | E | ■ | P | A | T | U | R | E | R | ■ | I | ■ | F | I |
| 12 | I | ■ | F | ■ | S | ■ | A | I | L | ■ | P | O | U | L | S |
| 13 | B | L | O | C | ■ | O | D | S | ■ | C | A | L | ■ | A | ■ |
| 14 | L | ■ | R | O | C | ■ | E | ■ | F | A | I | L | L | I | R |
| 15 | E | N | T | R | E | R | ■ | B | A | R | R | E | ■ | R | ■ |

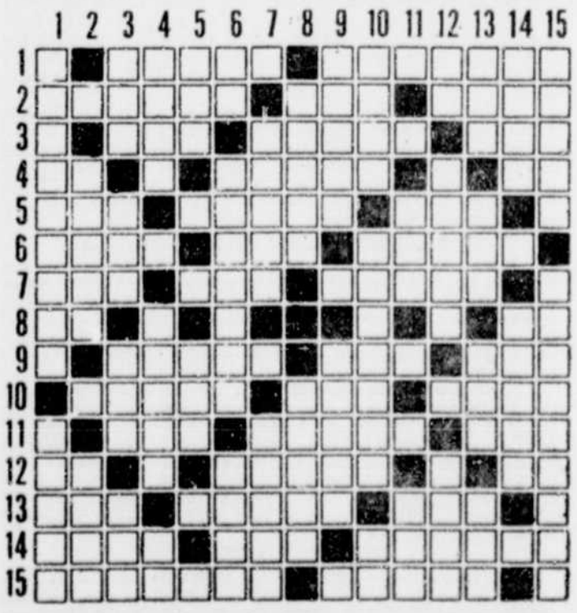

LA FAMILLE TETEBECHE — par Chic Young

TERRY ET LES PIRATES — par George Wunder

| | | | |
|---|---|---|---|
| R. Savoie, | Manseau | A. Morin, | St-Anselme |
| Maurice Darveau, | Cap-Rouge | Lauréat Héroux, | Rivière-Bleue |
| P. Mailloux, | Baie St-Paul | J.-C. Bélanger, | St-Jean-Port-Joli |
| J. Paradis, | Montmagny | A. Pelletier, | St-Pascal |
| J.-C.-Marc Badeau, | Parent | J.-L. Vachon, | Vallée-Jonction |
| L.-P. Richard, | Riv. la Malbaie | Maurice Bélanger, | Ancienne-Lorette |
| J.-P. Lévesque, | St-Agapit | R. Turbide, | Gagnon |

## Développons le Québec avec l'aide du circuit financier canadien-français

M. Bernard Tessier, directeur général du Conseil d'expansion économique, soulignait récemment la nécessité pour les Canadiens français de mieux orienter leur épargne. Il remarquait également que nous disposons actuellement de plusieurs sociétés d'assurance, de fiducie, de gestion, de courtage, de deux banques à charte et d'institutions de crédit à tous les niveaux. Il mentionnait aussi l'importance croissante du rôle de notre gouvernement (par exemple, la création de la Société générale de financement et du Conseil d'orientation économique) dans notre tâche de construction nationale. Mais pourquoi s'intéresser aux problèmes d'un circuit financier canadien-français et de l'orientation de notre épargne ?

L'épargne est une condition essentielle de la croissance de l'économie québécoise et le volume de l'épargne que nous pouvons développer par nous-mêmes et importer de l'étranger définit en quelque sorte les possibilités et les limites de l'expansion de notre capacité à produire, à consommer et à créer de nouveaux emplois. Le volume de notre épargne n'est pas suffisant, toutefois, pour permettre le financement de tous les investissements privés et publics. Dans le secteur public, on constate que les déficits budgétaires ont été fréquents au cours des dernières années tant sur le plan provincial que sur le plan municipal : les nombreux pèlerinages du Québec vers le marché financier de New-York montrent clairement que l'épargne externe a été appelée à combler une partie de l'écart entre les dépenses et les recettes de nos gouvernements. Une façon de réduire notre dépendance sur le capital étranger serait pour le Québec d'accepter une augmentation des taxes ou encore une répartition plus équitable de la charge publique, c'est-à-dire une plus grande justice fiscale. Il s'ensuit donc qu'être "Maitres chez nous" devient plus qu'un "slogan", puisque cela implique des sacrifices du moins à court terme. On constate, d'autre part, que la majeure partie des investissements effectués dans le secteur privé, notamment dans le secteur des ressourcess naturelles, a été financée par l'épargne externe. Ces entres de capitaux se font souvent indépendamment de notre capacité à épargner et généralement en fonction des besoins de l'économie qui exporte son capital. Ceci étant, nous pouvions faire les observations suivantes :

1. Si notre société juge que ses investissements publics ou sociaux (éducation,santé, voirie etc.) sont essentiels et désirables, elle doit en assumer les coûts : l'indépendance comporte des sacrifices que nous devons accepter. Nous pouvons le faire en respectant la justice fiscale, en achetant des obligations d'épargne de notre Province et en encourageant nos institutions financières.

2. Le problème est différent dans le secteur privé où il faut du capital "disposé à prendre des risques". Il est même rendu plus difficile en raison du fait que des restrictions légales imposent des limites assez étroites sur la nature des placements que peuvent faire nos sociétés de fiducie et d'assurance (par exemple, ces dernières peuvent investir une petite partie seulement de leur actif dans les secteurs où l'élément de risque est élevé). Il ne faudrait pas que l'épargne québécoise serve uniquemment à financer les investissements de tout repos : il vaudrait peut-être mieux que l'épargne externe finance nos investissements sociaux et que nous nous occupions de développer les secteurs les plus progressifs. La rentabilité plus élevée de ces derniers serait la récompense de notre esprit de risque.

3. Il importe de toujours prendre en considération l'aspect qualitatif de notre épargne, c'est-à-dire de nous demander où et comment nous l'utilisons : une utilisation rationnelle de nos ressources ne dépend pas uniquement de notre bonne volonté mais aussi de la force de nos institutions financières canadiennes-françaises (la discrimination est parfois rentable), de la perspicacité de nos hommes d'affaires, de facteurs institutionnels (des lois, par exemple) et, évidemment, des politiques économiques et financières de nos gouvernement qui doivent viser à multiplier les occasions d'investir notre épargne d'une façon profitable.

François GAUTHIER.

## Mouvement des bourses

### Montréal

MONTREAL (P.C.) — La cote a monté de quelques fractions à la fin d'un marché irrégulier à la bourse de Montréal et à la bourse Canadienne, mardi.

L'indice monta de 0.3 à 133.6 avec 89 hausses et 73 baisses.

Le virement fut actif sur les deux parquets grâce à une poussée des échanges près de la fermeture. 237,400 valeurs industrielles changèrent de mains et 916,400 titres miniers et pétroliers.

Les papiers montèrent de 0.7 à un nouveau sommet de 122.2. Great Lakes progressa de 3-4 à 23 et Abitibi et Fraser, de 1-4 à 13 1-8 et 28 1-2 respectivement.

Les industrielles se hissèrent de 0.4 à 138.1; Moore Corporation de 3-4 à 53 1-2; Southam, de 1-2 à 28 et Page-Hersey, de 1-8 à 25 3-8. Canada Cement recula de 3-8 à 41 1-2 et CIL, de 1-4 à 19.

Les banques fléchirent de 0.3 à 120. Nouvelle-Ecosse et Royale déclinèrent de 1-4 chacune à 67 1-4 et 72 respectivement; Montréal, de 1-8 à 61 3-8.

mardi. Le virement ressembla en général à ce qu'il fut ces jours derniers. La bourse ne parut pas affectée par le budget fédéral présenté lundi.

L'achalandage de certaines valeurs spéculatives a fait monter le virement. American Leduc fut le titre le plus actif. On en négocia 393,683 actions à 22 cents, soit une hausse de quatre cents. 363,875 actions de Zulapa furent échangées à 29 cents, une majoration de 4 cents 1-2. Consolidated Mogul monta de 40 cents à $5.

Dominion Foundries and Steel fut la vedette au tableau des industrielles, montant de 1 1-8 à 74 3-8 à la suite de la nouvelle d'un fractionnement d'action de quatre pour une.

Walker-Gooderham prpopgressa de 5-8 à 22 5-8 et Consolidated Paper et National Trust, de 1-2 à 40 1-4 et 27 1-2, respepctivementp.

Les banques fléchirent. Montréal recula de 3-4 à 61 et Royale de 1-2 à 72. Algoma perdit 3-4 à 56 1-4 et Aluminium, 1-2 à 30 1-2.

### New York

NEW YORK (P.A.) — Les valeurs aéronautiques, suivies par les ferroviaires et les chimiques, ont déclenché une faible hausse à la bourse mardi.

Le marché avait été irrégulier dans la matinée. L'intérêt aux titres aéronautiques se manifesta lorsque des investisseurs prirent connaissance d'un rapport suivant lequel l'industrie qui subit habituellement des pertes durant le premier trimestre de l'année s'attend de réaliser un profit au cours du trimestre en cours.

Pan American World Airways avança de 2 7-8, United Air Lines, de 2, Eastern Air Lines, de 1 et American Airlines, de 7-8.

La menace de grève s'estompant, les ferroviaires récupérèrent les pertes de lundi. New York Central, Baltimore and Ohio, Chasepeake and Ohio et Southern Pacific montèrent de près d'un demi-point.

L'indice de Dow Jones pour une moyenne de 30 industrielles se hissa de 1.68 à 816.16, un autre sommet historique.

Quant aux valeurs canadiennes, Dome Mines s'affaissa de 5-8, McIntyre Porcupine, et Hudson Bay Mining, de 1-4. Walker Gooderham monta de 3-4.

### Toronto

TORONTO (P.C.) — Le marché s'est clos sur une note irrégulière

### Londres

LONDRES. — (Reuter). — Le ton est demeuré ferme hier, à la Bourse de Londres. Les valeurs de tout repos ont augmenté.

Les titres négociés en dollars étaient irréguliers. Parmi les titres canadiens, Consolidated Mining, Hiram Walker et International Nickel étaient en hausse; mais Noranda était terne.

Quelques banques canadiennes ont augmenté. Les assurances étaient calmes.

Certains titres industriels étaient fermes. Les principaux titres étaient en hausse; ce fut le cas de Dunlop, ICI, Associated Cement, Courtaulds, Bowater et Guest Keen, AEI et Rank Organization ont fermé en hausse.

Les pétroles étaient irréguliers. Les cuivres ont faibli.

## LES CEREALES

CHICAGO (P.A.) — Les options étaient en général à la baisse en fermeture au Board of Trade, mardi, suivant en cela l'exemple du blé qui dégringola jusqu'à 4 cents le boisseau.

La liquidation des livraisons de blé à long terme fut influencée par l'attente d'un rapport du gouvernement américain sur le nombre d'acres qui pourront être ensemencées en blé cette année, rapport qui accusera une forte augmentation sur l'an dernier. Le rapport doit être publié après la fermeture de la bourse des céréales aujourd'hui.

Les ventes de fèves soya furent peu nombreuses et la plupart des contrats furent négociés avec des baisses allant de quelques fractions à un cent en fermeture.

La liquidation pour la fève soya fut attribuée à des exportations décappointantes la semaine dernière et le surplus de cette denrée cette année sera substantiellement supérieur à ce que l'on prévoyait au commencement de la saison.

WINNIPEG (P.C.) — Les cours des céréales ont été irréguliers et le marché, terne, mardi. Le lin fut la denrée la plus active.

Au début de la séance, le marché du lin parut à la baisse. La réduction des prix de l'huile de lin en Europe provoqua un mouvement de vente et quelques négociants attendaient l'application de nouveaux soutiens des prix en Argentine pour l'huile de lin qui seraient annoncés sous peu. Bien que l'on ait demandé des informations au sujet du lin, on n'enregistra aucune vente.

Les pri xdu seigle à Winnipeg se raffermirent à mesure que la séance avançait mais le recul des prix à Chicago déclencha une certaine liquidation. La vente d'une petite quantité de seigle à l'Europe signalait un renouveau d'intérêt à l'exportation.

Le commerce des grains de provende fut léger. On a constaté quelque intérêt de la part de l'étranger à l'endroit de l'avoine. Une vente peu considérable pour l'Europe fut conclue .

# COTES DES BOURSES

## Toronto

| TITRES | ventes | haut | bas | ferm. |
|---|---|---|---|---|
| **PETROLES** | | | | |
| Acme Gas | 1000 | 9 | 9 | 9 |
| A P Cons | 500 | 42 | 42 | 42 |
| Am Leduc | 393683 | 23 | 18½ | 22 |
| Ang U Dev | 4900 | 22 | 22 | 22 |
| Asamera | 1200 | 90 | 90 | 90 |
| Bailey S pr | 50 | 23¾ | 23¾ | 23¾ |
| Bali 5¾ pr | 100 | 25½ | 25½ | 25½ |
| Banff | 200 | 175 | 175 | 175 |
| Bata | 27500 | 5¼ | 5 | 5¼ |
| Bralsa | 500 | 45 | 45 | 45 |
| Cal Ed | 570 | 22¼ | 22 | 22 |
| Calvert | 183100 | 72 | 65 | 67 |
| C S Pete | 3290 | 370 | 355 | 355 |
| C Delhi | 2490 | 650 | 635 | 645 |
| C Ex Gas | 300 | 110 | 110 | 110 |
| Cent Del | 6940 | 780 | 765 | 780 |
| C Dragon | 5000 | 33 | 31 | 33 |
| C East Cr | 600 | 108 | 106 | 106 |
| Dev Pal | 500 | 127 | 127 | 127 |
| Dome Pete | 250 | 15¼ | 15 | 15 |
| Dome Pete | 250 | 15¼ | 15 | 15 |
| Duvan | 500 | 7½ | 7½ | 7½ |
| Glacier | 400 | 9½ | 9½ | 9½ |
| Gr Plains | 390 | 11 | 10¾ | 11 |
| Gridoil | 6000 | 39 | 38½ | 39 |
| H BOil G | 283 | 15¼ | 15¼ | 15¼ |
| Long Point | 6000 | 10½ | 10½ | 10½ |
| Medal | 45898 | 455 | 440 | 450 |
| Meta Uran | 6500 | 9¼ | 9 | 9¼ |
| Mill City | 1085 | 18 | 17 | 18 |
| Nat Pete | 100 | 245 | 245 | 245 |
| N Cont | 6700 | 31 | 31 | 31 |
| N C O wts | 660 | 23 | 23 | 23 |
| Numac | 100 | 165 | 165 | 165 |
| Okalta | 1400 | 10½ | 10½ | 10½ |
| Palliser | 1000 | 30½ | 30 | 30½ |
| Pamoil | 4500 | 55 | 53 | 55 |
| Permo | 1740 | 35 | 35 | 35 |
| Peruv Oil | 2000 | 93 | 93 | 93 |
| Petrol | 8050 | 56 | 53 | 55 |
| Prairie Oil | 140 | 275 | 275 | 275 |
| Provo Gas | 2870 | 177 | 177 | 177 |
| Quonto | 3000 | 14½ | 14 | 14 |
| Ranger | 700 | 122 | 120 | 120 |
| Sarcee | 113 | 120 | 120 | 120 |
| South U | 35085 | 11 | 10¼ | 10½ |
| Stanwell | 12535 | 84 | 81 | 84 |
| Teck Corp | 3360 | 470 | 470 | 470 |
| Triad Oil | 4884 | 228 | 220 | 224 |
| Union Oil | 100 | 11¾ | 11¾ | 11¾ |
| Unisphere | 1000 | 32 | 31½ | 31½ |
| U Canso vt | 1200 | 189 | 185 | 189 |
| Un Oils | 11070 | 183 | 180 | 180 |
| Un Reef P | 4500 | 19½ | 18¾ | 19 |
| Wespac | 1400 | 12¼ | 12¼ | 12¼ |
| Westates | 200 | 715 | 715 | 715 |
| Wesburne | 3900 | 105 | 105 | 105 |
| W Decalta | 5416 | 125 | 123 | 125 |
| Yan Can | 6000 | 4½ | 4½ | 4½ |
| Total des ventes: 4,598,000. | | | | |
| **MINES** | | | | |
| Acad Uran | 5500 | 5 | 4½ | 4½ |
| Accra | 18000 | 27¼ | 27 | 27 |
| Advocate | 1050 | 640 | 640 | 640 |
| Agnico | 5983 | 49 | 48 | 49 |
| Akaitcho | 4000 | 59 | 46 | 46 |
| Am Larder | 3000 | 16 | 15½ | 16 |
| Ang Rouyn | 4900 | 22 | 20¼ | 22 |
| Ansil | 2000 | 7½ | 7½ | 7½ |
| Area | 1000 | 144 | 135 | 134 |
| Arjon | 2000 | 11 | 11 | 11 |
| A Arcadia | 6250 | 27 | 25½ | 25½ |
| Atl C Cop | 7900 | 120 | 116 | 120 |
| Atlin Ruf | 13500 | 9 | 8½ | 8½ |
| Aumaq | 1000 | 5 | 5 | 5 |
| Aunor | 510 | 380 | 380 | 380 |
| Bankeno | 1033 | 15½ | 15½ | 15½ |
| Bankfield | 2000 | 12½ | 12 | 12½ |
| Barnat | 1200 | 66 | 66 | 66 |
| Bary Expl | 16000 | 22 | 20 | 22 |
| B Duq | 24359 | 31 | 28 | 28 |
| Belterre | 3000 | 23 | 23 | 23 |
| Bethlm | 3650 | 665 | 635 | 650 |
| Bibla | 18500 | 23 | 22 | 23 |
| Bidcop | 9500 | 10 | 9½ | 10 |
| Bralorne | 1700 | 410 | 400 | 400 |
| Brunswick | 615 | 810 | 800 | 805 |
| Buff Ank | 700 | 188 | 184 | 188 |
| Bunk Hill | 211200 | 27½ | 24 | 27 |
| Cadamet | 500 | 9 | 9 | 9 |
| Camflo | 13200 | 115 | 110 | 112 |
| Camp Chib | 4775 | 500 | 480 | 480 |
| C Tung | 1600 | 85 | 82 | 85 |
| Can Mines | 5005 | 26 | 25½ | 25½ |
| C Austral | 6000 | 10 | 9½ | 9½ |
| C Dyno | 275 | 112 | 110 | 110 |
| C Faraday | 500 | 290 | 290 | 290 |
| C Malart | 4000 | 55 | 55 | 55 |
| Cdn N W | 500 | 4 | 4 | 4 |
| C Silica | 1500 | 93 | 93 | 93 |
| Candore | 58200 | 21 | 18 | 20 |
| Can Erin | 1900 | 9 | 8 | 9 |
| Casiar | 3570 | 10½ | 10¼ | 10⅜ |
| Cent Pat | 900 | 114 | 110 | 114 |
| Cent Pore | 1500 | 6½ | 6 | 6 |
| C Keeley | 21600 | 42 | 39½ | 42 |
| Chesbirk | 4000 | 6 | 5½ | 5½ |
| Chester | 1500 | 15 | 15 | 15 |
| Chimo | 8300 | 102 | 98 | 100 |
| Chrom | 4000 | 112 | 112 | 112 |
| Coch Will | 250 | 390 | 390 | 390 |
| Comb Met | 3500 | 23 | 22½ | 22½ |
| Con Key | 2625 | 9½ | 9½ | 9½ |
| Con Shaw | 1295 | 22 | 22 | 22 |
| C Bellek | 7500 | 7 | 6½ | 7 |
| C Callinan | 4000 | 7½ | 7½ | 7½ |
| Con Brewis | 5131 | 40 | 39 | 39 |
| C Discov | 2600 | 123 | 121 | 123 |
| C Fen | 1100 | 14 | 14 | 14 |
| Con Gillies | 2000 | 7 | 7 | 7 |
| C G Arrow | 2050 | 24 | 24 | 24 |
| C Halli | 1100 | 16½ | 16½ | 16½ |
| C Marben | 58000 | 119 | 110 | 111 |
| C Marcus | 2558 | 146 | 140 | 144 |
| C Mogul | 54545 | 500 | 465 | 500 |
| Con Nichol | 42666 | 9½ | 8½ | 9½ |
| C Rambler | 1460 | 155 | 151 | 155 |
| C Red Pop | 18541 | 12 | 11 | 12 |
| C Regcourt | 3000 | 11 | 11 | 11 |
| C Sanorm | 11000 | 9 | 8 | 9 |
| Conwest | 300 | 405 | 400 | 405 |
| Cop Corp | 25500 | 23 | 21 | 22 |
| Cop Man | 6000 | 8 | 7½ | 8 |
| Coulée | 6000 | 25 | 24½ | 24½ |
| Cowich | 16400 | 50 | 44 | 47 |
| Craigmnt | 1665 | 19½ | 19 | 19 |
| Crestaur | 38725 | 24½ | 22 | 24 |
| Croinor | 48850 | 18½ | 17½ | 17½ |
| Crowpat | 27000 | 11 | 10 | 11 |
| Cusco | 16000 | 10½ | 10 | 10 |
| Deer Horn | 2700 | 50 | 49 | 49 |
| Delhi Pac | 1125 | 19 | 19 | 19 |
| Denison | 5490 | 14¾ | 14⅝ | 14¾ |
| Dome | 355 | 29¾ | 29¼ | 29½ |
| Donalda | 3000 | 8 | 7½ | 7½ |
| Duraine | 1300 | 20½ | 20 | 20 |
| East Sull | 1235 | 270 | 266 | 270 |
| El Sol | 8500 | 6 | 6 | 6 |
| F West T | 5200 | 12 | 11 | 12 |
| Francoeur | 1600 | 11 | 11 | 11 |
| Galtwin | 600 | 5½ | 5½ | 5½ |
| Geco Mines | 235 | 37¾ | 37¾ | 37¾ |
| Genex | 1500 | 10½ | 10½ | 10½ |
| Gnt Mascot | 1500 | 81 | 80 | 80 |
| Giant Y K | 1512 | 11 | 10½ | 11 |
| Goldray | 26166 | 55 | 51 | 52 |
| Grandue | 650 | 14 | 14 | 14 |
| Grandue | 3670 | 565 | 540 | 540 |
| Gulch | 20200 | 6 | 6 | 6 |
| Gulf L | 12000 | 9 | 8½ | 8½ |
| Gunnar | 7767 | 700 | 690 | 700 |
| Hard Rock | 1500 | 11½ | 11½ | 11½ |
| Har Min | 11500 | 10 | 9½ | 10 |
| Hastings | 9100 | 128 | 124 | 128 |
| Headway | 7500 | 18 | 15 | 18 |
| High Bell | 1700 | 350 | 340 | 350 |
| Hollinger | 220 | 29 | 29 | 29 |
| Hud Bay | 2095 | 67¼ | 66⅝ | 66⅝ |
| Hu Pam | 2000 | 11 | 11 | 11 |
| Hydra Ex | 9330 | 28 | 27 | 28 |
| Int Helium | 2800 | 180 | 172 | 180 |
| Irish Cop | 2500 | 29¾ | 28 | 29½ |
| Iron Bay | 812 | 93 | 93 | 93 |
| Iso | 3400 | 300 | 299 | 299 |
| J Waite | 2000 | 15 | 15 | 15 |
| Jacobus | 9000 | 15½ | 15 | 15 |
| Jaye Expl | 3500 | 10½ | 10 | 10½ |
| Jelex | 18500 | 26½ | 24½ | 26 |
| Joburke | 500 | 8 | 8 | 8 |
| Joliet | 36455 | 29 | 28 | 28 |
| Jonsmith | 1500 | 15½ | 15 | 15 |
| Joutel | 2400 | 135 | 134 | 135 |
| Jowsey | 4588 | 33 | 32 | 33 |
| Kenville | 1000 | 7½ | 7½ | 7½ |
| Kerr Add | 2910 | 715 | 705 | 710 |
| K Anacon | 7654 | 75 | 71 | 75 |
| K Anac rts | 64551 | 17 | 12 | 17 |
| Kilembe | 100 | 315 | 315 | 315 |
| Kirk Min | 1000 | 15 | 15 | 15 |
| Kopan | 2500 | 12½ | 12 | 12½ |
| Lab Min | 10 | 38 | 38 | 38 |
| L Dufault | 5406 | 10¼ | 985 | 10 |
| Lakehead | 2600 | 23 | 23 | 23 |
| Lake Ling | 2050 | 7½ | 7½ | 7½ |
| L Shore | 300 | 199 | 190 | 199 |
| La Luz | 040 | 430 | 430 | 430 |
| Langis | 1500 | 32½ | 32 | 32½ |
| Leitch | 300 | 228 | 222 | 228 |
| Lencourt | 19000 | 8 | 7 | 7 |
| L L Lac | 230 | 155 | 150 | 155 |
| Lorado | 10700 | 177 | 170 | 175 |
| Louvict | 114106 | 20 | 15½ | 16½ |
| Macassa | 300 | 256 | 252 | 252 |
| Macdon | 9000 | 15½ | 14 | 14½ |
| Madsen | 310 | 218 | 218 | 218 |
| Magnet | 57500 | 6 | 4½ | 5½ |
| Malartic | 800 | 65 | 65 | 65 |
| Man Bar | 73070 | 22 | 21 | 22 |
| Manoka M S | 1100 | 16 | 15 | 16 |
| Maralgo | 7500 | 10 | 9½ | 9½ |
| Marboy | 1500 | 12½ | 12½ | 12½ |
| Marchant | 4000 | 68 | 67 | 68 |
| Marcon | 12280 | 12 | 9½ | 11 |
| Martime | 11325 | 76 | 74 | 75 |
| Martin | 26100 | 77 | 75 | 75 |
| Matatch | 1000 | 11 | 11 | 11 |
| Mattgmi | 1875 | 14 | 13¾ | 13¾ |
| Maybrun | 8000 | 11 | 10½ | 10½ |
| Mc Intyre | 95 | 53¼ | 53¼ | 53¼ |
| Mc Ken | 10000 | 22 | 21 | 22 |
| Mc Mar | 32900 | 11 | 10 | 10½ |
| Mc Wat | 1000 | 20 | 20 | 20 |
| Merrill | 1150 | 73 | 73 | 73 |
| Meta Uran | 6500 | 9½ | 9 | 9½ |
| Min Ore | 37284 | 9½ | 8½ | 9 |
| Mt Wright | 5200 | 56 | 55 | 56 |
| Multi M | 2250 | 38 | 37½ | 38 |
| Murray M | 2400 | 120 | 118 | 118 |
| Nama Cr | 5000 | 14 | 13½ | 14 |
| Nat Expl | 13000 | 9 | 7½ | 8½ |
| Nealon | 300 | 9 | 9 | 9 |
| New Alger | 22800 | 7 | 6½ | 7 |
| New Hid | 9300 | 5 | 5 | 5 |
| N Conex wts | 900 | 82 | 82 | 82 |
| N Hosco | 25050 | 252 | 239 | 240 |
| New Jason | 3000 | 6 | 6 | 6 |
| N Kelore | 66000 | 16 | 14 | 14 |
| Newlund | 12500 | 16½ | 16 | 16 |
| N Mylama | 12500 | 19 | 18 | 19 |
| Newnor | 17500 | 18 | 17 | 17 |
| N Senator | 6060 | 18 | 17½ | 18 |
| New Taku | 2000 | 11 | 11 | 11 |
| Nick Rim | 17500 | 18 | 16 | 16 |
| Nisto | 108500 | 22 | 20½ | 21 |
| Nor Acme | 1000 | 13 | 13 | 13 |
| Norbeau | 5500 | 55 | 53 | 53 |
| Norgold | 5500 | 8½ | 8½ | 8½ |
| Norlartic | 1000 | 10 | 10 | 10 |
| Norlex | 15000 | 15½ | 15 | 15½ |
| Normetal | 2895 | 360 | 355 | 360 |
| Norpax | 2500 | 9½ | 9 | 9½ |
| N Goldcrt | 586 | 19½ | 19½ | 19½ |
| N Rank | 1000 | 25 | 25 | 25 |
| N Rock | 2800 | 26½ | 24½ | 26½ |
| Northcal | 55675 | 85 | 83 | 84 |
| Northgate | 8194 | 475 | 470 | 470 |
| Nudul | 1500 | 12 | 12 | 12 |
| Nova Mine | 1000 | 25 | 25 | 25 |
| Obaska | 1000 | 5½ | 5½ | 5½ |
| O'Brien | 1000 | 52 | 51 | 51 |
| O'Leary | 2000 | 14 | 13 | 13 |
| Opemiska | 3025 | 900 | 890 | 895 |
| Orchan | 2345 | 420 | 410 | 415 |
| Ormsby | 3600 | 50 | 49 | 49½ |
| Pamour | 300 | 117 | 116 | 117 |
| Paramaq | 4500 | 11½ | 11 | 11 |
| Patino | 663 | 730 | 725 | 725 |
| Pax Int | 17900 | 38 | 36½ | 37 |
| Paymast | 10500 | 15 | 14½ | 15 |
| Peerless | 1500 | 14½ | 14½ | 14½ |
| Peel Elder | 430 | 900 | 875 | 875 |
| Perron | 1000 | 10½ | 10½ | 10½ |
| Pick Crow | 1500 | 50 | 49 | 50 |
| Placer | 1300 | 31½ | 30¼ | 30½ |
| Preston | 632 | 810 | 810 | 810 |
| Purdex | 14500 | 11 | 10 | 10½ |
| Que Chib | 2100 | 19½ | 19 | 19 |
| Que Man | 2000 | 9 | 9 | 9 |
| Quemont | 450 | 10⅝ | 10⅝ | 10⅝ |
| Radiore | 2000 | 50 | 47½ | 48 |
| Raglan | 5600 | 52 | 51 | 51 |
| Rayrock | 1150 | 88 | 88 | 88 |
| Realm | 3500 | 8½ | 8 | 8 |
| Reeves | 200 | 230 | 230 | 230 |
| Rio Algom | 2747 | 12¾ | 12½ | 12¾ |
| Rix Athab | 9200 | 24 | 23 | 23 |
| Rockwin | 6500 | 40 | 36 | 37 |
| Rowan Co n | 2500 | 7½ | 7 | 7½ |
| Ryanor | 7000 | 11 | 10½ | 11 |
| Salem | 5500 | 41 | 38 | 38 |
| San Ant | 1500 | 16 | 16 | 16 |
| Sand Riv | 12500 | 5½ | 5½ | 5½ |
| Satellite | 2000 | 11½ | 11½ | 11½ |
| Sherritt | 4120 | 320 | 315 | 315 |
| Silvmaq | 3500 | 10½ | 9½ | 9½ |
| Sil Miller | 2850 | 17½ | 17 | 17½ |
| Siscoe | 5050 | 172 | 163 | 170 |
| Stanrck | 1000 | 125 | 12 5 | 125 |
| Starratt | 4000 | 6 | 6 | 6 |
| Steeloy | 6500 | 10½ | 10½ | 10½ |
| Steep R | 1935 | 500 | 490 | 495 |
| Sud Cont | 1500 | 8 | 8 | 8 |
| Sullivan | 4250 | 178 | 172 | 177 |
| Sunburst | 9000 | 12 | 11½ | 12 |
| Temag | 1000 | 84 | 84 | 84 |
| Territory | 9000 | 19 | 18 | 19 |
| Thom L | 2500 | 48 | 46 | 46 |
| Tombill | 2200 | 100 | 98 | 98 |
| Torbrit | 3900 | 60 | 60 | 60 |
| Tormont | 17500 | 21 | 19 | 21 |
| Trans Ca n | 23000 | 116 | 113 | 116 |
| Tribag | 7500 | 140 | 133 | 140 |
| Trin Chib | 2000 | 14 | 14 | 14 |
| Tundra | 750 | 101 | 100 | 100 |
| U Asbestos | 3157 | 275 | 273 | 273 |
| U nBuffad | 7000 | 68 | 65 | 68 |
| Un Keno | 655 | 585 | 580 | 580 |
| Un Macfie | 1700 | 17 | 16 | 17 |
| Un Fort | 3000 | 11 | 11 | 11 |
| Upp Can | 2600 | 135 | 133 | 134 |
| Urban Q | 1500 | 17 | 16½ | 16½ |
| vauze | 1500 | 67 | 64 | 64 |
| vespar | 32867 | 22 | 18 | 20 |
| violam | 12100 | 340 | 315 | 320 |
| Wasamac | 2967 | 115 | 113 | 114 |
| Wedon | 500 | 4 | 4 | 4 |
| Werner | 3500 | 7 | 6½ | 6½ |
| W Malar | 3000 | 5 | 5 | 5 |
| West Mines | 4400 | 565 | 555 | 555 |
| W Surf I | 1000 | 13½ | 13½ | 13½ |
| Willroy | 1000 | 157 | 155 | 157 |
| Wiltsey | 7500 | 16 | 15 | 16 |
| Winch | 20000 | 10½ | 9½ | 9½ |
| Windfall | 7500 | 36 | 34 | 36 |
| Wr Harg | 550 | 66 | 66 | 66 |
| Yale Lead | 4500 | 12 | 11½ | 11½ |
| Yellorex | 1500 | 6 | 6 | 6 |
| Yk Bear | 200 | 117 | 117 | 117 |
| Yukeno | 2500 | 4½ | 4½ | 4½ |
| zenmac | 7100 | 29 | 28 | 28 |
| zulapa | 363875 | 31 | 26 | 29 |

**TITRES LES PLUS ACTIFS de la Bourse de Toronto**

| TITRES | ventes | haut | bas | ferm. | chang. |
|---|---|---|---|---|---|
| **INDUSTRIES** | | | | | |
| Mas F | 33110 | 20¼ | 19¾ | 20 | |
| Stl Cn | 25154 | 22¾ | 22⅝ | 22¾ | |
| Page H | 23317 | 25¾ | 25¼ | 25¾ | + ¼ |
| C Br | 12445 | 9½ | 9⅜ | 9½ | |
| Hme A | 11652 | 14 | 13⅝ | 13¾ | |
| **PETROLES** | | | | | |
| A Led | 393683 | 23 | 18½ | 22 | + 4 |
| Clvrt | 183100 | 72 | 65 | 67 | — 5 |
| Medal | 45898 | 455 | 440 | 450 | +10 |
| Suth U | 35085 | 11 | 10½ | 10½ | — 1½ |
| Anchor | 23000 | 22 | 20 | 22 | |
| **MINES** | | | | | |
| zulapa | 363875 | 31 | 26 | 29 | + 4½ |
| Bnk H | 214200 | 27½ | 24 | 27 | + 2½ |
| Louvt | 114106 | 20 | 15½ | 16½ | + 1½ |
| M Bar | 73070 | 22 | 21 | 22 | + 2 |

## Montréal

| TITRES | ventes | haut | bas | ferm. |
|---|---|---|---|---|
| Abitibi | 4960 | 13¼ | 12¾ | 12¾ |
| Abit pr | 275 | 24¾ | 24¾ | 24¾ |
| Algoma | 1550 | 57¼ | 56 | 56⅝ |
| Alumin | 2462 | 31 | 30⅝ | 30⅝ |
| Alum 4½ pr | 1035 | 42½ | 42½ | 42½ |
| Alcan 1 pr | 100 | 22 | 22 | 22 |
| Alcan 2 pr | 80 | 47¾ | 47¾ | 47¾ |
| Arg C pr | 325 | 10¾ | 10½ | 10½ |
| Asbestos | 2397 | 19¾ | 19⅝ | 19¾ |
| Bank Mont | 2161 | 61¼ | 60¾ | 61⅛ |
| Bank N S | 126 | 67¼ | 67¼ | 67¼ |
| Banq C N | 51 | 79 | 78⅞ | 79 |
| Banq P C | 75 | 54 | 54 | 54 |
| Bath P | 75 | 17½ | 17½ | 17½ |
| Bath P A | 25 | 54½ | 54½ | 54½ |
| Bell Phone | 4724 | 51⅝ | 51 | 51 |
| Bell Ph rts | 38728 | 110 | 107 | 108 |
| Bowater | 400 | 6¼ | 6¼ | 6¼ |
| Brazil | 1352 | 205 | 200 | 205 |
| B A Oil | 1035 | 30 | 30 | 30 |
| B C Pow x | 1000 | 45 | 45 | 45 |
| B C Phone | 500 | 55¾ | 55⅝ | 55¾ |
| B C Ph 515 pr | 15 | 104 | 104 | 104 |
| Bruck A | 75 | 25½ | 25½ | 25½ |
| Build Prod | 135 | 26 | 26 | 26 |
| Cal Pow | 1400 | 21⅝ | 21½ | 21½ |
| Can Cem | 825 | 41¾ | 41½ | 41½ |
| Can Cem pr | 103 | 27½ | 27½ | 27½ |
| C I Fndry | 475 | 29¼ | 29 | 29 |
| C S L | 60 | 59¼ | 59¼ | 59¼ |
| C A E | 300 | 9 | 8⅞ | 8⅞ |
| Cdn Brew | 2905 | 9⅝ | 9½ | 9⅝ |
| Cdn Br pr | 400 | 49⅝ | 49½ | 49½ |
| C Br Alum | 800 | 10 | 10 | 10 |
| C Bron pr | 30 | 95¼ | 95¼ | 95¼ |
| C Chem w | 100 | 675 | 675 | 675 |
| C Imp Bk C | 434 | 61¼ | 60⅞ | 61 |
| C I L | 500 | 19 | 18⅞ | 19 |
| C I Pow | 300 | 18 | 18 | 18 |
| C I pow pr | 370 | 47¾ | 47½ | 47½ |
| C Marconi | 225 | 410 | 410 | 410 |
| C P R | 1745 | 37⅝ | 37⅜ | 37⅝ |
| Cdn Pet pr | 1050 | 12¼ | 12 | 12¼ |
| C vickers | 600 | 18 | 18 | 18 |
| Cent Del | 1265 | 780 | 770 | 780 |
| Chemcell | 520 | 14⅝ | 14½ | 14½ |
| Chrysler | 120 | 51 | 51 | 51 |
| Coghlin | 200 | 6¾ | 6⅝ | 6⅝ |
| Col Cell | 150 | 12 | 12 | 12 |
| Con M S | 2525 | 33 | 32¾ | 33 |
| Con Paper | 926 | 40 | 39½ | 40 |
| Corby A | 100 | 20½ | 20½ | 20½ |
| Cr zell A | 125 | 28 | 28 | 28 |
| Crush Int | 400 | 8⅝ | 8⅝ | 8⅝ |
| Denison | 2695 | 14⅝ | 14½ | 14⅝ |
| Dist Seag | 1160 | 53⅝ | 53 | 53¼ |
| D Bridge | 1800 | 18⅞ | 18⅝ | 18¾ |
| Dofasco | 637 | 74½ | 74 | 74¼ |
| D Glass | 1670 | 17⅝ | 17¼ | 17¼ |
| Dosco | 525 | 14½ | 14½ | 14½ |
| D Stores | 250 | 17⅝ | 17½ | 17⅝ |
| Dom Tar | 2875 | 19½ | 19¼ | 19⅜ |
| Dom Text | 2015 | 24½ | 24¼ | 24½ |
| Donohue | 200 | 27⅞ | 27¾ | 27⅞ |
| Du Pont | 655 | 44¾ | 44½ | 44¾ |
| Dupuis Fr A | 400 | 13 | 13 | 13 |
| E Chart Trst | 50 | 53 | 53 | 53 |
| Enam A pr | 112 | 7 | 7 | 7 |
| Falcon | 440 | 65¾ | 65½ | 65¾ |
| Fam Play | 300 | 19⅝ | 19⅝ | 19⅝ |
| Fleetwood | 100 | 20 | 20 | 20 |
| Fraser | 485 | 29½ | 28¼ | 28¾ |
| G Dynam | 525 | 33 | 32⅝ | 32⅝ |
| G L Paper | 1525 | 23 | 22⅞ | 23 |
| Hawker S | 1080 | 6¼ | 6⅛ | 6¼ |
| Hollinger | 1015 | 29¼ | 29 | 29¼ |
| Home A | 2650 | 14 | 13⅞ | 13⅞ |
| Home B | 500 | 15¼ | 15¼ | 15¼ |
| Horne Pf | 1550 | 325 | 315 | 320 |
| Hud Bay | 660 | 67¼ | 66½ | 66⅝ |
| Husky Oil | 1400 | 6½ | 6½ | 6½ |
| Imp Oil | 2029 | 46⅝ | 46 | 46⅝ |
| Imp Tob | 1225 | 12½ | 12½ | 12½ |
| Imp Tob pr | 100 | 6¼ | 6¼ | 6¼ |
| Ind Accep | 925 | 23⅝ | 23½ | 23½ |
| Inland C pr | 110 | 16⅞ | 16⅞ | 16⅞ |
| Int Nickel | 1049 | 80¾ | 80½ | 80½ |
| Int Util | 580 | 24⅝ | 42½ | 24½ |
| Int Util pr | 300 | 49 | 49 | 49 |
| Inter P L | 200 | 82½ | 82 | 82½ |
| Jamaica P S | 500 | 10¼ | 10¼ | 10½ |
| Labatt | 330 | 19 | 19 | 19 |
| Loblaw B | 1250 | 7¾ | 7¾ | 7¾ |
| Loeb M | 1050 | 28 | 27¾ | 27¾ |
| Mac Laren B | 50 | 25 | 25 | 25 |
| MB and PR | 2184 | 27¼ | 27 | 27¼ |
| Maritime Elec | 310 | 21 | 21 | 21 |
| Maritime T | 840 | 19⅞ | 19⅞ | 19⅞ |
| Mtime rt | 15022 | 35 | 34 | 34 |
| Mass F | 11413 | 20¼ | 19⅝ | 20 |
| Mass F 5½ pr | 520 | 110 | 109½ | 110 |
| Molson A | 505 | 28⅝ | 28 | 28⅝ |
| Molson B | 40 | 29 | 29 | 29 |
| Moore Corp | 715 | 53½ | 53½ | 53½ |
| Nfld Light | 200 | 11 | 11 | 11 |
| Nor Phone | 1041 | 44⅝ | 44½ | 44½ |
| NS LP | 3400 | 27 | 27 | 27 |
| Ogilvie | 3395 | 15⅜ | 15¼ | 15¼ |
| Ogilvie pr | 40 | 39⅝ | 39⅝ | 39⅝ |
| Ont Steel | 50 | 28⅜ | 28⅜ | 28⅜ |
| Pac Pete | 936 | 11½ | 11¼ | 11½ |
| Page Hers | 1525 | 25¾ | 25½ | 25¾ |
| Placer | 600 | 31 | 31 | 31 |
| Pow Corp | 1700 | 10⅝ | 10½ | 10½ |
| Price Br | 756 | 41⅛ | 41 | 41 |
| Q N Gas | 200 | 7 | 7 | 7 |
| K N Gas pr | 50 | 99 | 99 | 99 |
| Que Phone | 651 | 48 | 47½ | 48 |
| Que Ph 61 p | 125 | 21 | 21 | 21 |
| Reitman | 250 | 12 | 12 | 12 |
| Reitman A | 435 | 10 | 9¼ | 10 |
| Rockwell | 1144 | 44¾ | 44⅝ | 44¾ |
| Rolland A | 100 | 9¼ | 9¼ | 9¼ |
| Rothmans | 875 | 12 | 12 | 12 |
| Royal Bank | 809 | 72¾ | 72 | 72 |
| Russell | 900 | 10¼ | 10¼ | 10¼ |
| St L Cem A | 160 | 18½ | 18½ | 18½ |
| Salada F | 1305 | 10⅝ | 10½ | 10⅝ |
| Shell Can | 700 | 16¼ | 16 | 16 |
| Shell In pr | 3000 | 26⅝ | 26¼ | 26⅝ |
| Sher W | 105 | 33 | 33 | 33 |
| Sher W pr | 25 | 130¼ | 130¼ | 130¼ |
| Shop Save | 525 | 12⅞ | 12⅝ | 12⅞ |
| Simpsons | 300 | 40⅝ | 40⅝ | 40⅝ |
| Southa m | 50 | 28 | 28 | 28 |
| Steel Ca n | 4135 | 22⅞ | 22⅝ | 22⅞ |
| Steinbg A | 640 | 27 | 26⅞ | 26¾ |
| Texaco C | 400 | 53½ | 53¼ | 53½ |
| Tor Dom | 180 | 61¼ | 61¼ | 61¼ |
| T Fin A | 535 | 11⅞ | 11⅞ | 11⅞ |
| Tr C Corp | 620 | 10¼ | 10¼ | 10¼ |
| Tr Can P L | 1390 | 35¼ | 34⅞ | 35¼ |
| Tr Mt P L | 900 | 16⅞ | 16⅝ | 16⅞ |
| Un Steel | 120 | 440 | 440 | 440 |
| Walk G W | 2345 | 32⅝ | 32 | 32⅝ |
| W Coast Tr | 800 | 16⅞ | 16⅝ | 16⅝ |
| Weston A | 200 | 15½ | 15½ | 15½ |
| Weston B | 100 | 17¼ | 17¼ | 17¼ |
| zellers pr | 500 | 49½ | 49½ | 49½ |

## Canadienne

| TITRES | ventes | haut | bas | ferm. |
|---|---|---|---|---|
| Alscope | 2500 | 50 | 45 | 45 |
| Alsof | 1000 | 13½ | 13½ | 13½ |
| Amg B B | 1100 | 5 | 5 | 5 |
| Ameran | 500 | 8 | 8 | 8 |
| An Am Mo | 1240 | 186 | 180 | 185 |
| Anthonian | 1000 | 6½ | 6½ | 6½ |
| Allied Tel | 3900 | 120 | 115 | 115 |
| Augustus | 700 | 28 | 28 | 28 |
| Baker | 500 | 9 | 9 | 9 |
| Band Ore | 500 | 10 | 10 | 10 |
| Bateman | 17000 | 9½ | 9½ | 9½ |
| Blk Hawk | 7100 | 114 | 111 | 111 |
| Blk River | 3400 | 16½ | 16 | 16 |
| Blue Bon | 600 | 315 | 315 | 315 |
| Bluewtr | 2000 | 30 | 29 | 29 |
| Bruneau | 7500 | 24 | 22 | 23 |
| Burnt Hill | 7000 | 38 | 37 | 38 |
| Calumet | 1000 | 3½ | 3½ | 3½ |
| C Collieries | 1600 | 12 | 12 | 12 |
| C Delhi | 3800 | 635 | 635 | 635 |
| C Secur A | 700 | 100 | 100 | 100 |
| Cassiar | 400 | 10¼ | 10½ | 10½ |
| Cent Man | 9700 | 12 | 11½ | 12 |
| Cessland | 100 | 140 | 140 | 140 |
| Chemalloy | 2080 | 67 | 65 | 65 |
| Chipman | 2000 | 5½ | 5½ | 5½ |
| Com Oil G | 1000 | 35 | 35 | 35 |
| C Canoram | 10000 | 72 | 70 | 72 |
| Copstrm | 4000 | 16 | 15½ | 16 |
| Crusade | 500 | 8 | 8 | 8 |
| Delta Elec | 2500 | 270 | 255 | 270 |
| Denault | 115 | 21 | 21 | 21 |
| Dome | 140 | 29¼ | 29¼ | 29¼ |
| D Explorer | 500 | 12½ | 12½ | 12½ |
| D Oilcloth | 565 | 30 | 30¼ | 30¼ |
| Dumagam | 3000 | 98 | 91 | 91 |
| East Sull | 3200 | 270 | 270 | 270 |
| East vent | 1800 | 59 | 55 | 55 |
| Equity Exp | 9000 | 15 | 14 | 15 |
| Fab | 1300 | 14 | 14½ | 14½ |
| Fano | 10000 | 8 | 7½ | 7½ |
| Fontana | 4500 | 4½ | 4½ | 4½ |
| Futurity rt | 11000 | ¼ | ¼ | ¼ |
| G Autotron | 5300 | 380 | 370 | 380 |
| Glen Lake | 2900 | 108 | 100 | 108 |
| Gul Por Ur | 3500 | 12 | 12 | 12 |
| Ghislau | 94400 | 48½ | 29 | 47 |
| Hastigs | 2000 | 125 | 125 | 125 |
| Inland C | 100 | 360 | 360 | 36 0 |
| Inspiration | 400 | 160 | 160 | 160 |
| Int A Dev | 200 | 120 | 120 | 120 |
| Inter Dred | 8000 | 15 | 14 | 15 |
| Jubilee | 27360 | 325 | 305 | 325 |
| Kelly Desmd | 5500 | 63 | 60 | 63 |
| Kiena | 1200 | 435 | 430 | 430 |
| Kodiak Pet | 11166 | 175 | 145 | 160 |
| Kontiki | 2000 | 10 | 10 | 10 |
| Lamontagne A | 200 | 10 | 10 | 10 |
| Mal Hy Gde | 500 | 35 | 35 | 35 |
| Massvall | 94500 | 25½ | 21½ | 22½ |
| Mc Adam | 6000 | 61 | 61 | 61 |
| Mc Kinney | 5500 | 15 | 14 | 14 |
| Mer Chib | 1000 | 12 | 12 | 12 |
| Mid Chib | 1000 | 30½ | 30½ | 30½ |
| Midepsa | 2000 | 210 | 204 | 210 |
| Mistango | 3000 | 17 | 17 | 17 |
| Molyb | 4500 | 30 | 30 | 30 |
| Monpré | 19500 | 11½ | 10 | 10½ |
| Mt Pleasnt | 8600 | 115 | 110 | 113 |
| M R Dairies | 1200 | 6½ | 6 | 6½ |
| M R Rice | 100 | 12¾ | 12½ | 12½ |
| Mussens | 200 | 10⅝ | 10⅝ | 10⅝ |
| N Forma | 500 | 4 | 4 | 4 |
| N I Mines | 15125 | 73 | 68 | 69 |
| N W Amulet | 500 | 7 | 7 | 7 |
| North Exp | 67600 | 205 | 185 | 202 |
| N W Canisk | 5950 | 16 | 14 | 14 |
| Nova Mines | 5000 | 25 | 25 | 25 |
| Opem Expl | 2500 | 16 | 15 | 15½ |
| Opemiska | 700 | 900 | 890 | 890 |
| P A Inv | 500 | 410 | 410 | 410 |
| Peso | 500 | 162 | 162 | 162 |
| Pat Silver | 9000 | 10½ | 10 | 10 |
| Pandash | 54000 | 11½ | 10 | 11½ |
| Peace Riv | 2250 | 395 | 378 | 375 |
| Pembrk Elec | 100 | 23¼ | 23¼ | 23¼ |
| Pennbec | 1000 | 5½ | 5½ | 5½ |
| Phonx Cn | 500 | 45 | 45 | 45 |
| Pitt Gold | 146000 | 7 | 5 | 7 |
| Porcupine | 5500 | 7 | 6 | 7 |
| Pw Cp 1st pr | 245 | 50 | 49½ | 50 |
| Pow Cp 2 pr | 150 | 12 | 12 | 12 |
| Que Chib | 500 | 19½ | 19½ | 19½ |
| Que I Min | 33100 | 53 | 47 | 53 |
| Que Smelt | 5500 | 11 | 10½ | 10½ |
| Qu P 55 pr | 1000 | 20 | 20 | 20 |
| Ruby Foo w | 100 | 16 | 16 | 16 |
| St L Colum | 400 | 215 | 200 | 210 |
| Silver Reg | 2000 | 21 | 20 | 20 |
| Sliv Sum | 3000 | 22 | 20 | 20 |
| S Trifault | 5000 | 9½ | 9½ | 9½ |
| Spartan | 1350 | 40 | 40 | 40 |
| Strs Explain | 7200 | 100 | 98 | 100 |
| Sullivan | 5600 | 175 | 175 | 175 |
| Superpac | 750 | 400 | 390 | 390 |
| Taché | 40000 | 10 | 10 | 10 |
| Talisman | 2100 | 81 | 78 | 78 |
| Tib Expl | 17000 | 5½ | 5½ | 5½ |
| Titan | 500 | 5 | 5 | 5 |
| Trnterre | 60900 | 115 | 101 | 109 |
| U Corp B | 800 | 32 | 32 | 32 |
| U Obalski | 11100 | 58 | 56 | 59 |
| virginia | 5000 | 3½ | 3½ | 3½ |
| Weedon | 3000 | 4 | 4 | 4 |
| Westburne | 1200 | 105 | 105 | 105 |
| Westville | 3000 | 4 | 4 | 4 |
| York Spec | 1100 | 5½ | 495 | 5½ |
| zulapa | 10000 | 30 | 30 | 30 |
| West Mines | 800 | 560 | 560 | 560 |

Total des ventes: Industries, 237,400; Mines et Pétroles: 916,400.

## New-York

(Par la Presse Associée)

| TITRES | vente | haut | bas | ferm. |
|---|---|---|---|---|
| ACF Ind | 3900 | 69⅞ | 68¼ | 69¾ |
| Address | 7100 | 49⅞ | 48⅝ | 49½ |
| Address | 7100 | 49⅞ | 48⅝ | 49½ |
| Allegany | 14100 | 12⅝ | 12½ | 12⅝ |
| Allis Ch | 6300 | 17¼ | 17 | 17¼ |
| Amerada | 8100 | 78¼ | 76⅞ | 76⅞ |
| Am Can | 10900 | 42 | 41⅝ | 42 |
| Am Cyan | 5100 | 63¾ | 63⅛ | 63¾ |
| Am Mot | 25000 | 17¼ | 17 | 17 |
| Am Smelt | 3500 | 94¼ | 93⅞ | 94 |
| Am Std | 10200 | 21 | 20½ | 20⅞ |
| Am Sugar | 3400 | 22¾ | 22⅝ | 22⅝ |
| Am Tel | 23100 | 140½ | 139⅞ | 140¼ |
| Am Tob | 9400 | 30½ | 30 | 30½ |
| Amsted | 1200 | 43¾ | 43¼ | 43¼ |
| Anconda | 11400 | 50½ | 49⅞ | 49⅞ |
| Armco Stl | 4500 | 74⅝ | 73¼ | 73¼ |
| Armstg Ck | 1100 | 122 | 120⅝ | 121⅝ |
| Babcock | 5000 | 59¾ | 59¼ | 59½ |
| Balt Ohio | 300 | 38 | 37⅞ | 38 |
| Beth Steel | 16700 | 37⅛ | 36⅝ | 36⅞ |
| Boeing | 22700 | 44 | 42⅞ | 43⅞ |
| Borden | 4000 | 74⅞ | 74⅝ | 74¾ |
| Borg War | 6800 | 47¾ | 47 | 47¾ |
| Bos Edison | 100 | 43 | 43 | 43 |
| Brunswk | 17600 | 10⅝ | 10⅜ | 10⅝ |
| Bucy Erie | 4500 | 26⅞ | 26¼ | 26¾ |
| Budd Co | 6100 | 17¼ | 17 | 17 |
| Burl Ind | 3800 | 47⅝ | 47⅜ | 47⅝ |
| Burrghs | 13100 | 24⅜ | 24⅛ | 24¼ |
| Calumet xd | 2900 | 17¼ | 17 | 17⅛ |
| Camp Soup | 1000 | 117 | 116½ | 117 |
| Can Dry | 7700 | 31½ | 29⅞ | 31 |
| Cdn Brew | 1500 | 9⅛ | 9 | 9⅛ |
| CPR | 2600 | 35 | 34¾ | 35 |
| Case JI | 4900 | 10⅝ | 10⅜ | 10⅝ |
| Cater Tr | 5800 | 59¼ | 58¾ | 58⅞ |
| Celanese | 3500 | 65½ | 64¾ | 65½ |
| Ches Ohio | 7600 | 69⅞ | 69⅛ | 69¾ |
| Chrysler | 54900 | 47½ | 46½ | 46⅞ |
| Cities Sv | 3600 | 65⅞ | 65⅜ | 65⅜ |
| Clevite | 5300 | 46⅝ | 45⅞ | 46¼ |
| Coca Cola | 1300 | 125½ | 124½ | 124¾ |
| CBS | 23700 | 44¾ | 43¼ | 43⅞ |
| Coml Solv | 2600 | 31¼ | 31 | 31 |
| Con Edis | 2100 | 84½ | 84¼ | 84⅜ |
| Container | 1800 | 32⅞ | 32⅝ | 32¾ |
| Con Can | 10000 | 44⅞ | 44 | 44⅞ |
| Cont Oil | 3000 | 65¼ | 64½ | 65¼ |
| Copw Stl | 1300 | 46⅞ | 46 | 46⅞ |
| Corn Prod | 6500 | 66⅛ | 65⅞ | 66⅛ |
| Crane Co | 300 | 67¼ | 66⅞ | 67¼ |
| Cr zell | 2100 | 54½ | 54 | 54 |
| Curtiss Wr | 4200 | 18⅝ | 18⅜ | 18½ |
| Deere | 2200 | 42¾ | 42 | 42¾ |
| Dist Seag | 1300 | 49⅝ | 49⅛ | 49⅝ |
| Dome M | 1500 | 27⅜ | 26⅞ | 27⅛ |
| Douglas | 5700 | 23⅞ | 23⅜ | 23½ |
| Dow Chem | 8700 | 71⅛ | 70⅞ | 71⅛ |
| Du Pont | 2200 | 261 | 259⅞ | 261 |
| East Kod | 3800 | 130⅞ | 129⅞ | 130 |
| Eaton Mfg | 5600 | 44⅞ | 44⅛ | 44⅞ |
| El Stor Bat | 700 | 39⅞ | 39⅛ | 39⅞ |
| El Paso | 8200 | 18⅞ | 18⅝ | 18⅞ |
| Firestn | 6600 | 44⅜ | 43⅞ | 44 |
| Ford | 55200 | 57½ | 57⅛ | 57⅝ |
| Frueh Tra | 14600 | 32½ | 31⅞ | 31⅞ |
| Gen Dyn | 24400 | 31¼ | 30¼ | 30½ |
| Gen Elec | 23800 | 90⅛ | 89⅞ | 90⅛ |
| Gen Fds | 8000 | 90½ | 89 | 90½ |
| Gen Mills | 8200 | 42⅞ | 41⅝ | 42 |
| GMC | 30000 | 84⅛ | 83⅝ | 83⅞ |
| Gen Tire | 55400 | 25⅞ | 24⅞ | 25⅞ |
| Ga Pac Cp | 11900 | 64⅞ | 64 | 64⅞ |
| Glidden | 1800 | 48⅞ | 48⅛ | 48⅝ |
| Goodrich | 8900 | 59⅞ | 58½ | 59 |
| Goodyear | 7000 | 46¼ | 45⅞ | 46¼ |
| Grand Un | 3900 | 18⅛ | 17⅞ | 18⅛ |
| Gt A P | 18700 | 35⅞ | 34⅞ | 35 |
| Gt Nor Ry | 4100 | 59⅞ | 58 | 58¼ |
| Gulf Oil | 22600 | 53⅛ | 52⅝ | 52⅞ |
| Homstk | 3200 | 45½ | 45⅛ | 45¼ |
| Hud B M | 100 | 62½ | 62½ | 62½ |
| Interlake | 700 | 28 | 27⅞ | 27⅞ |
| Int Bus | 6500 | 585 | 582½ | 583½ |
| Int Harv | 6300 | 68 | 67⅝ | 67⅝ |
| Int Nick | 7700 | 74⅝ | 74¼ | 74⅝ |
| Int Pap | 35700 | 31⅜ | 30⅞ | 31¼ |
| Int Tel xd | 18200 | 56 | 55¼ | 56 |
| Johns M | 8100 | 61½ | 60⅞ | 61⅛ |
| Kellogg | 2600 | 42⅞ | 42¼ | 42⅞ |
| Kennecot | 7200 | 85 | 84½ | 85 |
| Korvette | 50000 | 32⅞ | 31⅞ | 31⅞ |
| Kresge | 4400 | 30⅞ | 30½ | 30⅞ |
| Kroehler | 400 | 18⅞ | 18⅞ | 18⅞ |
| Lib McN L | 1100 | 15⅞ | 15⅝ | 15⅞ |
| Litton Ind | 8700 | 67 | 66⅞ | 66⅞ |
| Lock Airc | 40400 | 38½ | 37⅞ | 37⅞ |
| Loew's | 4300 | 20⅞ | 20⅝ | 20⅞ |
| Mad S Gar | 2500 | 1⅞ | 1⅞ | 1⅞ |
| Marath Oil | 3200 | 58⅞ | 57⅞ | 58⅛ |
| Marsh Fld | 2100 | 40 | 39⅞ | 40 |
| Martin | 10300 | 19 | 18⅞ | 18⅞ |
| McKee | 1000 | 20⅞ | 20⅝ | 20⅞ |
| Merck | 3700 | 118⅞ | 117⅞ | 118 |
| Mels Hon | 4600 | 127 | 125¾ | 126¾ |
| Minn MM | 8700 | 67⅞ | 67⅛ | 67⅞ |
| Minn Ont | 1100 | 24½ | 24⅜ | 24⅜ |
| Mohasco | 11800 | 12⅞ | 12⅝ | 12⅞ |
| Monsant | 22800 | 72⅞ | 71⅞ | 72⅞ |
| Mont Ward | 5500 | 37 | 36⅞ | 36⅞ |
| Nat Aviat | 2100 | 36⅞ | 36 | 36⅞ |
| N Cash xd | 5300 | 75⅞ | 75⅛ | 75⅞ |
| Nat Dist | 17700 | 26⅞ | 25⅞ | 26⅞ |
| Nat Gyps | 3300 | 48⅞ | 48⅛ | 48⅛ |
| NY Cent | 18800 | 35⅞ | 33⅞ | 33⅞ |
| Nor Pac | 3900 | 53⅞ | 52⅞ | 52⅞ |
| Outb Mar | 10000 | 17⅞ | 16⅞ | 17⅞ |
| Parke Da | 14200 | 32⅞ | 32 | 32⅞ |
| Penn RR | 28000 | 33⅞ | 32⅞ | 32⅞ |
| Pepsi Cola | 1700 | 49⅞ | 49⅛ | 49⅞ |
| Pfizer | 5900 | 49¼ | 48⅞ | 49¼ |
| Phelps D | 2700 | 69⅞ | 68⅞ | 68⅞ |
| Philip Mor | 1100 | 74⅞ | 73⅞ | 74⅞ |
| Pit Plate | 7200 | 65⅛ | 64⅞ | 65 |
| Pro Gam | 10400 | 86⅞ | 86 | 86⅞ |
| Pullman | 3200 | 33⅞ | 33⅛ | 33⅞ |
| RCA | 52000 | 37⅞ | 37⅛ | 37⅞ |
| Ralston | 4200 | 31 | 30⅞ | 31 |
| Repub Stl | 14100 | 45⅞ | 44⅞ | 45 |
| Rev Tob | 27700 | 40⅞ | 40¼ | 40⅞ |
| Rich Mer | 1800 | 49⅞ | 49⅛ | 49⅞ |
| Royal Dut | 20900 | 42⅞ | 41⅞ | 42⅞ |
| Sears R | 7200 | 107⅞ | 106⅞ | 107⅞ |
| Shell Oil | 2200 | 47⅞ | 47⅛ | 47⅞ |
| Sheraton | 1800 | 8⅞ | 8⅞ | 8⅞ |
| Sinclair | 6400 | 46 | 45⅞ | 45⅞ |
| Socony | 4100 | 70⅞ | 69⅞ | 70⅞ |
| South Pac | 22900 | 40⅝ | 39⅞ | 40½ |
| Sperry R | 33900 | 18¼ | 18 | 18 |
| Std Cal | 18900 | 60½ | 60 | 60½ |
| Std Ind | 3000 | 62⅝ | 62⅜ | 62⅝ |
| Std NJ | 20700 | 84½ | 83½ | 84¼ |
| Stud Pack | 14200 | 7⅞ | 7⅝ | 7⅞ |
| Sun Oil | 600 | 53⅞ | 53½ | 53⅞ |
| Swift | 2600 | 47¼ | 46⅞ | 47⅛ |
| Texaco | 14800 | 75 | 74⅞ | 74⅞ |
| Tex G Sul | 23700 | 24 | 23⅞ | 23⅞ |
| Textron | 10400 | 42½ | 42 | 42½ |
| Thiokol | 8000 | 17⅛ | 16⅝ | 16⅞ |
| Idewt 0 | 6400 | 29½ | 37½ | 39⅞ |
| Timken | 1700 | 85⅞ | 85 | 85⅞ |
| Twent C | 3700 | 23⅞ | 22⅞ | 23⅞ |
| Un Carb | 5100 | 120 | 119⅞ | 120 |
| Utd Airc | 5000 | 47⅞ | 47¼ | 47⅞ |
| Un Fruit | 9700 | 23⅞ | 22½ | 22½ |
| US Freight | 4500 | 53¼ | 52⅞ | 52⅞ |
| US Gyps | 6900 | 92¼ | 91½ | 91⅞ |
| US Rubb | 5800 | 53⅞ | 52⅞ | 52⅞ |
| US Steel | 25400 | 58 | 57⅞ | 57⅞ |
| vanada Cp | 3600 | 14¼ | 14 | 14¼ |
| Walkers | 1000 | 60⅞ | 59½ | 60 |
| W Un T xd | 6000 | 33⅞ | 33⅛ | 33½ |
| Wesths El | 99400 | 37 | 36¼ | 36⅞ |
| Woolwth | 4400 | 77¼ | 75⅞ | 75⅞ |
| xerox Cp | 26100 | 88⅞ | 86⅞ | 87¼ |

Total des ventes: 5,400,000.

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Am Leduc | 1500 | 25 | 23 | 25 |
| Bralorne | 200 | 405 | 405 | 405 |
| C Halli | 2000 | 17 | 17 | 17 |
| C Marben | 100 | 117 | 117 | 117 |
| C Delhi | 266 | 700 | 695 | 700 |
| C Dyno | 100 | 113 | 113 | 113 |
| Coch Will | 100 | 410 | 410 | 410 |
| C Ex Gas | 1000 | 120 | 120 | 120 |
| Crestaur | 1000 | 23½ | 23½ | 23½ |
| Calumet | 1000 | 72 | 72 | 72 |
| Deer Horn | 2350 | 55 | 51 | 51 |
| El Sol | 2000 | 6 | 6 | 6 |
| Gunnar | 200 | 715 | 710 | 710 |
| Kerr Add | 100 | 710 | 710 | 710 |
| Lorado | 3600 | 189 | 175 | 175 |
| Madsen | 500 | 232 | 232 | 232 |
| Martime | 500 | 78 | 78 | 78 |
| Medal | 500 | 450 | 450 | 450 |
| Multi M | 500 | 42 | 42 | 42 |
| Maybrun | 2000 | 11 | 11 | 11 |
| N Rank | 1000 | 25 | 25 | 25 |
| Nick Rim | 500 | 17½ | 17½ | 17½ |
| Sherritt | 100 | 320 | 320 | 320 |
| Siscoe | 2400 | 180 | 175 | 180 |
| Steep R | 620 | 545 | 540 | 545 |
| Upp Can | 3100 | 155 | 150 | 150 |
| violam | 100 | 345 | 345 | 345 |
| Yale | 1000 | 12 | 12 | 12 |

## Américaine

(Par la Presse Associée)

| TITRES | vente | haut | bas | ferm. |
|---|---|---|---|---|
| Bell Phone | 300 | 48 | 48 | 48 |
| Brazil | 300 | 2 | 1⅞ | 2 |
| BA Oil | 1200 | 27¾ | 27½ | 27½ |
| Bunk Hill | 1100 | 22⅞ | 22½ | 22½ |
| CS Pete | 2400 | 3⅞ | 3 5-16 | 3 5-16 |
| C Javelin | 1900 | 11⅞ | 11½ | 11⅞ |
| Cdn Marc | 500 | 4 | 4 | 4 |
| Con MS | 200 | 31 | 30½ | 30½ |
| Creole | 3700 | 43½ | 42⅞ | 43 |
| Dev-Pal | 1000 | 1 3-16 | 1 3-16 | 1 3-16 |
| Dome Pet | 200 | 14 | 14 | 14 |
| Ford Can | 300 | 164 | 163 | 163½ |
| Goldfield | 1000 | 1⅞ | 1⅞ | 1⅞ |
| Hollinger | 200 | 26⅞ | 26⅞ | 26⅞ |
| Imp Oil | 1900 | 43⅞ | 42½ | 43⅛ |
| Imp Tob C | 400 | 12 | 11⅞ | 12 |
| Ins N Am | 1000 | 99 | 97⅞ | 99 |
| Jupiter | 2000 | 7 | 6⅞ | 7 |
| L Shore | 500 | 2⅛ | 2 | 2 |
| Massey F | 13700 | 19⅞ | 19⅝ | 19⅞ |
| Mead John | 3000 | 23 | 22½ | 22⅞ |
| Nat P J | 100 | 2 5-16 | 2 5-16 | 2 5-16 |
| Nat Lub | 2200 | 27⅞ | 26⅞ | 26⅞ |
| Pac Pete W | 700 | 5⅞ | 5⅞ | 5⅞ |
| Preston | 400 | 7⅞ | 7⅞ | 7⅞ |
| Peel Elder | 300 | 8⅞ | 8⅞ | 8⅞ |
| Scurry R | 1300 | 13⅞ | 13⅞ | 13⅞ |
| Technclr | 4600 | 18⅞ | 18 | 18⅞ |
| Trns L xd | 100 | 13 | 13 | 13 |
| UN Gas | 100 | 20⅞ | 20⅞ | 20⅞ |
| Utah Id S | 800 | 13⅞ | 13½ | 13⅞ |

Total des ventes: 1,320,000.

MARCHE ETRANGER

| TITRES | ventes | haut | bas | ferm. |
|---|---|---|---|---|

## LES GRAINS

| Avoine : | haut | bas | ferm. | préc. |
|---|---|---|---|---|
| Mai | — | — | 77⅞ | 77⅞ |
| Juillet | — | — | 78⅞ | 79 |
| Octobre | 80⅝ | 80 | 80⅞ | 80¼ |
| Décembre | — | — | 78¼ | 78⅞ |
| **Orge :** | | | | |
| Mai | 115 | 114⅞ | 114⅞ | 115⅞ |
| Juillet | 115 | 114⅞ | 114⅞ | 115⅞ |
| Octobre | 114⅞ | 114¼ | 114⅞ | 115 |
| Décembre | — | — | 112⅞ | 113⅞ |
| **Lin :** | | | | |
| Mai | 329⅞ | 327⅞ | 328 | 328 |
| Juillet | 328 | 327¼ | 327⅞ | 327⅞ |
| Octobre | 327½ | 325⅞ | 326⅞ | 326⅞ |
| Décembre | 323½ | 322⅞ | 323¼ | 324 |
| **Seigle :** | | | | |
| Mai | 142 | 141 | 141⅞ | 142 |
| Juillet | 141⅞ | 140⅞ | 140⅞ | 141⅞ |
| Octobre | 139⅞ | 139 | 139 | 139½ |
| Décembre | — | — | 137 | 137⅞ |
| **Rapeseed :** | | | | |
| Mars | 251¼ | 249½ | 251½ | 250 |
| Mai | 254½ | 252½ | 254½ | 253¾ |
| Juillet | 255⅞ | 255 | 255⅞ | 255 |

**Prix Comptants**

Avoine: 2 CW 77⅞; Ex 3 CW 75⅞; 3 CW and Ex 1 Feed 72⅞; 1 Feed 73⅞; 2 Feed 69⅞; 3 Feed 66⅞; Mixed Feed 52.

Orge: 1 and 2 CW 6-Row 116⅞; 1 CW 2-Row 114⅞; 2 CW 2-Row 110⅞; 3 CW 6-Row 114⅞; 3 CW 2-Row and 1 Feed 109⅞; 2 Feed 107⅞; 3 Feed 105⅞.

Seigle: 1 and 2 CW 139⅞; 3 CW 135⅞; 4 CW 113⅞; Ergoty 113⅞; Track 139⅞.

Lin: 1 CW 358; 2 CW 350; 3 CW 253; Track 324⅞.

Rapeseed: No 1 CDN 251⅞.

## Conférencier chez les assureurs-vie de Québec

Monsieur Oscar Mercure, C. A., prononcera une causerie à l'occasion du diner mensuel de l'Association des Assureurs-Vie de Québec au Restaurant "Hôtel-Motel Carillon" jeudi le 19 mars à 12.30 P.M. Monsieur Oscar Mercure a intitulé sa conférence "Comment faire face à la concurrence pour le dollar de l'épargne". (**)

## FRUITS ET LEGUMES

MONTREAL. — (P. C.) — Voici telle que publiée par le service de l'horticulture du ministère provincial de l'Agriculture, la liste des prix payés hier, aux cultivateurs par les grossistes en fruits et legumes au marché central de Montréal :

Pommes : McIntosh $3 à $3.-25 à cuire $1.50 à $1.90, Cortland $2.75 à $3 le minot.

Betteraves : $1 25 à $1.50 les 50 livres.

Carottes : $1 à $1.25 les 50 livres et $1.90 à $2 les 24 cellos de deux livres, $1.75 à $1.90 les 10 cellos de 5 livres.

Choux : $1.35 à $1.50 les 50 livres.

Navets : no 1 $1.35 à $1.50, no 2 $1 les 50 livres.

Oignons : jaunes no 1 un po. 3-4 et plus $1.50 à $1.75, no 2 $1.25 rouge $1.50 à $1.75 les 50 livres.

Panais : $2.50 à $3 le minot, $1.75 à $2 les 12 cellos de deux livres.

Patates : .90 à $1 le 50 livres.

Poireaux : petits .50, gros .75 à .85 la douzaine.

Sirop d'érable : $5.50 à $5.-75 le gallon.

## HYDRO-QUEBEC

### Soumission no. B-263

Des soumissions cachetées devront être adressées en quatre exemplaires aux soussignés, 21e étage, 75 ouest boulevard Dorchester, Montréal à temps pour être reçues ou livrées au plus tard à 10 h. 30 A.M. heure normale de l'Est le jeudi 2 avril 1964, relativement à la **construction des fondations et au montage des pylones d'ancrage nos: 701-1, 701-2, 705-1 et 705-2 à la Rivière Saguenay.**

**Chaque soumission doit être accompagnée d'une garantie, sous forme de chèque visé payable à l'Hydro-Québec, pour un montant de vingt mille dollars ($20,000). Cette garantie est confisquée si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions. Au moment de l'adjudication du contrat, ce dépôt est remis au soumissionnaire, à moins qu'il ne soit l'adjudicataire. Dans ce dernier cas, le dépôt est conservé jusqu'à ce qu'il soit remplacé par un bon de garantie d'exécution et un bon de garantie de main d'oeuvre et de matériel.**

On peut examiner les plans, les devis et autres formules de soumission au bureau de

**L'Ingénieur en chef,**
**Service des projets techniques,**
**HYDRO-QUEBEC**
**75 ouest, boul. Dorchester,**
**14e étage, Montréal,**

et en obtenir copie contre un dépôt de $50, sous forme de chèque visé ou de mandat payable à l'Hydro-Québec. Ce montant n'est remboursé qu'aux soumissionnaires qui ont présenté une soumission en bonne et due forme. Seuls les individus, firmes, compagnies et corporations ayant leur siège social et leur principale place d'affaires dans la province de Québec sont invités à présenter des soumissions. Seuls sont admis à soumissionner ceux qui ont obtenu les documents directement de l'Hydro-Québec.

Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fournie à cet effet et sur laquelle doit être indiquée lisiblement la mention **"Soumission No B-263"**.

L'Hydro-Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

Les Co-Secrétaires
R. Lacasse — W. E. Johnson
Montréal, le 16 mars 1964.

## OEUFS ET VOLAILLES

Le marché des oeufs a été assez ferme, à Québec, au cours de la semaine écoulée. Les prix ont fléchi de un à deux cents la douzaine et cela pour deux catégories seulement. La demande est plutôt tranquille.

La marché de la volaille est à la baisse dans le poulet en général, ainsi que le dindon de grill. Présentement les abattoirs locaux ont des surplus difficiles à écouler, ce qui favorise la diminution des prix. Toutefois, il y a rareté de gros dindons.

**PRIX POUR LES OEUFS**

| Catégories-grosseur | A | B | C | D |
|---|---|---|---|---|
| A-E-Gros | 32½-33½ | 39½-40 | 45-50 | 55-60 |
| A-Gros | 30 -30 | 37 -37½ | 46-48 | 56-58 |
| A-Moyens | 27 -27 | 34 -34½ | 43-45 | 53-55 |
| A-Petits | 22 -22 | 29 -30 | 38-40 | 48-50 |
| B | 26 -27 | 33 -33½ | 42-43 | 52-54 |
| C | 17½-18½ | 24½-25 | — | — |

NOTE
A—Prix aux producteurs
B—Prix aux postes enregistrés
C—Prix aux détaillants
D—Prix aux consommateurs

**PRIX POUR LES VOLAILLES**
Prix aux producteurs
Poids vivants

| Espèces | Poids | Prix |
|---|---|---|
| Poulets | Moins de 5 livres | 17½-18 |
| | 5-6 livres | 19½-22 |
| | 6-7 livres | 22-22 |
| | 7 et plus | 26-27 |
| Poulet | Moins de 5 livres | 9-12 |
| | 5-6 livres | 14-15 |
| | 6 et plus | 19-20 |
| Dindons | Moins de 12 livres | 25-25½ |
| | De 12 à 20 livres | 26-27 |

Prix aux détaillants
Poids éviscérés

| Espèces | Poids | Prix-A |
|---|---|---|
| Poulets | Moins de 4 livres | 31-33 |
| | 4-5 livres | 37-38 |
| | 5-6 livres | 44-45 |
| | 6 et plus | 45-46 |
| Poules | Moins de 4 livres | 25-30 |
| | 4-5 livres | 37-38 |
| | 5 et plus | 38-40 |
| Dindons | Moins de 10 livres | 40-41 |
| | De 10 à 16 livres | 44-46 |
| | 16 livres et plus | 47-48 |

## DIVIDENDES

(Par la Presse Canadienne)

Brown Company, trimestre terminé le 29 février: 1964, $612,311, 25 cents l'action; 1963, $585,731, 24 cents.

**AVIS LEGAL**

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
DANS LA COUR SUPERIEURE
No 128-123

Chine Hardware Co.
Demanderesse

vs

Bruno Boezio
560 rue Belleau, Québec
Défendeur.

AVIS PUBLIC est donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause en vertu d'un bref de fieri facias seront vendus en justice en vertu du dit bref à 10 heures de l'avant-midi ce 28e jour de mars 1964 à 560 rue Belleau, Québec.

Les dits biens meubles et effets consistant en : Outillage d'ébéniste.

Le tout sera vendu suivant la loi.

Québec 18e jour de mars 1964.

Louis LECLERC, H.C.S.
C.P. 332, H.V. Québec 4.

## Valeur doublée en sept ans

TORONTO — American Growth Fund, un fonds mutuel canadien investissant dans les obligations américaines a atteint un nouveau sommet de $10.01 par part, doublant ainsi sa valeur originale de juin 1957.

Cette avance se compare avantageusement au 60 pour cent des stocks américains suivant l'analyse de Dow-Jones, moyenne des stocks industriels et au 29 pour cent de moyenne des stocks canadiens suivant les indices de Montréal et Toronto.

"Depuis le lancement des operations de ce fonds mutuel", a dit M. Alan Manford, président, "l'actif total s'est élevé de un million de dollars à quarante-deux millions".

"Avec les récentes réductions de taxes et autres avantages consentis recemment aux Etats-Unis, l'administration de AGF a toutes les raisons de croire que l'économie américaine s'améliorera encore plus rapidement au cours des prochaines années qu'elle ne l'a fait dans le passé".

## AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que les exécuteurs testamentaires et légataires de feu Joseph Drapeau, en son vivant de la cité de Québec, hôtelier, décédé le 3 août 1950, s'adresseront à la Législature de la province de Québec, à sa présente session, pour demander l'adoption d'une loi spéciale précisant l'interprétation de certaines clauses du testament de Joseph Drapeau, déterminant la part de chaque légataire dans le capital de la succession, précisant le sens des mots "enfants à naître" dans le dit testament, décrétant que le dit testament contient une substitution en faveur des enfants des filles du testateur, que cette substitution est caduque pour certaines branches et pourvoyant aux droits et pouvoirs des grevés et à la protection des droits des appelés à la dite substitution, ratifiant tous les actes posés par les exécuteurs testamentaires et en particulier mais sans limiter la généralité de ce qui précède une certaine entente entre les exécuteurs testamentaires et la veuve du testateur, prolongeant les pouvoirs des exécuteurs jusqu'à une époque donnée et précisant ces pouvoirs à certains points de vue, déterminant l'époque ultime du partage final de la succession et la procédure de ce partage nonobstant la présence de légataires mineurs et nonobstant la dite substitution, définissant la nature et l'étendue du droit d'habitation conféré par le testament à certains légataires et le mode d'exercice de ce droit, et pour autres fins connexes.

Donné à Québec, ce 24ième jour de février, 1964.

PREVOST, GAGNE, FLYNN, CHOUINARD et JACQUES,
Procureurs des pétitionnaires.

LE FONDS MUTUEL
LE PLUS DYNAMIQUE AU CANADA

AGF — AMERICAN GROWTH FUND

AMERICAN GROWTH FUND — Un fonds mutuel canadien investissant dans les industries les plus dynamiques des Etats-Unis qui connaissent une prospérité marquée grâce à la recherche.

DEGREVEMENT D'IMPOT DE 20% SUR DIVIDENDES

RENSEIGNEZ-VOUS — DES EXEMPLES VECUS vous seront fournis.

J.T. GENDRON INC.
71 St-Pierre — Québec 2 — Tél.: 529-2965

**l'Action** est membre de la Presse Canadienne, de l'Association des quotidiens du Canada et de l'Audit Bureau of Circulations.

Vice-prés. exécutif et rédacteur en chef: **Lorenzo Paré**
Adjoint du rédacteur en chef: **Jean Hubert**
Directeur du journal: **Louis-Philippe Roy**
Directeur de l'information: **Rosaire Tremblay**
Chef du service des nouvelles: **Lambert De Bruycker**
Directeur du tirage: **Joseph-R. Delisle**
Gérant de la publicité: **Louis-Philippe Vézina**

"l'Action" est imprimé et édité par la Compagnie de publication, L'Action Sociale Limitée 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P. Q.

Le ministère des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

Pour toute annonce classée acceptable par téléphone, composez
**522-4771**
et demandez le poste 44

## TARIF DES ANNONCES CLASSEES

Naissances, fiançailles, prochains mariages, décès, service anniversaire, grand'messe, messe de requiem, remerciements pour sympathie, $1.50 par insertion selon la formule ordinaire et chaque mot additionnel, trois cents.

Les avis de naissances, fiançailles et prochains mariages sont publiés sous la rubrique "l'Action Sociale" les autres dans l'avant-dernière page.

Reconnaissance ou remerciements pour faveurs obtenues: 50 cents.

**Toute autre annonce classée**

Une insertion de 25 mots ou moins, 80 cents par insertion, six insertions consécutives pour le prix de cinq, chaque mot additionnel — dépassant 25 mots — deux cents du mot par insertion. En tête en noir 25 cents additionnels par insertions; titre caractère plus gras que le 6 points — maximum 10 points, chaque ligne comptant un titre.

Annonces au mois, quatre fois le prix de six insertions pour 26 insertions consécutives, moins 10%.

Surcharge pour les annonces classifiées avec vignettes, double tarif.

Les annonces composées dans un caractère autre que le 6 points et apparaissant dans les pages des annonces classifiées sont chargées à la ligne agate et comme suit:
1 insertion: 12 cents la ligne agate;
6 insertions consécutives: 10 cents la ligne agate;
26 insertions consécutives ou plus: 09 cents la ligne agate.

Les annonceurs n'auront droit qu'à un seul changement de copie par semaine.

Les annonces provenant de la campagne et réclamant un casier devront être accompagnées de 5 cents pour frais d'expédition du courrier.

Toutes les annonces doivent être données la veille, à l'exception des avis de décès que nous acceptons jusqu'à 10 heures a.m. pour publication le même jour.

Nous n'acceptons aucun avis de naissance, fiançailles ou mariage communiqué par la poste ou le téléphone; il en est de même pour les avis sans nom responsable.

Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables d'avance.

Tous les entrepreneurs de pompes funèbres de la ville et de la banlieue acceptent pour notre journal les avis de décès qu'on veut faire publier.

### Agents demandés

COMMERCE — COMMENCEZ LE VOTRE à crédit. Votre propre patron, 575, ont gagné de $3,000.00 à $5,000.00 en 1963. Nous vous fournissons le stock à crédit. Plaisant, commerce profitable, endossé d'un bout à l'autre du Canada. Bureau et entrepôt à: Québec, P. Q. Pour informations, écrivez à PRODUITS PAULA, 21, rue St-Paul est, Montréal.
40113 7-3 (1 ms) 6

### A louer — Divers

Le plus grand Salon de location à Québec, robes de Mariée, demoiselle d'honneur, bal, cocktail. SALON CHEZ JEANNE ENR., 436, 3e Avenue, Québec. — Tél.: 529-7606.
39986 25-2 (1 ms) 7

### Alimentation

VIANDE chevaline provenant de l'Ouest Canadien, toutes les parties comme dans le boeuf. 20% plus bas. Pour livraison, appelez à Tél.: 523-9883 ou 391 Boul. Langelier. Inspectée: C.D.A. Approved.
40474 13-3 (1ms) 7 B

### Argent à prêter

ARGENT A PRETER en première et seconde hypothèques, sur immeubles dans la Cité de Québec et banlieue. Baillargeon & Carrier, notaire. CREDIT HYPOTHECAIRES INC., 78, Desjardins, Québec. Tél.: 525-4637, demandez M. André Lepage.
3910 20-2 (1 ms) 15

### A vendre — Divers

LOT de télévision garanties 1 an, réfrigérateurs, poêles, laveuses excellente condition, termes faciles. Achetons, vendons, échangeons. Location de télévision $12.00 par mois. R.-M. ELECTRONIQUE, 430, St-Vallier ouest. S'adresser à Tél.: 529-3522.
40246 7-3 (1 ms) 21

**MEUBLES**

ACCESSOIRES électriques vendus prix d'entrepôt. Payons comptant vos meubles, vendons neufs à crédit. CROTEAU LTEE, 25, St-Joseph-Est, Québec — 525-9426.
40245 7-3 (1 ms) 21

MATERIAUX neufs et usagés de toutes sortes, tels que bois de toutes sortes, plomberie etc. Prix d'aubaine. Modern Plywood Reg'd, 74, BOUL. PIE XI, St-Gérard — Tél.: 842-1969.
40247 7-3 (1 ms) 21

CHOIX DE MEUBLES assortis, qui ont servis aux maisons modèles, à vendre à prix de sacrifice. Conviendrait fort bien aux nouveaux mariés qui ne veulent pas payer cher. Conditions de paiements. 239, ST-VALLIER ouest, Tél.: 529-9648, soir M. THIBAULT, 527-9175.
39583 (11-2 au 1-4) 21

A VENDRE poêle de cuisine, avec brûleurs "Lynn". S'adresser à téléphone: 663-3959.
16-3 (3 fs) 21

FOYER artificiel avec feu, à vendre. Pour information s'adresser à téléphone: 525-7870.
16-3 (3 fs) 21

**ENCHERES MARCEAU, ENR.**

Vendons meubles et tous autres articles. Nous avons le plus gros choix de meubles neufs et usagés à bas prix. 110, rue ST-PAUL. Tél.: 692-0317.
40213 7-3 (1 m.o) 21

MOBILIER de salle à manger en noyer, style "Georgien" comprenant une table ronde, 12 chaises, un buffet et une table à desservir. Prix $1,000. Tél.: 527-3953.
40518 14-3 (6 fs) 21

REPRISE DE FINANCE OFFERTE POUR BALANCE DE COMPTE. TOUTE MARCHANDISE GARANTIE ET PAYABLE A $8.00 PAR MOIS. 5 TELEVISIONS, 7 STEREOS MEUBLES, 5 STEREOS PORTATIFS, 4 TOURNE-DISQUES PORTATIFS, 8 MACHINES ENREGISTREUSES, 6 MACHINES A ECRIRE, 1 REFRIGERATEUR, 1 POELE, UN SET DE DAVENPORT, 2 SETS DE CHAMBRE, 32 MACHINES A COUDRE "SUR MEUBLE OU PORTATIF", 14 RADIOS TRANSISTORS DIFFERENTS MODELES, 4 B. LAVEUSES "HOWER", 1 HUMIDIFICATEUR, 2 CHAUFFERETTES, 2 PUPITRES D'ECOLIER. POUR INFORMATIONS DEMANDEZ LE GERANT DU CREDIT 683-7243.
40214 5-3 (1 ms) 21

**RABAIS GENERAL**

Sur meubles pour cuisine à coucher, cuisine, dinette, mobiliers pour le salon, vivoir, salle de jeux, poêles, laveuses, sécheuses automatiques, machines à coudre automatique ou avec tête régulière, lampe de plancher, lampes de tables, tables à café, tables étagères. RABAIS DE 40% à 65% sur marchandises neuves n'ayant servi à l'étalage. HENRI TURCOTTE LTEE, 330, rue de la Couronne, Québec, Téléphone 529-3365.
40610 19-3 (4 fs) 21

### A vendre — Divers

LOT de 980 matelas et lits continentals et superposés à sacrifier. Avons entrepôt à libérer. 239 ST-VALLIER ouest. Tél.: 529-9648, soir M. THIBAULT: 527-9175.
39583 11-2 au 1-4) 21

PORTE-de-Voûte, avec porte intérieure, usagée. Aussi coffre-anti-vol 12 x 12, fillières et pupitre à bon prix. MONARCH SAFE & EQUIPEMENT, 475, St-Anselme, Québec. Tél.: 522-2366.
40424 12-3 (1 ms) 21

MENAGE neuf, pour 3 pièces, balance qui reste à payer $785. Accepterait conditions de paiements. 239, ST-VALLIER ouest. Tél.: jour: 529-9648, soir M. BERGERON: 626-0711.
39582 (11-2 au 1-4) 21

**A BAS PRIX**

MACHINE à crème glacée molle, aussi équipement de restaurant neuf et usagé. LES ENTREPRISES ST-LAURENT, 1194, St-Jean, Québec 4.
40207 5-3 (1 ms) 21

LIVRES tout genre. Achat, vente, Canadiana, anciens manuels musique vocale, échangeons romans d'amours, marabouts, romans-films, comics, pocket book. COMPTOIR DU LIVRE, 29, St-Vallier Est. Tél.: 525-6402.
40322 14-3 1 ms) 21

CONCENTRES du Chef, indispensable pour réussir une bonne soupe. Aussi succulent dans patates pilées, sauces. Exigez (Du Chef) chez votre épicier. Si non, appelez à: 663-3548.
40367 11-3 (1 ms) 21

PLANER embouffeteur, 4 faces, couteau de 12 pouces et cylindre pour moulure. S'adresser à Casier 1543, L'ACTION, Qué.
40401 11-3 (12 fs) 21

EQUIPEMENTS de boucherie neufs, et usagés "Hobarts". Balance calculatrice, hache-viande, scie à viande, trancheurs. Prix raisonnables, conditions faciles. VICTOR BUTCHERS SUPPLY INC., 775, Côte d'Abraham, Qué.
40105 2-3 (1.mer.s. au 30-3) 21

MEUBLES neufs à vendre à très bas prix. Pour informations, s'adresser à Tél.: 681-8330.
40613 18-3 (3 fs) 21

### Bureaux à louer

31 Mc MAHON, coin d'Auteuil, 210 pieds carrés, 2e étage. Libre immédiatement. Tél.: 681-6151 — le soir: 527-2814.
40425 12-3 (1 ms) 37

1041, ST-JEAN bureau et salle d'attente meublée au complet, idéal pour avocat, agent d'assurance, etc. Libre immédiatement ou en mai. $60.00 chauffé. Tél.: 653-4581.
40423 12-3 (6 fs) 37

BUREAUX à louer, 869 Boulevard Charest Est, 400 pieds de plancher, $60.00 par mois. Autre bureau 265 pieds $40.00 par mois, bâtisses à l'épreuve du feu. Pour informations, s'adresser à Tél.: 525-8282.
40565 17-3 (6 fs) 37

### Chambre à louer

GRANDE chambre ensoleillée à louer pour une personne seule, 178, ST-CYRILLE ouest. Tél.: 523-4261.
404700 14-3 (6 fs) 44

ST-PASCAL, chambre moderne, droit de cuisine. S'adresser à 2125, 18e RUE. Tél.: 663-6159.
40481 13-3 (6 fs) 44

STE-FOY, près centre d'achat, chambres meublées, privilège de cuisine. Pour appointement, s'adresser à Tél.: 653-8582.
40559 17-3 (1 ms) 44

### Chambres demandées

ON DEMANDE chambre et pension, dans un bas, dans Québec ou environ. Ecrire en donnant no de Tél.: RENE CLOUTIER, 134, rue Beauchemin, Cap de la Madeleine.
40544 16-3 (6 fs) 45

### Chambre et pension

ON DEMANDE couples âgés, chambre et pension. Pour informations, s'adresser à Tél.: 527-3235.
40599 18-3 (6 fs) 46

### Chalets à louer

CHALETS à louer à la semaine, au mois, à la saison. Endroit idéal sur le bord du fleuve. Pour information, s'adresser à Tél.: 263-3292, Beaupré.
17-3 (3 fs) 50

### Chalets à vendre

CHALET à vendre au Lac St-Charles, 12 milles de Québec, "220", meublé, grandeur 20 x 30. Terrain 150 x 100. Tél.: 524-2868.
16-3 (3 fs) 51

### Clavigraphes

CLAVIGRAPHES DE TOUTES MARQUES A LOUER. — $7.50 par mois ou 3 mois pour $18.00 GERALD MARTINEAU, 480, DORCHESTER, Québec. — Tél.: 525-5158.
39813 20-2 (1 ms) 60

E. LACOULINE INC., 530, Côte d'Abraham, Québec. Tél.: 522-1539. Agents exclusif clavigraphes OLYMPIA. Vente service. Location $7.50 par mois, 3 mois $18.00. Location machine additionner. Ameublement de bureau.
39812 20-2 (1 ms) 60

**UNDERWOOD**

Agents exclusifs CLEMENT & CLEMENT INC., 511 est, Boul. Charest, Tél.: 529-9244. Location $7.50 par mois ou $18.00 pour 3 mois. Réparons, vendons machines de toutes marques, rubans, carbone, fournitures.
40388 13-3 (1 ms) 60

### Commerces à vendre

MAISON deux étages avec stock de marchandise sèche et ameublement du magasin. Aussi ameublement de salon de barbier, d'une chaise. Vente: cause de maladie. Très bas prix. J. PINEAULT, Neuville, Cté Portneuf. Tél.: 101.
40495 14-3 (6 fs) 66

RESTAURANT pour saison d'été avec chalet. Le tout à prix raisonnable. Pour informations, s'adresser à Tél.: 522-8888.
40538 17-3 (6 fs) 36

KIOSQUE à frites, hot-dogs, équipé, à vendre et déménager; situé à 10 milles de Québec. Aubaine. Tél.: avant 5 heures à: A. GRENIER, 525-7131, poste 275.
40596 18-3 (2 fs) 66

### Commerces demandés

VOUS désirez acheter un commerce bien établi . . . Venez nous consulter sans aucune obligation de votre part. IMMEUBLES BELVEDERE LTEE, 873, St-Vallier-Ouest, Québec. Tél.: 681-6358.
40374 10-3 (1 ms) 66 A

### Déménagements

DEMENAGEMENT local et longue distance. Tél.: 529-2156. LES DEMENAGEMENTS COTE LTEE, agent de North American Van Lines.
40085 28-2 (1 ms) 73

### Dentistes

Dr LEONCE LESSARD, chirurgien-dentiste, ex-interne de Forsyth Dental Infirmary, Boston. — Fermé les mardi et jeudi soir. — 571, 3ième AVENUE, Québec. Tél.: Bur.: 524-3212 — Rés.: 527-2375.
40389 13-3 (1 ms) 74

### Divers

BOUILLON pour malades, vieillards, goûtés de bridge, après le ski, collations d'écoliers, délicieux avec croutons, rôtis. Exigez (Du Chef) chez votre épicier, si non, Tél.: 663-3548.
40367 11-3 (1 ms) 75

### Ecoles

**INSTITUT DENYS**

JOUR, SOIR, PAR CORRESPONDANCE. Cours de la 6e à la 12e année commerciale et scientifique. (Examens du Département de l'Instruction publique). Conversation anglaise, comptabilité supérieure, sténo-dactylo, préparation à l'Ecole Technique, mathématiques, 722, Côte Ste-Geneviève, Québec. — Tél.: 529-3751 — 681-2808.
40106 2-3 (1 ms) 81

**BART SCHOOL**

751, COTE D'ABRAHAM, QUEBEC. Jour, soir. Spécialité conversation anglaise. Cours commercial anglais, français. POUR ENTREVUE: Tél.: 522-5889. — 622-6160 — 653-1853.
40038 28-2 (1 ms) 81

VOS JOLIS CHAPEAUX, APPRENEZ A LES FAIRE selon méthodes de Paris, New-York avec modeliste diplômée. ACADEMIE PARISIENNE DE MODE, 291¼, ST-STANISLAS — 524-6271 (Détenant permis en vertu loi écoles professionnelles privées).
40244 7-3 (1 ms) 81

**COURS PAR CORRESPONDANCE**

SECONDAIRE 8e à 12e garçons, filles et adultes.
INSTITUT RAYMOND
1475, Chemin Ste-Foy — Québec 6
40042 27-2 (1 ms) 81

**INSTITUT THOMAS**
**1070, ST-JEAN, QUEBEC**

Jour et soir. Conversation anglaise. Cours commercial anglais, français. Cours spéciaux sténographie, dactylo-comptabilité. Tél.: 522-7490.
39811 20-2 (1 ms) 81

ETUDIEZ l'électrolyse, traitement pour destruction des poils superflus. Carrière nouvelle et rémunératrice que vous pratiquerez aussi bien à temps partiel que complet. Cours jour et soir. Ecole d'électrolyse Onyx, 530, St-Jean, 524-8220 (Détenant permis en vertu loi écoles professionnelles privées).
40488 13-3 (1 ms) 81

**INSTITUT LATIN**

COURS CLASSIQUE PRIVE. — Eléments latins à Philo II, culture générale, latin par correspondance. Prospectus gratuit. Professeur P.-E. Belleau, INSTITUT LATIN, 836, rue d'Aiguillon, Québec 4. Tél.: 523-3754.
39919 24-2 (1 ms) 81

### Femmes, filles demandées

**UN BEL AVENIR VOUS ATTEND**

Les commandes continuent d'affluer et nous avons encore besoin de spécialistes en distribution de nos superbes produits de beauté. Nos distributrices doivent avoir l'air jeune, de belle apparence. Leur revenu sera en raison directe de leur effort personnel. Tél.: 692-0536 ou 523-5846, de 9 heures a.m. à 8 heures p.m.
40449 13-3 (6 fs) 90

Temps partiel, excellente situation pour fille ou dame, sérieuse, bonne éducation, poste de commande. Appelez pour informations à tél.: 661-1289.
40556 17-3 (3 fs) 90

### Hommes, femmes demandés

COUPLE COMPETENT et expérimenté demandé; situation permanente, dans la région de New-York. Magnifique propriété. Homme agira comme Maître d'Hôtel, préposé à l'entretien et conducteur. La femme, comme femme de chambre et serveuse. Références sur caractères et expérience sont essentielles. — $600.00 par mois, plus chambre et pension. Application traitées de façon strictement confidentielle. Ecrire à: CASIER 1563, L'ACTION, Québec 2.
40588 18-3 (2 fs) 106

### Immeubles

SI VOUS avez des maisons à revenus ou commerces à vendre, appelez: E. Lacroix Immeubles Ltée. 653-2185.
40373 10-3 (1 ms) 111

### Instituteurs — Institutrices

INSTITUTRICE brevet supérieur, plusieurs années d'expérience désire classe immédiatement, cours primaire. Spécialité: première et deuxième année. S'adresser à Tél.: 527-2408 ou écrire à Casier 1558, L'ACTION, Qué.
40419 11-3 (1 ms) 113

### Hommes, femmes demandés

Couple demandé comme concierge pour hôtel. Références exigées, mentionner nom et adresse, téléphone. S'adresser à case postale 1557, l'Action, Québec.
17-3 (6 fs) 105

GAGNER $75. à $100. par semaine dans votre entourage, en vendant nos 250 produits, connus et garantis: médecines, articles de toilette, épices, essences, insecticides, etc . . . Ecrire à: PRODUITS BERUBE, St-Alexandre, Kam., P. Q.
40426 12-3 (1 ms) 106

### Logements à louer

STE-FOY, avenue Mgr Grandin, 2½ pièces, 6 pièces, nouvellement construit, près autobus et école, facilité pour laveuse et sécheuse, stationnement avec prise de courant. Tél.: 529-0071 après 6 heures 30, p.m. 653-2697.
39943 26-2 (1 ms) 118

PATIOS, logements de 5 et 6 pièces, avec 4 chambres à coucher, chauffés ou non chauffés, sous-sol tuiles "Lino", "220" cour fermée, stationnement, enfant acceptés. S'adresser à Tél.: 681-5829.
39982 25-2 (1 ms) 118

QUARTIER MONTCALM, 27, est Grande-Allée, 2e étage, 7 pièces plus salle de bain, chauffé, chambre froide eau chaude à l'année, refait à neuf $150.00. — 51, est Grande-Allée, 3e étage, 7 pièces chauffées, plus salle de bain, chambre froide, eau chaude à l'année, $125.00. Limoilou 1189, 1ère Avenue, 3e étage, 7 pièces, chauffé, plus salle de bain, 1 chambre froide, $115.00. S'adresser à téléphone 524-2475.
40448 12-3 (6 fs) 118

A LOUER 3 appartements plus salle de bain, chauffés, eau chaude à l'année. Pour plus d'informations: 529-5591.
13-3 (6 fs) 118

**ATTENTION L'ELYSEE**

925, MYRAND SUD, une des plus luxueuses maisons appartements à Québec. Logements ultra-modernes. Magnifique Lobby, abri contre la radio-activité. Ascenseur, tapis, planchers en chêne, armoires en arborite, laveuse de vaisselle. Buanderie système de ventilation et alarme Télé-Câble, incinérateur, Loker, Piscine insonorisée, garage chauffé. Balcon, 2 terrasses sur toit. Chauffage, thermostat individuel, service de concierge. Aucune taxe à payer. Piscine Loker gratuite. Poêle et réfrigérateur si désiré. 3½ pièces: $100. et plus. 5½ pièces $145.00 et plus. Occupation immédiate et gratuite jusqu'au premier mai 1964. Bureaux: 9 heures a.m. à 9 heures p.m. Tél.: 525 5427 ou 683-7474.
40456 14-3 (1 ms) 118 j.n.o.

PAROISSE St-Sacrement, 1450, rue Garnier, 6 pièces chauffées, 1er plancher, fini moderne. Prix: $150.00 par mois. Tél.: 527-3695.
40184 3-3 (15 fs) 118

BOISCHATEL, maison seule, 5 pièces, grande cave, système de chauffage, $60.00 par mois. Libre immédiatement. Pour informations, s'adresser à Tél.: 681-8402.
40517 14-3 (6 fs) 118

QUARTIER Montcalm, 880 avenue Bougainville, appt 6, 5 pièces plus salle de bain, adultes. Pour informations, s'adresser à Tél.: 527-8384.
40564 17-3 (3 fs) 118

CHARLESBOURG, 3 petites pièces, près église, "220", $37. Pour informations, s'adresser à Tél.: 623-1514.
40563 17-3 (6 fs) 118

LOGEMENT à louer, 534 St-Jean appt 1, 2 pièces plus bain, chauffé, eau chaude à l'année, poêle et frigidaire, électricité payé par le propriétaire. $75.00 par mois. Pour informations, M. JOBIN, Tél.: 527-5593.
40601 18-3 (6 fs) 118

774 MYRAND nord, Ste-Foy, 4 et 5 pièces, à partir de $85. et $92. Près Chemin Ste-Foy. ANTOINE CARRIER, prop. Tél.: 683-0279.
40607 18-3 (4 fs) 118

### Machines aratoires

SEMOIRS PLANET, installations d'étable, pointes de charrue Bélanger, Ford, Fleury, Oliver, Cockshutt, etc . . . F.-R. BELANGER, 778, rue du Roi, Québec. Tél.: 524-4571.
40281 7-3 (1 ms) 121

### Maisons à vendre

STE-FOY, maisons neuves à vendre ou à échanger. S'adresser à Tél.: 681-6389.
40069 27-2 (1 ms) 127

VILLE STE-FOY 6, 7, 8 pièces. — W. LEGARE INC. 2835, Chemin Gomin. — Tél.: 653-3183 ou 653-4945.
40384 14-3 (1 ms) 127

STE-FOY, le Prémont, maison de 8 pièces modernes, chauffée, carport, acompte $3,000. Raymond Bélanger, notaire, 764, est, St-Joseph, Québec. Tél.: 523-5352.
40578 18-3 (1 ms) 127

BULDOZER International T-D 6. Aussi John Deere, 420, automatique, environ 500 heures de marche. S'adresser à: JOS. MORIN Enr., Ste-Claire, Dorchester.
40536 14-3 (7 fs) 127

BUNGALOW (terminé en mai 1963), 3 chambres à coucher; extérieur en briques américaines avec façade en pierre et bois; abri d'auto; situé tout près du rond-point de Québec; site et terrain très avantageux; occupée depuis sa construction par un médecin et sa famille. Raison de la mise en vente: départ immédiat et imprévu. S.V.P. s'adresser au propriétaire à Tél.: 653-5819, adresse: 1129 Cambrai, Ste-Foy.
40510 14-3 (6 fs) 127

LAUZON, 21 rue Paquet, plain-pied, neuf, 25 x 40, abri d'auto, terrain 75 x 100. Bonnes conditions. Pour informations, s'adresser à Tél.: 837-7458.
40500 18-3 (1 fs) 127

660 MARGUERITE BOURGEOYS, maison semi-détachée, 6 pièces plus bain. Commercial, libre le 1er mai. Direct du propriétaire. Pour informations, s'adresser à: M. JOBIN. Tél.: 622-5593.
40600 18-3 (6 fs) 127

MAISON seule, pierre et brique américaine, 2 étages, 9 appartements plus 2 salles de toilette. Tapis mur à mur, dans 3 appartements, rideaux et tentures posés, intérieur remis à neuf, 2ième étage, possibilité d'un revenu, construction sur terrain 30 x 80. Garage asphalte. Endroit idéal pour repos. 1357, rue Maufils. Tél.: 626-1800.
40614 18-3 (6 fs) 127

### Maisons demandées

J'AI ACHETEURS sérieux pour maisons seules ou à revenus, ainsi que pour commerce, terrains, etc. L. Hunt, 171, rue St-Jean, Québec. Tél.: 529-5582.
40057 27-2 (1 ms) 128

BEAU choix de propriétés seules ou à revenus. N'importe où en ville ou dans la banlieue. IMMEUBLES BELVEDERE LTEE, 873, St-Vallier Ouest, Québec. Tél.: 681-6358.
40372 10-3 (1 ms) 128 j.n.o.

### Marchandises sèches

**LINGERIE GENERALE**

ATTENTION, MARCHANDS, COLPORTEURS, JOBBERS. Achetez votre stock d'automne et d'hiver au prix du manufacturier. Paletots, habits, parkas, pantalons, robes, manteaux, costumes, literie de maison, sous-vêtements, chaussures. Demandez catalogues gratis. Satisfaction garantie ou argent remis. LA CIE ASSH INC., 842, St-Joseph est, Québec.
40040 28-2 (1 ms) MDSES SECHES

**MARCHANDS ET COLPORTEURS**

DEMANDEZ notre catalogue illustré envoyé gratuitement, vous démontrant notre assortiment au complet de marchandises sèches et vêtements pour hommes, dames et enfants. Ainsi que marchandises à la verge et coupons. Une visite vous convaincra de l'immense choix à des prix défiant toute compétition. MONTREAL JOBBING LTEE, 857-859, rue St-Joseph Est, Québec, P. Q.
40103 2-3 (1 ms) Mdses Sèches

### Matériaux de construction

Matériaux de construction neufs et usagés. Beam de fer de toutes dimensions. Chalets construits sur votre terrain pour $1,190. Laforest & Frères, 209, route Nationale, Champigny. Tél.: 872-2455.
40371 10-3 (1 ms) 137

100,000 PIEDS de planches, 1 pouce et 1¼ pouce. S'adresser à: MARCEL FORTIN, entrepreneur en démolition, 235 rue Léonard, Québec. Tél.: 523-9609.
40524 14-3 (1 ms) 137

### Matelas — Réparations

LOUIS ROUSSEAU, rembourreur. Spécialité: réparation de matelas et meubles, 1338, 3e Avenue, Limoilou, Québec. Tél.: 524-1480.
40104 2-3 (1 ms) 138

### Médecins

Dr CHS RINFRET. Voies urinaires, médecine générale, maladies vénériennes, 885 est, rue St-Joseph, Québec, 10 à 11 heures et 2 à 4 heures. Le soir, lundi, mercredi et vendredi de 7 à 8 heures. — Tél.: 524-4061.
40107 2-3 (1 ms) 140

### On demande travail

COUTURIERE diplômée en la haute couture ou autre travail de ce genre, désirerait emploi. Pour informations, s'adresser à Tél.: 683-3389.
40560 17-3 (6 fs) 156 A

### Propriétés demandées

ACHETERAIS, Haute-Ville, ou Sillery, propriété seule ou logements avec 1 cinq, six ou 7 pièces, pouvant me loger. Argent comptant. Ecrire toutes informations à: CASIER 1545 L'ACTION, Québec.
40020 2-3 (1 ms) 178 A

### Réparations de meubles

**REMBOURRAGE MODERNE**

REPARATION, transformation et remodelage de meubles, recouverts, 251, Notre-Dame-des-Anges, Québec. — TEL.: 522-7558.
40198 4-3 (1 ms) 189

### Servantes demandées

FILLE demandée pour famille de 2 personnes, ouvrage général, sachant faire la cuisine. Références exigées. Pour informations, s'adresser à Tél.: 525-5580.
40428 12-3 (6 fs) 198

BONNE demandée pour petite famille, logée et nourrie. Très bonnes conditions de travail. Expérience requise. Salaire $25.00 par semaine. S'adresser sur les lieux: 1155, ave Bonin, Sillery.
40534 14-3 (7 fs) 198

JEUNE fille de bonne apparence, distinguée, de campagne et ayant au moins une 9e année, pour 2 personnes, ouvrage général, lavage en dehors, soirée et dimanche libres. Bon chez-soi. Ecrire à Casier 1561, L'ACTION, Québec, en donnant votre numéro de téléphone.
40493 16-3 (6 fs) 198

### Terre à vendre

TERRE à vendre, 160 arpents, 85 en culture, un tracteur presque neuf avec roulant, bâtiments et animaux. A vendre pour cause de mortalité. S'adresser à: Mme LEGER TALBOT, St-Flavien, cté de Lotbinière, P. Q.
40455 15-3 (6 fs) 212

### Appartements à louer

**LE NOUVEAU Claridge**

LE NOUVEAU CLARIDGE — complètement rénové. Tous les appartements entièrement modernisés. Nouvelles facilités partout — ascenseurs, buanderie, antenne commune de TV. Service de porter et garage. Excellent choix de 3, 4, 5, 6 et 7 pièces. Les appartements de 6 et 7 pièces comportent chambre pour bonne et bain. Prix à compter de $140. Occupation immédiate ou future. Le CLARIDGE, 220 est, Grande-Allée. Téléphone: 522-5011 ou 524-2961.
40114 2-3 (1 ms) 13

# AUTOMOBILES
## ACCESSOIRES-PIECES
## REPARATION-SERVICE

### Accessoires d'autos

PARTIES D'AUTOMOBILES neuves et usagées de toutes marques. Aussi WINCH (Grues) USAGEES. Achetons chars usagés, accidentés et "scrape" LUDGER FERLAND ENR., 661, 1ère AVENUE, Québec. Tél.: 524-2920.
40039 27-2 (1 ms) A.A.

### Mr. Moteur et Transmission !

CHANGER pour remanufacturer ou faire réparer, toutes marques voitures. Seulement $2.50 semaine. Garantie 100%. 265, Anna, 681-3804, 9-9 p.m.
40041 29-2 (1 ms) A.A.

### Réparations d'Autos

**AUTOMOBILISTES**
**DEBOSSAGE PEINTURE**

BOUTET & FILS, 264, rue C...on, Québec. Tél.: 523-3370.
39920 24-2 (l.mer.v. au 22-4) R.A.

FORD 1958, peinture et pneus neufs, 6 cylindres $650. d'un particulier. Pour informations, s'adresser à Tél.: 653-4276.
40562 17-3 (6 fs) A V.

### Autos à vendre

**SPECIAUX**
**METEOR 1963**

Starfire 1963 convertible, BUICK 1961, COMET 1962, VOLVO 1963, FORD 1961, PONTIAC convertible 1960, VOLVO 1961, RAMBLER Classic 1963, CHEVROLET 1955, PONTIAC 1961, PONTIAC Parisienne convertible 1960, FORD Station-Wagon, 1962, 4 portes, Chevrolet hard-top 1957, PONTIAC 1957 VAUXHALL 1959, DODGE 1956, FORD 1956, CHEVROLET 1955, FORD 1957, TURMEL AUTOMOBILES, 1385, Dorchester Nord, Québec — Tél.: 529-5319.
40095 28-2 (1 ms) A.V.

PONTIAC 1962, parfaite condition, automatique, 6 cylindres $1750. D'un particulier. Pour informations, s'adresser à Tél.: 653-4276.
40561 17-3 (6 fs) A.V.

### Autos demandées

**ACHETONS AUTOS**

ARGENT COMPTANT. Hudon Auto Enr. 1365, Dorchester-Nord. Tél.: 525-4769.
40420 10-3 (1 ms) A.D.

### A vendre — Divers

*Nous sommes distributeurs autorisés des pièces*

Beatty et McCLARY EASY

SERVICE POUR TOUT APPAREIL

**QUEBEC SERVICE DES LAVEUSES INC.**

213, 3e Avenue, Québec. — TEL.: 529-8479
39517 10-2 (l.mer.v. au 8-4) 21

### Maison à vendre

**MAISONS MODELES**

LIVRAISON POUR LE 1er MAI

**Développement "BEAU-SITE"**
8155, 6e Ave Est, Charlesbourg (Entrée par la 81e Rue Est Charlesbourg

AUSSI

**Développement "JOURDAN"**
8430, ave du Séminaire

Maison 25 x 42, 5 appartements, extérieur: pierre et brique; intérieur: gyproc, plancher merisier, cuisine, chambre de bains en vinyl, mur en céramique.

Profitez d'une ristourne du fédéral de **$500. Remboursement 25 ans** Quartier résidentiel

A deux minutes de l'Ecole et plusieurs autres services.

PRENEZ RENDEZ-VOUS POUR VISITER NOS MAISONS-MODELES TEL.: 623-7086

Nous nous occupons nous-même de vous obtenir le prêt.

**GILLES DROUIN**
*Entrepreneur-général:*
5180, 3e Avenue Est — St-Rodrigue

A ST-RODRIGUE MAISON A VENDRE pour professionnel 8 appt. "Split Level"

40280 9-3 (l.mer.v. au 4-5) 127

### Femmes, filles demandées

Cosmétiques
**AVON**
NOTEZ LES AVANTAGES !
- Commission excellente
- Heures commodes
- Formation exceptionnelle
- Carrière intéressante
- Nouvelles amies
- Travail agréable

Téléphonez à
**523-7706**
17-3 (3 fs) 90

### Instruments de musique

**ST-CYR & FRERE**

SPECIAUX: Guitare $16.50 batteries $124.50 Tourne-disques (Pick-up) $27.95 Trompettes $39.95

754, ST-JOSEPH EST
Tél.: 522-1233—522-1234
40383 14-3 (l.mer.s. au 8-4) 115

# M. Lesage était au courant de cette démission en bloc

Le premier ministre Jean Lesage avait été averti par M. Louis Lapointe, président de la Corporation Sir Georges-Etienne Cartier, qui administre la Place des Arts de Montréal, de l'intention du bureau de direction de démissionner.

M. Lesage, qui répondait au chef de l'opposition, dit qu'il n'a pas pris connaissance des nouvelles parues dans les journaux au sujet de cette démission en bloc, mais qu'il avait reçu antérieurement le président de la Corporation qui avait exprimé son intention de démissionner, parce qu'il considérait que le mandat qui lui avait été confié était terminé.

Le premier ministre croit que les membres du bureau de direction s'en sont bien tiré pendant leur mandat et qu'ils ne méritaient que des félicitations.

Quant aux rumeurs voulant que la Place des Arts soit étatisée par le gouvernement provincial, le premier ministre dit qu'il n'en est rien. Il est évident qu'il faudra que le gouvernement agisse dans cette affaire, mais les décisions qui doivent être prises le seront par le Conseil des ministres.

## Refonte du Code municipal :

# Une grande partie du travail terminée

Le ministre des Affaires municipales, M. Pierre Laporte, dit que le travail du comité chargé de préparer une refonte du Code municipal, est terminé dans une proportion d'environ 50% et qu'il est amorcé très sérieusement pour le reste.

"Peut-être pourrons-nous, avant la fin de la session, le faire imprimer sous forme de projet de loi qui serait mis à l'étude au cours de la prochaine session", dit le ministre en soulignant que c'est un espoir parce que les officiers, les avocats qui s'occupent de la refonte, ont été jusqu'ici pris pratiquement jour et nuit par la législation municipale de la présente session.

Il serait excellent, ajoute le ministre, qu'on ait 7 ou 8 mois devant soi pour que tous les organismes intéressés, tous les citoyens, puissent exprimer leur point de vue.

**Comité consultatif**

Le comité consultatif municipal formé par le ministère des Affaires municipales a tenu des séances depuis le 25 mars 1963. Parmi les principaux problèmes qu'il a étudié depuis sa fondation, le comité a étudié la prolongation de la durée du rôle d'évaluation, le projet d'une carte d'identité pour les municipalités, l'exercice des contrôles, etc.

Le comité, qui a tenu cinq réunions jusqu'à ce jour, comprend MM. Gérard Brunelle, Camille R. Godin, C. R. Fontaine, L.-P. Janelle, Olivier Routhier, Georges-Henri Fortin, Jean-Louis Doucet, sous-ministre et M. Roger Bussières du ministère des Affaires municipales qui agit comme secrétaire.

**Autre comité**

En réponse à des questions de M. Paul Dozois, député de St-Jacques, le ministre dit qu'il attend vers la fin de mars le rapport du comité d'étude sur le crédit municipal et scolaire.

Le ministre dit que le comité a fait des études préliminaires, qu'il a rencontré de nombreux experts, soit dans le domaine du courtage, dans le domaine des finances scolaires dans le domaine des émissions d'obligations, et le rapport final ne devrait pas tarder.

● SENTINELLE DANS UN MINARET. — Le fantassin britannique George Lines monte la garde dans un minaret turc dans un village de l'Ile de Chypre. La situation est demeurée tendue malgré une promesse d'intervention de l'ONU. (Téléphoto UPI)

# Visite du gouverneur du Richelieu à La Pocatière

LA POCATIERE. — (D.N.C.) — Les membres du Club Richelieu de la région de La Pocatière avaient l'honneur de recevoir M. Charles-Eugène Pelletier, de Trois-Pistoles, récemment élu Gouverneur régional de la Société Richelieu. C'était le premier contact qu'il prenait avec un Club Richelieu de sa région depuis son élévation à la dignité de Gouverneur Richelieu. M. Charles-E. Pelletier aura à diriger et orienter les clubs de La Pocatière, St-Pascal, Rivière-du-Loup, Trois-Pistoles, Notre-Dame du Lac et Cabano.

M. le Dr Réginald Grandmaison, président du Club de La Pocatière, s'est fait l'interprète de tous les membres pour féliciter M. Charles-Eugène Pelletier de la marque d'estime et d'amitié dont il venait d'être l'objet lors de l'assemblée générale annuelle de la Société Richelieu. Il l'assura de la collaboration très étroite de l'exécutif et des membres du Club pour la poursuite de l'idéal Richelieu dans la "Paix et la Fraternité".

M. Charles-Eugène Pelletier, gouverneur régional, a exprimé toute la joie qu'il ressentait de fraterniser avec les Richelieu de La Pocatière et il a montré qu'il s'était fait dans notre région un réel effort pour recruter de vraies élites. "Les Clubs Richelieu, dit-il, ont utilisé leur tribune au maximum pour la formation intellectuelle des membres; ils désirent entraîner dans les oeuvres de charité tous leurs membres pour leur apprendre à marcher sur leur amour-propre, acquérir l'esprit de charité et parfaire leur formation spirituelle". Le gouverneur-régional souhaite ardemment que les Clubs de notre région soient de véritables foyers d'éducation supérieure et qu'ils continuent de répandre par milliers de dollars chaque année le fruit de leur charité sur les déshérités de la vie.

Au cours de ce souper servi "Au Martinet", les équipes d'ordre, de liaison du Bulletin Richelieu et de la partie de carte 1964 ont présenté des rapports d'action vraiment intéressants. Les présidents semblent avoir compris que l'équipe c'est la force du club Richelieu. M. J. Antonio Deschênes, délégué du Club au Collège Permanent de la Société Richelieu, fit le compte-rendu du Congrès annuel qui s'était tenu récemment à Ottawa.

Pourquoi Attendre au Printemps? FAITES-LE MAINTENANT

# BRIDGE CONTRAT
Par Louisette-F. PARADIS Maître Br.

**LA DISCIPLINE AVEUGLE :**

Il y a des contres de pénalité qui sont dans certains cas . . . optionnels; disons qu'on les classes dans les exceptions, mais, un joueur entraîné, ou qui a acquis de l'expérience, ne s'y laisse pas prendre; mais voici l'exemple d'un délicat problème d'enchère :

Le jeu de Nord était :
♠ x
♥ A R 10 x x x
♦ x x x
♣ x x x

Les annonces : Est donneur - Est - Ouest vulnérables.

| Est | Sud | Ouest | Nord |
|---|---|---|---|
| Passe | 1 ♦ | passe | 1 ♥ |
| 1 ♠ | contre | passe | ? |

Le résultat fut désastreux : Voyez : le partenaire de Nord, donc : Sud avait en mains
♠ A 9 8 7
♥ V x
♦ A R x x
♣ A V x

Sur le contre de Sud, Nord a passé. Notre verdict sera terrible pour le partenaire : le contre d'1 Pique est parfaitement logique et le passe-parole de Nord est un véritable non-sens! Que Nord nous pardonne! Sa seule excuse sans doute est d'avoir obéi à une discipline aveugle, qui l'a forcé à passer sans avoir réfléchi. En effet, le contrat d'1 Pique risque d'être une "promenade de santé".

**LA FUITE... EN PASSANT.**

Si le passe-parole est une fuite désastreuse, aucune enchère cependant n'est réellement bonne car l'une sous-estime la force du jeu et l'autre la surestime. La plus simple est sans doute 2 Coeurs.

**LA PENALITE ETAIT OPTIONNELLE**

Avec le jeu de Sud, le contre est certainement meilleur qu'une enchère libre de 1 ou de 2 SA car si Nord a 2 ou 3 cartes à Pique le contrat d'un Pique contré peut devenir désastreux. Ce contre, d'ailleurs, n'est pas du tout un contre de pénalité qu'il faut automatiquement "laisser" mais une enchère qui a pour but d'indiquer la force et la distribution de la main : 16 à 18 points avec 4 ou 5 Carreaux et 4 Piques. Il s'agit donc d'un contre d'option que le partenaire est libre ou non d'enlever puisqu'il connait exactement la force du jeu du contreur.

**LA DISCIPLINE DOIT ETRE ECLAIREE.**

En réalité, les causes du désastreux "passe" de Nord apparaissent ici assez nettement.

1o) — Comme la plupart des joueurs utilisant "la majeure de cinq", Nord n'a pas su tirer les conséquences logiques du système, car doit savoir que Sud n'a que 4 cartes à Pique.

2o) — Lorsqu'on est exactement renseigné sur la force et la distribution de la main d'un joueur qui a contré, ce contre doit absolument être considéré comme optionnel et il ne peut être question avec le jeu de Nord de passer pour transformer l'option en pénalité.

La discipline fait peut-être "la force principale" du bridgeur, mais à condition qu'il connaisse le règlement !

Louisette-F. PARADIS.

## ciné BULLETIN

Voir "Valeur morale des films", chaque vendredi.

### COTES MORALES ET HORAIRES

On trouvera dans cette rubrique quotidienne la classification morale des films actuellement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rive Sud.

Les cotes morales s'inspirent aux meilleures. Elles ont une valeur pour le film auquel elle s'appliquent. Il va sans dire qu'elles ne peuvent témoigner pour le reste du programme si reste il y a.

**SIGNIFICATION DES COTES MORALES**

**AA** — ADULTES et ADOLESCENTS: Films qui en général peuvent être vus sans danger par tous les spectateurs ordinaires des salles de cinéma (16 ans et plus).

**A** — ADULTES: Fims qui ne conviennent qu'aux gens formés, soit qu'ils présentent des problèmes moraux d'adultes, soit qu'ils traitent d'un sujet trop sérieux pour les jeunes. Ces films ne conviennent donc généralement pas aux adolescents.

**AR** — ADULTES avec RESERVES: Films qui présentent des dangers soit à cause des scènes suggestives de la thèse qu'ils développent de certaines idées qu'ils émettent, soit encore en raison de l'atmosphère qui s'en dégage. Ces films ne conviennent jamais aux adolescents.

**D** — A DECONSEILLER: Films dangereux pour tous, ne peuvent que nuire à la majorité des adultes et porter préjudice à la santé spirituelle et morale de la société.

**P** — A PROSCRIRE: Films franchement condamnables au point de vue religieux et moral.

**BIENVILLE.** — La petite hutte (AR) 6.30, 9.35. Nouvelles 8.00. Le jour où l'on dévalisa la banque d'Angleterre (A) à 8.15 h.

**CAPITOL.** — Cléopatra (D) à 1.30 et 7.30 hres.

**CARTIER.** — Nouvelles à 1.00, 4.20, 7.40. Sujet à 1.05, 4.25, 7.45. Transit à Saigon (AA) à 1.15, 4.35, 7.55. Seul contre Rome (AR) à 2.45, 6.05 et 9.25 hres.

**CINEAC.** — Tharus, fils d'Attila (A) 1.30, 4.45, 7.45. Je pleure mon amour (AR) 3.10, 6.10, 9.25. Nouvelles à 2.55, et 9.10 hres.

**CINE-CLUB INTERNATIONAL.** — Les 19 et 22 mars, à 8 h. 30: The angry silence (AA).

**CLASSIC.** — Seuls sont les indomptés (AA) à 1.15, 4.05, 6.55, 9.45. Paranoïaque (AR) à 2.45, 5.35 et 8.25 hres.

**EMPIRE.** — Le Guépard (A) à 2.00 et 8.00 (sam. et dim. à 1.00, 4.25 et 7.50).

**IMPERIAL.** — Les liaisons coupables (D) 1.00, 5.13, 9.16. Sujets à 3.00, 7.13. Désir sous les ormes (AR) à 3.23 et 7.26 hres.

**LAIRET.** — Nouvelles à 1.00, 4.20, 7.40. Sujet à 1.05, 4.25, 7.45 h. Transit à Saigon (AA) à 1.15, 4.35, 7.55. Seul contre Rome (AR) à 2.45, 6.05 et 9.25 hres.

**LAURIER.** — Liane, l'esclave blanche (AR) à 1.30, 4.15, 7.00, 9.40. Nouvelles à 1.15, 2.40, 5.25, 9.30. Larry agent secret (AR) à 2.55, 5.40, 8.10 hres.

**LEVIS.** — Acapulco (A) 6.00, 9.30. Nouvelles à 7.25. Pour elle, un seul homme (A) à 7.40 hres.

**LIDO.** — Le rock du bagne (A) à 6.00, 9.26 (dim. 2.50, 6.01, 9.27). Nouvelles à 7.36 (dim. à 2.35, 7.37). Le secret de Monte Cristo (T) à 7.51 (dim. 1.00, 4.26, 7.52).

**PARIS.** — Le roi des imposteurs (A) 12.20, 4.10, 8.10. Pyjama pour deux (AR) 2.25, 6.00, 9.55. Actualités à 2.15 et 8.00 hres.

**PIGALLE.** — Le roi des imposteurs (A) à 12.20, 4.19, 8.10. Pyjama pour deux (AR) à 2.10, 6.09, 10.00. Actualités à 4.09 et 8.00 hres.

**PRINCESSE.** — Sous dix drapeaux (AA) 12.40, 5.37. Sujet à 2.10 et 7.27. Le monde de Susie Wong (AR) à 2.16, 7.33. Confidences sur l'oreiller (A) 4.20, 9.37 hres.

**RIALTO.** — Nouvelles à 1.00, 3.50, 6.40, 9.35. Seuls sont les indomptés (AA) à 1.10, 4.00, 6.55, 9.45. Paranoïaque (AR) à 2.30, 5.20 et 8.15 hres.

**SILLERY.** — Volupté (D) à 9.05 (dim. à 3.50, 6.05, 9.20). Les Tartares (AR) 7.30 (dim. à 2.15, 4.30 et 7.45).

**STUDIO-9.** — Le déjeuner sur l'herbe (AR) sam. et dim. à 4.00; lundi et mardi à 7.30 et 9.30.

**VICTORIA.** — Le serment de Robin des Bois (AA) à 1.00, 4.25, 7.50. Commando de destruction (AA) à 2.35, 5.50, 9.25 hres.

## Une oeuvre de loisirs de la Saskatchewan reçoit $5,000

Le ministre des Affaires culturelles du Québec, M. Georges Lapalme, vient d'octroyer une subvention de $5,000 à la Société St-André de Nort Battleford en Saskatchewan.

La Société, fondée en 1962 et dûment constituée la même année, est présidée par le Dr Maurice Demay et compte un conseil d'administration de neuf membres. Elle a construit un immeuble qui sert à diverses fins, mais en particulier aux loisirs des Canadiens français de la paroisse St-André de North Battleford.

L'édifice, en béton, brique et blocs de ciment, mesure 112 pieds par 80 est terminé et sert déjà en partie les fins pour lesquelles il a été érigé. La subvention, en allégeant la fardeau financier qui pèse sur cette jeune collectivité hâtera le moment où elle pourra réaliser ses projets, comme prolongement de cette initiative, qui est encouragée tant par l'Association Canadienne - française de la Saskatchewan que par les autorités religieuses du diocèse de Prince-Albert.


CENTRE CULTUREL SAINT-JEAN-EUDES

**NELLY MATHOT**

COLORATURE

**JOHAN VAN VEEN**

FLUTISTE

**"UNE SOIREE A L'OPERA"**

Airs de Lucia, Traviata, Thaïs, Lakmé...

**JEUDI 19 MARS — Admission : $1.50**


## HORAIRE DE LA TÉLÉVISION DE QUÉBEC

*aujourd'hui | demain*

**tele 4 — MERCREDI**

10.30—Mire
11.30—Palmarès et Hit Parade
12.00—Horaire commenté
12.10—Nouvelles et météo
12.20—Nouvelles sportives
12.30—De tout, de tous — Les petites annonces de Télé 4.
1.00—Siège réservé — "A chaque aube, je meurs", mettant en vedette James Cagney, Jane Bryan et George Raift. (Adultes)
2.30—Féminité — Chronique sur l'astrologie avec Mme Hirsig. — Chronique de danse avec Rol. Hallé.
3.00—Votre cuisine, madame— Les recettes de Germaine Gloutnez. — Aujourd'hui : la selle d'agneau bouquetière.
3.15—Actualités féminines — Animateur : J.-P. Nolet.
3.30—Le temps de vivre — La chronique de lecture d'Anne-Marie Malavoy. — Quelques chansons de Jean-Paul Jeanotte. — Animatrice : Nicole Germain.
4.00—Bobino et sa petite amie Bobinette.
4.30—La boîte à surprises — Avec Guy Maufette.
5.00—Coeur aux poings
5.30—Le coin des amis
5.35—Les espiègles — Comédie pour enfants.
6.00—Horaire commenté
6.05—Nouvelles et météo
6.20—Nouvelles sportives
6.30—Pattes de mouche —
6.45—Cri-Cri — Les chansons de Mirielle Lachance.
7.00—Panorama — Le Québec change de visage — Analyse du volume de Maurice Bernard, et le Festival d'art dramatique seront les 2 sujets traités à Panorama.
7.15—Clinique sportive — 2ème émission sur le ballon-panier avec Roland Janson.
7.30—Adam ou Eve — Avec Janette Bertrand et Jean Lajeunesse.
8.00—Le pain du jour — Téléroman de Réginald Boisvert.
8.30—Cités sans voiles —
9.30—Le Saint — Avec Roger Moore.
10.30—Téléjournal de Radio-Canada
10.45—Nouvelles sportives
10.55—La météo
11.00—Sur le matelas —(lutte)
12.00—Fin des émissions

**tele 5 — MERCREDI**

9.30—Test Pattern
9.58—Opening
10.00—Quebec school
10.30—Chez Hélène
10.45—Nursery chool
1.30—Test Pattern
1.55—Opening
2.00—Password
2.30—Scarlett hill
3.00—Take Thirty
3.30—Friendly giant
3.45—Misterogers
4.00—Cisco Kid
4.30—The Three Stooges
5.00—Razzle Dazzle
5.30—Woody woodpecker
6.00—Provincial affairs
6.15—U. K. Film
6.30—News and sports
6.45—Dateline Quebec
7.00—Burke's law
8.00—Red River Jamboree
8.30—Perry Mason
9.30—Festival : "Pak horse pak rider"
11.00—CBC-TV News
11.14—Viewpoint
11.20—Sign Off

**télé 4 — JEUDI**

9.30—Mire
10.30—Emission scolaire — "Les merveilles de la nature". Aujourd'hui : L'aviation.
11.00—Palmarès et Hit Parade
12.00—Horaire commenté
12.10—Nouvelles et météo
12.20—Nouvelles sportives
12.30—De tout, de tous — Les petites annonces de Télé 4.
1.00—Cinéma Kraft
2.30—Féminité —
3.00—Votre cusine, madame— Les recettes de Germaine Gloutnez. — Aujourd'hui : le gâteau de anges et le gâteau aux jaunes d'oeufs.
3.15—Le revue de la maison— Madame improvise . . . Animatrice : Madeleine Arbour.
3.30—Votre enfant, madame— Animatrice : Françoise Faucher.
4.00—Bobino et sa petite amie Bobinette.
4.30—La boîte à surprises —
5.00—Roquet, belles oreilles—
5.30—Mains habiles — avec Yvan Landry.
6.00—Horaire commenté
6.05—Nouvelles et météo
6.20—Nouvelles sportives
6.30—Tout l'monde en place— Avec Jacq. Larocheile.
7.00—Panorama — La marche des étudiants sur Québec. — M. Florient Forget nous parlera du Festival d'Art Dramatique et à Panorama chrétien, un billet de l'abbé Durand.
7.30—La famille Stone — Avec Donna Reed.
8.00—Filles d'Eve — Téléroman de Louis Morisset.
8.30—Tout pour un — Jeu questionnaire qui met à l'épreuve les connaissances d'un seul concurrent.
9.00—Détectives
9.30—L'heure du concert — "Soeur Angelica", de Puccini.
10.30—Téléjournal de Radio-Canada
10.45—Nouvelles sportives
10.55—La météo
11.00—Cinéma — "Du burlesque à l'opéra", mettant en vedette June Allyson. (Adultes)
12.30—Fin des émissions

**télé 5 — JEUDI**

9.30—Test pattern
9.58—Opening
10.00—National schools
10.30—Chez Hélène
10.45—Nursery school
1.30—Test pattern
1.55—Opening
2.00—Password
2.30—Scarlet hill
3.00—Take thirty
3.30—Friendly giant
3.45—Misterogers
4.00—Mr. Piper
4.30—At home
5.00—Razzle Dazzle
5.30—Western Theatre
6.30—News and sports
6.45—Dateline Quebec
7.00—McHale's Navy
7.30—The Jack Benny Show
8.00—Lucy
8.30—The serial
9.00—Grindl
9.30—Parade
10.00—Zero one
10.30—Candid camera
11.00—CBC-TV News
11.14—Viewpoint
11.20—Sign Off

CES HORAIRES SONT SUJETS A CHANGEMENTS SANS AVIS

## Les dirigeants des syndicats locaux sont les "dindons de la farce" du bill 54

*(A. Dallaire)*

BUCKINGHAM — Une porte-parole de la Fédération des travailleurs du Québec, M. Aurélien Dallaire, a soutenu devant le Conseil du travail de Buckingham-Thurso, que les dirigeants locaux des syndicats, élus par leurs compagnons de travail pour les représenter auprès de la direction de l'entreprise, sont ce qu'il a appelé les "dindons de la farce" du bill 54.

M. Dallaire, qui s'exprimait ainsi dans le cadre de la grande campagne d'information de la FTQ, a expliqué que l'article 57 du projet de loi, qui intègre la convention collective au contrat de travail individuel du salarié, dépouille les dirigeants syndicaux, et même l'assemblée générale des membres, de tout pouvoir de représentation réel auprès de l'employeur. "C'est, dit-il, la négation même de la démocratie industrielle."

Selon le leader syndical, cette clause du bill 54 permet à tout salarié de faire invalider par les tribunaux civils toute entente intervenue entre l'employeur et le syndicat quant au règlement d'un grief ou à une interprétation de la convention collective.

Dans ces conditions, de poursuivre M. Dallaire, l'employeur pourra dire constamment au comité des griefs du syndicat : "Un tel menace de contester ce règlement devant les tribunaux; vous ne représentez donc personne ici; retournez à vos machines." Et il deviendra inutile de discuter les griefs avec l'employeur, ou même de les soumettre à l'arbitrage.

Le porte-parole de la FTQ a fait observer que cette disposition du code du travail prend un caractère ironique quand on se rappelle la sortie récente du ministre de la Jeunesse, M. Paul Gérin-Lajoie, contre les dirigeants syndicaux des grévistes de l'enseignement, dans les Cantons de l'est. Alors, dit-il, que M. Gérin-Lajoie réclamait des interlocuteurs valables, le projet de loi du ministre du Travail, M. Carrier Fortin, sabote le caractère représentatif des dirigeants démocratiquement élus du syndicat.

Selon M. Dallaire, le bill 54 tend à semer l'anarchie dans les relations industrielles, ce qui ne peut conduire qu'à une recrudescence des conflits et des grèves. C'est, dit-il, la négation même d'un droit du travail visant à maintenir la paix industrielle dans le respect des droits de chacun.

## Les dirigeants de la FTQ feront rapport sur leur entrevue avec M. C. Fortin

MONTREAL — La Fédération des travailleurs du Québec réunit son Conseil exécutif et, pour la seconde fois en trois semaines, son Conseil consultatif, afin de permettre à ses dirigeants de faire rapport sur les résultats de leur rencontre de mercredi dernier, à Québec, avec le ministre du Travail, M. Carrier Fortin, au sujet du bill 54.

Les deux meetings de la direction de la FTQ ont lieu vendredi matin, dans la métropole. En faisant part de cette nouvelle, le président de la centrale, M. Roger Provost, a précisé que les réunions simultanées se dérouleront à huis-clos, en raison du caractère privé de la rencontre avec le ministre du Travail, mais qu'elles seront vraisemblablement suivies d'une déclaration à la presse.

Le président de la FTQ a toutefois tenu à déclarer que les cadres de la centrale seront invités à intensifier la campagne contre le bill 54 dans sa forme actuelle. "Nous comprenons fort bien, dit-il, que M. Carrier Fortin ne pouvait, mercredi dernier, engager la responsabilité du conseil des ministres. Mais, le gouvernement et l'opinion publique comprendront également que le mouvement syndical ne peut désarmer avant d'avoir obtenu la garantie formelle que le bill 54 va subir les modifications qu'il juge essentielles au maintien de la paix industrielle et sociale".

M. Provost a ajouté que la grande campagne d'information de la FTQ se poursuit dans toute la province, à l'échelle des conseils régionaux du travail, et qu'elle provoque des réactions fort prometteuses de la part des travailleurs, ce qui pourra conduire la centrale à adopter bientôt des formes d'action beaucoup plus directes.

## Une rumeur sans fondement

Une rumeur fantaisiste courait hier dans les milieux parlementaires. On disait que des inconnus s'étaient introduits par effraction dans les bureaux de la Sûreté provinciale à Québec pour s'emparer du dossier de l'affaire Wilbert Coffin.

Le chef de l'opposition, M. Daniel Johnson, qui voulait savoir si la rumeur avait des fondements, s'est adressé au procureur-général, M. René Hamel, en le questionnant d'une façon plutôt indirecte;

"Le procureur-général pourrait-il nous dire si au bureau de la police provinciale, à Québec, ce matin, on a constaté une situation un peu anormale ?" demanda-t-il.

"Je n'en ai pas eu de nouvelles", a répondu M. Hamel.

Au Bureau de la Sûreté provinciale, on niait hier après-midi la rumeur dont il est question. Le dossier de l'affaire Coffin se trouve au Palais de Justice de Québec et non dans les bureaux de la Sûreté provinciale.

**Fresno, Californie** — Gabe Terronez 147, de Fresno, a défait aux points Isaac Logart, 147, de New York, en 10 rounds.

## Décès de mademoiselle Florida Rhéaume

A St-Anselme, comté Dorchester le 15 mars 1964 est décédée chez son beau-frère, Mlle Florida Rhéaume à l'âge de 85 ans et 8 mois.

Elle laisse dans le deuil, sa soeur, Mme Joseph Labrecque (Eugénie Roy), son beau-frère, M. Joseph Labrecque; sa belle-soeur, Mme Jules Rhéaume (Albertine Roy); ses neveux et nièces : M. et Mme Remi Labrecque, Ing. P., (Yvette Turgeon), Dr et Mme Martin Labrecque (Lucie Genest), Dr et Mme Yves Grégoire (Agathe Labrecque), M. Denis Labrecque, B. Ph., M. et Mme Hermas Drouin (Armandine Rhéaume), Mlles Gertrude, Jacqueline et Suzanne Rhéaume et M. et Mme Maurice Roy.

La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire Gaston Breton de St-Anselme comté Dorchester.

Les funérailles auront lieu ce matin en cette église et de là au cimetière paroissial.

## Funérailles de M. L. Brisson

M. Louis Brisson, gardien de nuit au Patronage St-Vincent-de-Paul, à Québec; époux en premières noces de feu dame Philomène Bélanger, de St-Fabien-de-Panet, et en secondes noces de dame Rose-Amande Bernier ,de 875 rue d'Aiguillon, Québec, est décédé subitement en terminant son travail vers 5h. 30 du matin, le 9 mars 1964, à l'âge de 72 ans, 1 mois et 16 jours.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses 2 fils, 4 filles, gendres et bruts : MM. et Mmes Hilaire Brisson (Marie-Paule Tardif)' Simon Tardif (Yvonne), et Georges - Henri Fortin (Rose-Hélène), de Montréal, Ernest Brisson (Irène Jezzi), de Dearborn 2, Michigan, Maurice Bilodeau (Marie-Jeanne), de Coaticook, Raymond Bourdeau (Rolande), de Québec; ses 2 frères, 4 soeurs, beaux-frères et belles-soeurs : MM. et Mmes Albert Brisson (Léontine Dion), de Granby, Alyre Brisson (Joséphine Morissette), de Québec, Alyre Bilodeau (Alice Brisson), Alphonse Brisson (Liduvine Brisson), Mme Vve Joseph Fortier (Emelda Brisson), de St-Fabien-de-Panet, Mlle Bernadette Brisson, de Québec, Mmes Vves Magloire Brisson (Elise Bélanger), de Galt, Ont., Jean-Baptiste Brisson (Marie Bélanger), MM. Veufs Herménégilde Bélanger et Joseph Chabot, MM. et Mmes Théophile Bélanger (Lucia Fontaine), Polycarpe Chabot (Joséphine Bélanger), de St-Fabien-de-Panet, Mme Vve Cyrille Bélanger (Yvonne Lejeune), de Montréal, M. Clovis Bessette, Mme Vve Gratia Papillon, MM. et Mmes Jean-Louis Bessette (Cécile Houde), et Gérald Bessette (Irène Beaulieu), MM. les abbés Gilles Brisson, vicaire à St-Ludger, Rivière-du-Loup; Ulric Bilodeau, vicaire à St-Alexandre, Kamouraska; les RR. SS. Marie-du-Perpétuel-Secours (Rita Brisson), Marie - des - Apôtres (Emilienne Brisson), Marie-de-la-Providence (Jeannine Brisson), Marie-de-la-Charité (Jacqueline Brisson), et St-Jean-Eudes (Mariette Bilodeau), des religieuses de Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, de St-Damien; la R. Sr Jean-Alcide (Philomène Bélanger), des SS. de la Charité à Québec, Mmes Délia Paré et Florence-D. Bousquet, Joseph Garant et Alphonse Marceau.

La dépouille mortelle a été exposée au salon funéraire Arthur Cloutier et Fils, 120 rue St-Jean à Québec.

Un premier service a été chanté jeudi le 12 mars à 9 h., en l'église St-Vincent-de-Paul, et de là au salon funéraire dans la petite salle paroissiale à St-Fabien-de-Panet, un deuxième service a été chanté vendredi le 13 à 9 h., à cet endroit.

La direction des funérailles par Roland Couture de St-Camille de Bellechasse.

## Mort de monsieur Henri Careau

M. Henri Careau, employé de John Millen Ltée, demeurant au 3 avenue Parent, est décédé à son domicile à l'âge de 60 ans. Il était l'époux de dame Lucienne Fiset.

Outre son épouse, il laisse trois enfants : Odette, Vivienne et Jean-Marc; ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs : la R. Sr St-Saluste, des SS. de Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, M. et Mme Albert Voyer (Marie), Mme Vve Edouard Zicat (Antonia), Mme Vve Donat Careau, Mme Vve Baldeau Picard, M et Mme Arthur Fiset, M. Alfred Fiset, M. et Mme Paul Fiset, de Montréal, M. et Mme Adélard Godin, Mme Vve Joseph Fiset.

Les funérailles auront lieu mercredi à Sacré-Coeur-de-Jésus.

Les restes mortel sont exposés aux salons Marceau, 224, St-Vallier-Ouest.

## Retraites fermées à Marie-Réparatrice

Au couvent de Marie-Réparatrice, auront lieu les retraites suivantes :

Du 20 au 22 mars, pour Jeunes filles, prêchée par le R. P. Jacques Gilbert, o.m.i.; du 3 au 5 avril, pour Fiancées, prêchée par le R. P. Jacques Gilbert, o.m.i.; du 9 au 12 avril, pour Dames, prêchée par le R. P. Hubert Therrien, s.j.; du 20 au 23 avril, pour Dames, prêchée par le R. P. Philippe, cap.

Il est demandé de s'inscrire à l'avance :

**Couvent de Marie-Réparatrice, 2375 boul. Laviolette. Tél. : FR 4-4656, Trois-Rivières.**


**SERVICES SPÉCIAUX**

Pourquoi toujours ?

**José** FLEURISTE

L'ART dans les fleurs

523-6901 - 623-2950

Coin Henri-Bourassa, Canardière.

40414 11-3 (l.mer.v. au 8-5) S.S.


## Décès du docteur Armand Paradis

Le docteur Armand Paradis, époux de dame Blanche-Alice Lamarre, est décédé le 15 mars, à St-Gervais.

Outre son épouse il laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles; M. et Mme Georges Grindle (Colette), Dr et Mme Louis Coulonval (Yolande), Denise et Jean-François Coulonval Nicole et Georges Grindle, sa belle-mère, Mme Alfred Lamarre, ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs, Sr Ste-Eugénie, S.C.Q. supérieure, Hôpital Notre-Dame de la Protection, à Ste-Marie de Beauce, Sr Marie de Jésus, O.S.A. Hôpital Général, RR. PP. Ange, Trappiste à Oka, Mme Alexandre Paradis, M. et Raynald Lamarre, Mlle Simonne Lamarre, M. et Mme Paul-Henri Lamarre, M. et Mme Maurice Lamarre, Mlle Geneviève Lamarre, M. et Mme Rémi Lamarre, Mlle Catherine Lamarre.

La dépouille mortelle est exposée à sa résidence rue Principale à St-Gervais.

Les funérailles auront lieu mercredi le 18 mars en l'église de St-Gervais. La direction des funérailles a été confiée à la maison de Germain Lépine Ltée de Québec.

L'inhumation aura lieu au cimetière de la paroisse.

## Décès de monsieur Léopold Gagnon

A Lévis, le 17 mars, à l'âge de 74 ans, 5 mois, est décédé M. Léopold Gagnon, commerçant, époux de dame Georgianna Villemaire.

Il laisse pour pleurer sa perte, ses fils, filles, beaux-fils et belles-filles : M. et Mme J.-P. Gagnon (Isabelle Garant) Québec, M. et Mme Gérard Gagnon (Ghislaine Lapointe) Loretteville, M. et Mme Marc A. Gagnon (Louise Doyon) Québec, M. et Mme Roland Bégin (Jeannot Gagnon), Dr et Mme Alberic Guay (Thérèse) Trois-Rivières, M. et Mme Marcel Renaud (Madeleine) Québec; ses beaux-frères et belles-soeurs : Rév. Père Xavier-Marie Gagnon, o.f.m., Québec, Mlles Alexandra et Marie-Anna Gagnon, Lévis, Rév. Sr Roland-Agnès de Hull, M. et Mme A. Duclos, Montréal, Mlle Adrienne Villemaire, Montréal, M. et Mme Adrien Lauzon, Montréal. Plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines.

Les funérailles auront lieu samedi. Départ du no 64, rue Wolfe, Lévis, pour l'église de Notre-Dame et de là au cimetière paroissial.

## Décès de monsieur J.-A. Maréchal

A St-Michel de Bellechasse, le 16 mars, à l'âge de 79 ans, est décédé M. J.-A. Maréchal, époux de feu dame Marie Nolin.

Il laisse pour pleurer sa perte, ses soeurs, beaux-frères et belles-soeurs : Mme Vve J. Buckley, Montréal, M. et Mme Nap. Marotte, Lévis, M. Emile Nolin, Charny, M. Arthur Nolin, Lévis, Mme Emile Poulin, Lévis. Plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines.

Les funérailles auront lieu vendredi. Départ des salons funéraires Gilbert & Turgeon Limitée, 58 ave Bégin, pour l'église Notre-Dame et de là au cimetière paroissial.

## Sacs de polythène mis à l'essai

(Par Jacques JOBIN)

La ville de Québec a décidé de mettre à l'essai pour une période de 4 à 5 semaines un sytème qui prévoit l'utilisation de sacs de polythène pour déposer les rebuts ménagers. L'essai se fera très bientôt dans un secteur du quartier Limoilou et comprendra l'utilisation de ces sacs par 1,000 familles.

C'est le département des ingénieurs qui en a fait la suggestion au comité administratif après avoir recueilli des données de l'expérience qui a été faite à Scarborough, dans la banlieue de Toronto, où on a réalisé qu'avec ce système on sauvait $1.92 la tonne d'ordures ménagères.

Les membres du comité administratif ont pris connaissance du rapport qui précise que si le coût est passablement réduit il sera possible à la ville d'offrir ces sacs à un très bas prix, même gratuitement, si l'économie réalisée le justifie. Ces sacs mesurant 26 pouces par 36 pouces, pourraient être acquis par la ville au prix de 4 à 5 cents alors que le propriétaire devrait payer 10 cents si ce n'est la ville qui l'achète.

L'établissement de ce système peut apporter une réelle économie en ce qu'il sauve énormément de temps lors de la cueillette des ordures. A Scarborough on a évalué cette économie de temps à 26%. On a tenu toutefois à préciser que les sacs de polythène ne doivent pas être mis à la portée des enfants.

# avis de décès

**BLAIS.** — A St-Henri de Lévis, le 16 mars 1964, à l'âge de 79 ans, est décédée dame Marie Pouliot, épouse de M. Emile Blais, demeurant à St-Henri.
Les funérailles auront lieu vendredi, à 11 heures.
Départ de la maison mortuaire au Rang Boisclair, à 10 heures 45, pour l'église de St-Henri et de là au cimetière paroissial.
40603 18-3 (2 fs)

**BOLDUC.** — A Québec le 17 mars 1964, à l'âge det 86 ans, est décédé M. Edmond Bolduc, rentier, époux de feu dame Florida Baribeau, demeurant à 1424, Boul. Benoît XV, Québec.
Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures 15.
Départ des résidences funéraires Arthur Cloutier & Fils, 990, 1ère Avenue, à 9 heures, pour l'église de St-François d'Assise et de là au cimetière St-Charles.
18-3 (3 fs)

**CARRIER** — A St-Henri de Lévis, le 16 mars 1964, à l'âge de 74 ans, est décédée M. Léonidas Carrier, célibataire, demeurant à St-Henri.
Les funérailles auront lieu vendredi à 10 heures. Départ des salons mortuaires Gilbert & Turgeon de St-Henri à 9 hres 45, pour l'église de St-Henri et de là au cimetière paroissial.
40552 16-3 (4 fs)

**GAGNON.** — A Lévis, le 17 mars 1964, à l'âge de 74 ans et 5 mois, est décédé M. Léopold Gagnon, commerçant, époux de dame Georgianna Villemaire.
Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire à 64, Wolfe, à 8 heures 50, pour l'église Notre-Dame et de là au cimetière Mont-Marie.
40608 18-3 (3 fs)

**LATULIPPE.** — A Québec-Ouest, le 17 mars 1964, à l'âge de 67 ans et 2 mois, est décédée dame Exilia Labrecque, épouse de M. Louis Latulippe, demeurant à 537, avenue Plante.
Les funérailles auront lieu samedi. L'heure sera annoncée plus tard.
Départ du funérarium Germain Lépine Ltée, 194, avenue Proulx, pour l'église de Notre-Dame de la Recouvrance et de là au cimetière St-Charles.
18-3 (3 fs)

**LEBLOND.** — A St-Charles de Bellechasse, le 17 mars 1964, à l'âge de 87 ans, est décédé M. Alfred Leblond, époux en premières noces de feu dame Flore Laflamme et en secondes noces de feu dame Marie Baillargeon.
Les funérailles auron lieu vendredi, à 10 heures.
Départ du salon mortuaire Chabot & Frère, à 9 heures 45, pour l'église de St-Charles et de là au cimetière paroissial. Prière de ne pas envoyer de fleurs.
40612 18-3 (2 fs)

**LEVESQUE** — A Québec, le 15 mars 1964, à l'âge de 74 ans et 2 mois, est décédée dame Angélina Bédard, épouse de M. J.-Wilfrid Levesque.
Les funérailles auront lieu mercredi à 9 heures. Départ des salons mortuaires de l'Hôpital Général, 260 Boul. Langelier, à 8 hres 55, pour l'église Notre-Dame des Anges et de là au cimetière St-Colomb.
50448 16-3 (2 fs)

**MARECHAL.** — A St-Michel de Bellechasse, le 16 mars 1964, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Alfred Maréchal, époux de feu dame Marie Nolin.
Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.
Départ de chez Gilbert & Turgeon Ltée, 58, avenue Bégin, à 8 heures 45, pour l'église Notre-Dame et de là au cimetière Mont-Marie. 40593 17-3 (3 fs)

**ROBITAILLE.** — A St-Jean Port-Joli, le 17 mars 1964, à l'âge de 93 ans et 4 mois, est décédée dame Joséphine Chamard, épouse de feu M. Louis Robitaille.
Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.
Départ des salons funéraires Dubé, à 9 heures 50, pour l'église de St-Jean Port-Joli et de là au cimetière paroissial.
40609 18-3 (3 fs)

**TREMBLAY — SYLVAIN.** — A Québec, le 16 mars, 1964, à l'âge de 84 ans, est décédé daem Fabiola Cauvin, épouse en premières noces de feu M. Arthur Tremblay et en secondes noces de feu M. Jean Sylvain, demeurant à 454 Latourelle, Québec.
Les funérailles auront lieu vendredi à 9 heures. Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier et Filys Ltée 120, rue St-Jean, à 8 hres 50, pour l'église de St-Jean-Baptiste et de là au cimetière Belmont.
Le trajet se fera en automobile. 16-3 (4 fs)

**TREMBLAY.** — A Québec, le 16 mars 1964, à l'âge de 43 ans est décédée dame Yvonne Flynn, épouse de M. Daniel Tremblay, demeurant à 356, de la Reine.
Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures.
Départ des salons de la Cie Hubert Moisan, 259 est, St-Joseph, à 8 heures 45, pour l'église deNotre-Dame de la Paix et de là au cimetière St-Charles. Le trajet se fera en automobile.
17-3 (2 fs)

## Jean-Guy Hervieu se noie dans la St-Charles

Jean-Guy Hervieu, 3 ans, s'est noyé mardi midi dans la rivière St-Charles, près du domicile de ses parents nourriciers, à Château-d'Eau, en banlieue ouest de la vieille capitale.

L'enfant avait échappé à la surveillance de Mme Georges-Etienne Gélinas, qui en assurait la garde depuis un an et demi pour le compte de la Sauvegarde de l'Enfance. Il était le fils de M. et Mme J.-B. Hervieu, de Bersimis, une localité de la côte nord située à quelque 200 milles au nord-est de Québec.

Le corps a été repêché une couple d'heures après qu'on eut constaté la disparition de l'enfant.

## Représentant canadien en Italie

OTTAWA. — (P.C.) — Le ministre des Affaires extérieures, M. Paul Martin, a annoncé la nomination de M. Gordon-G. Crean, âgé de 50 ans, de Toronto, ci-devant ambassadeur du Canada à Belgrade, au poste de représentant canadien en Italie. M. Crean succède à M. Jules Léger, devenu ambassadeur du Canada en France.

Le ministre a par la même occasion annoncé que M. H.-F. Feover, âgé de 47 ans, originaire de Glace Bay, N.-E., actuellement en Suisse et en Tunisie, devient représentant du Canada au Mexique et au Guatemala.

Les noms des prochains titulaires aux postes devenus vacants à Belgrade, Berne et Tunis seront connus plus tard.

D'autres mutations ont également été faites dans le service diplomatique. M. George-P. Kidd, ex-ambassadeur canadien à Cuba et à Haïti, a été nommé ministre de l'économie à l'ambassade canadienne à Washington.

M. Crean, qui est entré au service du ministère des Affaires extérieures en 1945, a fait ses études aux universités de Toronto et d'Oxford.

## Affront au Parlement

OTTAWA. — (P.C.). — Le chef de l'opposition M. John Diefenbaker a déclaré que la décision des administrateurs de l'Exposition d'adopter le symbole rejeté par les Communes est un affront fait au parlement.


Choix complet de FLEURS

Fiez-vous aux experts de notre salon pour le choix de fleurs en toutes occasions.

Salon Fleuri FLEURISTE

135 Est, St-Joseph, Québec

COMMANDEZ PAR TEL.524-5218



**ARTHUR THIVIERGE & FILS** ENR.

ÉPICIERS-BOUCHERS — GROS et DETAIL

198 Hermine (coin Mazenod). Tél. 522-3804

| | | | |
|---|---|---|---|
| Biscuits Soda Christie boite de 2 lbs | .62 | Oeufs A Moyen 2 douz pour | .95 |
| Café Maxwell Inst. 10 oz | 1.69 | Boeuf haché 3 lbs pour | .89 |
| Crisco, bte 3 lbs | 1.15 | Steak Ronde la livre | 79 |
| Gâteau Duncan Hines 2 pr | .95 | Cuisse de Poulet la livre | .49 |
| Pois extra cuiss. 5 lbs pr | .49 | Dinde A Evis. 5 à 9 lbs - lb | .43 |
| Fèves blanches 5 lbs pr | .59 | Poules A Evis. 2 à 4 lbs - lb | .30 |
| Riz glacé 5 lbs pr | .69 | | |
| Raisin sans noy. 2 lbs pr | .49 | | |
| Prunes sèches 2 lbs pr | .49 | | |
| Minute Rice, pqt 15 oz | .47 | | |
| Céréales Alphabite, 15 oz | .52 | | |
| Jus tomate 20 oz 8 btes | 1.00 | Lard frais, épaule, lb | .38 |
| Blé d'Inde doré 20 oz 7 pr | 1.00 | Boudin, 3 lbs | 1.00 |
| Poires, pêches, ananas 20 oz, 4 btes pour | 1.00 | Pattes de lard, lb | .20 |
| Kleenex, bte 200, 6 pr | 1.00 | Lard haché, 2 lbs pour | .79 |
| Soupe poulet, nouil. 12 pr | 1.15 | Saucisson, 4 lbs et plus | .29 |
| Saumon Rose, bte 1 lb | .53 | Boeuf, haut-côte, lb | .42 |
| Mixo, bout. 64 oz | .39 | Bacon tranché, lb | .49 |
| Poule, Lapin & oeuf Pâques à partir de .05 à | 3.00 | Tête fromagé Hygiénic lb | .35 |
| Bonbons fantaisie, pqt | .39 | Devant boeuf complet, lb | .30 |
| Chocolat Low., bte 5 lbs | 2.99 | Derrière boeuf complet, lb | .50 |
| Oeufs Paques 24 et 48 pr | 1.99 | Graisse, chaudière lb | .14 |
| | | Jambon, fesse, lb | .49 |
| | | Jambon, épaule, lb | .38 |
| Oranges S.K. 3 douz. pr | 1.00 | Bananes, 2 lbs | .29 |
| Pamplemous. sucrés 12 pr | .79 | Tomates, 2 lbs | .49 |
| Citrons, gros, la douz. | .45 | Céleri, salade, radis., cornichons, carottes, pqt 5 lbs | .33 |
| Pommes table, 5 lbs | .59 | Oignons, navets 5 lbs pr | .29 |
| Pommes minot No 1 | 3.50 | Patates blanc, sac 75 lbs | 1.59 |
| Echalottes, radis, concombres | | Jus pamplemousse 3 btes | .59 |
| Sucre granulé, 10 lbs | 1.39 | | |

Acceptons les commandes de la campagne avec mandat.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES - NOUVELLES ÉTRANGÈRES - NOUVELLES ÉTRANGÈRES - N

## Dans le monde

**WASHINGTON.** — La Maison Blanche a annoncé hier que le gouvernement Vietnam du sud envisage un plan de mobilisation nationale pour accroître la lutte contre les guerillas du Viet-Cong.

—oOo—

**LEOPOLDVILLE.** — Les premières unités du 20ème bataillon de l'armée nationale congolaise sont arrivés hier dans la province de Kouilou pour lutter contre les terroristes de cette région occidentale du Congo. Ce bataillon, qui est normalement cantonné à la base de Kamina, Katanga du nord, est le second à se rendre dans la province du Kouilou depuis que les terroristes ont engagé une révolte ouverte.

—oOo—

**ALGER.** — Le président de la République guinéenne, M. Sékou Touré, sera fait citoyen d'honneur de la ville lorsqu'il arrivera jeudi prochain à Alger annonce le programme de la visite officielle du président Touré, publié hier soir à Alger.

Des banderoles aux couleurs guinéennes et algériennes ont déjà été tendues dans les rues de la capitale.

—oOo—

**WASHINGTON.** — M. Paul Hall, président du Syndicat international des marins d'Amérique du Nord, a déclaré hier qu'il accorde son plein appui à Hal Banks, président de la section canadienne, et qu'il s'opposera à toute action visant à l'éloigner de son poste.

—oOo—

**LA HAVANE.** — Le Dr Ernesto "Che" Guevara, ministre cubain de l'Industrie, a quitté La Havane hier à destination de Genève à la tête de la délégation de son pays à la conférence sur le commerce et le développement.

Le Dr Guevara est accompagné de dix-neuf collaborateurs, parmi lesquels MM. Raul Leon Torres, premier vice-ministre du Commerce avec l'étranger et Pelegrin Torres, premier vice-ministre des Affaires étrangères.

—oOo—

**FRANCFORT.** — Deux anciens subordonnés d'Adolf Eichmann, Ott Hunsche et Hermann Krumey, seront traduits le 27 avril prochain devant le tribunal de Francfort, devant lequel ils auront à répondre de la mort de Juifs hongrois déportés et gazés à Auschwitz, ont déclaré hier soir des magistrats de Francfort.

Les deux hommes auraient pris part à la déportation de 400,000 Juifs hongrois.

—oOo—

**VIENNE.** — Trois personnes, dont un historien écossais ont disparu en Tchécoslovaquie et on croit qu'elles ont été arrêtées, a-t-on appris hier soir de source britannique.

Le sujet britannique disparu est M. Norman Stone, 23 ans, de Glasgow qui se trouvait depuis quelque temps à Vienne où il recueillait des documents pour un livre sur l'Europe de l'est. Les deux autres sont Mlle Janice Wilson, 25 ans, professeur australien, et Mme Andrea Walder, 34 ans, qui travaille en Allemagne fédérale pour un journal britannique.

—oOo—

**MANHATTAN, Kansas.** — Le gouvernement de l'Etat du Kansas a prohibé la vente des cigarettes sur les campus des écoles supérieures et des universités maintenues par l'Etat.

La loi qui entrera en vigueur dans 30 jours ne touchera que la vente des cigarettes; elle ne tentera pas de restreindre l'usage de la cigarette. Le cigare et la pipe ne se voient imposés aucune restriction.

## Calendrier

**MERCREDI, 18 MARS 1964**
**S. Cyrille de Jérusalem, évêque**
**QUARANTE-HEURES**
**Hôtel-Dieu**
**Notre-Dame de Beauce**
**Demain :**
**S. Joseph, époux de la Ste Vierge**

**SOLEIL:** Lever: 5.50 Coucher: 5.57
**LUNE:** Lever: 9.50 Coucher: mat.

**PHASES DE LA LUNE EN MARS**
Dernier quartier le 6, à 5 h. a.m.
Nouvelle lune le 13, à 9 h. 14 p.m.
Premier quartier le 20, à 3 h. 39 p.m.
Pleine lune le 27, à 9 h. 48 p.m.
**N.B. — L'horaire indiqué est d'après l'heure normale de l'Est.**

**Dr A. Dion**
**Chirurgien-dentiste**
24, Côte du Palais
en face Hôtel-Dieu
TEL.: 522-2153

● Mme Kennedy s'est recueillie sur la tombe de son mari le jour de la Saint-Patrice. On la voit ici quittant le cimetière d'Arlington accompagnée de M. Thomas J. Kiernan, ambassadeur d'Irlande aux Etats-Unis, et de son beau-frère, Robert Kennedy. (Téléphoto UPI)

## L'accord franco-mexicain de 1963 est le début d'une orientation nouvelle

### — le général de Gaulle

**MEXICO (Reuter) — Prenant hier après-midi la parole devant les sénateurs et les députés du parlement mexicain, le général de Gaulle a rappelé les liens qui unissent le Mexique et la France et a ajouté que ces liens devaient être organisés organiquement.**

**"L'accord conclu en 1963 entre les deux pays est le premier acte de cette sorte que la France ait signé avec un état du continent américain et pour elle il marque le début d'une orientation nouvelle" a déclaré le chef de l'Etat français.**

**"Sans doute un pareil rapprochement implique-t-il que le but, l'attitude, l'action, en un mot la politique de Mexico et de Paris ne soient point en opposition et que même on les accorde", a-t-il poursuivi.**

**Le général de Gaulle a ensuite indiqué les raisons qu'ont le Mexique et la France de coopérer. "Voici la France, a-t-il dit qui attend l'équilibre et la paix du monde, non point des surenchères idéologiques dont se couvrent les candidatures à la domination, mais bien de la personnalité et de la responsabilité des Etats. La France, qui, par instinct et par raison, tend à se tourner vers l'immense potentiel et les croissantes réalités que représente l'Amérique latine. Voici, d'autre part, le Mexique, qui a pris son sort en ses seules mains et a su s'affranchir des entraves d'un dur passé. Le Mexique, qui, parmi les pays latins du continent américain, donne l'exemple d'une solidité politique, d'un développement économique, d'un progrès social, éclatants.**

**VOISIN DU NORD**

**Le Mexique, qui, sans méconnaitre aucunement ce qu'ont de naturel et de fécond les relations massives qu'il entretient avec son grand voisin du nord, est attiré par toutes sortes d'affinités vers les pays européens et, d'abord, j'ose le dire, vers le mien. Dès lors, pour la France et le Mexique, de part et d'autre de l'océan, le resserrement de leurs rapports politiques directs, comptera sans doute heureusement dans le destin de nos deux peuples et dans celui de tous les hommes."**

**Le général de Gaulle, qui était assis à la gauche du président Romulo Sanchez Mireles a été longuement applaudi par les sénateurs et les députés debouts à la fin de son allocution.**

**Il s'est ensuite rendu à la résidence de Los Pinos pour un second entretien en tête-à-tête avec le président Lopez Mateos. Ce tête-à-tête devait durer une heure.**

## Konrad Adenauer (88 ans) réélu président du parti démocrate-chrétien de Bonn

Hanovre (Reuter) — M. Konrad Adenauer qui, à l'âge de 88 ans, est encore une des figures marquantes de la vie politique ouest-allemande, a été réélu président du parti chrétien-démocrate pour une période de deux ans par le congrès de son parti, réuni à Hanovre.

Son successeur à la chancellerie, M. Ludwig Erhard, a été réélu de son côté au bureau directeur, qui comprend sept membres.

Le congrès, qui a duré trois jours, a vu les premières escarmouches de la campagne en vue des élections fédérales de 1965. Le parti chrétien-démocrate va s'efforcer de retrouver la majorité absolue au parlement qu'il perdit en 1961.

"Il sera certainement plus facile de s'entendre avec les libéraux si nous regagnons notre majorité absolue", a déclaré M. Adenauer au cours d'une conférence de presse.

*Elections ?*

M. Adenauer, qui a dû céder à la pression de son propre parti, l'an dernier, et abandonner le poste de chancelier fédéral à M. Erhard, a déclaré au cours du discours de clôture du congrès que le parti chrétien-démocrate est maintenant "plus uni que jamais" à la suite de changement de chancelier.

Il a demandé à son parti de se préparer à livrer une bataille électorale serrée contre son principal adversaire, le parti social-démocrate que préside le maire de Berlin-Ouest, M. Willy Brandt.

Le chancelier Erhard, M. Adenauer et d'autres dirigeants du parti ont critiqué violemment au cours du congrès les sociaux-démocrates, raillant la manière dont ceux-ci ont repris aux chrétiens-démocrates nombre de leurs slogans pour gagner des voix aux élections.

Le congrès a approuvé par ailleurs le rapport préparé par une commission chargée des affaires étrangères, qui se félicite que le chancelier Erhard "ait poursuivi la politique du Dr Adenauer".

*Le problème de Berlin*

Les observateurs politiques au congrès de Hanovre ont remarqué que le groupe francophile et celui qui est en faveur de l'Alliance Atlantique au sein du parti chrétien-démocrate semblaient resserrer les rangs en vue des prochaines élections.

Le parti regrette les divergences politiques entre la France et les Etats-Unis, mais "il est clair que l'Allemagne n'a pas d'autre choix", la République fédérale étant liée aux deux pays déclare le rapport de la commission des affaires étrangères.

Cette commission, dont faisait partie le M. Gerhard Schroeder, ministre fédéral des Affaires étrangères, a constaté que "l'Union soviétique n'avait pas modifié sa politique envers l'Allemagne dans le sens de la détente, mais avait plutôt durci sa position en ce qui concerne le problème allemand et celui de Berlin".

### Le 2e groupe de Canadiens débarque à Chypre

# Mission actuelle : attendre les instructions de l'ONU

**NICOSIE (Reuter) — Deux nouveaux avions chargés de soldats canadiens et d'équipement militaire sont arrivés hier à Chypre. L'effectif du contingent canadien de la force de l'ONU à Chypre atteint maintenant 364 hommes. Un porte-parole militaire a précisé que les soldats arrivés hier appartiennent au 22e régiment royal du Canada et au Royal Dragons. Les avions ont également débarqué quatre véhicules blindés légers et des jeeps avec remorque. Deux autres avions transportant des soldats, trois chenillettes et du matériel sont attendus dans la soirée. Le "pont aérien" entre le Canada et Chypre devrait permettre de porter d'ici à demain soir, l'effectif du contingent canadien à 690 hommes ,a déclaré le porte-parole. Interrogé au sujet de la manière dont les troupes canadiennes allaient être déployées, le porte-parole a répondu : "Pour le moment, il semble que les troupes canadiennes ne seront pas engagées dans des activités opérationnelles, avant d'avoir reçu du quartier-général de l'ONU des instructions précises".**

**Coopération**

Dans un bulletin publié hier le gouvernement cypriote "salue chaleureusement" l'arrivée des soldats de l'ONU.

Le bulletin ajoute qu'une partie de la presse, de la radio et de la télévision, ne s'est pas montrée objective, "pour des raisons qu'elle est seule à connaître", dans ses comptes rendus de la situation de Chypre. Dans la plupart des cas, ces informateurs se sont laissés influencer par la propagande turque, par les intérêts mesquins de leurs pays respectifs ou par leurs sentiments personnels d'hostilité envers la Grèce, pour dépeindre les Cypriotes grecs comme des "vautours" cherchant à priver de leurs droits les Turcs innocents.

"Rien n'est plus éloigné de la vérité, poursuit le bulletin. Les Cypriotes grecs ne voient pas d'inconvénient à ce que les droits des cypriotes turcs soient garantis par l'ONU ou par toute autre organisation internationale.

Mais ils se refusent à donner aux Cypriotes turcs des droits exorbitants qui leur permettraient d'imposer leur volonté à la majorité.

Le bulletin ajoute que le peuple grec de Chypre fera tout son possible pour faciliter la tâche des forces de l'ONU et rendre agréable leur séjour à Chypre : "Nous sommes décidés à coopérer avec vous et nous ne vous causerons pas le moindre ennui".

**Le vote du parlement turc**

Aucune importance politique ne devrait être attachée à la décision prise hier par la Turquie d'abroger le traité d'établissement, de commerce et de navigation, signé en 1930 avec la Grèce, a-t-on déclaré hier de source autorisée à Ankara.

La Turquie, ajoute-t-on de même source, estime que le traité, qui, signé pour une période de deux ans, accorde certains privilèges aux ressortissants grecs en Turquie et aux Turcs résidant en Grèce, est désuet et qu'il convient en conséquence d'en négocier un nouveau. La presse turque se félicite par ailleurs du vote intervenu lundi au parlement, qui a autorisé le gouvernement à débarquer des troupes à Chypre si besoin est. "Milliyet indépendant écrit que si la force des Nations unies ne peut réunir les conditions posées vendredi dernier dans l'ultimatum turc adressé à l'archevêque Makarios ,la Turquie se verra dans l'obligation d'assurer elle-même cette tâche.

Par ailleurs on estime dans les milieux officiels d'Athènes que le vote intervenu au parlement turc est une mesure destinée à sauver la face sur le plan politique intérieur.

On qualifie également de "geste amical", dans ces mêmes milieux, la décision prise par la Turquie de mettre fin au traité d'établissement, de commerce et de navigation entre les deux pays.

## Tschombé a recruté des mercenaires en Europe

**NATIONS UNIES (Reuter) — Des mercenaires ont été récemment recrutés en Europe pour rejoindre les 2,000 anciens gendarmes katangais de M. Moise Tshombé qui se regroupent actuellement en Angola près de la frontière congolaise, rapporte, selon des informations dignes de foi, U. Thant dans un texte adressé au Conseil de Sécurité des Nations unies.**

**Le secrétaire général précise que les anciens gendarmes s'entraînent à Teixeira de Sousa et qu'une vingtaine de mercenaires se trouvent parmi eux. Ces derniers, poursuit le secrétaire général seront envoyés à Villa Luso "où un camp de mercenaires a déjà été installé.**

**De son côté, le chargé d'affaires portugais aux Nations unies, M. Antonio Patricio, déclare, dans une lettre adressée à U Thant, que "ces rumeurs" sont dénuées de fondement. "Les éléments katangais n'ont pas fait mouvement vers l'Angola, ajoute-t-il, et nous ne comprenons pas les allusions selon lesquelles la gendarmerie katangaise se trouverait dans le territoire portugais de l'Angola, étant donné qu'il n'existe pas de bases militaires pour elle".**

**Le secrétaire général précise également de source "absolument digne de foi" que 600 anciens gendarmes katangais employés dans les mines de Kolwezi et de Jadotville sont partis récemment pour l'Angola.**

**POUR JUIN ?**

**U Thant indique que ces informations peuvent laisser présager une prochaine action contre l'autorité centrale du gouvernement congolais à partir de bases étrangères, ce qui provoquerait une nouvelle explosion de violence au Congo. Le secrétaire général rappelle à ce sujet que les troupes des Nations unies doivent quitter le Congo en juin prochain.**

**U Thant ajoute que les anciens gendarmes ont été priés de se tenir prêt à un ordre de mobilisation et d'obéir à deux personnes connues pour leurs activités de mercenaires durant la période au cours de laquelle le Katanga tenta de faire sécession.**

**U Thant ajoute dans son rapport que 1,800 mercenaires suivent actuellement un entrainement. Toutes ces informations, poursuit-il, semblent concorder avec des informations antérieures concernant les activités en Angola d'anciens gendarmes katangais commandés par des mercenaires.**

Le plus grand choix de CHAUSSURES pour toute la famille
LES MAGASINS DE CHAUSSURES Talbot
Coin ST-ROCH ST-DOMINIQUE MGR-GAUVREAU
3 MAGASINS pour mieux vous servir
897 EST, ST-JOSEPH COIN ST-ROCH
849 EST, ST-JOSEPH Coin St-Dominique
795 EST, ST-JOSEPH Coin Mgr Gauvreau
STATIONNEMENT FACILE

INESTIMABLE

Le prix de cette bouteille de sang ne saurait s'établir en dollars. Heureusement, telle n'est pas la pratique en notre pays. Chaque année, la Croix-Rouge canadienne fournit gratuitement du sang entier et des dérivés du sang à près de 300,000 malades, accidentés et sinistrés. Tout ce qu'on vous demande en retour, c'est votre appui. Par son service de transfusion sanguine et d'innombrables façons, la Croix-Rouge vient en aide à notre ville, à notre pays, au monde entier. En appuyant la Croix-Rouge, vous aidez beaucoup . . . beaucoup de gens.

LA CROIX ROUGE EST À L'OEUVRE
PARTOUT ET TOUJOURS
Quartiers Généraux : 325, rue de la Croix-Rouge, Québec. Tél. : 529-9711